

Marc-Antoine Kaeser

À LA RECHERCHE DU PASSÉ VAUDOIS



À LA RECHERCHE  
DU PASSÉ VAUDOIS

*Couverture:*

Disque ajouré en bronze (Premier âge du Fer), d'un tumulus fouillé à Croy en 1855. Dessin aquarellé de Frédéric Troyon (*Album Troyon*). Diam. env. 22 cm.

Gollion «Brichy», fouille d'un tertre d'époque médiévale, 1905.

*Dos de couverture:*

Adolphe Morlot, «Leçon d'ouverture d'un cours sur la Haute Antiquité, fait à l'Académie de Lausanne en novembre et décembre 1860». *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation*, 1860, p. 99.

Publication à l'occasion de l'ouverture au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, à Lausanne, en mai 1999, d'une salle consacrée à l'histoire des recherches archéologiques dans le canton de Vaud.

Composition: Atelier La Rebuse, Bercher

Impression: Imprimerie Corbaz SA, Montreux

Marc-Antoine Kaeser

# À LA RECHERCHE DU PASSÉ VAUDOIS

**Une longue histoire de l'archéologie**

Avec des contributions de  
Gilbert Kaenel, Pierre Crotti  
et Denis Weidmann

Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire  
Lausanne 2000

# Table des matières

Avant-propos: de l'exposition au livre par Gilbert Kaenel et Pierre Crotti . . . . .	7
--	---

## Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle

<b>Le passé à portée de main . . . . .</b>	15
<b>Les collectionneurs de « curiosités » . . . . .</b>	18
<i>L'ensevelissement de la foudre à Bernex (canton de Genève) . . . . .</i>	22
<b>Les vertus de l'antique . . . . .</b>	24
<b>La découverte des antiquités régionales . . . . .</b>	26
<b>Les premières grandes investigations archéologiques en Pays de Vaud . . . . .</b>	30
<i>Le hobby de Lord Northampton, ou les propriétés thérapeutiques de l'archéologie . . . . .</i>	35

## Le XIX<sup>e</sup> siècle

<b>L'indépendance vaudoise et la formation d'une conscience nationale pour la protection du patrimoine . . . . .</b>	41
<b>Frédéric Troyon: une archéologie des âges obscurs . . . . .</b>	44
<b>Le « système des trois âges »: les progrès irrésistibles de l'humanité . . . . .</b>	47
<i>Un savant voyageur . . . . .</i>	50
<b>Troyon, un antiquaire romantique . . . . .</b>	56
<i>L'évocation d'un monde défunt: la poésie romantique et l'archéologie . . . . .</i>	59
<b>Une passion partagée: le passé lacustre . . . . .</b>	61
<b>Les lacustres habitaient-ils sur l'eau? . . . . .</b>	65
<b>La fièvre lacustre: une régénération de l'archéologie . . . . .</b>	69
<b>Le mythe lacustre . . . . .</b>	72
<i>Des archéologues peu amènes: l'« affaire Morlot-Troyon » . . . . .</i>	75
<b>Plongée dans la profondeur des temps géologiques . . . . .</b>	79
<b>Les savants vaudois face à l'homme primitif . . . . .</b>	81
<b>Les peuples « sauvages », fossiles vivants de l'humanité . . . . .</b>	86
<i>Archéologie et ethnologie . . . . .</i>	88
<b>La fin du XIX<sup>e</sup> siècle: un épuisement transitoire . . . . .</b>	90

## Le XX<sup>e</sup> siècle, du Heimatschutz aux autoroutes

<b>1898: le canton de Vaud en pionnier de la protection du patrimoine</b>	97
<b>La sauvegarde des monuments historiques: la croisade d'Albert Naef</b>	101
<b>Albert Naef et la dignité du «terrain» archéologique</b>	104
<b>L'Entre-deux-guerres: une archéologie timide en des temps moroses</b>	108
<b>L'esprit de la «défense nationale spirituelle»: chômeurs et soldats au service de l'archéologie nationale</b>	111
<b>Archéologie et nationalisme</b>	116
<i>Un buste d'empereur romain pour le Duce</i>	120

## D'hier à aujourd'hui

<b>1969: un tournant de l'archéologie vaudoise</b>	125
<b>Autoroutes et grands travaux: une archéologie à large échelle</b>	128
<b>Du monument d'érudition à l'outil de gestion: la «carte archéologique»</b>	133
<b>Spécialisation et pluridisciplinarité: l'archéologie est une recherche collective</b>	138
<b>Sciences naturelles et archéologie</b>	141
<b>Des Saintes Ecritures à la dendrochronologie: la longue quête de datations absolues</b>	144
<b>Creuser le sol, des domestiques aux universitaires: l'émergence tardive d'une profession</b>	150
<i>Les femmes et l'archéologie</i>	155

## Regards sur le patrimoine

<b>Qu'est-ce que l'archéologie cantonale vaudoise?</b> <i>par Denis Weidmann</i>	159
<i>L'archéologie dans les musées d'antan</i>	162
<b>Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, aujourd'hui et demain</b> <i>par Gilbert Kaenel</i>	163
<b>Epilogue</b>	177

<b>Quelques repères chronologiques</b>	179
<b>Pour en savoir plus</b>	181
<b>Sources des citations</b>	185
<b>Provenance des illustrations et crédits photographiques</b>	187
<b>Remerciements et collaborations</b>	189



# Avant-propos: de l'exposition au livre

Par Gilbert Kaenel et Pierre Crotti

«Nos premières données historiques commencent [...] peu avant Jules César; mais ce n'est point à dire que l'histoire de l'Helvétie ne remonte pas beaucoup plus haut. Ce qui a manqué à notre pays avant l'ère chrétienne, ce ne sont pas les habitants, mais bien les historiens.

Cette absence de documents écrits [...] n'est cependant pas irréparable. Il est un autre genre de documents, non moins positifs que les parchemins, qui consiste dans les débris de l'industrie qu'on trouve enfouis sous la surface du sol<sup>1</sup>. »

Frédéric Troyon, 1857

A tout seigneur, tout honneur! C'est avec cette citation admirable de notre prédécesseur, Frédéric Troyon, le premier conservateur du Musée de 1852 à sa mort en 1866, que nous désirons introduire l'ouvrage de Marc-Antoine Kaeser consacré à l'histoire des recherches archéologiques dans le canton de Vaud.

L'histoire de l'archéologie suscite depuis quelques années un engouement certain, en relation avec des réflexions théoriques, épistémologiques ou méthodologiques, non seulement dans le monde anglo-saxon à la suite des interrogations suscitées par la *New Archaeology* dès les années 1960, mais aussi dans les milieux francophones et en Suisse d'une manière générale (le Musée suisse à Zurich – nouvelle appellation du Musée national suisse – ne prépare-t-il pas une vaste exposition sur le sujet pour l'an 2002?).

Marc-Antoine Kaeser, qui achève à l'Université de Neuchâtel une thèse portant sur les origines de la préhistoire au XIX<sup>e</sup> siècle, était tout désigné pour relever le défi que nous lui avons proposé en 1998: il a accepté de concevoir une section consacrée à

l'histoire des recherches dans la nouvelle exposition permanente du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, une introduction à *La préhistoire*, dans un espace justement dédié au pionnier vaudois, la «Salle Frédéric Troyon». Un clin d'œil au Musée archéologique d'avant l'ère Rumine, qui avait déjà sa «Salle Troyon»!

Une telle mise en perspective des données et des interprétations proposées par les archéologues est essentielle, pour ne pas perdre de vue l'objectif qui est le nôtre: comprendre et expliquer le mode de vie des hommes qui nous ont précédés. Il suffit de relire la phrase de Troyon citée en exergue pour se rendre compte que cette préoccupation n'est pas nouvelle et que toute société cherche dans le passé, au gré de son histoire, les éléments nécessaires à l'affirmation de son «identité», elle-même évoluant d'une génération à l'autre.

## Cinq siècles de recherches archéologiques en un coup d'œil

Telle était notre ambition... présenter l'évolution dans le temps des méthodes utilisées, des disciplines mises à contribution, à commencer par les mythes et légendes à valeur universelle jusqu'à la constitution en Europe d'une «science archéologique» il y a moins de deux siècles, tout en mettant en valeur les caractéristiques propres au canton de Vaud, en fait dès l'époque bernoise.

L'histoire dans l'histoire... cinq siècles à l'intérieur d'une longue vitrine de 10 m (10 tronçons de 1 m) conçue pour l'exposition du tout nouveau palais de Rumine, inauguré le 7 février 1906! Un magnifique travail de serrurerie et des verres aux irrégularités et flous donnant vie à son contenu (fig. 1-6).

Le fond de la vitrine a donc été garni, non pas d'une fresque, mais d'une toile d'un seul tenant, sur laquelle ont été imprimés les textes et illustrations constituant la trame du discours, animé par des objets au premier plan. Marc-Antoine Kaeser a divisé l'espace en huit « sections »:

- Dès la Renaissance. La collecte d'objets étranges
- Au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur la trace des Romains
- Dès 1838. Troyon et l'invention de la préhistoire
- Vers 1850. Les savants face à l'homme primitif
- Dès 1854. Une passion pour les lacustres
- Dès 1898. Un statut pour l'archéologie
- Autour de 1940. De grands chantiers
- Dès les années 1960. Une approche globale du patrimoine

(Les trois derniers tronçons de vitrine sont consacrés à l'archéologie telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui).

La muséographie et l'éclairage ont été conçus par Stéphane Jaquenoud et Ralph Kaiser, comme d'ailleurs l'ensemble de la nouvelle exposition permanente du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

On s'aperçoit que le canton de Vaud fait bonne figure dans cette histoire des recherches, avec des personnalités de premier plan à l'échelle suisse et européenne, comme Frédéric Troyon, puis Albert Naef, premier archéologue cantonal de Suisse en 1899 et grand instigateur de la *Loi sur la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistiques*, révolutionnaire en matière de patrimoine (qui inspirera le Code civil suisse de 1907, entré en vigueur en 1912). On trouvera une évocation détaillée de cette période dans l'ouvrage accompagnant une précédente exposition en 1998: *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*.

Depuis une trentaine d'années la section des Monuments historiques et archéologie avec son archéologue cantonal, rattachée au Département des infrastructures (anciennement « Travaux publics ») accomplit un travail dont la qualité est largement reconnue. Le Musée, quant à lui, avec l'ensemble du Service des affaires culturelles, a récemment quitté l'« Instruction publique » pour le Département des institutions et des relations extérieures; il avait d'ailleurs commencé son existence officielle à l'« Intérieur », de 1852 à 1861 (voir fig. 109).

On mesure, à la lecture de l'ouvrage de Marc-Antoine Kaeser, à quel point la prise en compte des témoins matériels, de ceux considérés comme des « œuvres d'art » aux objets archéologiques les plus banals, a été lente à s'imposer au cours des 150 dernières années, avec inévitablement des hauts et des bas: des archéologues et des historiens visionnaires et efficaces, mais aussi des périodes de flottement, de manque de volonté politique, de structures administratives déficientes, voire de décadence... La fin du XX<sup>e</sup> siècle et, espérons-le, le XXI<sup>e</sup> siècle qui s'annonce, sont marqués du sceau d'une prise de conscience croissante de la valeur du patrimoine dans son ensemble, naturel tout d'abord avec la sensibilisation d'une tranche toujours plus large de la population aux problèmes liés à l'environnement, au patrimoine écologique, mais aussi historique dans ses multiples facettes: monuments, sites et matériel archéologique à protéger, à conserver, en vue de les transmettre aux générations futures. La documentation accumulée par Marc-Antoine Kaeser au cours de la préparation de l'exposition était telle, les réductions et simplifications imposées par le langage muséographique... et par les quelques mètres carrés à disposition si frustrantes, que nous lui avons proposé de prolonger son mandat jusqu'à la publication de cet ouvrage.

Nous nous plaignons à le remercier vivement pour tout le travail accompli, comme il le fait lui-même ailleurs (p.189) pour toutes les collaborations, internes au Musée ou sollicitées à l'extérieur, dont il a su s'entourer.



Fig. 1. A la recherche du passé vaudois, ou cinq siècles d'« archéologie » en un coup d'œil, et un peu moins de 10 mètres...

Fig. 2. Frédéric-Louis Troyon (1815-1866), premier conservateur du Musée dès 1852, avec le résultat de ses fouilles archéologiques au premier plan (notes, dessins, aquarelles, matériel archéologique prélevé, inventorié...).





Fig. 3. L'engouement pour les lacustres dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puis le développement d'une archéologie funéraire, vers 1900.



Fig. 4. Les fouilles de la nécropole néolithique de Chamblandes (Pully), où s'illustre la sagacité d'Albert Naef (1862-1936).



Fig. 5. De grands travaux dès la fin des années 1930 et durant la guerre: des chômeurs, des internés français... La découverte emblématique du buste en or de Marc-Aurèle à Avenches en 1939 (représenté ici par une copie d'époque). La fin du parcours (à droite) est consacrée aux méthodes de l'archéologie contemporaine.



Fig. 6. L'entrée dans la «Salle Frédéric Troyon», première partie de la nouvelle exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire au Palais de Rumine à Lausanne, avec la vitrine consacrée à l'histoire des recherches. L'inauguration a eu lieu le 7 mai 1999.

## JUSQU'AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE





## Le passé à portée de main

Les archéologues, c'est bien connu, font profession de chercher et de comprendre les vestiges matériels du passé.

A défaut de les comprendre, nul besoin d'archéologues pour trouver des traces de ce passé. Omniprésent, il marque notre paysage quotidien et se manifeste, par exemple, dans le tracé jugé parfois peu rationnel de certaines rues, ou dans l'emplacement et le contour de l'église de notre village. Certains yeux exercés repèrent même facilement, durant leur promenade dominicale, ces buttes arrondies qui signalent souvent la sépulture d'un « notable » décédé il y a plus de vingt-cinq siècles. Sous le sol, à la portée du premier jardinier venu, le passé peut prendre la forme, peu perceptible, d'un lit de galets ou d'une tache sombre dans la terre, à quelques dizaines de centimètres sous nos pieds.

Et pour tenir en main des témoins plus concrets, palpables, d'un passé lointain, nul besoin de fouilles programmées, méthodiques: nombre de trouvailles archéologiques demeurent en effet fortuites, accidentelles. Un jour, en creusant les fondations d'un parking souterrain, les trax peuvent mettre au jour des squelettes humains. Le lendemain, c'est un randonneur qui découvre, dans un champ fraîchement labouré, une petite monnaie en argent. Et, quelques jours plus tard, des écoliers jouant dans la forêt observent un « truc bizarre » devant un terrier de blaireau; l'un d'eux ramassera ce petit bout de tôle verdâtre et le rangera dans son cartable, pour montrer à ses parents ce qui s'avère être un fragment de pointe de lance en bronze.



Fig. 7. Silex néolithiques (lamelle à encoches et pointe de flèche) de Bel-Air (Lausanne), découverts dans des tombes du haut Moyen Âge. On ne peut certes exclure que ces silex aient abouti dans les sépultures à la faveur de remaniements. Mais il demeure plus probable qu'ils aient été recueillis, plusieurs millénaires après leur confection, par les premiers « collectionneurs » attestés dans le canton de Vaud. Dessins aquarellés de Frédéric Troyon.

## Des vestiges énigmatiques

Mais pour comprendre le passé, l'archéologie est évidemment indispensable.

Bien avant l'avènement d'une approche scientifique, les vestiges du passé suscitaient déjà l'intérêt et la perplexité de nos lointains ancêtres. Dans ces temps anciens, dans des sociétés plus proches de la terre, les découvertes fortuites n'étaient assurément pas rares, et ont excité la curiosité de nos prédécesseurs. Dès la préhistoire, intrigués par les formes singulières d'objets trouvés par hasard, les hommes d'autrefois ont en effet dû recueillir des «vestiges archéologiques» pour les ramener au foyer et les montrer à leurs proches.

Dans le canton de Vaud, on connaît l'exemple, à Bel-Air près de Lausanne, de ce jeune homme du haut Moyen Age inhumé avec ses objets personnels, parmi lesquels (à la surprise des archéologues) des outils néolithiques en silex (fig. 7). Des objets vieux de plusieurs millénaires, dont la nature restait pour lui une énigme, qu'il avait sans doute dénichés par hasard et conservés à la manière d'amulettes porte-bonheur.

## Légendes et chimères

Les rapports intimes qu'entretenaient nos ancêtres du Moyen Age avec les vestiges plus anciens nous sont encore perceptibles dans certains toponymes, lieux-dits issus de constatations empiriques ou de spéculations hasardeuses: les «Tombet» de nos campagnes signalent des lieux où nos prédécesseurs reconnaissaient l'emplacement d'anciens cimetières, les «Châtel» ou «Châtillon», celui de prétendues ruines de châteaux oubliés, en réalité vestiges de refuges préhistoriques.

Les menhirs et les dolmens, bien visibles, paraissent avoir tout spécialement marqué les esprits. Objets de tous les fantasmes, ils ont servi de support, dans les folklores locaux, à d'innombrables légendes et récits, dont l'origine est toujours obscure. Une chose est cependant assurée: depuis bien longtemps, on avait reconnu l'étrangeté de ces monuments, et l'on pensait que des hommes du passé, si ce n'est même des puissances surnaturelles et fondatrices, devaient être responsables de l'érection de ces gigantesques blocs de pierre.

Fig. 8. Les travaux du mois de mars, dans les *Très riches Heures du Duc de Berry* (1413-1416).

Bien avant l'avènement, avec la «science archéologique», d'un discours rationnel sur le passé, l'homme s'est trouvé confronté à des vestiges d'époques révolues. Les travaux des champs ont souvent été à l'origine de trouvailles fortuites: en retournant la terre, le laboureur médiéval de cette paisible scène agreste mettra peut-être au jour un outil en silex ou une monnaie antique...



## Les collectionneurs de « curiosités »

Recueillir un objet étrange n'est manifestement que le fruit de la curiosité naturelle à l'homme, et par conséquent commune à toutes les époques. Il faudra cependant attendre la fin du Moyen Age pour qu'apparaissent, dans les centres intellectuels de l'Europe, les premiers véritables « cabinets de curiosités », théâtres d'un savoir mondain, qui connaîtront leur apogée au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans ces cabinets, des personnages importants, notables ou érudits, rassemblaient assidûment les objets les plus hétéroclites: fossiles, minéraux, animaux exotiques empaillés, ossements d'espèces encore inconnues, produits de l'industrie des hommes préhistoriques, auxquels viendront bientôt s'ajouter des armes et des outils de peuples « sauvages » des continents lointains.



Fig. 9. Le «cabinet de curiosités» de Ferrante Imperato, à Naples (1599).

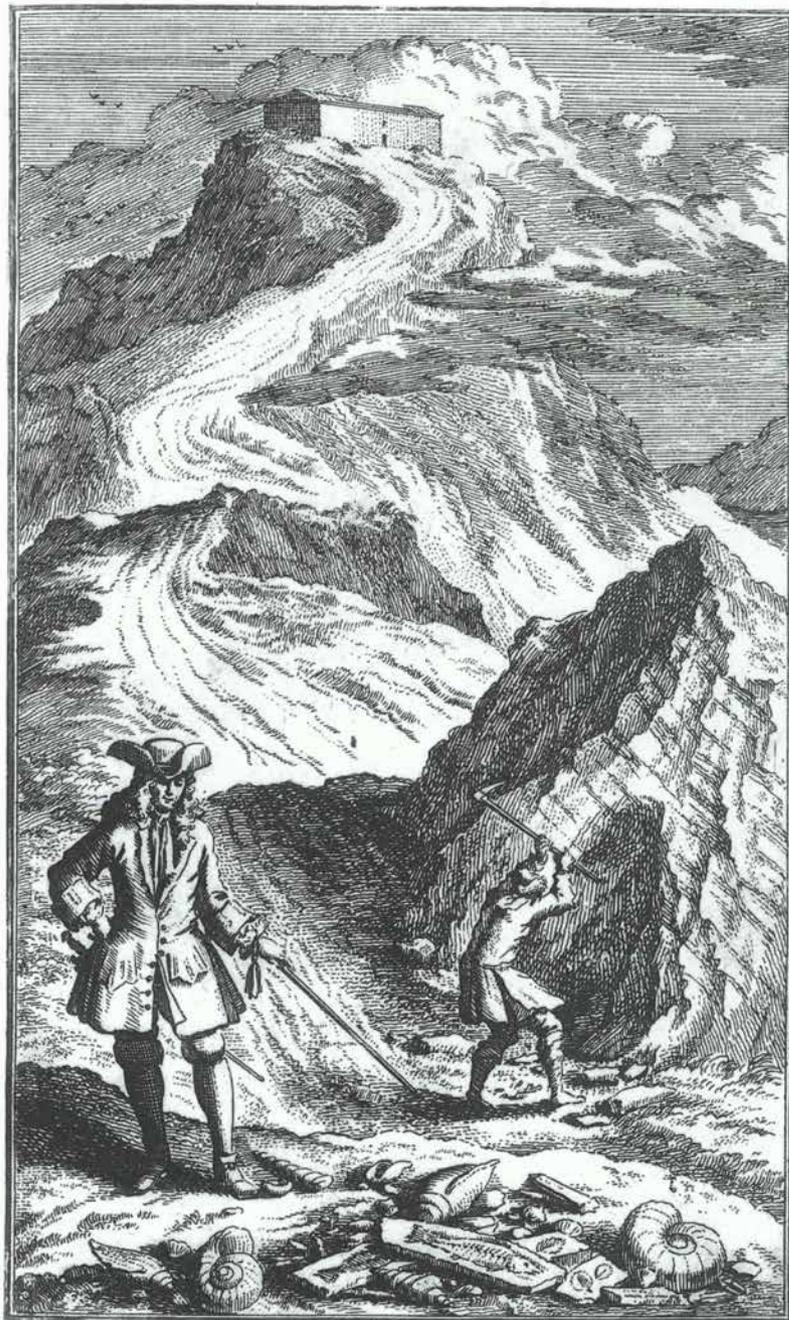


Fig. 10. La recherche des fossiles: frontispice de Johann Jacobus Scheuchzer, *Museum diluvianum* (1716).

Cette recherche est placée sur une voie qui mène, dans les nuées, au temple de la connaissance, où foi et raison se voient réconciliées. De fait, pour Scheuchzer, les fossiles sont des preuves du Déluge biblique: «Ce sont les originaux mêmes, qui au temps du Déluge ont été ensevelis dans les couches de la Terre<sup>2</sup>.»



Fig. 11. Conrad Gessner (1516-1565), par Tobias Stimmer (1564).

Tous ces matériaux, soigneusement alignés sur des étagères, n'avaient en commun que leur égale étrangeté. Leur nature, leur fonction, mettaient au défi les connaissances des hommes les plus savants.

Ces collections, microcosmes de la diversité de la «Création», permettaient de réunir en un seul lieu tous les problèmes que posait la compréhension du monde visible. Et les collectionneurs, en s'appropriant cette somme d'énigmes, pensaient se donner les moyens de résoudre, peu à peu, depuis leur cabinet, la complexité des choses de ce monde. Car, pour comprendre, il s'agissait d'abord d'instaurer un ordre; dans leurs vitrines, tous ces objets se voyaient donc

munis d'étiquettes, indiquant leur provenance et définissant, autant que possible, leur nature (minérale, végétale, animale, etc.).

### Les faux débuts de l'archéologie

Le traitement réservé aux objets reconnus aujourd'hui comme préhistoriques révèle le caractère parfois chimérique de ces ambitions classificatoires. Les outils de silex et les haches en pierre polie étaient en effet généralement associés à des matériaux aussi hétéroclites que des fragments de pyrite ou des oursins fossiles, et définis comme «pierres de foudre». Cette appellation reposait sur un vieux fonds folklorique, recyclé par les érudits, selon lequel ces pierres étaient, disait-on, le produit des orages, et qu'elles entraînaient les éclairs à leur suite (fig. 12, 13 et 14). Des savants isolés ne manquèrent toutefois pas d'observer que certaines de leurs «pierres de foudre» ressemblaient de manière frappante aux ustensiles des «sauvages», rapportés par les voyageurs, principalement d'Amérique. Déduisant de l'analogie des formes l'identité de la fonction, ils reconnurent, dans ces objets de silex et de roche verte, des armes et des outils façonnés par l'homme en des temps reculés.

On pourrait voir ici les débuts de l'archéologie. Tel n'est pourtant pas le cas. Ces nouvelles observations devaient encore s'inscrire dans des représentations du passé entièrement régies par les textes historiques et l'Ancien Testament. Ainsi, si l'on reconnaissait désormais la vraie nature de certains de ces objets préhistoriques, ces derniers se voyaient immanquablement rapportés dans le domaine du connu. On les attribuait par conséquent invariablement aux Gaulois décrits par les historiens romains, ou à des peuples semi-légendaires de la tradition biblique.

Bref, ces objets ne pouvaient pas parler par eux-mêmes: ils ne servaient qu'à parer de manifestations plus concrètes un passé qu'on croyait déjà connaître par les textes sacrés ou historiques.

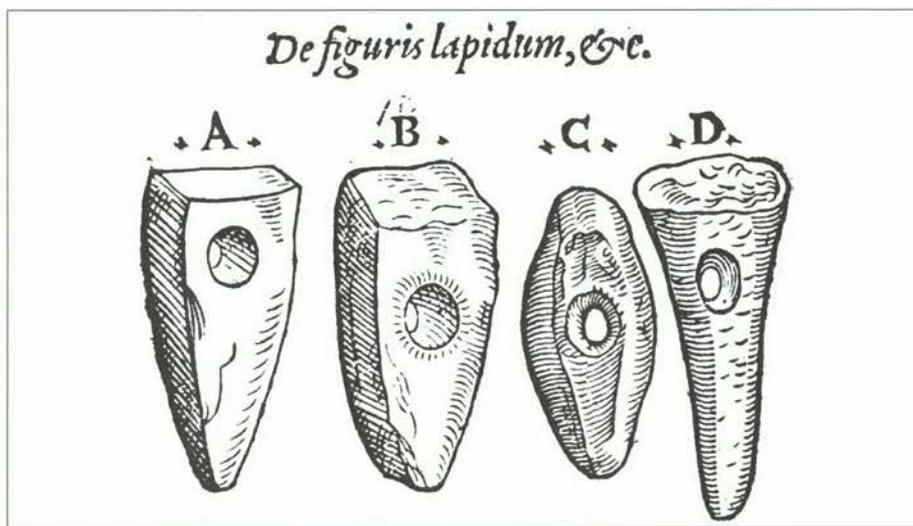


Fig. 12. Quatre «céraunies», ou «pierres de foudre», reproduites par Gessner, *De rerum fossilium*, Zurich (1565). C'est dans cet ouvrage que furent reproduites, pour la première fois dans l'histoire de l'imprimerie, des illustrations de pierres, de fossiles et de minéraux.

Conrad Gessner fut l'un des premiers professeurs de l'Académie de Lausanne, fondée en 1537. Auteur de traités monumentaux de botanique et de zoologie, il s'est également intéressé aux fossiles, aux minéraux et autres «curiosités» du règne minéral. Concevant la connaissance, selon la méthode alors en vigueur, comme l'addition du savoir des Anciens, des traditions populaires et d'observations personnelles, il aborde la question des «pierres de foudre» en juxtaposant des descriptions scrupuleuses de haches en pierre aux affirmations de savants anciens et aux récits rapportés par ses contemporains.

Pour Gessner, qui cite des érudits de son époque, tout en invoquant le témoignage de Pline, les «pierres de foudre» «*tombent des nuages avec le tonnerre*».

L'une des haches reproduites ci-dessus l'invite au commentaire suivant: «*La foudre a projeté violemment cette pierre [A] à travers un moulin à vent, à Torgau [Saxe, Allemagne], le 17 mai de l'an 1561, comme le rapporte Kentmanus. Un adolescent l'a exhumée par la suite, ayant la forme reproduite ici: elle est large de près de trois doigts, et longue de cinq*»<sup>3</sup>.

## L'ensevelissement de la foudre à Bernex (canton de Genève)

En 1972, une inscription fragmentaire était mise au jour à Bernex, à proximité immédiate d'un établissement gallo-romain. La traduction du texte restitué (fig. 13) indique: «*La foudre de Jupiter a été enfouie* <sup>4</sup>.»

De fait, on sait qu'à la suite des Etrusques les Romains vénéraient la foudre, manifestation de la puissance divine. L'endroit frappé par la foudre devenait sacré. Déclaré inviolable, on y procédait à l'ensevelissement rituel de la foudre, en enterrant divers objets calcinés, témoignages de son incidence. L'emplacement était ensuite consacré par l'érection d'un petit monument, parfois muni d'une inscription telle celle découverte à Bernex.

Or l'inscription de Bernex se trouvait à quelques mètres d'une hache néolithique en pierre polie (fig. 14). Pour les archéologues, il ne fait dès lors guère de doute que les deux éléments doivent être associés. A l'origine, la hache était probablement enfouie à l'intérieur du monument sur lequel était apposée l'inscription, avant sa destruction.

DIVM  
FVLGVR  
CONDITVM

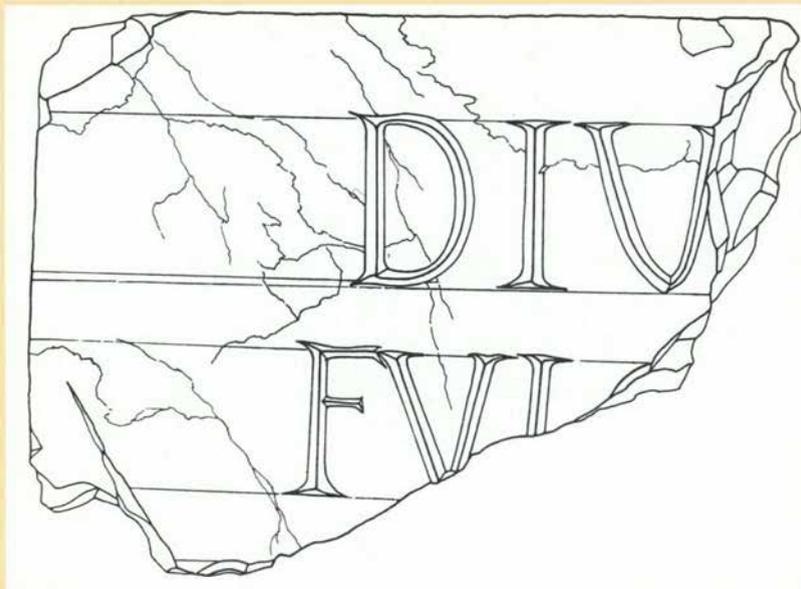


Fig. 13. L'inscription de Bernex et sa restitution.

## Enterrer une hache pour se prémunir contre le malheur

Comment interpréter cette découverte? Impossible de savoir si la foudre était véritablement tombée en cet endroit. Mais il apparaît évident que cette découverte archéologique confirme la relation que les Anciens établissaient entre la chute de la foudre et les « céraunies » (minéraux, fossiles divers et haches en pierre polie). Des trouvailles occasionnelles de tels objets dans les fosses ouvertes au pied des arbres déracinés par la foudre expliquent peut-être l'apparition de cette croyance selon laquelle ces céraunies (ou « pierres de foudre ») fusaient à l'extrémité des éclairs. A tout le moins, elles devaient paraître en confirmer le bien-fondé. La découverte de Bernex atteste ainsi que l'interprétation des haches en pierre par les érudits de la Renaissance (voir p. 20) remontait en fait à des rites et des croyances répandues chez les Romains.

En vertu d'un principe selon lequel la foudre ne frappe jamais deux fois à la même place, une superstition faisait d'ailleurs recourir à ces céraunies pour se prémunir de la foudre, voire de l'infortune en général. Notre hache aurait donc été enfouie en cet endroit pour protéger les occupants des habitations voisines.

De telles croyances, dont les fondements paraissent composites, pourraient même être antérieures à l'époque romaine. Certains n'hésitent pas à leur attribuer des origines préhistoriques et proposent de les mettre en relation avec les nombreuses représentations de haches gravées ou sculptées sur les monuments mégalithiques. Des représentations qui indiqueraient l'existence, certes bien hypothétique, d'un « culte de la hache » dès la préhistoire. A tout le moins, il est permis de penser que la hache avait alors une haute valeur symbolique.



Fig. 14. Hache en pierre polie néolithique, mise au jour à quelques mètres de l'inscription ci-contre. Ech. 1:1.

## Les vertus de l'antique

A la Renaissance, on s'émerveille devant toutes les curiosités de ce monde. Mais l'attention des humanistes était principalement dirigée vers l'Antiquité. A travers la redécouverte des textes antiques, s'engage alors un vaste mouvement de retour aux sources, qui embrasse tous les domaines de la pensée et de l'esthétique.

Avec fièvre, on explore désormais les ruines de l'ancienne Rome, à la recherche d'objets d'art, produits et témoins de cet âge d'or de l'humanité, qui sont destinés à orner les jardins et les palais des princes italiens. Pour leurs propriétaires, ces objets matérialisaient en quelque sorte le passé: ils conféraient une apparence concrète aux personnages, aux événements et aux décors évoqués dans les textes classiques (fig. 15).

### **Des collections comme emblèmes de connaissance**

Des cours italiennes, cette passion pour les antiquités va rapidement s'emparer de l'ensemble des élites lettrées de l'Europe. Hommes d'Etat, érudits ou riches bourgeois, tous afficheront leur goût en parant leur bibliothèque de ce que l'on appelait les «petites antiquités»: inscriptions, objets usuels ou précieux, fragments de sculptures, et surtout monnaies et pierres gravées. De fait, ces collections, véritables trophées du savoir, constituaient un instrument de prestige social et pouvaient valoir à leur propriétaire la visite, puis l'amitié de personnages influents.

Il ne faut cependant pas voir dans cette propension à s'entourer de trésors et d'œuvres d'art du passé la simple satisfaction d'une forme de fétichisme nostalgique; ce regard rétrospectif ne trahissait pas une fuite frivole vers des temps d'une grandeur révolue. Loin de manifester une renonciation au présent, on y voyait une sorte de ressourcement vital. Car l'Antiquité, qui avait atteint, estimait-on, la perfection artistique, figurait également un idéal de sagesse et de philosophie de la vie. Mieux la connaître autorisait par conséquent à ranimer tous les domaines de la pensée et à revivifier les lettres, les arts et les sciences. Ainsi, le travail des «antiquaires», comme on les dénommait, constituait une étape indispensable pour répondre aux sollicitations du présent, et faire repartir la civilisation sur des bases plus solides.



Fig. 15. Dupondius de Néron, environ 66 ap. J.-C.

Au droit: buste de Néron.

Au revers: le temple de Janus aux portes fermées et décoré de guirlandes.

Pour les amateurs d'antiquités, la contemplation de cette monnaie donnait un visage bien réel à l'empereur Néron, si présent dans leurs lectures. Elle évoquait par ailleurs un événement historique relaté par Suétone (*Vie des douze Césars*, VI, 13): la proclamation par Néron, en 66 ap. J.-C., d'une paix universelle, sur toutes les terres et toutes les mers, après l'acceptation de la tutelle romaine par Tiridate, roi d'Arménie. La fermeture des portes du temple de Janus consacrait en effet, dans la tradition romaine, l'achèvement définitif des conflits militaires. Diam. max.: 29,6 mm.

### La science des monnaies

Durant plusieurs siècles, la numismatique figurera à l'avant-garde des études historiques. Comme le dira en 1824 Louis Levade, l'auteur du *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*:

*Depuis la renaissance des lettres, on s'est livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude des médailles antiques. Elles ont servi avec fruit à éclairer la dynastie de plusieurs Rois dont l'histoire ne faisait aucune mention, à connaître la véritable situation de beaucoup de villes, de colonies, etc., qui nous était inconnue. Plusieurs savans ont composé sur ce sujet des ouvrages plus ou moins utiles et précieux. Cette science a tant d'attraits que des Rois, des Princes s'en occupent avec zèle et consacrent des sommes considérables à leur acquisition<sup>5</sup>.*

## La découverte des antiquités régionales

La fascination pour le passé romain n'allait pas se borner aux vestiges de la Ville éternelle. Au nord des Alpes, les érudits s'appliquaient aussi à retrouver dans leur province des traces de la présence romaine. C'est ainsi qu'Avenches semble avoir été, après Augst (BL), l'un des tout premiers sites visités par les humanistes. Dès 1515, Henricus Loriti, dit Glaréan, y retrouvera les ruines d'*Aventicum*, capitale de l'Helvétie romaine. Il transcrira certaines inscriptions et évoquera, en quelques vers, la grandeur passée de l'antique cité, tombée dans l'oubli depuis plus de mille ans:

Moenia lata vide, non quae praesentat is orbis  
Oppiduli, sed quae circulus exter habet.  
Gentis Aventinae recidit suprema potestas.  
Quae caput Helvetiae tempore prisco fuit.

*Voyez ces larges remparts, non pas ceux  
Du petit bourg rond, mais ceux qui le ceignent au loin.  
De la race d'Avenches s'écroule la dernière puissance;  
Elle fut dans les temps anciens la capitale de l'Helvétie<sup>6</sup>.*

En ce début du XVI<sup>e</sup> siècle, Avenches recevra encore la visite de plusieurs autres érudits, parmi lesquels l'illustre Aegidius Tschudi. Considéré comme le premier historien de la Confédération, celui-ci entendait alors surmonter les conflits religieux de la Réforme. Il s'attachait à démontrer que l'union des Confédérés plongeait ses racines bien plus loin que le Pacte des trois vallées, bien avant la constitution du Reich allemand lui-même. Pour lui, l'unité du pays remontait à l'Antiquité, au temps des Helvètes. Dans ces cir-

constances, on comprend que Tschudi ait été tout particulièrement séduit par les ruines d'Avenches, première capitale de ce peuple qu'il désignait comme le nôtre. A l'instar de ses collègues, il ne se fera d'ailleurs pas faute d'y recopier quelques inscriptions.

### Des récoltes superficielles

L'étude de l'Antiquité n'a pas laissé beaucoup de traces dans le Pays de Vaud. C'est que les savants de cette époque, sauf exception, n'entreprenaient pas réellement de fouilles. Ils se contentaient généralement d'observer les éléments visibles en surface, avec une prédilection certaine pour les documents écrits (blocs épigraphiques) qui, pour la plupart, se trouvaient déjà récupérés dans des bâtiments plus récents.

Dans ces conditions, l'accroissement du corpus des trouvailles demeurerait très restreint et se limitait à certaines pièces éparses, comme les monnaies ou « médailles » antiques, que les amateurs achetaient d'ordinaire aux paysans. Ceux-ci les avaient recueillies le plus souvent lors du démantèlement méthodique des ruines anciennes, dont les blocs de calcaire continuaient à servir, en toute légalité, à la construction de nouveaux bâtiments, ou à alimenter ces fours à chaux qui prospéraient toujours dans le voisinage des localités romaines.

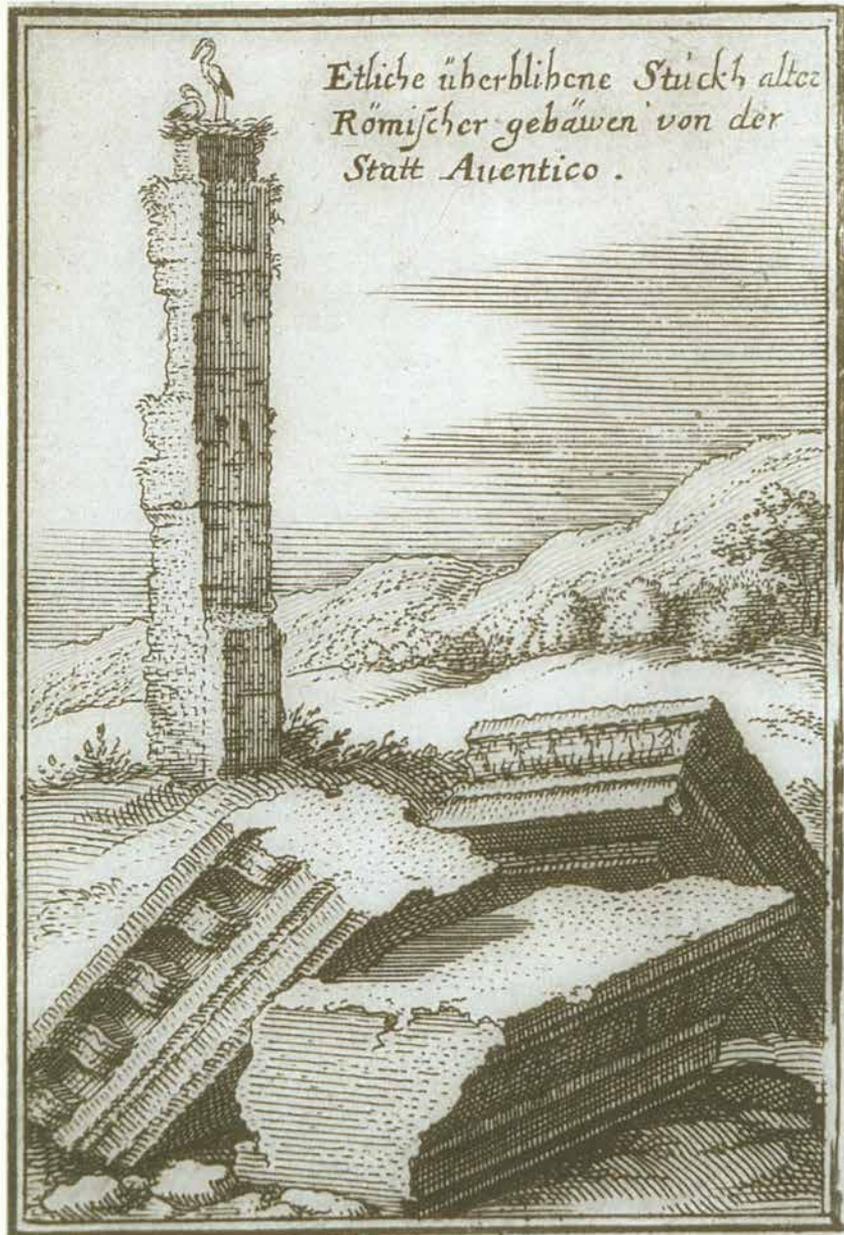


Fig. 16. Matthaeus Merian l'Ancien: la colonne dite « du Cigognier » (1642).  
Seules les cigognes et les érudits de passage paraissent alors s'intéresser aux vestiges  
antiques d'Avenches...

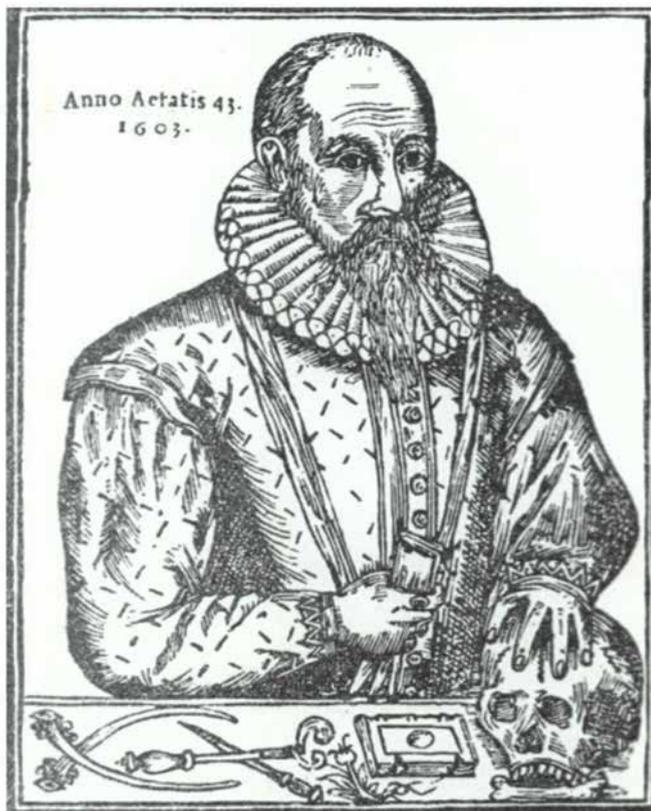


Fig. 17. Guillaume Fabricius Hildanus à 43 ans (1603).

Bref, jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les divers sites de la région vaudoise ne feront guère l'objet de véritables investigations archéologiques: ils semblent surtout avoir donné matière à dessin pour quelques artistes de passage en quête de pittoresque.

## 1608: la première fouille archéologique

On doit toutefois signaler l'exploration, à Ursins, en 1608, d'une nécropole du haut Moyen Age (interprétée alors comme romaine), à l'occasion de laquelle quelques vestiges d'architecture romaine furent également mis au jour. Cette exploration, engagée par Guillaume Fabricius Hildanus (fig. 17), un chirurgien allemand établi dans la région, peut raisonnablement être qualifiée de fouille archéologique, en raison de l'attention apportée au dégagement des structures et de l'établissement d'une documentation.

### Archéologie

Employé pour la première fois par Platon, le terme d'«archéologie» n'apparaît dans la langue française qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Embrassant de manière très vague «l'étude des choses anciennes», sa signification demeure encore bien imprécise.

Ce n'est qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle que ce terme prend un sens proche de celui que nous lui attribuons aujourd'hui: l'«archéologie» désigne alors une branche du savoir qui s'émancipe des textes historiques, en fondant la connaissance du passé sur l'étude raisonnée et méthodique des vestiges matériels.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pourtant, le terme d'«archéologie» s'appliquera surtout à l'étude du patrimoine bâti, ainsi qu'à l'Antiquité gréco-romaine. En effet, ceux qui, toujours plus nombreux, commençaient à s'intéresser aux cimetières médiévaux et aux matériaux bientôt qualifiés de «préhistoriques» préféraient encore se déclarer «antiquaires».

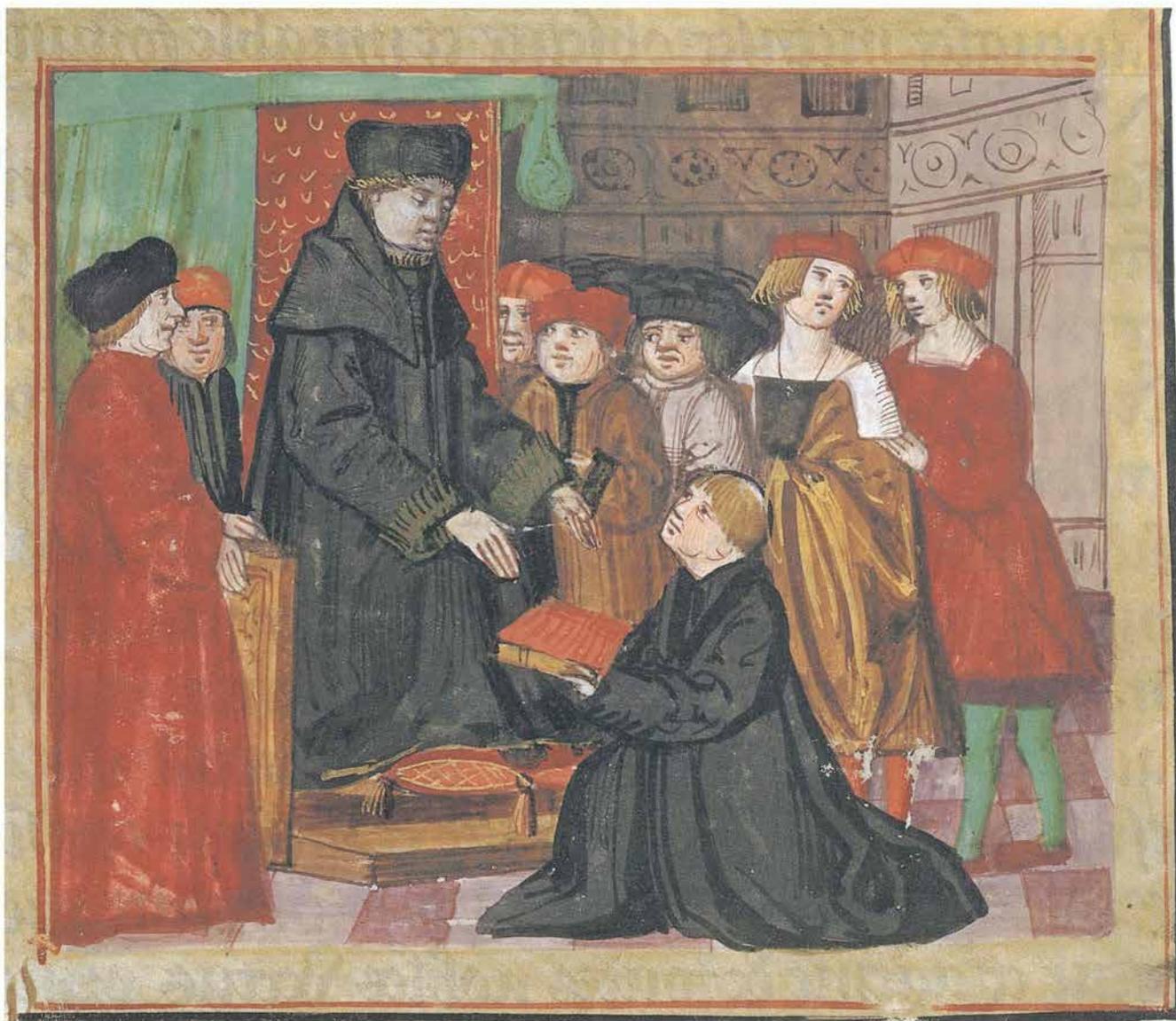


Fig. 18. Premier éveil du goût pour l'Antiquité en terre vaudoise : le poète Antitus se représente, prosterné aux pieds d'Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne, pour lui remettre son manuscrit (vers 1500). Dans ce recueil, un poème inspiré d'Ovide, intitulé *Les quatre eages passees*, dut particulièrement séduire l'évêque. Sensible à l'Antiquité, versificateur à ses heures, ce prélat s'était entouré d'une cour d'artistes et de gens de lettres, et a joué un rôle important dans l'introduction de la Renaissance dans notre pays. Grâce au récit conservé d'une mission qu'il entreprit à Fribourg en 1494, on sait qu'il visita, de passage à Avenches, « *les antiquitez dudict lieu qui sont presque une merveille* »<sup>7</sup> – première attestation d'un intérêt pour les antiquités régionales.

## Les premières grandes investigations archéologiques en Pays de Vaud

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Leurs Excellences de Berne commencent à se soucier du sort réservé aux trouvailles romaines d'Avenches, d'Orbe et de Vidy, dont elles revendiquent la propriété. Au fil du siècle, les instructions gouvernementales se succèdent, réclamant la remise aux autorités des antiquités mises au jour. N'étant pas accompagnées de mesures concrètes, ces injonctions demeureront toutefois largement ignorées. Comme par le passé, les trouvailles archéologiques vaudoises aboutissaient le plus souvent dans les salons des collectionneurs et les cabinets des érudits.

En ce siècle des Lumières, on observe toutefois chez ces érudits un changement d'attitude à l'égard des «monuments de l'antiquité». Jusqu'ici, les trouvailles

romaines n'avaient retenu leur attention que parce qu'elles redonnaient vie au passé historique – un passé dont elles ne constituaient en quelque sorte que les illustrations. Désormais, on prend conscience que ces vestiges pouvaient, par eux-mêmes, suppléer aux lacunes des sources écrites et enrichir la connaissance de l'histoire. C'est l'amorce d'une démarche archéologique.

### Lausanne: un nom gravé dans la pierre

En 1749 paraît à Lausanne le troisième tome des *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse, et sur les monuments d'antiquité qui la concernent*. L'auteur, Charles-Guillaume de Loys de Bochat, y présentait une inscription récemment découverte à Vidy (fig. 19), au bord du lac Léman, au pied de la ville de Lausanne.

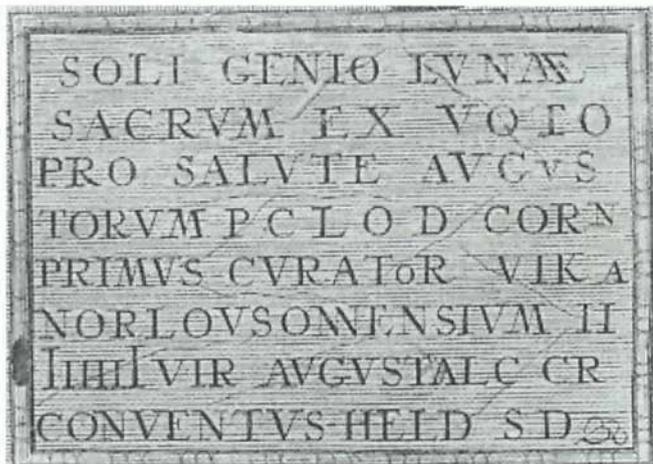


Fig. 19. Inscription votive de la fin du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., découverte à Vidy le 7 avril 1739 (dimensions: 89 x 68 cm). Gravure extraite des *Mémoires critiques* de Loys de Bochat (1749).

«Consacré au Soleil, au Génie, (et) à la Lune, à la suite d'un vœu, pour le salut des empereurs. Publius Clodius Primus, de la tribu Cornelia, curateur à deux reprises des habitants du vicus de Lousonna, sévir augustal, curateur des citoyens romains de l'assemblée helvète, a fait don (de ce monument) à ses frais.»

Mentionnant expressément le vicus de Lousonna, cette inscription autorisait la localisation, à Vidy, de l'antique bourgade romaine, sur le territoire même de la ville moderne de Lausanne.



Depuis plus d'un siècle, les trouvailles s'étaient multipliées en cet emplacement qu'on avait identifié comme le site d'une agglomération romaine. Par diverses sources historiques, on connaissait déjà l'existence d'une antique Lausanne, quelque part sur les rives du Léman, entre Orbe et Nyon – une bourgade qu'on croyait pouvoir orthographier *Lausonium* ou *Lausodunum*.

La nouvelle inscription de Vidy mentionnait expressément les habitants du *vicus* de *Lousonna*. Au terme d'une analyse détaillée et d'un long commentaire,

Loys de Bochat parvenait enfin à certifier l'emplacement de ce *vicus* sur le territoire même de la ville moderne de Lausanne. La capitale du Pays de Vaud pouvait ainsi s'enorgueillir à bon droit de son origine romaine désormais assurée.

### Avenches contre Antre: une dispute d'érudits

Répondant à la thèse du Révérend Père Dunod, selon laquelle l'antique *Aventicum* devait être localisée à Antre, dans le Jura français, Marquard Wild publie, en 1710, son *Apologie pour la vieille cité d'Avenche ou Aventicum en Suisse, au Canton de Berne*. Cet ouvrage polémique innovait, puisque son auteur invoquait, à l'appui d'une démonstration historique, des arguments de nature archéologique. Afin de justifier son identification d'*Aventicum*, Wild estimait en effet nécessaire de faire préalablement l'inventaire, certes sommaire, des vestiges reconnus aux alentours du bourg d'Avenches. L'abondance des ruines, mais avant tout leur nature, et principalement la teneur des inscriptions antiques devaient faire triompher sa thèse.

En défendant la « nationalité bernoise » du site romain d'Avenches, Wild semble s'être senti revêtu d'une sorte de mission patriotique. Il n'hésitait donc pas, dans une longue dédicace adressée à Leurs Excellences, à impliquer les autorités politiques bernoises dans la sauvegarde des ruines de l'Antiquité. De fait, cette exhortation ne fut pas suivie d'effets immédiats. Mais, dans les décennies suivantes, on note pourtant un intérêt croissant pour l'archéologie, de la part de l'administration bernoise.

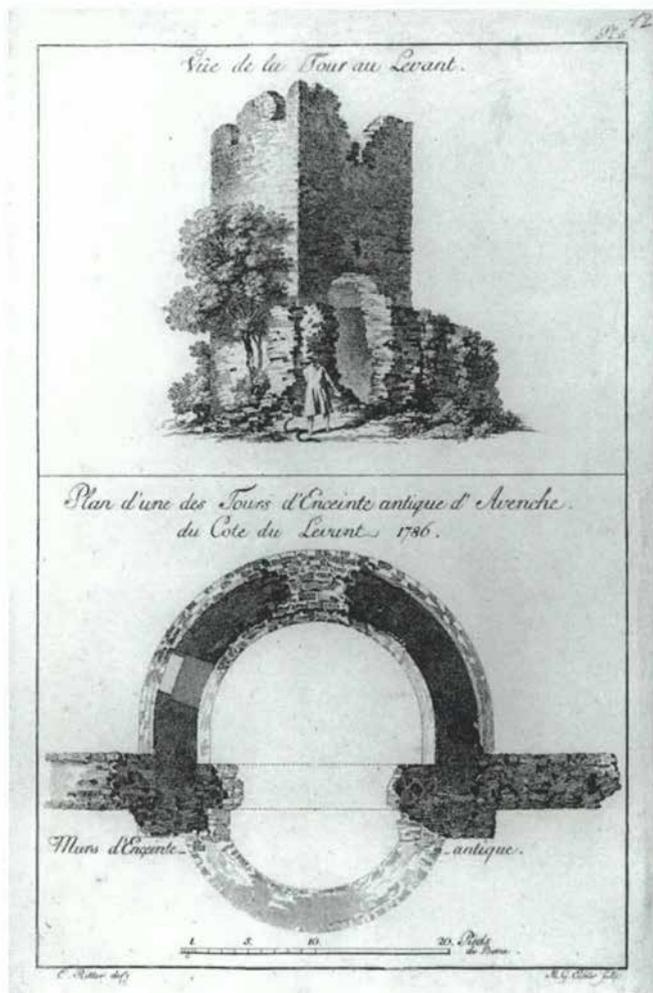


Fig. 21. La «Tour au Levant» d'Avenches, par Erasmus Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse* (1788).

Cette gravure illustre bien les premiers balbutiements d'une véritable archéologie savante dans le Pays de Vaud. Au bas, Ritter livre en effet un minutieux relevé au sol, complété même par une proposition de restitution. Mais il juge encore utile d'agrémenter ce document austère par une vue pittoresque, au haut.

*Idee générale d'un des Trois Monuments, érigés par la Colonie d'Avenche  
à l'empereur  
et établie sur les Vestiges du Cigognier.* PL. LX.  
*par E. Ritter.*

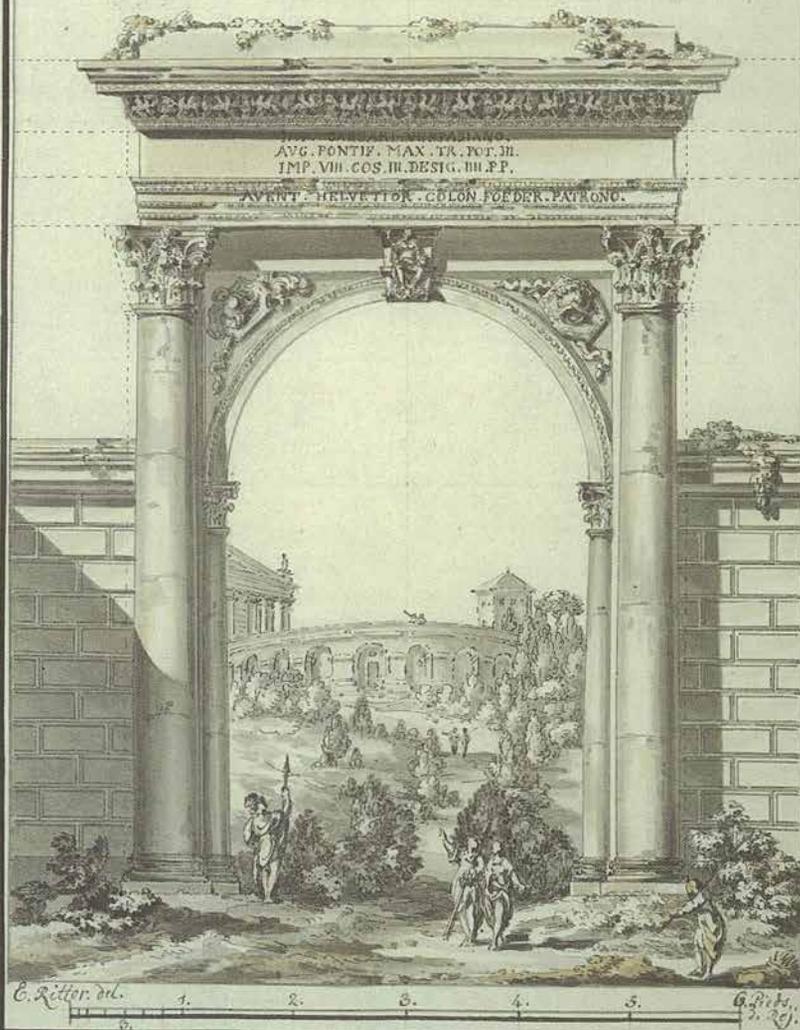


Fig. 22. « Idée générale d'un des Trois Monuments, érigés par la Colonie d'Avenche à Vespasien et établie sur les Vestiges du Cigognier ».

Restitution du « Cigognier » d'Avenches, par Erasmus Ritter (environ 1783-1786), qui proposait d'y voir le piédroit d'un arc monumental donnant accès au forum.

Vers 1747, Leurs Excellences chargent le commissaire-géographe David Fornerod d'exécuter un plan détaillé de la ville d'Avenches, situant les vestiges romains connus à cette époque. Les propriétaires fonciers, pour leur part, plus attentifs aux ruines que peut receler le sous-sol, font maintenant procéder à des « fouilles », dont le résultat se voit parfois consigné par des érudits désormais plus désireux d'identifier la fonction des édifices mis au jour.

En 1751, Leurs Excellences feront même dégager entièrement la mosaïque dite « de Bacchus et d'Ariane » (déjà partiellement découverte en 1708), puis construire un hangar pour la protéger. Cette heureuse initiative ne fut cependant pas mise en œuvre avec toute la rigueur nécessaire, puisque cette mosaïque sera bientôt ruinée par les intempéries, de même que, probablement, par les déprédations de quelques « touristes ».

### Le blâme du philosophe

La sollicitude toute relative dont les antiquités faisaient alors l'objet dans notre pays valut ainsi à nos ancêtres un jugement sévère de Goethe, de passage dans la région, en octobre 1779. Le grand poète se lamentait, dans une lettre à Charlotte de Stein, de la dégradation de cette mosaïque, et du sort identique réservé à un autre pavement romain, découvert puis saccagé, à la *villa* de la Baumaz, près d'Yvonand:

« Die Schweizer traktiren so etwas wie die Schweine »<sup>9</sup>

jugement dont nous laisserons la traduction au soin du lecteur...

En vérité, si l'on tient compte de la situation générale à cette époque dans le Pays de Vaud, cette critique ne paraît pas totalement infondée. Car les explorations, réduites, se concentraient presque exclusivement sur la ville d'Avenches: le reste du territoire (y compris les sites de Nyon et de Vidy) ne faisait encore l'objet que de trouvailles fortuites, occasionnellement conservées à la postérité par la vigilance d'un clerc.

### Erasmus Ritter et Lord Northampton

Bientôt pourtant, comme pour mieux démentir le verdict du philosophe, on assistera, certes toujours à Avenches, aux premières entreprises véritablement ambitieuses, de fouille, d'analyse et de documentation que l'on peut qualifier d'archéologiques.

C'est tout d'abord l'architecte Erasmus Ritter qui sera dépêché sur place, en 1783, par les autorités bernoises, afin d'explorer le site en détail. Il s'acquittera de sa tâche avec assiduité (fig. 20, 21, 22, 36 et p. 13). Reproduisant avec exactitude divers blocs sculptés, il identifiera à la carrière de La Lance, sur la rive nord du lac de Neuchâtel, l'origine de la matière première – ce qui le conduit même à supposer, déjà, l'existence du port intérieur d'*Aventicum*. Mais il se fera surtout l'auteur de nombreux sondages, de relevés cotés de vestiges en place, et mettra à profit ses connaissances approfondies en architecture antique pour analyser les techniques de construction, et tenter les premières restitutions raisonnées de l'état originel de plusieurs bâtiments.

Ritter pouvait d'ailleurs tirer parti, dans ses travaux, des investigations contemporaines de Lord Northampton, avec lequel il s'était lié d'amitié. Cet aristocrate anglais, personnage remarquable, avait entrepris des fouilles méthodiques, documentées par Joseph-Emmanuel Curty, un peintre fribourgeois dont il s'était attaché les services. Northampton découvrira, entre autres, des bains antiques (fig. 23), ainsi que la mosaïque des Vents, près de la Grange-des-Dîmes. Réticentes à acquérir le terrain, comme le leur proposait Northampton, les autorités bernoises, soucieuses de conservation mais peu enclines à la dépense, jugèrent plus raisonnable de l'engager à reboucher son excavation, ce qui explique que cette mosaïque ait été redécouverte en 1864.

## Le hobby de Lord Northampton, ou les propriétés thérapeutiques de l'archéologie

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les élections pouvaient coûter cher, au royaume d'Angleterre. Il n'était certes pas encore question de rétribuer des publicitaires: l'argent partait tout droit, sans intermédiaires, dans la poche des électeurs. Mais ceux-ci pouvaient se montrer bien gourmands. Lord Spencer Compton, huitième comte de Northampton, en fit l'amère expérience: après l'échec de son poulain à la Chambre des Communes, lors du scrutin de 1768, il se vit réduit à vendre le mobilier de l'un de ses châteaux, et à abattre les arbres de son parc.

Ses ennemis, feignant d'imaginer qu'un aristocrate anglais ne saurait s'expatrier autrement que contraint par la nécessité, se firent alors un malin plaisir à présenter son départ, peu après, pour la Suisse, comme une preuve de sa ruine et de sa déchéance. En fait, si le comte s'était établi dans notre pays, c'était plutôt pour y soigner une santé fragile, sur les conseils du précepteur de son fils, un Vaudois de Montreux.

Durant plusieurs années, il mènera une existence oisive, cheminant d'un lieu à l'autre avant de se fixer enfin à Avenches, avec sa famille. Mais, le 5 juillet 1781, il aura la douleur de perdre subitement son épouse adorée. Et la fatalité s'acharnera sur notre Lord infortuné, puisque, à en croire la tradition locale, il fut encore frappé par la foudre, le jour même des obsèques de sa femme. A demi-paralysé, incapable de se rendre au cimetière, il aurait alors fait inhumer dans le jardin la dépouille de sa femme, qui avait reposé dans un pavillon.

### La mélancolie du comte

Cruellement atteint par cette perte, Lord Northampton sombrera dans la mélancolie, et s'installera dans le pavillon qu'il ne quittera que rarement, faisant bâtir autour de lui une bibliothèque, une salle à manger et des offices. Un témoin rapporte d'ailleurs l'étrange cérémonie par laquelle le comte avait coutume d'honorer la mémoire de la trépassée:

« Nous entendîmes soudain du côté du lac une charmante musique, et, en effet, deux grandes barques couvertes faisaient lentement le tour du lac. Dans la première était montée une compagnie de musiciens; dans la seconde se trouvait Lord Northampton qui habite ce pays depuis quelques années et qui pleure toujours son épouse décédée. Il y a, paraît-il, déjà des années qu'il visite tous les jours sa dépouille mortelle à Avenches, où le corps de sa femme, embaumé, repose dans un sarcophage. La musique continua pendant une demi-heure à charmer nos sens excités par ses tons mélancoliques. Petit à petit, elle disparut, ainsi que les barques qui reprirent la direction d'Avenches où demeure le Lord<sup>10</sup>. »

D'une certaine manière, le sort n'avait pourtant pas été si funeste pour le comte. Car, en le faisant s'établir à Avenches, il lui donnait la chance de retrouver goût à la vie. Quelques années plus tard, en effet, il se liera d'amitié avec Erasmus Ritter. Cet architecte, envoyé dans la contrée par Leurs Excellences de Berne pour y faire l'inventaire des antiquités locales (voir p. 34), saura transmettre au Lord désabusé, dégoûté des choses de ce monde, sa passion de l'archéologie.

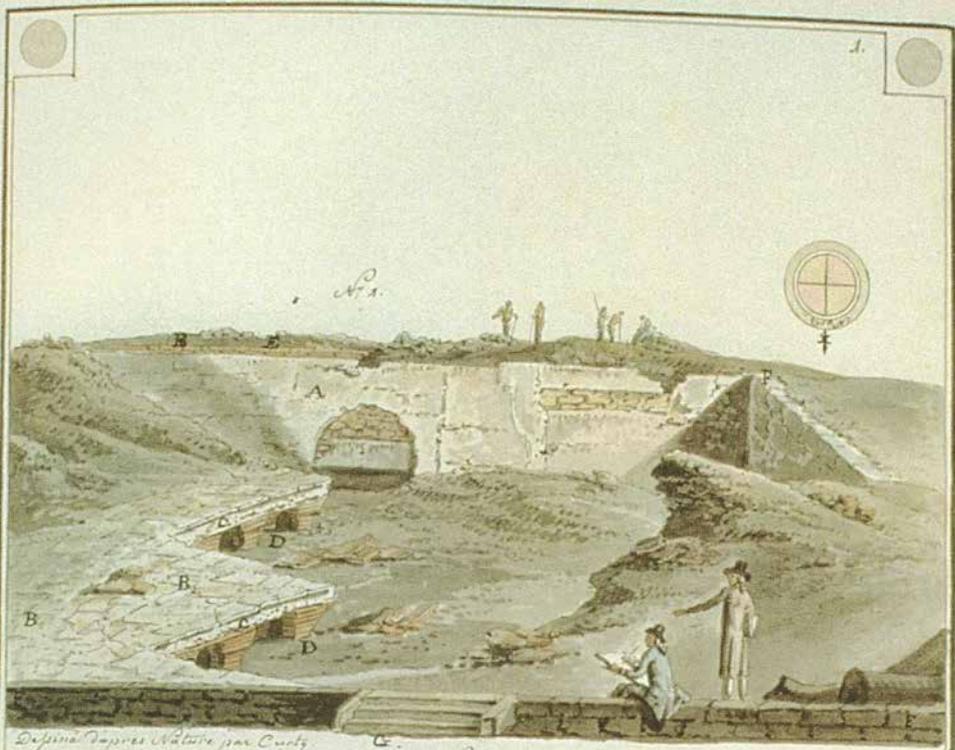
### Une passion consolatrice

A l'abri des mondanités, le comte emploiera alors ses ressources et vouera surtout les dernières années de sa vie à l'étude des vestiges de la capitale de l'Helvétie romaine. Il entreprendra enfin ces fouilles systématiques qui n'avaient jamais, jusqu'alors, été engagées sur le site d'*Aventicum*, et mettra au jour, entre autres, toute une série de mosaïques antiques.

Poursuivant avec zèle ses recherches, Lord Northampton deviendra peu à peu une véritable personnalité locale. Alors qu'il avait depuis longtemps évité tout contact avec ses semblables, on le voyait désormais battre la campagne et interroger les paysans, à la recherche de traces du passé antique. Amené à embaucher au village de la main-d'œuvre pour ses travaux de fouille, le comte découvrira bientôt les besoins de la communauté. Employant dès lors sa bourse à soulager les indigents, il instituera même, à sa mort, un fonds en faveur des nécessiteux de la paroisse d'Avenches.

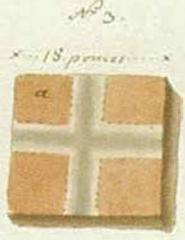
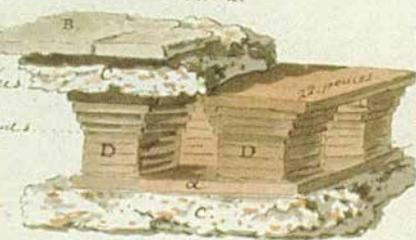
Par une curieuse ironie du destin, c'est donc par le commerce avec les morts que Lord Northampton devait ouvrir à nouveau son cœur aux vivants. Si certains sont tentés de penser que l'archéologie peut détourner ses disciples, dans leur cabinet, des réalités de ce monde, cette histoire suffirait à démontrer qu'il n'en va pas toujours ainsi...

Fig. 23. Joseph-Emmanuel Curty: fouille de bains antiques et d'un hypocauste à Avenches (1786). Au premier plan, dans une mise en abyme assez commune à ce type d'illustrations, le dessinateur s'est représenté lui-même, en compagnie d'un personnage qui ne peut être que son commanditaire, Lord Northampton. Comme chez Erasmus Ritter (fig. 20, 21, 22, 36 et p. 13), on perçoit sur cette planche les débuts d'une archéologie savante: le pittoresque de la vue cavalière des fouilles est contrebalancé, dans la partie inférieure, par un relevé analytique des éléments architecturaux.



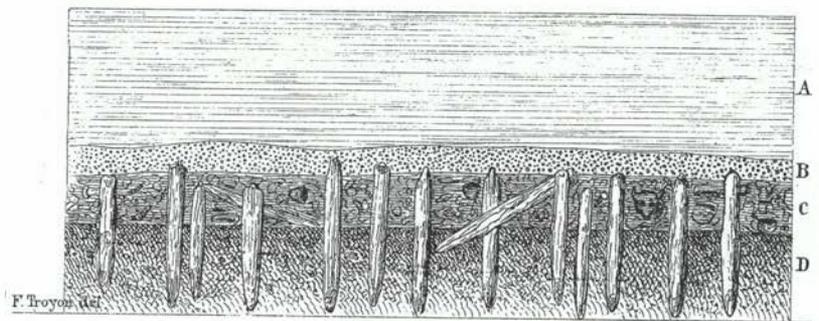
Deffine Vaporis Nature par Curty

marbre  
 ciment de  
 Briques Cuipees  
 Pils de briques  
 Ciment





# LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE





## L'indépendance vaudoise et la formation d'une conscience nationale pour la protection du patrimoine

Le 27 juillet 1818, lors de la réunion, à Lausanne, de la Société helvétique des Sciences naturelles, les Vaudois assistaient avec fierté à l'inauguration du premier Musée cantonal. Cet établissement qui bénéficiait du soutien de l'Etat, mais qui reposait principalement sur les fonds du Cabinet de l'Académie,

réunissait des collections botaniques, zoologiques, géologiques, numismatiques, archéologiques et artistiques. Il découlait en fait d'une initiative privée, et n'avait été rendu possible que par la générosité de nombreux citoyens, lors d'une souscription publique (fig. 24 et 25).

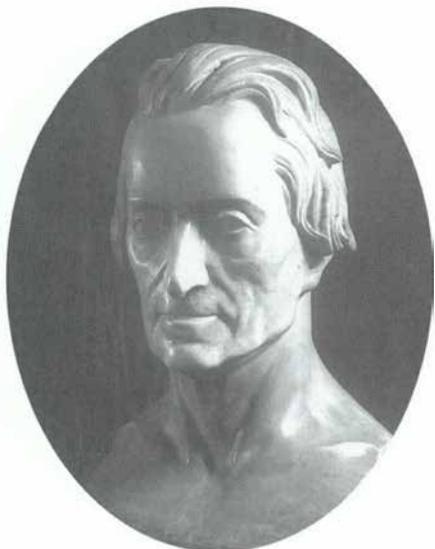


Fig. 24. Buste de Daniel-Alexandre Chavannes (1765-1846), par A. Clesinger (1841).



Fig. 25. Portrait de Charles Lardy (1780-1858).

Cheilles ouvrières du projet et initiateurs de la souscription publique en faveur du premier Musée cantonal inauguré en 1818, Chavannes et Lardy en furent officiellement nommés conservateurs en 1820.

Plus profondément, on peut toutefois voir dans cette nouvelle institution cantonale le résultat de la conjonction de multiples facteurs, stimulant la recherche scientifique et la sauvegarde des richesses naturelles et culturelles du nouveau canton.

Car le XIX<sup>e</sup> siècle est à la fois le siècle de la Révolution industrielle, de la science et du libéralisme: une économie en pleine mutation, qui savait profiter des progrès de la science, réclamait un développement soutenu de l'instruction. En terre vaudoise, ce mouvement était porté par les élites de la bourgeoisie libérale installées aux commandes de l'Etat, et présidant aux destinées de ce canton qui venait d'acquérir son indépendance.

### **Le Musée, pilier de l'idéologie libérale**

Le nouveau Musée cantonal constituait pour ses promoteurs un pièce maîtresse pour la réalisation de leurs aspirations politiques et sociales. Car un musée, à leurs yeux, c'était d'abord un outil pédagogique. Et maintenant que l'instruction devait se généraliser, que les mêmes chances devaient être offertes à tous, ces collections ne pouvaient plus demeurer le privilège des nantis, mais devaient être rendues accessibles à tous. Un musée public, cantonal, contribuait donc à l'essor de l'instruction générale.

Le musée était aussi un instrument de recherche. Et, en une époque qui ne voulait pas encore distinguer recherche fondamentale et recherche appliquée, cet établissement participait, à sa manière, à l'essor de l'économie: le géologue qui classait des échantillons de roches dans les tiroirs du musée autoriserait sous peu l'exploitation de nouvelles mines. Et l'archéologue, en dessinant ses antiquités, offrirait bientôt de nouveaux motifs à l'inspiration des concepteurs de montres et de boîtes à musique. Mais, pour que ce musée soit efficace, il devait être aussi complet que possible. Il était donc nécessaire de regrouper ces innombrables collections encore disséminées dans des salons particuliers. Seul en mesure de fournir un tel effort, l'Etat se voyait amené à prendre ses responsabilités.

### **L'affirmation d'une souveraineté cantonale**

A vrai dire, l'Etat ne se fit pas trop prier, pour prendre en main ce nouveau champ de compétences. C'est qu'on avait compris, au Château, que le prestige d'une telle institution rejaillirait sur le canton tout entier et qu'il lui permettrait de manifester son pouvoir. En créant ce musée, l'Etat de Vaud entendait en quelque sorte proclamer sa souveraineté sur toutes les richesses végétales, minérales, animales, historiques et archéologiques du canton. Celles-ci se voyaient désormais désignées comme relevant du patrimoine cantonal, et contribuaient ainsi à l'affirmation de l'identité vaudoise.

Le gouvernement n'allait d'ailleurs pas s'arrêter en si bon chemin. Quatre ans plus tard, en 1822, il nommera deux conservateurs des antiquités, dotés certes de pouvoirs limités. Ceux-ci n'étaient en effet chargés d'appliquer que de simples recommandations, consistant principalement à «*veiller à la conservation des monuments antiques qui existent, ou qui pourraient être découverts dans le Canton de Vaud*»<sup>11</sup>. Manifestement, le gouvernement commençait à s'alarmer de la destruction encore fréquente des vestiges romains. Par ailleurs, si les antiquités locales ne prenaient plus aussi souvent le chemin de l'étranger qu'elles ne l'avaient fait du temps de la souveraineté bernoise, il s'agissait pourtant encore de mettre un frein au commerce des antiquités. Pour saluer ces nouvelles mesures, on pourrait reprendre les termes de Louis Levade, dans son *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud* (1824), qui se félicitait de ce que:

«les Autorités (...), appréciant mieux l'avantage qui résulte pour le Canton et les Communes de l'existence de ces preuves de leur splendeur passée, ont aussi opposé à ce vandalisme des barrières dont tous les amateurs de notre histoire, des antiquités et des beaux-arts avaient depuis si long-temps (sic) reconnu l'urgence<sup>12</sup>.»

## L'Etat et les antiquités

Cette prise de conscience, encore timide, se renforcera au fil du siècle. On peut ainsi signaler successivement, en 1838, la cantonalisation du Musée Vespasien d'Avenches (fondé en 1824); en 1852, la constitution à Lausanne d'un musée dévolu entièrement aux antiquités, dont la direction sera confiée à Frédéric Troyon; et en 1878, la réglementation par le Conseil d'Etat de la fouille des stations lacustres, et l'interdiction du prélèvement des pilotis.

Devant des dangers toujours plus sensibles, les insuffisances de ces mesures de protection se verront toutefois peu à peu mises en évidence.

Par la loi de 1898 sur *la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique* (voir p. 98), l'Etat saura cependant répondre aux nouveaux défis.

Avec cette réglementation, le canton de Vaud fera même figure de pionnier en Suisse, et inspirera des entreprises similaires dans plusieurs cantons voisins, tout comme à l'échelon fédéral.



Fig. 26. Un abonnement « personnel » pour la consultation des collections géologiques : le Musée cantonal était aussi un instrument de recherche, dans lequel les étudiants se voyaient accorder certains privilèges.

## Frédéric Troyon: une archéologie des âges obscurs

Le 26 mars 1838, sur les terres de la famille Troyon, à Bel-Air près de Lausanne, la charrue heurte soudain de grandes pierres plates. Résolu à débarrasser son champ de ces dalles encombrantes, le laboureur réalise alors, fort interdit à la vue d'ossements humains, que ces blocs de pierre recouvraient en fait un tombeau.

Frédéric-Louis, le jeune fils du propriétaire, étudiant en théologie, tout à l'excitation de l'événement, prend alors l'affaire en main. Assuré que cette sépulture n'est que la première d'un cimetière, il élargit l'excavation et trouve bientôt un second tombeau. Faisant enlever la terre qui remplissait le caisson de pierres, il met au jour

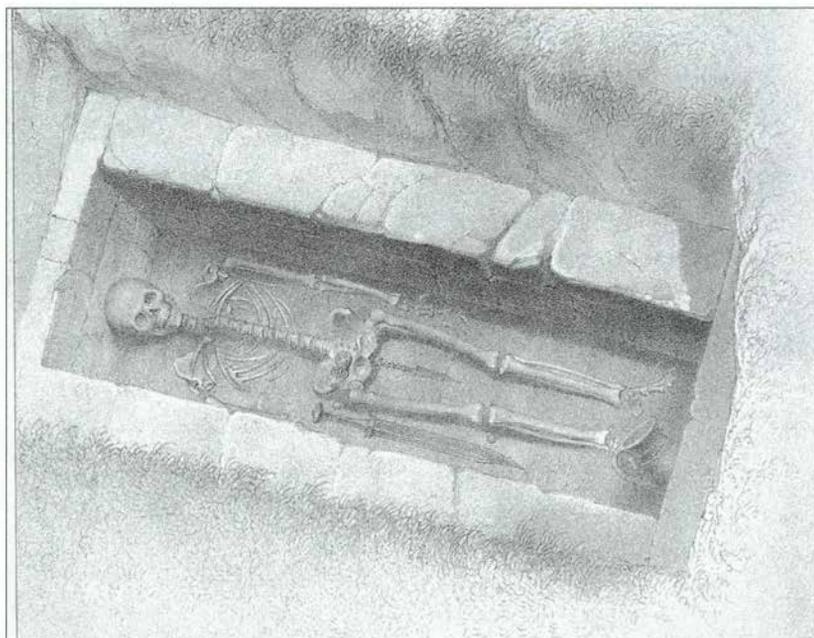
« un squelette d'une grandeur peu commune; la main droite et une partie de l'avant-bras reposaient sur la forte lame d'un coutelas; une agrafe et des plaques en fer montraient les débris d'un ceinturon; et la conservation des ossemens trahissait l'attitude imposante d'un guerrier<sup>13</sup>. »

### Naissance d'une vocation

Le sort en est jeté: Frédéric Troyon se voue désormais corps et âme aux antiquités et délaisse, à la consternation de son père, ses études de théologie. Ses fouilles de Bel-Air se prolongeront durant plusieurs années; en 1841, il en fera connaître le résultat dans la prestigieuse collection de la Société des Antiquaires de Zurich.



Fig. 27. Frédéric Troyon (1815-1866) aux côtés des plus belles pièces de sa collection.



Sarcophage du cimetière de Bel-Air.

Fig. 28. La tombe 104 du cimetière de Bel-Air (F. Troyon). Même si certains détails s'y voient sacrifiés à des impératifs artistiques, ce relevé « idéalisé » constitue le premier exemple de documentation de fouille publié dans le canton de Vaud.

Il s'agit en fait de la première publication scientifique de fouilles archéologiques dans le canton de Vaud. La description méticuleuse des 162 premières tombes mises en évidence s'y accompagne de nombreux dessins du mobilier funéraire, et même d'un relevé de terrain (fig. 28 et 29). Comme en témoignent ses carnets personnels, Troyon avait compris l'importance des observations de fouille, qui lui permettaient d'analyser le mode de construction des tombeaux et de reconstituer le vêtement des défunts, à partir des fragments conservés et de leur position.

### Une enquête systématique

La même année, désirant établir un premier inventaire des sites archéologiques vaudois, il prend l'initiative tout à fait novatrice d'une vaste enquête auprès des autorités locales du canton. Celle-ci prend la forme

d'un questionnaire détaillé (voir p. 133 et fig. 93) adressé aux préfets, syndics et pasteurs, qu'il interroge sur la nature des antiquités découvertes jusqu'alors dans leur juridiction. Après la mise en ordre des réponses et la collation des informations recueillies, Troyon disposera ainsi d'une « carte archéologique » du canton de Vaud, qui constituera une solide base de travail, sur laquelle il pourra se fonder pour entreprendre ses futures fouilles.

### Le détour scandinave

Dans l'immédiat cependant, les impératifs de l'existence le mènent en Suède (voir p. 50), où il gagne sa vie comme précepteur dans la famille royale. Cet exil temporaire n'atténue toutefois pas sa passion pour l'archéologie; transmettant sa flamme au futur Charles XV, il participe même en Suède à la création d'un organisme de conservation des antiquités!

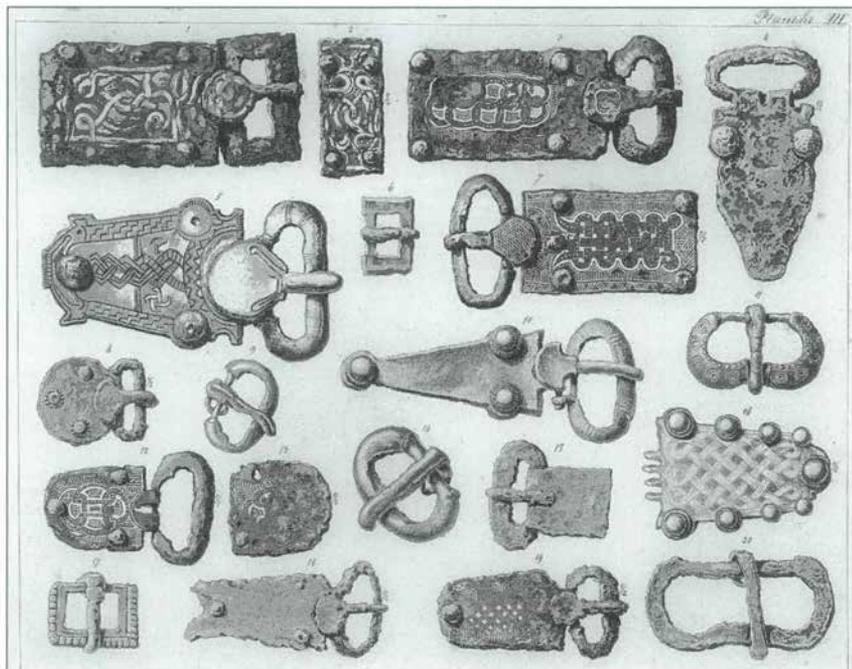


Fig. 29. Boucles de ceintures du Haut Moyen Age, reproduites par Frédéric Troyon, dans sa *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne* (1841).

Mais il profite surtout de son temps libre et des voyages de la cour pour étudier les antiquités de Scandinavie et du nord de l'Allemagne. Au gré de ses lectures, de visites dans les musées, d'entretiens avec des antiquaires et d'inspections de collections particulières, Troyon accumulera ainsi une documentation colossale. Et lorsqu'il s'en retournera en Suisse, en 1846, ses malles recèlent désormais des trésors de connaissance: des paquets de notes, des croquis de mobilier préhistorique par liasses entières (fig. 32 et 33), et plus pratique encore, de nombreux moulages d'objets caractéristiques. Etabli à Lausanne, où il se

destine définitivement à l'archéologie, ce matériel lui servira de fonds de documentation. Il lui permettra – et nous permet encore – d'utiles comparaisons stylistiques et technologiques avec le mobilier mis au jour dans notre pays.

Pourtant, son bagage le plus précieux, c'est ce qu'on appelle le « système des trois âges », auquel il a été converti par ses collègues nordiques. C'est en effet en Scandinavie qu'avait été établie cette distinction capitale et si féconde pour l'avenir des études préhistoriques, entre trois âges préhistoriques: l'âge de la Pierre, l'âge du Bronze et l'âge du Fer.

# Le « système des trois âges »: les progrès irrésistibles de l'humanité

La distinction de trois âges préhistoriques, de la Pierre, du Bronze et du Fer, évoquée déjà par quelques poètes de l'Antiquité, comme Lucrèce, nous paraît aujourd'hui aller de soi. Pour indiscutable qu'elle paraisse, la perception d'un progrès technologique, au fil de l'histoire de l'humanité, n'en constituait pourtant pas moins, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une innovation radicale, dont l'archéologie est redevable aux savants scandinaves.

En Scandinavie, contrée épargnée par les légions romaines, les sources historiques faisaient défaut, jusque tard dans ce que nous appelons le Moyen Age. Pour classer leurs collections, les savants nordiques ne pouvaient donc se reposer sur cette distinction pratique, dictée par l'histoire, qui invitait les antiquaires d'Europe occidentale à diviser leurs trouvailles entre le Moyen Age, l'époque romaine, et un âge « anté-romain », généralement désigné comme « celtique ». Chez eux, puisque les sources historiques, écrites, restaient muettes, il fallait « faire parler les objets eux-mêmes ».

Confronté à ses trouvailles, l'archéologue ne devait donc pas commencer par les attribuer, *a priori*, à un peuple connu (tels les Burgondes, les Romains, les Helvètes ou les Celtes). Il ne fallait pas non plus en définir la fonction par des raisonnements logiques, basés sur l'histoire et les traditions populaires. Il s'agissait au contraire d'adopter, à l'égard des trouvailles, une démarche inspirée des sciences naturelles.

## Les typologies

Dans les musées du Nord, les conservateurs s'employaient dès lors à décrire patiemment les objets mis au jour, les groupant selon leur fonction (haches, couteaux, lances, pointes de flèches, etc.), en les comparant avec les armes et les outils de peuples « sauvages » ramenés de terres lointaines par les explorateurs (voir p. 88). Ces objets se voyaient ensuite associés en « familles », en fonction de caractéristiques intrinsèques (matière, forme, type de décoration).

L'objectif prioritaire consistait à instaurer, dans cette documentation, un ordre chronologique sûr. Il fallait donc, comme en paléontologie, se concentrer sur des gisements « purs », préservés de tout mélange. Comme on ne maîtrisait pas encore la stratigraphie archéologique, on délaissa par conséquent les sites d'habitat, où les époques se succèdent souvent en un même lieu, et pouvaient paraître se mêler confusément. Les sépultures, en revanche, offraient un champ d'analyse idéal, puisqu'elles présentent l'avantage de fournir une sorte d'« instantané » du passé: tous les objets découverts dans une même tombe y ont été placés simultanément. Sauf exception, l'archéologue peut donc être assuré que ces objets sont strictement contemporains.

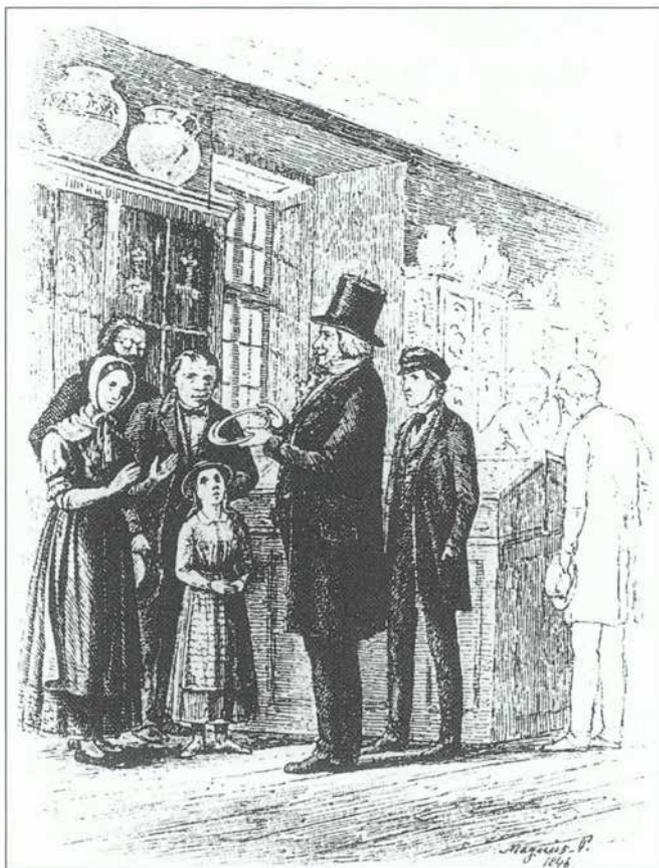


Fig. 30. Christian Jürgensen Thomsen (1788-1865), l'inventeur de la division des temps préhistoriques en trois âges (Pierre, Bronze et Fer), fait visiter le Musée des antiquités de Copenhague, en 1846.

### Thomsen et les trois âges de l'humanité

Les antiquaires nordiques ne tardèrent pas à observer que certaines sépultures ne renfermaient que du mobilier en pierre, que d'autres étaient garnies d'armes et de parures en bronze, alors qu'une troisième catégorie de tombes présentait, seule, des instruments et des armes de fer.

Christian Jürgensen Thomsen, conservateur du Musée de Copenhague (fig. 30), s'avisa le premier de donner à

ces différences une signification chronologique et de les rapporter à des âges successifs. Il n'avait en effet pas manqué d'observer qu'au XIX<sup>e</sup> siècle certaines peuplades reculées ne maîtrisaient pas encore la technologie des métaux. Mais sa modestie l'empêchera toutefois de donner à sa thèse la publicité qu'elle aurait méritée. Ainsi, quoique rapidement accepté par ses proches collègues scandinaves, son « système des trois âges » fut lent à s'imposer dans le reste d'une Europe scientifiquement encore très cloisonnée.

## La «loi du Progrès»

Une fois rendu accessible hors de Scandinavie, largement diffusé par Jens J. A. Worsaae (1821-1885), son jeune collègue du Musée de Copenhague, le système de Thomsen sera accueilli très favorablement. On peut attribuer cette acceptation facile à la force de persuasion de ses ambassadeurs les plus enthousiastes, parmi lesquels les Vaudois peuvent se flatter de compter deux de leurs compatriotes, en la personne de Frédéric Troyon et du Bernois Adolphe Morlot. Mais cette adhésion presque unanime tenait plutôt à des causes idéologiques. Les élites intellectuelles de l'époque, grisées par les réalisations prodigieuses de la société industrielle, et pleines d'espoir dans les progrès à venir de l'instruction et de la démocratie, s'accommodaient en effet volontiers de cette interprétation optimiste de l'histoire ancienne du genre humain. Cette foi dans les progrès passés et futurs de l'humanité allait engendrer diverses utopies, en particulier l'idéologie communiste. Le matérialisme historique tirera d'ailleurs profit, d'une certaine manière, de l'évolutionnisme militant de l'anthropologie et de l'archéologie.

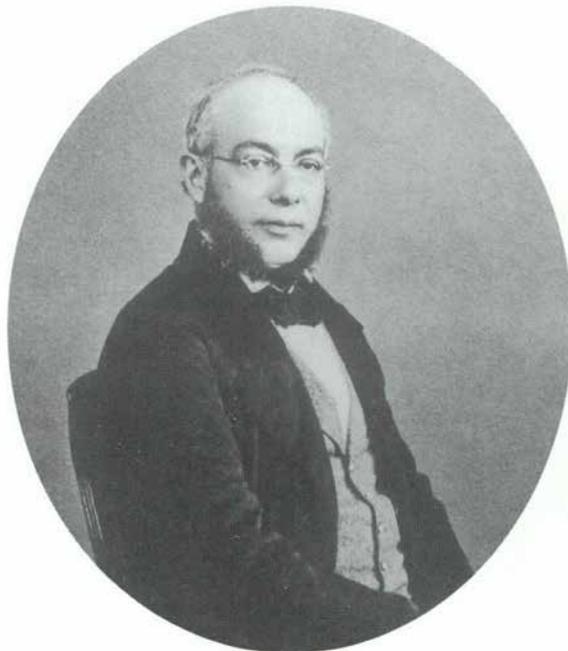
Car, si le système de Thomsen était valable, le progrès que ses contemporains estimaient voir à l'œuvre autour d'eux n'était pas un accident de l'histoire. L'humanité aurait été portée, dès ses débuts, et tout au long de son histoire, par un progrès technologique et culturel constant, qui l'aurait fait passer peu à peu de la rudesse primitive de la condition sauvage à un état de civilisation toujours plus avancé. Ainsi, le temps entraînait l'humanité toujours plus haut sur l'échelle de la civilisation. Dans ces conditions, les espoirs les plus fous pour l'avenir s'avéreraient fondés.

Fig. 31. Adolphe Morlot (1820-1867), géologue et archéologue bernois longtemps établi dans le canton de Vaud, professeur de géologie à l'Académie de Lausanne.

## La mission transcendante de l'archéologie préhistorique

En validant le système des trois âges, les archéologues du XIX<sup>e</sup> siècle croyaient livrer, sur cette question idéologique fondamentale, le verdict positif de la science: les trouvailles, les faits archéologiques démontraient que le Progrès était la loi intangible de l'Histoire. Pour les incrédules, la science archéologique pouvait donc remplacer la religion. Revêtu d'une fonction transcendante, la préhistoire permettait d'éclairer la destinée humaine. Car, en connaissant les origines de l'homme, on pouvait anticiper son avenir. Comme le disait Adolphe Morlot (fig. 31):

«Une fois le présent de l'humanité bien compris comme un résultat nécessaire de son passé, on réussira à sonder quelque peu le mystère de l'avenir! – Ce serait là un des plus beaux et certainement aussi un des plus fertiles triomphes de l'intelligence humaine!<sup>14</sup>»



## Un savant voyageur

Parti en 1843 à la découverte des antiquités du Nord, le jeune Frédéric Troyon demeurera absent plus de trois ans.

Au fil de ses voyages, il adressera des lettres innombrables<sup>15</sup>, tant à ses parents qu'à son maître, l'historien Louis Vulliemin. Cette correspondance témoigne de ses activités, mais également de ses aspirations.

Peu après son départ, Frédéric Troyon visite, près de Bâle, la collection de l'archéologue Schmidt:

*Rien de riche comme ces débris. D'abord, c'est toute une collection de bagues en cuivre, argent et or. Les fibules en grande partie recouvertes de fines mosaïques, ont une variété de formes admirables. Comme je m'extasiais sur la beauté de ces pièces, Mr. Schmidt autant surpris que charmé, m'a témoigné son grand contentement de ce que je ne disais pas comme des amateurs et Dames de Bâle: Ah ce n'est que ça! Persuadé d'avoir à faire à un véritable amateur il a commencé par m'ouvrir ses trésors les plus cachés et par me dévoiler ce qui reste inconnu aux profanes. Une seule circonstance nous a distrait un moment de nos occupations, c'était le dîner.*

Munich, du 19 au 22 décembre 1843

Mes bien chers Parents

*[...] Je veux pourtant vous dire quelques mots des bons bourgeois de cette ville aussi adonnés à la bière et à la prose que le Roi à la poésie. Le Municois [...] est en général fort mal disposé contre le français, d'abord par nature, puis aussi par influence supérieure; l'honnêteté n'est pas son fort.*

*[...] Les cafés et brasseries sont en général de véritables trous. Une de ces dernières où tout le monde se jette,*

*manans, messieurs et officiers, est une espèce de croton voûté où il faut la chandelle dès les 3 h.; là chacun se sert, rince son verre et le fait remplir au tonneau.*

*On affiche aux coins des rues qu'il y aura tels chanteurs dans tel café qui divertiront le public, l'entrée coûte 3 Creutzers. Ce qu'il y a de curieux à voir là ce ne sont pas ceux qui chantent, mais bien les auditeurs, nous ne parlerons pas des gros rires mais du noble usage d'applaudir; ils frappent des mains en conservant l'attitude et la figure la plus calme possible; puis il faut les voir crier par trois fois: Eh! Eh! Eh! Impossible de discerner si c'est de joie ou de douleur; ça doit signifier bravo, mais c'est comme celui qui le ferait crier à une vache au pâturage ou plutôt à la fontaine, et qui s'interromprait pour beugler.*

*[...] Mes lettres de recommandation pour Berlin s'accroissent. J'en compte pour les hommes les plus éminents. Arrivé ici, une longue habitude semblait me faire croire que c'était aux étudiants que je devais tendre la main; aujourd'hui c'est à leurs Professeurs; c'est que je suis devenu homme. Mais du moins, à l'exemple de nos plus beaux caractères, le coeur, je l'espère, restera toujours jeune; il battra toujours pour la famille, pour la chère famille qui manque si souvent à l'étranger, il battra toujours, pour les amis, pour la belle patrie.*

Dresde, 12 janvier 1844

*[...] Peu après mon arrivée, après m'être convenablement brossé, reblanchi et surtout réchauffé, je cherchais la demeure de Mr. le Dr. Klemm... Après quelques mots d'introduction, j'amène la conversation sur les anciens crânes, pour sonder le terrain; l'intérêt une fois excité, je tire de dessous mon manteau un crâne des tombeaux de Bel Air que j'offre en don à l'archéologue du nord. Aussitôt de faire un bond de joie, je venais de le conquérir.*

Berlin, 11 février 1844

Mon bien cher Père,

[...] J'ai obtenu de travailler dans la grande bibliothèque royale. L'illustre Jacob Grimm est celui qui m'a cautionné [...]. Le fameux Professeur en Médecine Mr. Schönlein que le roi a appelé de Zurich m'a passablement accueilli, quoique du haut de sa grandeur; je ne me propose pas d'abuser de son offre d'entrer dans son salon, mon habit n'est pas assez à la mode. Le chambellan Léopold de Buch, dont le nom surpasse beaucoup ses titres de cour, a été des plus charmants. Je verrai davantage Mrs. Ledeborn, Massmann et Förster, archéologues savants, qui comprennent qu'on puisse ne parler que d'antiquités. Mr. Ritter, le grand géographe, s'offre aussi de m'être utile. Son accueil a été fort cordial. Reste un homme que je redoutais par dessus tout d'aborder, c'est le célèbre philosophe Schelling. Il m'a reçu de la manière la plus amicale possible. Je l'ai déjà vu deux fois et me propose de le revoir encore. Tu vois, mon cher père, que pour ce qui est de mon voyage et de mon entrée ici, j'ai lieu d'être parfaitement content. Jusques à présent, mon séjour à l'étranger a été réellement béni; j'en rends grâces à Dieu et le prie de veiller toujours sur nous.

Berlin 22 avril 1844

[...] Ma chambre est au rez-de-chaussée... Ce n'est point par hasard que je suis arrivé à cette nouvelle chambre, c'est un de mes compatriotes, jeune homme distingué, qui m'a engagé à la prendre afin que nous demeurions sous le même toit.

Un soir nous nous sommes rencontrés chez Mr. le Professeur Zeune qui nous présentant à d'autres personnes disait: Mr. Tschudi de Glaris et Mr. Troyon de Lausanne, deux explorateurs de tombeaux. Mr. Tschudi âgé d'une 30e d'années dont le Courrier Suisse a parlé quelques fois et que mes Parents doivent connaître de nom s'est acquis une assez grande réputation par un voyage qu'il vient de faire au Pérou.

Bien qu'il soit essentiellement naturaliste, ce qui fait que nous ne nous croisons pas dans notre route, il a ouvert plusieurs tombeaux Péruviens [...]. Malgré la grande distance, il est dans nos découvertes des points communs d'un grand intérêt, et je désire assez pour ma part que nous entrions en relations étroites.

Vous voyez, ma bonne Grand Mère, que tout va pour le mieux. Mais si votre jeune ami commence à obtenir une petite place dans l'opinion publique, ne pensez point qu'il se croie plus grand pour cela [...]. Il est des gens dont on dit trop de mal, et je suis de ceux dont on dit trop de bien [...]. Beaucoup de

jeunes gens ont fait infiniment plus, seulement il m'a été donné d'exploiter un champ nouveau et de faire quelque chose pour ma chère patrie dans le domaine de la science.

A Copenhague, Frédéric Troyon a fait la connaissance de Christian Jürgensen Thomsen. De retour à Berlin, il confie à sa sœur, le 29 octobre 1844:

Le savant archéologue m'accueillit comme une vieille connaissance; il avait lu mon second travail et avait été satisfait à ce qu'il paraît; le soir, il nous invite à prendre le thé, le lendemain, nous étions dans les collections, et de même les jours suivants. Représentez pour l'une de celles-ci d'immenses salles dont la 1<sup>ère</sup> est remplie d'armes en pierre, d'ustensiles et d'instruments divers employés avant l'usage du bronze; la 2<sup>de</sup> contient les objets en bronze et en or, armes, ornements, bracelets, ceintures, colliers, épingles, diadèmes, environ 200 pièces en or dont quelques unes valent à elles seules plusieurs milliers de francs, des vases en or massif, quelques uns en argent mais plus rares, et vous aurez une idée de la richesse de cette salle. La 3<sup>e</sup> répond à l'introduction du fer. La 4<sup>e</sup> abonde du moyen âge qui débordent dans la 5<sup>e</sup> à côté de quelques objets modernes du nord, utiles pour les rapprochements. Tout m'a été ouvert avec la plus grande libéralité; j'ai emporté des dessins nombreux et plus de 120 empreintes.

Trois jours plus tard, il confie à Louis Vulliemin, son maître:

En voyant ce que Mr. Thomsen a fait pour son pays, je désirerais pouvoir le faire aussi pour ma patrie.

Après un séjour à Hambourg, Troyon s'en retourne à Berlin, en passant par Lübeck. Le voyage ne fut pas de tout repos, comme en témoigne une lettre à son père, écrite de Berlin, le 18 novembre 1844:

A 10 h. du soir, fatigué du jour et de la veille, je prenais la diligence pour Schwerin. Pour mon malheur trois Demoiselles étaient de la partie, trois babillardes s'il en fut jamais. Bien décidé à être bourru et à dormir, privilège des voyageurs inconnus, je me fais place et m'enfonce dans mon coin, mais par le froid et le bavardage qui couraient pas moyen de fermer les yeux. J'enrageais. Pour comble de disgrâce, un manant qui était là ne se met-il pas en devoir de fumer et à cet effet de répandre par une allumette à friction un jour indiscret dans la voiture. Aussitôt part un éclat de rire général. Ce qui me fit le plus de peine, c'est qu'on s'amusait du beau bonnet de coton blanc et à mouchet que m'a donné ma mère, et sous lequel je me trouvais.

Berlin, 21 décembre 1844

Chers et bien chers parents,

[...] Cette année a été pour moi l'extension de mes recherches dans le monde savant, l'attention d'un assez grand nombre d'hommes distingués a été reportée sur nos monuments suisses; l'Italie même si riche en débris se dispose à accorder à la découverte de Bel Air une haute importance. Ce que je vous prie de bien voir dans mes paroles n'est pas la petite vanité de faire un peu de bruit, mais bien la confirmation de ceci, c'est que je ne me suis point trompé en pensant que mes recherches avaient assez de valeur pour qu'elles méritassent d'y vouer mon activité. Ne pensez pas qu'un sujet futile, une folie si vous le voulez, se fit le chemin que s'est fait ma découverte. Ne pensez pas que les minces cahiers que j'ai publiés eussent occupé tant de journaux et j'ose même dire des plumes habiles, s'ils ne touchaient pas à une question importante. Cette année a donc été pour moi la confirmation que mon étude est raisonnable, légitime et demande à être poursuivie.

Berlin, 23 mars 1845

Ma bien chère sœur,

[...] Si cela peut vous intéresser, je me suis fait édifier quelques habits d'été vu que j'étais presque à nud. Voulez-vous avoir une idée de mon pelage. Chapeau gris, pièce historique de l'an passé, anglaise noire, cravate noire, gilet noir ou clair suivant les circonstances, pantalons gris clair en laine, bottes et gants noirs. Voilà mon plumage du printemps. Pour ce qui est de la tenue de l'oiseau suppléez-y par ce que vous en connaissez.

Le 27 mai 1845, Frédéric Troyon écrit à Louis Vulliemin, son maître et ami:

Cher très cher Monsieur,

Les [...] débris de l'antiquité et leur rapport avec les produits de plusieurs peuplades modernes de l'Afrique et de l'Amérique ne font-ils pas soupçonner que l'esprit humain arrivé à des degrés de civilisation analogue s'exprime aussi d'une manière analogue? Vous comprenez, cher Mr, la valeur de ces voyages pour le but qui m'occupe et combien il m'importerait de voir Stockholm et Christiania, mais je crains un peu que mes Parents ne trouvent que c'est assez de Copenhague.

Berlin 7 juin 1845

Chère et bien chère sœur,

[...] L'œuvre à laquelle je travaille, sur laquelle on a beaucoup écrit, mais d'une manière si incomplète, se rattache à de grandes questions historiques de l'antiquité, dans les âges les plus obscurs. Le seul moyen de rendre toute leur valeur à nos monuments suisses est de les envisager comme faisant partie du grand tout, du développement de l'humanité sous certaines influences et à certaines époques. Aspirer dans l'étude à un accueil général serait folie. Etre compris des hommes supérieurs est un grand bienfait. Dieu bénit l'œuvre qu'il m'a montré bien au-delà de ce que je mérite.

En août 1845, Frédéric Troyon se rend enfin en Suède. La traversée n'a pas été de tout repos, comme sa lettre à ses parents en atteste:

Une fois hors des terres, le vent se leva, la mer devint grosse, il tombait un peu de pluie et les vagues ne tardèrent pas à rejillir jusques sur le pont. Je voyais avec plaisir bondir ces grandes eaux, mais à la nuit, le bateau dansait si fort que la tête m'en tourna, je n'eus que le tems de rejoindre ma cabine [...] j'avais le mal de mer. La nuit fut horrible. Le bruit des flots, les craquements du bateau, le mouvement intermittent de la machine, le sifflement des vents dans les cordages, la chute des vagues sur le pont, le son aigu et langoureux du sifflet des matelots à travers la voix rauque de la mer faisaient un étrange concert au malade dévoré par les punaises. Il paraît, me disais-je, que je dois beaucoup souffrir pour réaliser mon but.

[...] On connaît fort mal et fort peu à l'étranger l'archéologie des Scandinaves, le grand point des antiquités du Nord. Celui qui serait à même de donner en français le résumé de cette littérature danoise et suédoise aurait un grand avantage. Je me propose donc d'apprendre ces langues soeurs, auxquelles l'allemand sert d'introduction, et à cet effet de passer l'hiver à Stockholm. Ma détermination est un grand sacrifice, moi qui me réjouissais tant de retourner à vous; mais tout pesé, tout réfléchi, je crois obéir au devoir, et dès le mois de mai, je volerai à vous avec la belle saison, riche, je l'espère, de nouveau butin [...]. En Dieu nous pouvons être unis malgré les distances. A vous tous mes chers Parents, mon affection.

Comme il le raconte à sa sœur, l'arrivée de l'archéologue vaudois à Stockholm n'est pas passée inaperçue:

*Peu de jours après mon arrivée, il a paru dans un journal de Stockholm un article dans lequel on se plaignait que la collection d'antiquités fut fermée, un archéologue suisse étant arrivé ici pour la visiter. Son directeur, Mr. Hildebrand est de retour. Lui seul peut ouvrir cette collection qui ne l'est du reste jamais au public. J'en ai compris la raison. Elle renferme immensément d'or et d'argent et il en est responsable [...] Mr. Hildebrand est des plus obligeant envers moi. Il pousse la complaisance jusqu'à me permettre d'emporter une foule d'objets chez moi pour en prendre des empreintes et des dessins plus à loisir. Je viens de perfectionner mon système je fais des merveilles. Sortir des objets d'une collection publique ne se permet guères, aussi ai-je dû promettre de n'en pas parler, à Stockholm du moins.*

Stockholm, 27 novembre 1845

*Mes connaissances sont averties que je ne danse pas. J'espère qu'elles me feront grâces d'invitation pour bal [...]. Quelques personnes ont paru fort étonnées de ce que tenais à passer la plupart de mes soirées chez moi; on a quelque peine à comprendre qu'on consente à passer tout un hiver ici dans un autre but que celui de s'amuser. A chacun son genre de jouissance. Pour moi je préfère mes vieux débris à la jeunesse d'une brillante société.*

Le 14 janvier 1846, Frédéric Troyon peut annoncer de Stockholm une nouvelle des plus flatteuse:

*Ma chère et bien bonne Mère,*

*[...] Ce matin, occupé à dessiner, je recevais la visite d'un Mr. Comte de... j'ignore le nom. Il me demandait si je consentirais à donner des leçons au Prince Royal, âgé d'environ 20 ans, et au Prince Gustave son frère; j'ai accepté et accepté avec remerciements. Vous pouvez croire qu'ils étaient sincères.*

*[...] 16 au soir. J'ai fait mon entrée cet après midi. L'appartement du Prince Royal est dans une espèce d'entresol ce qui fait que les pièces sont basses et un peu sombres. Il m'a fait entrer dans sa chambre de travail, qui est pour ainsi dire celle d'un étudiant grand seigneur, avec force pipes. Au moment où j'entrais une autre porte était entrouverte par laquelle j'ai vu le roi [...]. J'ai dit, mais d'une manière fort gauche, deux mots de remerciements pour la confiance qui m'était accordée. J'avais le sentiment que les murs avaient des oreilles [...]. Je n'ai pas tardé à être à mon aise. Nous avons reparlé de la fête de Pestalozzi, puis est*

*arrivé l'ancienne Scandinavie, que je m'étais cependant bien proposé de laisser tranquille, du moins dans cette première entrevue, aussi n'est ce pas moi qui ai commencé et même qui en ai parlé. Le Prince s'intéresse-t-il aux antiquités, ou a-t-il voulu entrer lui-même dans mon domaine, c'est ce que je verrai plus tard.*

Le 18 février 1846, Frédéric Troyon confiait à Louis Vulliemin les raisons de son appétit insatiable à visiter les collections archéologiques:

*Par cela même que les ouvrages archéologiques sont incomplets, les systèmes étant nés avant l'observation, il me sont insuffisants. Il me faut donc voir, ou tout voir, pour pouvoir conclure, et aussi longtems que je n'aurai pas vu, je ne conclurai pas, et par conclure j'entends montrer aussi l'impossibilité d'affirmer sur une foule de points tant qu'on n'aura pas des statistiques exactes des antiquités de chaque pays, tant qu'on n'aura pas assis cette étude sur de nouvelles bases pour en faire une science.*

Huit mois plus tard, il lui écrivait encore, de Copenhague:

*Si j'arrive à recueillir assez de matériaux j'espère du moins pouvoir faire comprendre qu'il y a là une étude sérieuse et capable de porter des fruits et j'aime à croire que nos petits neveux liront couramment là où nous ne faisons qu'épeler.*

Stockholm, 1<sup>er</sup> avril 1846

*Bien chère sœur,*

*[...] Mes dessins ont intéressé les Princes. Le Prince Royal désirerait avoir un exemplaire de ma circulaire dans le canton de Vaud [voir fig. 93], mais n'en ayant pas avec moi, je lui ai offert de lui écrire un projet de circulaire approprié aux monuments de la Suède. Je le lui ai remis hier en ajoutant un post-scriptum sur l'organisation d'un Musée. Il paraît décidé à faire ouvrir, peut-être avant mon départ, les tumuli d'Upsal, c'est-à-dire les tombeaux les plus importants de la Suède.*

Après une rapide escapade dans les pays Baltes et en Russie, en été 1846, Frédéric Troyon commentait à son père les mœurs du grand Empire des tsars:

*Grande est la bigoterie, grandes sont les démonstrations. A chaque instant les dévots baisent la terre et se signent 3 ou 4 fois de suite. Ces bonnes gens peuvent encore en revendre à nos catholiques. Dans ce mois-ci, ils n'ont pas moins de 17 jours de fête.*

*[...] J'aurais à vous parler encore de la Montagne des Moineaux d'où partent chaque dimanche les malheureux qu'on envoie en Sibérie. J'ai vu ces infortunés traînant la chaîne les cheveux rasés d'un côté et suivis en partie de leurs femmes et de leurs enfants. L'arbitraire des condamnations est révoltant.*

Après une excursion dans les environs de Göteborg, en septembre 1846, Frédéric Troyon raconte à sa mère certaines des légendes de la contrée:

*L'îlot de la grande chute a aussi ses mystères. Des magiciens ont habité sa grotte souterraine, mais l'entrée en est inconnue [...]. Pour trouver l'entrée des grottes, il suffirait de certaines qualités, mais malheureusement ces qualités me manquent. Puis dans ce monde souterrain l'homme est si souvent le jouet de ces malins esprits qu'il vaut peut-être mieux que je ne les aie pas dérangés.*

Sur le voyage du retour, Frédéric Troyon s'autorise tous les détours. Il se rend ainsi à Christiania (Oslo), en Norvège:

*J'eus le bonheur de trouver les deux hommes que je cherchais, Mr. le Professeur Holmboe, numismate, orientaliste et Mr. le Professeur Kayser, historien, archéologue. C'est ce dernier surtout que j'ai mis à contribution.*

*[...] Sous forme de confession, je vous dirai bien qu'on a quelque lieu de plaindre les hommes sur lesquels je m'abats, car je suis curieux, impatient, exigeant, je ne donnerai ni trêve, ni repos, je tire tout à moi, je mets le nez partout; là où l'on me permet de mettre un pied, j'en mets deux, puis après ça, bonjour. Or Mr. Keyser (sic) a tout supporté de la meilleure grâce possible et comme il n'avait pas le tems de coucher dans la collection, il me permettait d'emporter des pièces chez moi, en échange de quoi je lui ai montré mes empreintes de Sibérie qui l'ont transporté au 7<sup>e</sup> ciel.*

Avant de se rendre à Hambourg, d'où il rejoindra enfin sa patrie, il retourne encore en Suède:

*Un point me manquait pour compléter la Suède, Lund que j'avais visité il y a deux ans, mais où je n'ai pas trouvé Mr. Nilsson. J'ai donc voulu lui faire ma visite afin d'obtenir de nouveaux renseignements car c'est l'un des meilleurs archéologues du nord.*

*[...] Le Prince Royal, m'a-t-il dit, m'a beaucoup parlé de vous et j'aurais été fâché de vous savoir loin du Nord sans vous*

*avoir vu. Aussitôt d'entrer en affaires, de rebrousser les siècles et d'unir l'archéologie à la géologie, car dans le midi de la Suède ces deux sciences se touchent de près. Deux jours se sont passés, à causer, à discuter, à examiner les vieux débris.*

### De brillantes fréquentations

Durant son voyage, Troyon a pu nouer des liens avec quelques-uns des plus grands savants de son époque: **Jacob Grimm** (1785-1863), le « père » de la philologie allemande, qui avait réuni, avec son frère Wilhelm, les contes et légendes germaniques; **Carl Ritter** (1779-1859), l'un des fondateurs de la géographie moderne, qui avait instauré un nouveau regard sur les rapports entre les sociétés humaines et la nature; **Friedrich Schelling** (1775-1854), le philosophe de l'école romantique, dont l'« idéalisme transcendantal » a exercé une influence considérable sur toute la pensée allemande au XIX<sup>e</sup> siècle.

Troyon mentionne un bon nombre d'archéologues ou d'« antiquaires ». Parmi ceux-ci, certains passeront à la postérité, comme **Christian Jürgensen Thomsen** (1788-1865), le conservateur du Musée de Copenhague et inventeur du « système des trois âges » (voir p. 47); **Sven Nilsson** (1787-1883), directeur du Musée de Lund, qui systématisera le principe des comparaisons ethnographiques; et **Bror Emil Hildebrand** (1806-1884), le conservateur des Antiquités royales de Stockholm, dont le fils Hans (1842-1913) posera les bases de la chronologie de l'âge du Fer européen.

On notera encore que le naturaliste **Johann Jakob Tschudi** (1818-1889) rentrait alors d'un premier voyage d'exploration de cinq ans en Amérique du Sud, où il avait principalement étudié la faune du Pérou; mais il s'y était également illustré par ses observations archéologiques, ethnologiques, géographiques et linguistiques. L'historien **Louis Vulliemin** (1797-1879), enfin, professeur honoraire de l'Académie de Lausanne et futur président de la Société d'histoire de la Suisse romande, était un notable vaudois bien en vue, qui s'engageait activement dans les affaires politiques cantonales.

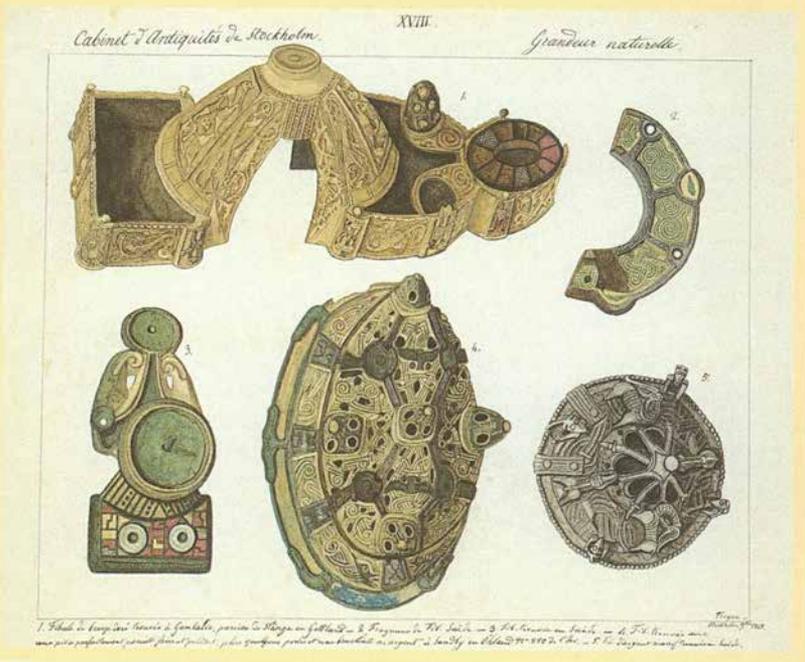
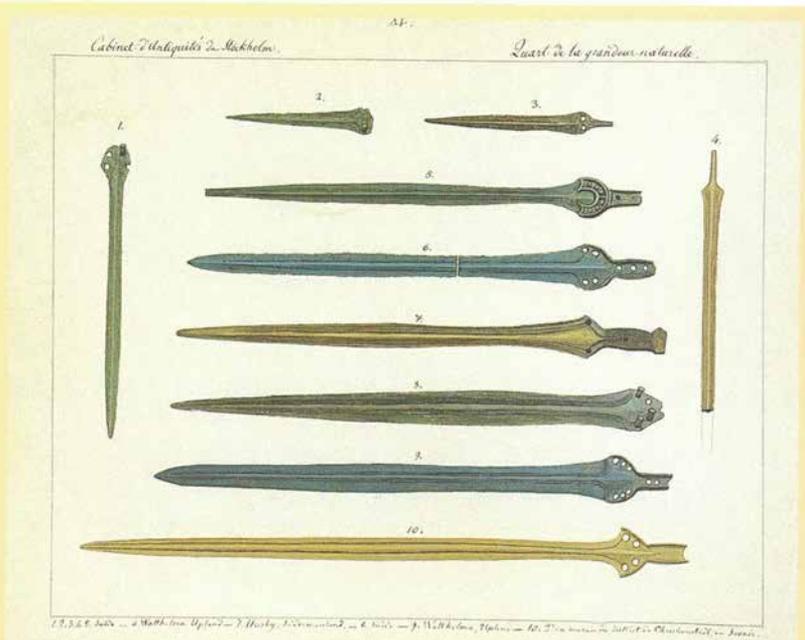


Fig. 32 et 33. Durant ses séjours à l'étranger, Frédéric Troyon s'est attaché à l'établissement d'un important corpus de documents de comparaison. Dessins aquarellés reproduisant des objets étudiés au Cabinet des Antiquités de Stockholm. Les annotations indiquent les lieux de trouvaille.

## Troyon, un antiquaire romantique

De retour de Scandinavie, Frédéric Troyon déploiera une intense activité dans son pays natal. Il prospectera le canton en tous sens, à la recherche de ces vestiges du passé qu'il fouillait ensuite consciencieusement. Son dévouement à la cause du patrimoine archéologique vaudois se verra logiquement récompensé, lorsqu'en 1852 les autorités le placèrent à la tête du nouveau Musée des antiquités – un musée qui n'aurait assurément pas vu le jour sans lui.

Jusqu'alors, Troyon était resté bien isolé, dans le canton de Vaud. Ses travaux rencontraient un écho certain, et retenaient l'attention de ses compatriotes; mais il peinait à susciter de nouvelles vocations. Il faudra attendre la découverte des premières stations lacustres (cf. p. 61), en 1854, pour voir apparaître une nouvelle génération d'archéologues.

Ces derniers émergeront cependant de milieux savants différents. Généralement naturalistes de formation et membres actifs de la Société vaudoise des Sciences naturelles – où la présence de Troyon était restée très discrète – ces nouveaux préhistoriens étaient dotés, pour la plupart, de solides connaissances scientifiques. Ils étaient donc bien plus familiers avec les problématiques contemporaines de la géologie qu'avec les auteurs de l'antiquité classique, et se montraient ainsi plus sensibles que leurs aînés à l'apport, entre autres, de la paléontologie et de la botanique.

### L'ancienne génération des «antiquaires»

En fait, Troyon appartenait encore à l'ancienne génération des «antiquaires», issus de filières classiques et portés aux études archéologiques par un certain attrait romantique pour les ruines de temps révolus et oubliés (voir p. 59). A la recherche des vestiges matériels du passé, ils n'en demeuraient pas moins des historiens dans l'âme. Car, pour ces érudits, l'archéologie n'était qu'une démarche nouvelle pour résoudre des interrogations anciennes: mettre en évidence, avant tout, les mœurs, les rites et les coutumes des peuples anciens. Et, pour ce faire, ils pensaient pouvoir s'aider des traditions populaires, du folklore et des récits, pourtant largement romancés, des écrivains de l'antiquité.

### Des sacrifices humains au pied du Jorat

Après sa fouille du tumulus de Vernand-Dessous, Troyon se croyait ainsi autorisé à y voir «*une nouvelle scène des mœurs helvétiques, qui rappelle la barbarie des usages religieux des Gaulois, à laquelle font allusion plusieurs passages des auteurs anciens*».

En fait, comme souvent, ainsi qu'on a pu le constater par la suite, ce tumulus, érigé pour abriter une sépulture à incinération du Bronze final, avait été réutilisé à plusieurs reprises durant les siècles suivants, recevant alors des inhumations dites «secondaires». Troyon, qui n'était pas en mesure de relever les différences

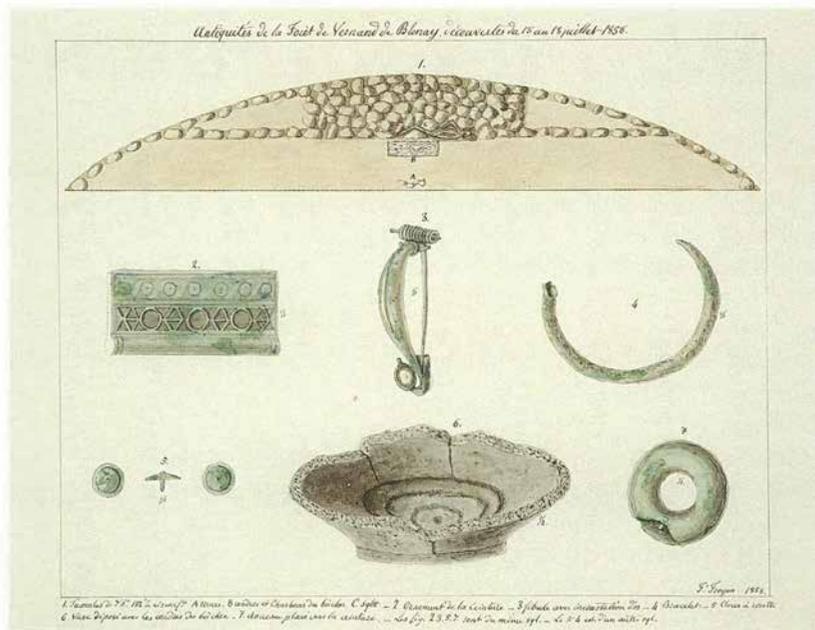


Fig. 34. Aquarelles de Frédéric Troyon illustrant ses fouilles du tumulus de Vernand de Blonay, voisin de celui de Vernand-Dessous.

La mise au jour de la coupe du tumulus accompagne des reproductions fidèles du mobilier mis au jour.

typologiques entre les mobiliers funéraires de la première incinération et des inhumations postérieures, en donnera pour sa part une interprétation nettement plus pittoresque. Pour lui, les squelettes dispersés autour de l'incinération étaient ceux de victimes sacrifiées en l'honneur d'un défunt illustre:

«On peut se représenter une foule nombreuse entraînant ses victimes sur l'un des plateaux qui dominent les ravins de la Mexbre. Un bûcher est élevé. Divers animaux sont immolés et jetés dans les flammes; une partie en est réservée pour le repas sacré. Les druides répandent ensuite le sang de douze victimes humaines [...] en jetant à l'entour les corps des victimes. A mesure que les assistants élèvent à l'envi cette colline, on répand sur le tumulus les charbons du bûcher avec les os calcinés des animaux; on jette pareillement les vases employés dans le repas sacré, et dont les éclats se dispersent au milieu des cailloux; puis, le tumulus achevé, cette foule se retire, croyant avoir apaisé la colère des dieux »<sup>16</sup>.

### Une pluridisciplinarité sans méthode

Ce qui frappe, à la lecture du reste du rapport de Troyon, ce sont les précautions innombrables dont il s'entoure pour accréditer cette interprétation empreinte de mysticisme, qui prête aujourd'hui à sourire. En fait, rien, dans cette vaste scène de sacrifices humains, n'est gratuit; chaque détail est fondé sur quelque observation savante: position des vestiges, état de conservation des ossements humains, etc. En faveur de certains points de sa démonstration, Troyon fait même état de parallèles archéologiques mis en évidence au bord de la mer Baltique ou sur les rivages du Mississippi, et se prévaut de caractéristiques des rites funéraires pratiqués encore de son temps par quelques tribus du Caucase.

Mais la démonstration de Troyon, en dépit de son érudition, souffrait d'un vice rédhibitoire: l'absence de méthode. Trop marqué par ses lectures, il n'utilisait l'archéologie que pour confirmer une interprétation formée *a priori*, sous l'influence des auteurs anciens, pourtant peu fiables en la matière. Et lorsque les évidences

archéologiques du site fouillé par lui s'accordaient insuffisamment avec les affirmations des auteurs anciens, il se voyait amené à invoquer des parallèles archéologiques ou ethnographiques isolés, soigneusement sélectionnés en vertu de leur conformité avec sa thèse préconçue.



Fig. 35. Frédéric Troyon (1815-1866).

## L'évocation d'un monde défunt: la poésie romantique et l'archéologie

### L'itinéraire poétique de Lord Byron

Dans le « *Chevalier Harold* » (*Childe Harold's Pilgrimage*), le célèbre Byron met en scène les pérégrinations d'un héros romantique, esprit insoumis, saturé de plaisirs, à la recherche de distractions en terres étrangères. Emaillé de considérations historiques, ce long poème en quatre chants, publié entre 1812 et 1818, connut un succès considérable.

Le voyage dans les terres ensoleillées des civilisations antiques constituant une étape indispensable dans la vie des membres de la *gentry* anglaise, cet ouvrage pouvait fonctionner comme un guide d'un genre nouveau, puisque Harold, le héros, promenait le lecteur d'un bout à l'autre des rivages de la Méditerranée.

Le passage cité ci-dessous (Chant III, 65), évoquant le Cigognier d'Avenches (fig. 36), trahit parfaitement l'état d'esprit qui imprégnait les premiers « touristes » de passage à Avenches. Pour eux, l'ancienne capitale des Helvètes figurait la première escale méditerranéenne du circuit. Après de longs trajets en terres germaniques, c'est en effet à Avenches que les voyageurs entendaient pour la première fois les accents de la langue française, vestige bien vivant de l'antique grandeur de Rome. Au pied des vignes du Vully, les ruines des édifices romains ne faisaient donc que confirmer à leurs yeux l'entrée dans un nouveau monde, celui du passé.

By a lone wall a lonelier column rears  
A gray and grief-worn aspect of old days;  
'T is the last remnant of the wreck of years,  
And looks as with the wild-bewilder'd gaze  
Of one to stone converted by amaze,  
Yet still with consciousness; and there it stands  
Making a marvel that it not decays,  
When the coeval pride of human hands,  
Levell'd Avenicum, hath strew'd her subject lands.

*Près d'un mur solitaire une plus solitaire colonne élève  
Un triste et douloureux aspect des jours anciens:  
C'est le dernier vestige du ravage des années;  
Et elle vous fixe avec le regard abasourdi et farouche  
D'un personnage changé en pierre par l'étonnement,  
Mais toujours conscient. Et elle se dresse là,  
Faisant prodige qu'elle ne s'écroule point,  
Alors que le contemporain orgueil de l'homme,  
Avenches abattue, a jonché le sol qui lui était soumis.*

### Frédéric Troyon: l'« Orphée de Jouxens »

Les ouvrages scientifiques de Frédéric Troyon, « inventeur » de la préhistoire vaudoise, figurent aujourd'hui encore en bonne place, dans toute bibliothèque archéologique. La première publication de Troyon est cependant moins connue. Il s'agit d'un poème publié en 1840 dans la *Revue suisse*, alors qu'il s'attachait à achever la fouille du cimetière médiéval de Bel-Air, dans la propriété familiale, près de Lausanne. Ce poème révèle bien l'atmosphère romantique dans laquelle baignait le jeune Troyon – une atmosphère qui n'est assurément pas étrangère à sa future vocation d'archéologue.

## Frédéric Troyon: «Les ruines»

*Au milieu des forêts, un vallon solitaire  
Avait vu s'envoler sa brillante saison.  
L'arbre aux rameaux sacrés, seul couronnait sa terre,  
Et sur un sol ingrat jaunissait le gazon.*

*Des débris entassés gisaient dans la vallée.  
Une tour cependant levait son front géant,  
Et l'eau noire et pesante, au pied du mausolée,  
Dans son miroir obscur redisait leur néant.*

*Le Germain sur ces lieux avait jeté son glaive;  
Mais le sommeil couvrait le vaincu, le vainqueur.  
Image du tombeau, était-ce là le rêve  
D'une fille de Rome en ses jours de grandeur!*

*Les ruines ainsi reposaient en silence.  
Sous les temples détruits, le bronze de leurs dieux,  
Comme un captif lié dans un sépulcre immense,  
Ne devait plus revoir la lumière des cieus.*

*La tour, seule, suivait par-dessus les grands chênes  
Le feu mourant des jours. Il n'était plus d'espoir;  
Ses fils avaient passé; les cohortes romaines  
Ne devaient plus venir, conquérir et s'asseoir.*

*Une nuit tout dormait: au ciel pas de nuage,  
Pas d'astre dans les cieus, pas de bruit dans les bois.  
De la mort c'était bien la plus sinistre image.  
Le deuil pour s'exprimer n'avait pas une voix.*

*Soudain, comme l'éclat de la foudre qui tombe,  
La tour, avec fracas, s'écroule rudement;  
Le glaive du vainqueur tressaille dans sa tombe;  
La terre, de son sein, pousse un gémissement.*

*Au matin, s'étendait sur le val solitaire  
Un long nuage noir qui n'était pas des cieus;  
Ces antiques débris, engloutis sous la terre,  
Avaient en cette nuit disparu de ces lieux.*

*Quelquefois, aujourd'hui, dans un riche domaine,  
La charrue a pour soc un vieux glaive du nord,  
Qui va toujours heurtant la colonne romaine,  
Comme si son courroux la poursuivait encor.*

*Une ombre habite aussi la plaine et la colline,  
Evoquant des tombeaux quelque vieux souvenir.  
Et l'on croit qu'elle a dit, debout sur la ruine:  
Grandeur des jours présents, c'est là ton avenir!*

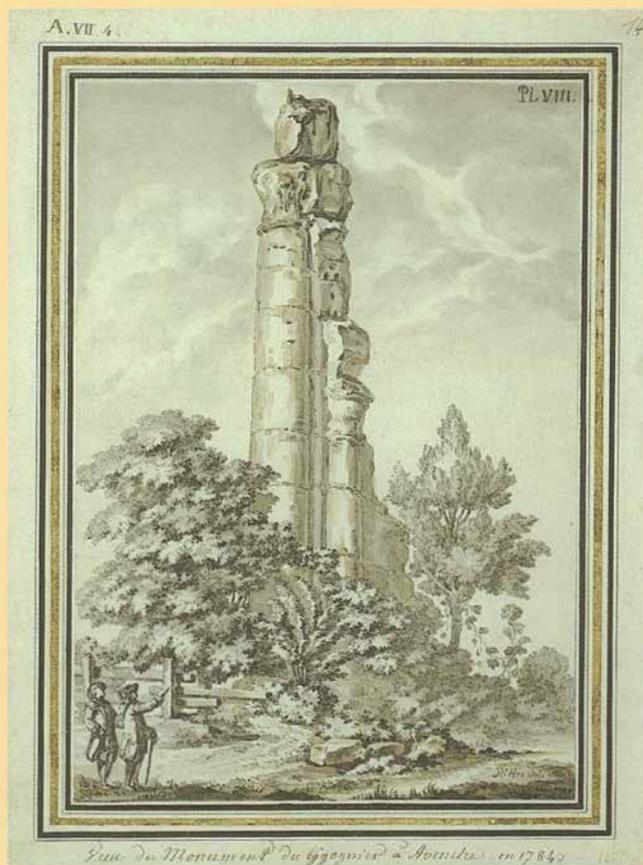


Fig. 36. Aquarelle d'Erasmus Ritter: la colonne dite « du Cigognier » à Avenches (1784).

## Une passion partagée: le passé lacustre

Les anciens du village, à Obermeilen dans le canton de Zurich, étaient catégoriques: jamais on n'avait vu un hiver aussi sec que celui-ci – l'an 1854 allait certainement rester dans les annales! Le lac s'était même retiré bien loin de son rivage habituel, mettant au jour d'immenses étendues de vase. Les habitants des rives ne voulaient d'ailleurs pas laisser passer une si belle occasion d'agrandir leur lopin de terre, en gagnant du terrain sur le lac. Piochant dans la glaise, ils entassaient les mottes au large, érigeant de véritables barrages pour prévenir le retour des hautes eaux.

La tâche n'était pas facile, surtout aux alentours de ces maudits pieux fichés dans le sol, entre lesquels les pêcheurs avaient si souvent déchiré leurs filets. Ici, en effet, le travail était même assez répugnant, puisqu'on s'y empêtrait dans des amas invraisemblables de détritrus de vaisselle, d'ossements et de débris de bois à moitié décomposé – Dieu sait comment tout ce fouillis pouvait s'être retrouvé entassé là! Mais le plus assommant, c'étaient ces gosses qui gênaient la besogne, attirés comme des mouches par tous ces décombres, qu'ils ramenaient même parfois à la maison, à l'exaspération de leurs mères...

### L'invention de la « civilisation lacustre »

C'est pourtant grâce à ces écoliers peu sensibles aux injonctions de leurs parents que le village d'Obermeilen deviendra célèbre, comme étant le lieu de l'invention de la civilisation lacustre.

Ils n'avaient en effet pas manqué de montrer leur butin à l'instituteur du village. Celui-ci, un homme instruit, qui avait déjà entendu parler d'archéologie, se demanda s'il ne s'agissait pas par hasard d'objets des temps passés. Il résolut donc de prendre contact avec l'illustre Ferdinand Keller, président et fondateur de la Société des Antiquaires de Zurich. Le verdict du savant sera catégorique: les trouvailles d'Obermeilen appartenaient à une époque reculée, antérieure à l'occupation du pays par les Romains.

Surchargé de besogne, Keller se fendra d'un bref communiqué dans un hebdomadaire local, annonçant et décrivant sommairement la découverte d'Obermeilen. En dépit de la modestie de cette publicité, la nouvelle découverte rencontra rapidement un écho inattendu: jour après jour, des collègues de la Suisse entière écrivaient à Keller pour s'informer plus en détail, et lui proposer des investigations sur les rivages d'autres lacs du Plateau.

Keller se résoudra donc à empoigner énergiquement la question, et se lancera dans une étude plus complète. Parue en automne de la même année 1854, celle-ci décrivait en détail le gisement et les vestiges d'Obermeilen, et signalait déjà, grâce aux communications de confrères obligeants, de nombreux sites analogues sur les rives de plusieurs lacs suisses. Mais, surtout, Keller s'y interrogeait sur la nature de ces sites. Après mûre réflexion, et sur la base d'une argumentation détaillée (voir p. 67), son jugement était arrêté: ces vestiges étaient ceux de villages préhistoriques érigés sur des plates-formes surplombant les flots.

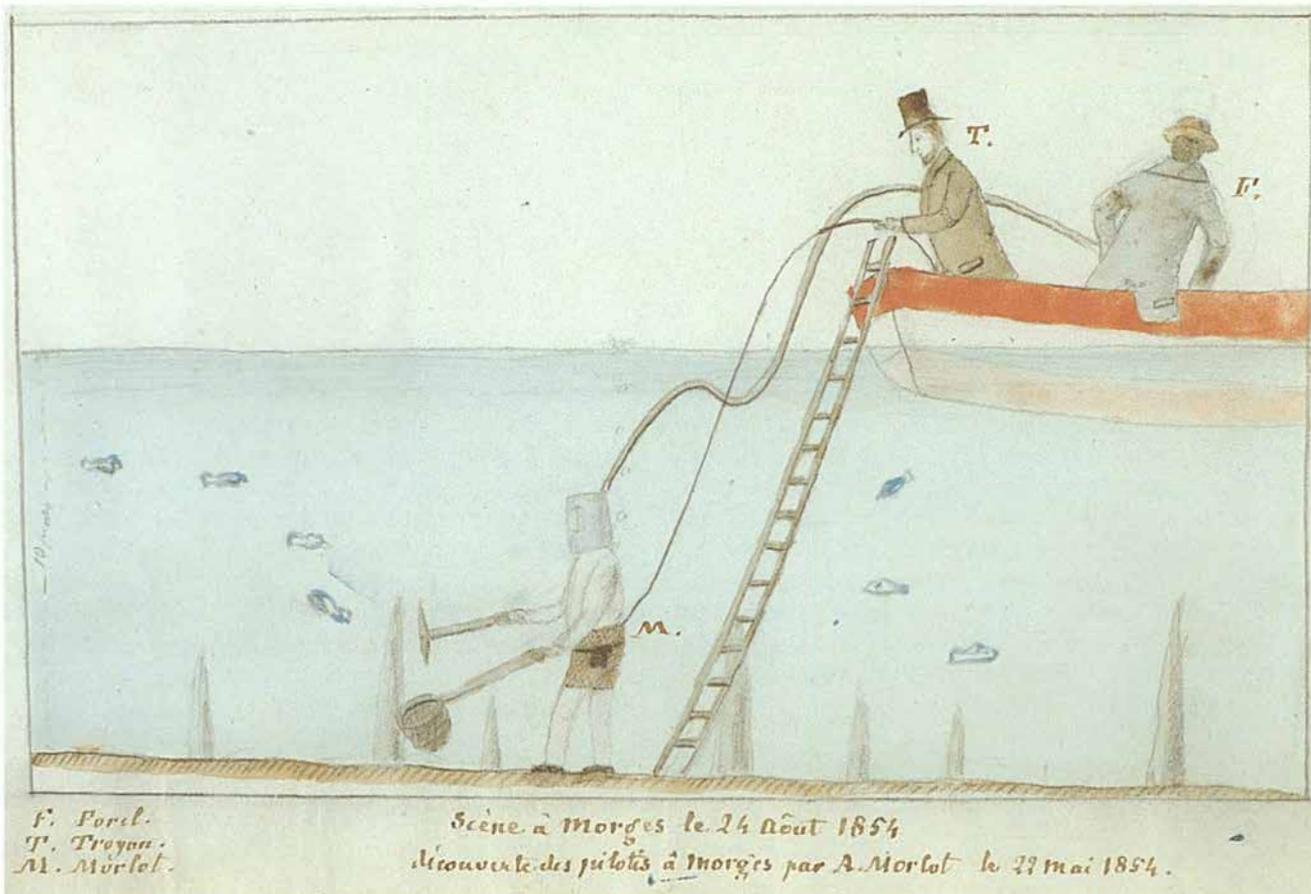


Fig. 37. Scène de « fouille subaquatique », à Morges, le 24 août 1854. Dessin colorié d'Adolphe Morlot, extrait de son *Cours d'archéologie à Moudon* (1859).

François Forel, Frédéric Troyon et Adolphe Morlot, désignés par leurs initiales, sont ici les protagonistes de l'une des premières « fouilles subaquatiques » de l'histoire de l'archéologie. Ceux-ci ne reconduiront cependant pas l'expérience: le matériel employé (un scaphandre en fer blanc relié à une pompe refoulante) paraît n'avoir pas donné entière satisfaction.

Mais au-delà des problèmes techniques, il semble surtout que Morlot, durablement impressionné par son séjour sous les flots, se soit montré peu empressé à renouveler cette épreuve!

### La première société humaine

Bien entendu, l'interprétation de Keller fit sensation. Certes, on avait déjà entendu parler d'hommes primitifs, découverts un peu partout en Europe; mais ces nouvelles émanaient le plus souvent de savants

excentriques, peu respectés par leurs pairs (voir p. 81). Avec Keller, en revanche, le doute n'était pas de mise: cet honorable professeur était réputé pour son sérieux. Et ses Lacustres étaient d'ailleurs mieux placés pour soulever l'émotion de ses contemporains. Car les quelques os d'hommes primitifs mis au jour

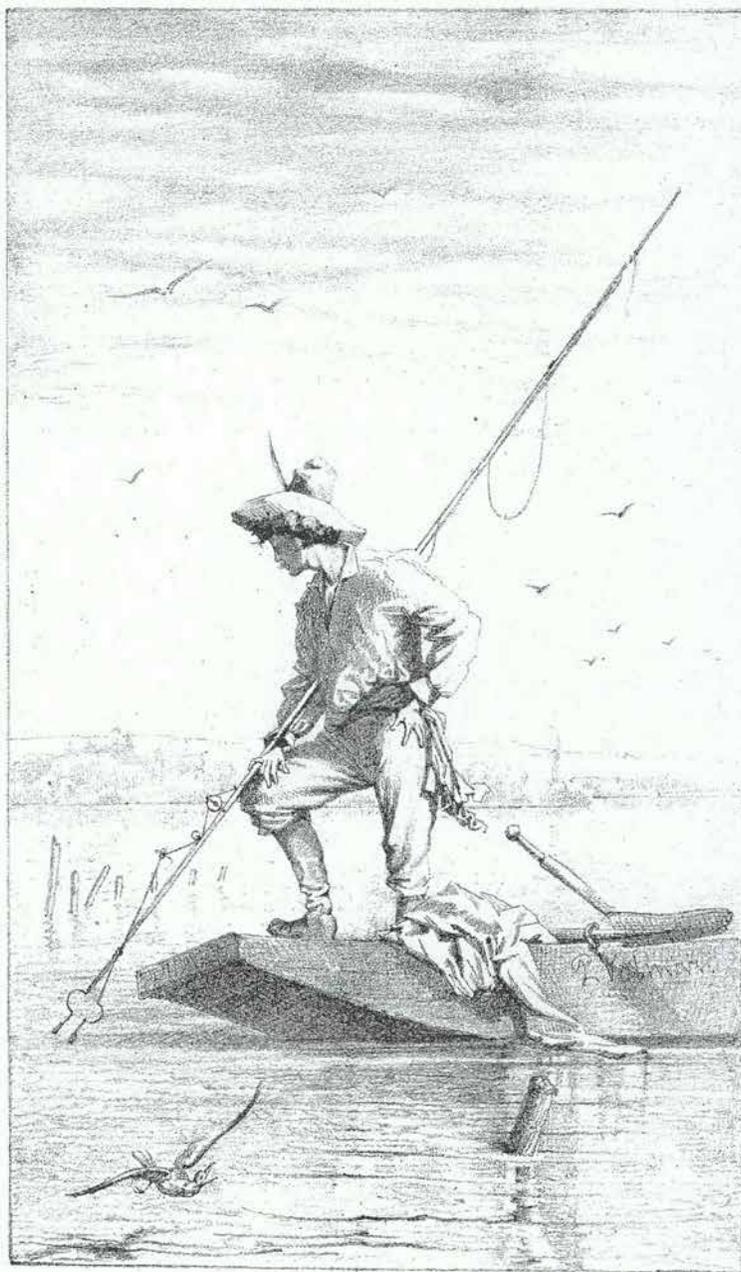


Fig. 38. Un pêcheur d'antiquités lacustres, par Paul Volmar (fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

Encouragés par les grasses rétributions accordées par les savants et les collectionneurs, certains pêcheurs s'étaient spécialisés dans la récolte des antiquités lacustres. Armés de dragues manuelles ou, comme ici, d'une longue pince, ils remontaient du fond du lac des objets qu'ils vendaient au plus offrant.

L'importance de la récolte était très aléatoire; mais les débouchés étaient assurés. Car, outre les collectionneurs privés, les musées du monde entier, des Etats-Unis à la Russie en passant par l'Empire du Brésil, se flattaient en effet de pouvoir présenter une section consacrée à la « civilisation lacustre ».

Pêcheur d'antiquités.

jusqu'alors, avec leurs cailloux dérisoires, dénonçaient, si l'on se fiait à leurs inventeurs, des individus frustes et isolés, à peine sortis de l'animalité, et dont l'unique préoccupation consistait à satisfaire leurs besoins immédiats. Avec les Lacustres, rien de tel: c'était bien à une véritable société qu'on avait affaire, la première connue dans l'histoire de l'humanité, une civilisation qui émergeait du fond des âges sous la plume de Keller.

En vérité, des trouvailles de cette époque n'étaient pas nouvelles: Troyon, par exemple, en livrait régulièrement à l'attention de ses contemporains; mais il s'agissait presque inmanquablement de sépultures, funestes témoins d'une existence passée.

Les Lacustres, eux, invitaient les antiquaires sur le théâtre même de leur activité. Grâce à l'excellente conservation des vestiges organiques, ces villages révélaient en effet leurs habitants dans l'intimité de leur vie quotidienne. Bâisseurs, artisans, potiers, éleveurs et agriculteurs, tous ces ancêtres paraissaient n'avoir délaissé les lieux qu'à l'instant, abandonnant sur place leurs biens et leurs outils, laissés librement à l'investigation de leurs descendants; les enfants eux-mêmes trahissaient leur présence par quelques jouets égarés – source, assurément, de touchants drames domestiques.

### **La fièvre des recherches lacustres**

Emballés par la perspective de récolter des antiquités par brassées, et surtout d'entrer en contact si étroit avec ces lointains ancêtres, des dizaines de savants et d'érudits, dans tout le pays, se consacreront dès lors avec passion à la recherche et à la collection d'antiquités, prospectant inlassablement les grèves des lacs. Cette fièvre lacustre donnera d'ailleurs lieu à de remarquables reconversions: certains pêcheurs

particulièrement habiles pouvaient maintenant troquer leurs filets contre la pince et la drague lacustres (fig. 38), généralement plus rémunératrices, puisque la bourse des bourgeois se déliait bien plus largement devant le produit de la pêche aux antiquités que sur le marché aux poissons!

Les Vaudois n'étaient pas en reste: les rivages du Léman et du lac de Neuchâtel, plus riches en stations de l'âge du Bronze que les plans d'eau de Suisse alémanique, étaient explorés par des amateurs toujours plus nombreux. Et c'est à Morges, sur le Léman, que l'on assistera à l'un des premiers essais de « fouille subaquatique » – expérience éphémère, mais qui fera date dans l'histoire de l'archéologie européenne (fig. 37).

### **Les fouilles de Concise**

Quelques années plus tard, dans la baie de Concise, Troyon peut profiter, à l'occasion de la construction de la ligne de chemin de fer Neuchâtel-Yverdon, de travaux de dragage d'une ampleur toute nouvelle. Réserveant à l'Etat de Vaud le produit archéologique de l'exploitation, il acquiert auprès des ouvriers des quantités proprement ahurissantes d'antiquités. Ce sont en effet des dizaines de milliers d'objets – illustration frappante de la richesse apparemment inépuisable des sites palafittiques – qui prennent peu à peu le chemin du musée. Cette fouille, pourtant, sera aussi source de déboires cuisants pour le conservateur, avec ce qui deviendra la tristement célèbre « affaire des faux de Concise » (voir p. 75). De fait, certains ouvriers peu scrupuleux, alléchés par les récompenses parfois exagérées qui leur étaient octroyées, n'avaient pas hésité à façonner eux-mêmes des « antiquités » auxquelles leurs formes excentriques (fig. 51) semblaient conférer d'autant plus de valeur...

## Les lacustres habitaient-ils sur l'eau?

La représentation traditionnelle des villages lacustres, érigés sur de vastes plates-formes, à l'abri des turbulences du monde alentour, était peu à peu devenue, à la faveur de son immense popularité, une véritable image d'Épinal. Violamment contestée dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, par des savants allemands tout d'abord, cette représentation a alors été l'objet de polémiques virulentes durant plusieurs décennies.

Aujourd'hui pourtant, on peut enfin considérer cette question comme résolue, par la négative.

Mais l'interprétation de Ferdinand Keller, à l'origine de ce qu'on qualifie maintenant de « mythe lacustre », s'appuyait néanmoins sur des arguments qui étaient alors recevables.

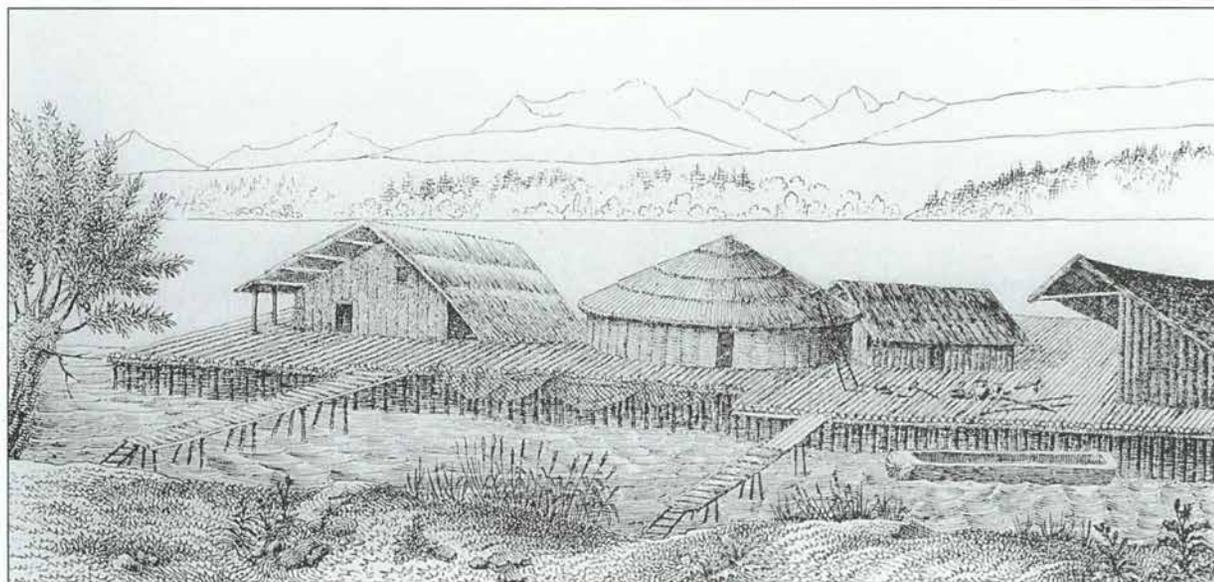


Fig. 39. Reconstitution de la station lacustre d'Obermeilen par Ferdinand Keller (1854).

Inspiré librement d'une vue du village de Kouaoui (fig. 40), ce croquis est rapidement devenu l'archétype dont se sont inspirés d'innombrables artistes, dans l'élaboration du mythe lacustre. Keller, qui s'était refusé à représenter des individus, croyait pour sa part faire preuve d'une prudence et d'une objectivité toutes scientifiques.

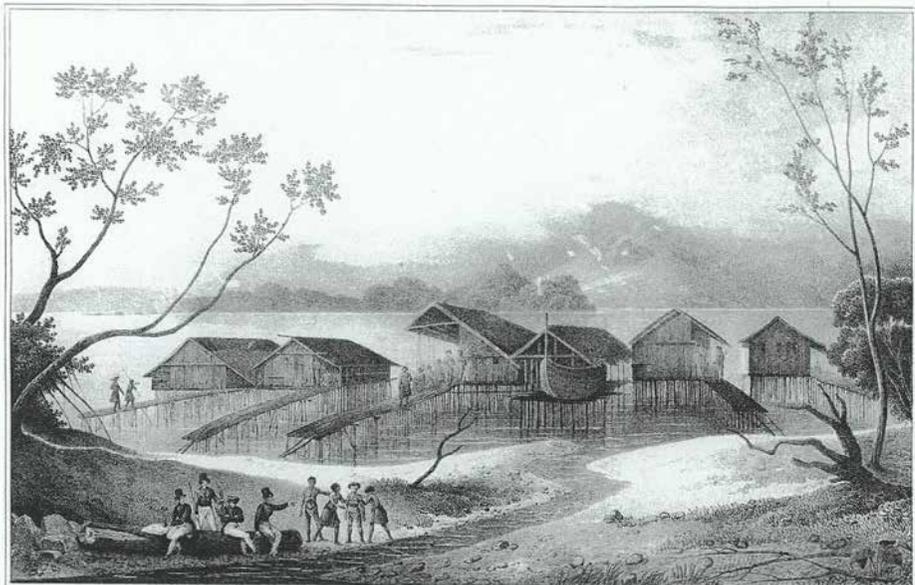


Fig. 40. L.-A. de Sainson: vue du «village lacustre» de Kouaoui, dans la baie de Doreh (Nouvelle-Guinée), publiée par l'explorateur J. Dumont d'Urville (1830-1837). «Modèle» de Keller pour sa reconstitution du village d'Obermeilen (fig. 39), cette illustration s'en distingue pourtant sur un point capital: au-delà de l'absence des Alpes en arrière-plan, on observe qu'ici les maisons sont séparées les unes des autres et ne se dressent pas, comme chez Keller, sur une vaste plate-forme commune.

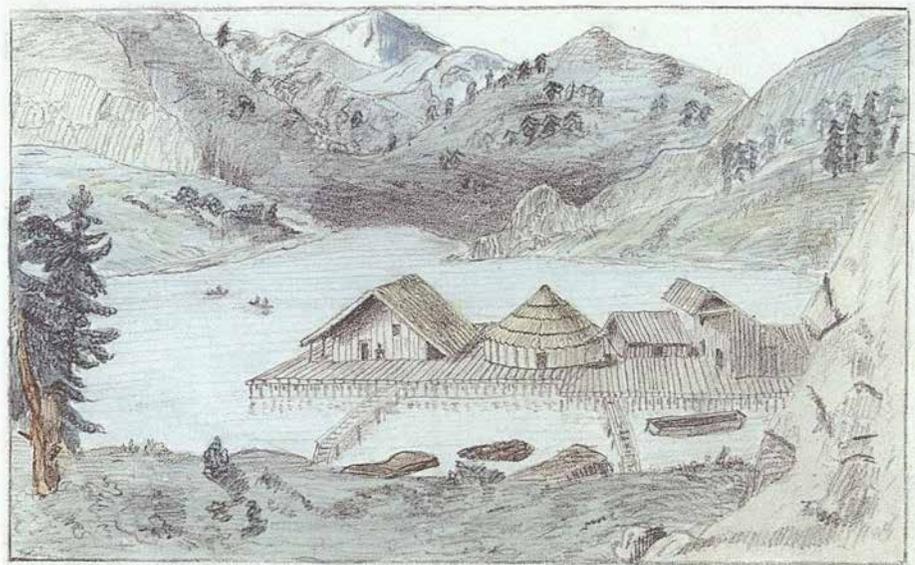


Fig. 41. Station lacustre – variation libre sur le canevas composé par Keller (fig. 39). Dessin colorié d'Adolphe Morlot, extrait de son *Cours d'archéologie à Moudon* (1859).

On sait désormais que le niveau de nos lacs a considérablement varié à travers l'histoire. Et les sociétés protohistoriques qui ont occupé le Plateau suisse, du début du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze, ne sont établies que par intermittence sur les rivages de nos lacs. Durant les longs intervalles de régression lacustre, nos ancêtres étaient en effet principalement attirés sur les rives par la plasticité particulière des plages de craie, où leurs pieux s'enfonçaient très facilement.

Les maisons, surélevées en raison de l'humidité du sol, se dressaient sur la terre ferme, parfois inondée en saison de hautes eaux. Dans certains cas, les planchers étaient posés à même le sol. On connaît enfin quelques exemples, très rares, d'habitations surélevées surplombant le lac durant toute l'année.

La réalité palafittique est donc assez diverse. Mais tous les chercheurs s'accordent du moins catégoriquement sur un point: jamais des villages n'ont été établis sur cette vaste plate-forme commune où Keller réunissait toutes ses maisons (fig. 39). Cet élément, central dans l'interprétation traditionnelle, est en effet formellement démenti par l'ensemble des fouilles et des travaux récents.

### Des arguments recevables pour une théorie erronée

On a souvent accusé Keller d'avoir sacrifié l'objectivité scientifique, et succombé à la séduction romantique de cette image idyllique. L'accusation est pourtant déplacée: on peut, certes, lui reprocher d'avoir posé, *a priori*, l'unité ethnique et chronologique du phénomène – postulat de départ qui empêchait de prendre en considération la diversité des situations. Mais on observe, à la lecture de son premier rapport, que Keller s'appuyait, dans son interprétation, sur des arguments parfaitement recevables.

Ainsi, Keller avait bien étudié l'éventualité de niveaux plus bas des lacs par le passé; mais il devait démentir cette hypothèse, en vertu des connaissances géologiques de

l'époque. En fait, le problème capital tenait à l'absence de stratigraphies détaillées, techniquement difficiles à réaliser sur les sites palafittiques.

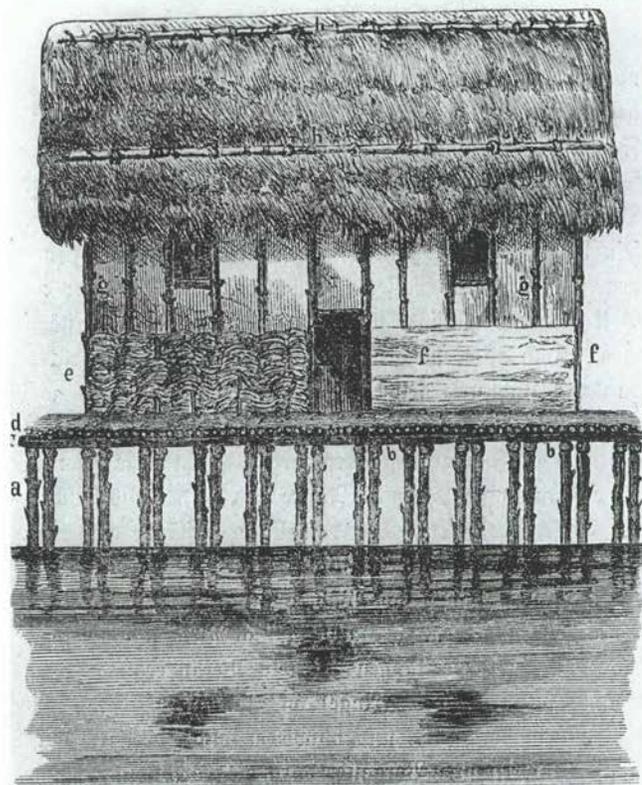


Fig. 1. Eine Pfahlbauhütte nach einem für den Moskauer Alterthumsverein von Hrn. J. Messikommer nach Anleitung und Billigung F. Kellers construirtem Modell.

a. Die Pfähle (im ganzen 160, s. unten.) b. Der eingezapfte Querbalken. c. Die erste Lage Rundholz. d. Die zweite Lage Rundholz. e. Das Flechtwerk. f. Der Lehmüberzug. g. Die aufrecht stehenden Pfeiler. h. Das Rundholz zum Befestigen des Strohdaches.

Fig. 42. Reconstitution d'une maison lacustre de Robenhausen, par l'archéologue Jakob Messikommer (1867).

Nos prédécesseurs, qui n'avaient pas pris la mesure de la durée du phénomène, ne pouvaient se douter qu'en un même emplacement plusieurs établissements s'étaient souvent succédé à des siècles d'intervalle. Dans cet enchevêtrement de pilotis, nous pouvons aujourd'hui distinguer, grâce notamment à la dendrochronologie (voir p. 149), les alignements chevauchés des poteaux porteurs de maisons superposées dans le temps; mais eux n'y voyaient qu'un encombrement sans ordre. Une telle quantité de pieux, qu'ils considéraient comme contemporains, devaient donc, pour eux, avoir servi à supporter une structure nécessairement très massive: la «plate-forme lacustre».

### Une sédimentation très rapide

D'autre part, les archéologues du siècle passé n'avaient pas conscience de la rapidité de la formation des couches archéologiques en milieu humide. Pour eux, puisque l'on trouvait souvent, intacts, des éléments aussi fragiles que les céramiques, c'est que celles-ci avaient été préservées du piétinement, sous la plate-forme lacustre. Les vestiges conservés étaient donc simplement tombés à l'eau, où ils s'étaient entassés au fil du temps. Or cet argument, alors décisif, est aujourd'hui révoqué: on sait en effet que, dans ces conditions particulières, la sédimentation est très rapide. Un objet tombé au sol pouvait donc se trouver presque aussitôt recouvert. Et l'élasticité de ces dépôts humides, semblables aux emballages protecteurs de nos colis, pouvait préserver idéalement le mobilier archéologique des chocs et de l'écrasement.

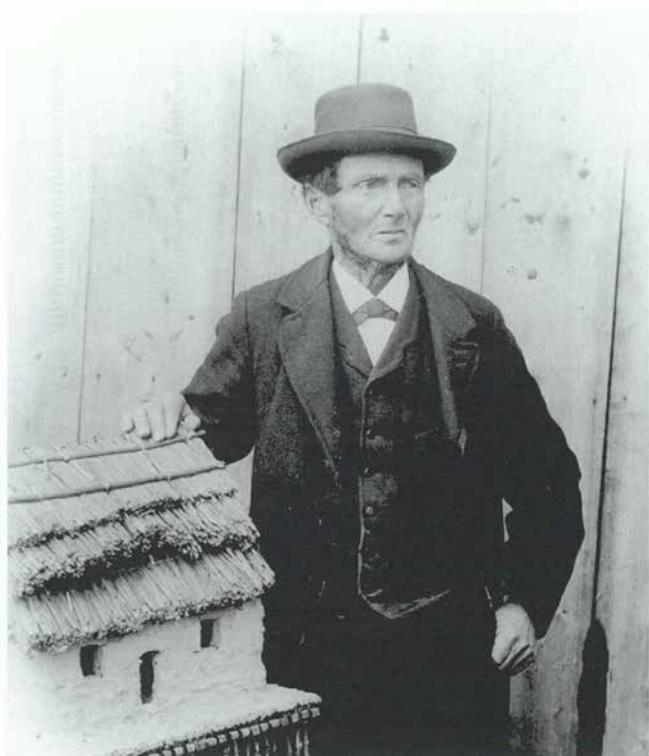


Fig. 43. Jakob Messikommer avec une maquette de maison lacustre, présentée à l'Exposition universelle de 1867, à Paris. Cette reconstitution n'avait pas été faite à la légère: Messikommer se fondait en effet sur une analyse détaillée des éléments architecturaux mis au jour sur la fouille de la station de Robenhäusen (voir fig. 42).

# La fièvre lacustre: une régénération de l'archéologie

Dès les premières découvertes lacustres, l'excitation des collectionneurs n'était pas passée inaperçue. On avait bien compris, dans les villages littoraux, que ces décombres du passé pouvaient rapporter gros. Souvent orientés par l'instituteur local, les pêcheurs gardaient donc l'œil ouvert, pour repérer sous l'eau claire ces trésors de pierre, d'os, de terre cuite ou de bronze, grâce auxquels ils pourraient faire bombance le dimanche – ou, pour les plus sobres, réparer la toiture de leur maison.

## L'irruption des scientifiques

Si la fièvre lacustre avait mis en émoi les habitants des rivages, elle n'avait pas non plus laissé indifférents les universitaires et les savants, dans les centres urbains. Les scientifiques en particulier, qui n'avaient jusqu'alors prêté qu'une attention toute relative aux fouilles archéologiques d'un Troyon, et qui contemplaient d'ordinaire l'activité de ces antiquaires avec un détachement hautain, s'enflammeront désormais pour le passé lacustre.

Sensibles à l'excellente conservation des vestiges, ils y voient un terrain d'études prometteur, et interviennent dès lors en masse dans le travail archéologique, introduisant à la fois de nouvelles méthodes et de nouvelles techniques. Mais ces savants du XIX<sup>e</sup> siècle, persuadés que rien ne saurait résister à l'investigation scientifique, vont surtout insuffler un dynamisme nouveau dans les études archéologiques, qu'ils contribueront

largement à régénérer. Car, pour eux, toute question peut et doit trouver une réponse: on assiste par conséquent à une multiplication des démarches et des problématiques.

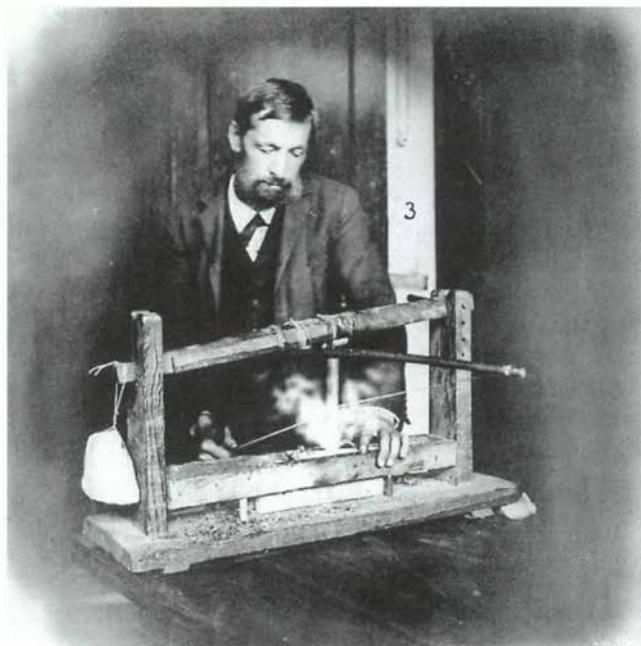


Fig. 44. Les premières tentatives d'archéologie expérimentale: reconstitution d'un perçoir à archet au Musée national suisse.

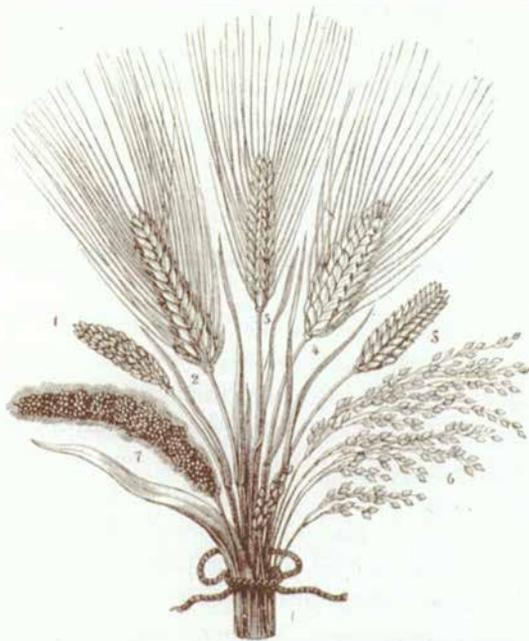


Fig. 45. Les débuts de la paléobotanique: présentation élégante de différentes céréales, par Oswald Heer, dans son étude sur les plantes des palafittes (1865).

### Des approches novatrices

C'est tout d'abord l'apparition, en Suisse, des premières analyses paléobotaniques et archéozoologiques: on s'attache à retracer l'environnement préhistorique et son évolution, tout en s'interrogeant sur l'origine géographique des espèces domestiquées et sur les modalités de leur introduction dans nos contrées (fig. 45 et 46).

C'est ensuite le développement des analyses chimiques de métaux, qui visaient à mettre en évidence, en fonction de la composition du mobilier métallique, les flux commerciaux du minerai et des produits finis, entre les sociétés protohistoriques d'Europe centrale et les civilisations contemporaines, en Italie et au Proche-Orient.

C'est encore la prolifération de pratiques empiriques, qu'on qualifierait aujourd'hui d'«archéologie expéri-

mentale» (fig. 44): ôtant leurs redingotes et déboutonnant leurs cols empesés, nos fougueux prédécesseurs polissaient des haches, lançaient le javelot, taillaient le silex, puis s'essayaient à la boucherie préhistorique, tranchant la viande avec des couteaux en silex. Sous le régime des études lacustres, l'archéologie se montre tellement ambitieuse, dans notre pays, que l'on assiste même aux premières tentatives de chronologie

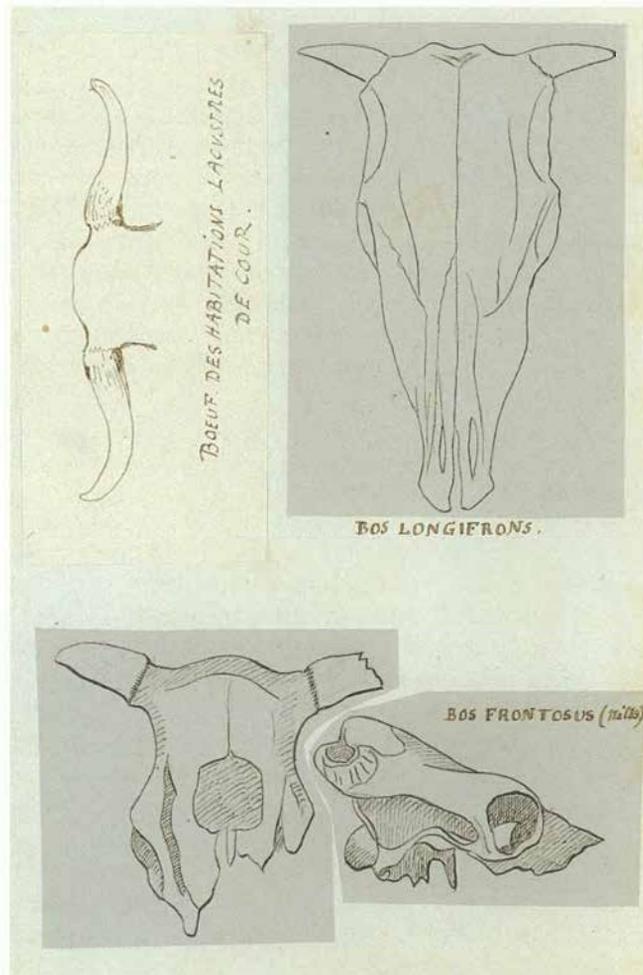


Fig. 46. La paléontologie au service de l'archéologie: un crâne de «bœuf lacustre» confronté à différentes espèces de bovidés anciens (notes manuscrites de A. Morlot).

absolue. Précédant d'un siècle les premières applications de la méthode du carbone 14, ces essais témoignent d'une aspiration, pour l'archéologie préhistorique, à s'affranchir définitivement de la tutelle de l'histoire et des chronologies bibliques – non pas en se bornant à rejeter ces dernières, mais en leur opposant une nouvelle échelle temporelle, scientifique cette fois, et tout aussi précise (voir p. 144).

### Les lacs suisses, haut lieu de la recherche archéologique européenne

Dans ces conditions, on comprend aisément que les études lacustres aient bientôt retenu l'attention des chercheurs de l'Europe entière. Ceux-ci reconnaissaient dans cette association féconde entre, d'une part, des antiquaires à la sensibilité historique et ethnographique, et, d'autre part, les représentants les plus respectés des sciences naturelles et physiques, l'avenir d'une nouvelle science: la science préhistorique. Ce n'est donc pas un hasard si, en 1866, le premier «Congrès international paléoethnologique» (bientôt rebaptisé «Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques»), tint ses assises sur les rives prolifiques du lac de Neuchâtel (fig. 47).

Et l'année suivante, n'en déplaise aux zéloteurs de l'horlogerie et de la machine-outil helvétiques, la plupart des commentateurs jugeront que les antiquités lacustres constituaient la plus belle contribution de la Confédération helvétique à l'Exposition universelle de Paris.

## MATÉRIAUX

POUR

# L'HISTOIRE DE L'HOMME

### Compte rendu de la réunion à Neuchâtel (Suisse) du Congrès international Paléoethnologique.

Le Congrès international Paléoethnologique fondé l'année passée à la Spezzia (Italie) a tenu sa première session cette année, du 22 au 25 août, à Neuchâtel (Suisse). Comme il avait été convenu, la réunion du Congrès a coïncidé avec celle de la Société Helvétique des Sciences naturelles, coïncidence d'autant plus rationnelle que les études des naturalistes viennent à chaque instant en aide aux recherches archéologiques relatives aux âges primitifs.

La réception faite à Neuchâtel a été des plus cordiales et des plus brillantes. Des fêtes extrêmement variées se sont succédé sans interruption pendant trois jours, — collations et soirées, avec illuminations et feux d'artifice, dans de charmantes propriétés; vin d'honneur bu à la lumière des flammes de Bengale, dans les souterrains qui doivent approvisionner d'eau la ville de Neuchâtel; rafraîchissements offerts dans les bois, sous un gigantesque bloc erratique, par une Société de jeunes gens; pittoresque et confortable course de montagne embellie par la gracieuse présence d'un nombreux pensionnat de jeunes demoiselles; — aussi la plus franche gaieté n'a cessé de régner, et le souvenir de l'hospitalité neuchâteloise restera certainement gravé à jamais dans la mémoire de tous.

Fig. 47. Extrait du compte rendu du premier congrès international de préhistoire («paléoethnologie»), tenu à Neuchâtel en août 1866. Les «Matériaux pour l'Histoire de l'homme» étaient alors la seule revue spécialisée en préhistoire.

## Le mythe lacustre

Désormais largement récusée, l'interprétation des villages lacustres proposée par Keller avait aussitôt connu une immense popularité, encore sensible aujourd'hui. Objet de tous les fantasmes et peu discutée par les savants, cette vision romantique d'un

passé auquel on s'identifiait si volontiers, a en effet puissamment inspiré quantité de peintres, de poètes et de publicistes. Remise en question un siècle plus tard, elle sera alors violemment dénoncée et qualifiée de mythe.



Fig. 48. Figurants du cortège historique organisé à Neuchâtel à l'occasion du Tir cantonal de 1882. Popularisée par les savants, les artistes et les médias de l'époque, l'imagerie lacustre a rencontré un écho très favorable auprès du public. On voit toutefois que nos compatriotes prenaient volontiers quelques libertés à l'égard des canons fixés par les artistes!



Fig. 49. Auguste Bachelin: village lacustre de l'âge de la Pierre, sur les rives du lac de Neuchâtel. Réalisé pour accompagner les collections lacustres envoyées par la Suisse à l'Exposition universelle de Paris (1867), ce tableau a ensuite pris le chemin du Palais fédéral, à Berne. Nos autorités prenaient donc très au sérieux le caractère national du passé lacustre. Zurich, Musée suisse.

Implantée sur un terreau déjà fertile, jouant de la fascination exercée par les mondes disparus, engloutis par les eaux, l'interprétation de Keller semble largement inspirée par l'évocation rousseauiste de l'âge d'or. Suggérant une ère révolue de rapports harmonieux avec la Nature, dans une Suisse confrontée à de brutales restructurations industrielles, elle flattait une

certaine nostalgie passiste. Pourtant, le message véhiculé par de telles représentations était en fait plus complexe.

Car si le village lacustre figurait un bonheur passé, il n'en exprimait pas moins les valeurs de la Suisse moderne: hygiène, travail et économie, dans une société libre et égalitaire.



Fig. 50. Reconstruction d'un village lacustre en grandeur nature, à Schönenwerd (SO), dans le parc de la fabrique Bally.

### **Une Suisse originelle comme idéal intemporel**

Peu après la fondation de la Confédération moderne (1848), alors que les plaies ouvertes de la guerre civile du Sonderbund tardaient à se cicatriser, cette vision idéale d'une Suisse originelle unie et pacifique invitait à la réconciliation des partis.

Retranchée sur sa plate-forme, à l'abri des turbulences du monde, l'Helvétie mythique des Lacustres figurait en quelque sorte un idéal intemporel, dans lequel la concorde intérieure et la neutralité à l'égard des conflits extérieurs garantissaient la prospérité. Cette prospérité,

le chemin parcouru depuis la préhistoire venait d'ailleurs la confirmer. En somme, le mythe était prometteur: grâce à leur fidélité indéfectible aux vertus austères des anciens Lacustres, les Confédérés avaient connu, depuis les origines, un développement harmonieux, sans heurts, de l'âge de la Pierre jusqu'aux plus brillantes réalisations de la société industrielle.

Et pour perpétuer à l'avenir cette féconde harmonie, il fallait demeurer libres, sourds aux chants des sirènes socialistes ou autocratiques et unis face aux nationalismes antagonistes, sur la voie tracée dès les origines par nos ancêtres les Lacustres.

## Des archéologues peu amènes: l'« affaire Morlot-Troyon »

L'enthousiasme qui porte les archéologues n'est pas toujours aimable. La passion pour le passé peut parfois s'avérer dévorante, comme le montre la violente querelle qui opposa Adolphe Morlot et Frédéric Troyon. Cette brouille entre les deux personnalités centrales de l'archéologie vaudoise du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dégénérera même en conflit public, complaisamment rapporté par les gazettes de l'époque.

Durant l'été 1854, sur les eaux limpides de la baie de Morges, tout allait encore pour le mieux dans le petit monde de l'archéologie vaudoise. Dans une même embarcation, Troyon et Morlot s'affairaient de concert aux côtés de François Forel, scrutant le fond lacustre à la recherche de vestiges palafittiques. Et lorsque Morlot plongeait dans le lac, revêtu d'un scaphandre précaire (fig. 37), il n'hésitait pas à remettre sa vie entre les mains de son collègue Troyon.

La passion lacustre avait réuni ces deux personnages aux formations pourtant très dissemblables. Morlot avait étudié, à Paris et en Allemagne, les mathématiques et la géologie, qu'il enseignait à l'Académie de Lausanne. Troyon, en revanche, était un homme de formation classique, qui avait quitté le séminaire de théologie pour se vouer à l'étude des antiquités. Enrichi par un séjour prolongé en Scandinavie, chez les pionniers de l'archéologie préhistorique, Troyon avait acquis en ce domaine une solide réputation. Il était en Suisse romande l'interlocuteur principal de Ferdinand Keller, l'illustre président de la Société des Antiquaires de Zurich.

### La naissance d'une rivalité malative

Morlot devait se flatter de ses bonnes relations avec cet aîné prestigieux. Quelques années plus tard, toutefois, leurs rapports s'aigriront. De toute évidence, Morlot, doté d'une susceptibilité chatouilleuse, supportait de moins en moins l'attitude paternaliste de celui qui se considérait comme son maître. Lui aussi, maintenant, avait fait son chemin dans la carrière scientifique. Il avait même entrepris à son tour un séjour dans le Nord, où il s'était lié avec les plus savants antiquaires scandinaves. Et il avait dû constater que Troyon n'avait fait que récupérer, là-bas, des innovations théoriques qu'il faisait passer pour siennes en Suisse.

Morlot s'efforcera dès lors sans relâche de confondre Troyon, dont il refusait désormais l'autorité. La tâche n'était pas facile. Car Troyon, dont le caractère était aussi ombrageux que le sien, jouissait d'un crédit certain auprès des élites bien-pensantes de Lausanne. Morlot recherchera donc d'autres alliés, en portant la question sur le terrain religieux (fig. 54). A l'en croire, la foi très vivace de Troyon ne pouvait s'accorder avec son activité savante; ses travaux n'étaient pas fiables, puisque, selon Morlot, la vérité scientifique y était assurément victime d'une censure religieuse.

### Les « faux de Concise »

Ces attaques n'eurent pas le succès escompté. Morlot s'emparera alors de l'affaire des « faux de Concise » (voir p. 64 et fig. 51). Troyon, qui avait la haute main sur le chantier de Concise, en avait été la première victime, puisqu'il avait acheté, comme la plupart de ses collègues, des

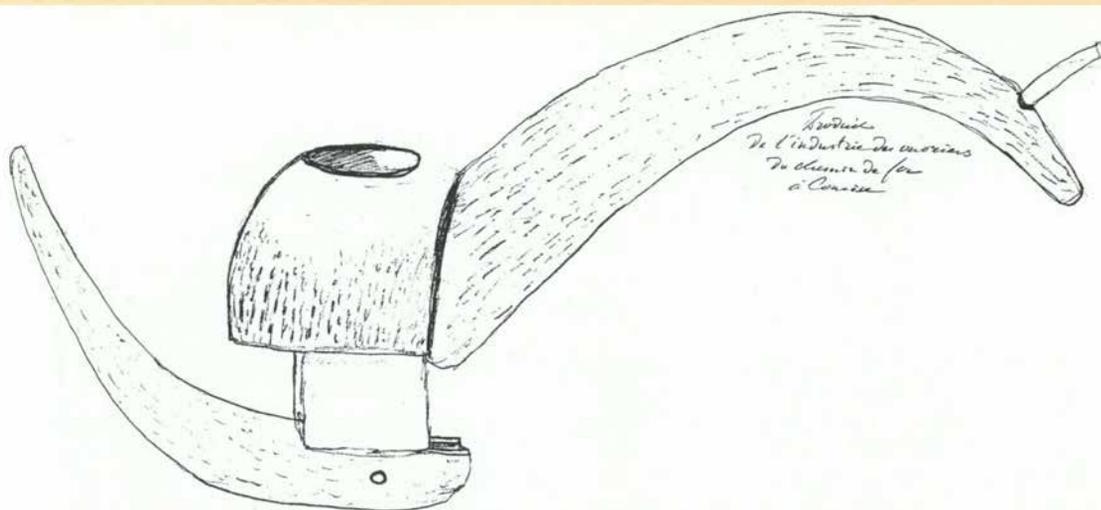


Fig. 51. Dessin par F. Troyon («Produit de l'industrie des ouvriers du chemin de fer à Concise»).

contrefaçons fabriquées par les ouvriers du chemin de fer. Bien entendu, les victimes de cette fraude étaient restées très discrètes, puisque leur réputation d'expert était en jeu. Pour discréditer son ennemi, Morlot se chargea donc d'accorder à la supercherie la publicité dont elle avait été privée, sous-entendant même insidieusement que Troyon pouvait en avoir été l'instigateur.

Il est vrai que la position de Troyon était assez délicate, puisque les pièces incriminées, qui avaient trôné quelque temps au Musée des antiquités, avaient été acquises avec l'argent du contribuable vaudois. Morlot abordait là un point sensible, qui touchait au statut encore flou du savant salarié par l'Etat. Troyon conservait en effet, à côté des collections publiques, une collection personnelle – qu'il cédera par la suite au musée. Or, en la matière, la limite entre l'intérêt public et la propriété intellectuelle était relativement instable: Troyon gardait parfois à son domicile, pour étude, des pièces

du musée. Celles-ci n'étaient donc plus accessibles aux visiteurs du musée – et en particulier à ces visiteurs indésirables auxquels Troyon n'ouvrait pas les portes de son domicile. Morlot se fit donc un plaisir de l'accuser, par-dessus le marché, d'appropriation illégale des biens de l'Etat.

#### Une dispute de savants étalée sur la place publique

Morlot s'était d'abord contenté de médire auprès de ses collègues au sujet de Troyon. Mais, bientôt, la lutte devint publique: les deux hommes s'invectivaient à coup de lettres ouvertes incendiaires dans les journaux (fig. 52 et 53). Et finalement, Morlot, qui s'était entre-temps installé à Berne, porta ses accusations devant la justice. L'enquête officielle blanchira le conservateur du Musée des antiquités, tout en l'invitant à respecter plus strictement les intérêts de sa fonction.

# Wie man im „Welschland“

um die Wissenschaft besorgt ist.

(Comment l'on cultive la science en pays romand.)

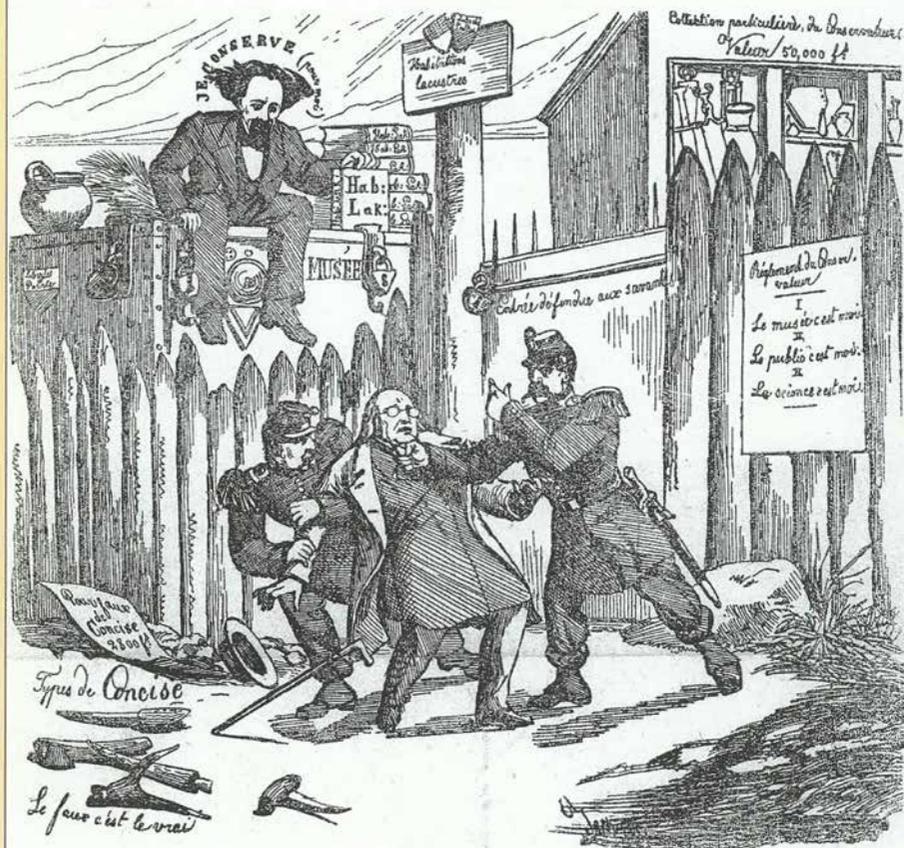


Fig. 52. Le malheureux Morlot expulsé du Musée des antiquités de Lausanne par la maréchaussée, sous l'œil goguenard de Frédéric Troyon. Caricature du *Post-Heiri*, journal satirique alémanique du 20 décembre 1862. Adolphe Morlot, savant d'origine bernoise, contestait ce qu'il considérait comme une emprise totalitaire exercée par Troyon sur la préhistoire vaudoise.

Défendu sous peine aux savants qui ne sont pas Vaudois ou Fribourgeois, de trouver des antiquités en ces lieux.

(Extrait du *Post-Heiri* du 20 décembre 1862.)

Bien évidemment, chacun s'estimait vainqueur, et ne se privera pas d'en prendre quelque temps encore les lecteurs des gazettes à témoin. Satisfaits, ils cesseront bientôt les hostilités. Mais ils mourront tous deux peu après, à un âge peu avancé, épuisés peut-être par cette lutte stérile.

### L'archéologie, un enjeu de pouvoir

Au-delà de l'anecdote, cette affaire tragi-comique montre toutefois que l'archéologie n'était plus alors un simple passe-temps d'érudits oisifs. Elle était devenue

un véritable enjeu de pouvoir, susceptible de prendre un tour politique et public. Sur un point de sa critique (le contrôle exercé par Troyon sur les fouilles entreprises sur territoire vaudois), Morlot avait d'ailleurs de nombreux partisans hors du canton (fig. 52). Car la prétention de l'Etat vaudois de réglementer la pratique de l'archéologie était alors très mal perçue par les savants étrangers. Certes, nous voyons aujourd'hui dans cette attitude un souci avant-gardiste pour la protection du patrimoine. Mais nos prédécesseurs n'y distinguaient qu'un protectionnisme égoïste, qui violait à leur avis tous les principes de l'émulation savante et de la liberté de recherche.

**Réponse à la lettre de M. Adolphe Morlot, de Berne, du 30 janvier 1863. (No. 26 de la Gazette).**

M. Morlot, en parlant de la lettre que j'ai dû adresser au président de la Société impériale des antiquaires de France, se garde bien de dire qu'elle n'est qu'une réponse aux diffamations qu'il a fait répandre sur mon compte dans le sein de cette Société. Il se garde bien de dire qu'il me calomnie clandestinement en Suisse et à l'étranger, depuis le jour où j'ai dû lui interdire l'entrée de ma maison, et qu'il le fait de manière à m'empêcher de recourir aux moyens de publicité ordinaires. C'est lui qui m'a forcé d'entrer dans la voie où je suis obligé de descendre malgré moi, si je ne veux pas laisser ses attaques sans réplique. Qu'il ne se plaigne donc pas comme s'il était la victime, lui qui a continuellement joué le rôle d'agresseur. Si l'expression de libelle convient à quelque pièce, ce n'est point à ma lettre, mais bien à ses articles diffamatoires.

Ce n'était pas assez de se poser en victime pour donner le change, M. Morlot m'accuse maintenant d'avoir tronqué une lettre du président du Conseil d'Etat, et cela avec l'intention d'induire les lecteurs en erreur. Il suffira de reproduire la phrase qui précède la citation incriminée, phrase dans laquelle je dis : « *Le passage suivant de la réponse relative à cette nouvelle attaque me dispense d'entrer dans de plus amples détails.* » Si les mots le **passage suivant** peuvent donner lieu au doute, je ne sais comment j'aurais dû m'exprimer. — Quant à l'odieuse insinuation lancée contre le jeu de paix de Lausanne, le public en fera lui-même justice.

Fig. 53. La controverse des archéologues affichée au grand jour: extrait de la Gazette de Lausanne du 3 février 1863.

Avec permission de M. le Maire,

**GRANDE REPRÉSENTATION.**

Mercredi 30 Avril, à 8 heures du soir, sur la  
grande place de Montbenon,

**A LAUSANNE,**

**on brûlera le mécréant**

**MORLOT**

avec ses bas.

Il s'est permis d'avoir des accès d'indépendance, et il pousse l'impudence jusqu'à se croire sur une terre de Vérité et de Liberté.

Les gens bien pensants, les âmes charitables et tous les philanthropes sont invités à consacrer la cérémonie par leur présence.

Fig. 54. Tract polémique distribué par Adolphe Morlot, tournant en dérision les convictions religieuses de Frédéric Troyon et de son entourage bien-pensant.

# Plongée dans la profondeur des temps géologiques

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait enfin le proclamer: «la terre avait une histoire». Les paysages actuels étaient le fruit des transformations et des bouleversements du passé. Certes, les textes sacrés enseignaient que le monde avait été créé en quelques jours. Mais les scientifiques étaient formels: il s'agissait là d'une image – le Verbe s'exprimait de manière symbolique.

Depuis des décennies, des savants avaient en effet démontré que notre globe n'avait pas toujours eu l'aspect que nous lui connaissons. Scrutant les entrailles de la terre, géologues et paléontologues avaient mis en évidence la succession régulière de couches de roches et de sédiments, dont l'ordre avait parfois été perturbé par des poussées brutales; et dans ces couches, on trouvait les restes fossiles d'espèces disparues. S'il n'y avait donc plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, de continents nouveaux à découvrir, les géologues, en voyageant à travers le temps, s'attachaient cependant à détailler, strate après strate, d'autres mondes encore ignorés, aux reliefs, à la végétation étranges, et peuplés d'animaux inconnus.

## L'humanité et la dernière catastrophe

Mais l'homme, alors? Notre ancêtre avait-il arpenté ces mondes disparus, avait-il été pourchassé par des troupes de *megatheriums*, avait-il pêché l'*ichtyosaurus*? Selon l'illustre Georges Cuvier, secrétaire perpétuel de l'auguste Académie des sciences et fondateur de l'«anatomie comparée», la réponse était

indubitablement négative. Pour l'inventeur du «catastrophisme», le monde avait été bouleversé à intervalles réguliers par des cataclysmes brutaux, qui avaient à chaque fois remodelé la surface de la terre. Et, à chaque reprise, une nouvelle Création avait remplacé les espèces anéanties par d'autres, de forme et d'aspect différents. L'homme, pour sa part, n'était apparu qu'après la dernière catastrophe. Cette catastrophe (le Déluge biblique), on la trouvait d'ailleurs mentionnée dans les traditions de tous les peuples connus, placée au commencement des temps humains. Il n'y avait donc pas d'«homme fossile»: l'homme était de création récente, et son histoire – toute son histoire – était connue.

## L'amoncellement des siècles

Peu à peu, pourtant, la théorie catastrophiste sera attaquée, sur plusieurs fronts à la fois. D'Angleterre, tout d'abord, par Charles Lyell, qui estimait peu scientifique d'expliquer les bouleversements géologiques passés par des catastrophes aux causes occultes, véritables artifices du raisonnement. Pour lui, la science devait se cantonner au domaine du démontrable; il ne fallait donc faire appel, dans la peinture du passé, qu'à des forces actuelles, encore agissantes aujourd'hui. Pour remplacer les cataclysmes du baron Cuvier, Sir Lyell expliquait les modifications considérables de la surface du globe par l'accumulation infinie d'imperceptibles altérations.



Fig. 55. Louis Agassiz, le jeune savant vaudois, chef de file des partisans de l'ère glaciaire, vers 1840. Par Alfred Berthoud (1881).

En fait, l'«actualisme» de Lyell ouvrait largement le réservoir du temps: pour la formation d'une montagne ou pour le creusement d'une vallée, celui-ci postulait des durées formidables, entassant généreusement les siècles par centaines.

### L'«âge glaciaire» de Louis Agassiz

L'autre remise en question du catastrophisme de Cuvier avait pris naissance en Suisse, sous l'impulsion du Vaudois Louis Agassiz (1807-1873) (fig. 55). En 1837, lors d'un congrès scientifique, le jeune professeur de l'Académie de Neuchâtel avait avancé solennellement, devant un auditoire médusé, l'existence, par le passé, d'un «âge glaciaire». En principe, Agassiz marchait dans les pas de son maître Cuvier; car si chez lui un froid intense remplaçait le déferlement des eaux, on n'en restait pas moins dans la logique du catastrophisme. Pourtant, les patientes études entreprises année après année par Agassiz et son équipe de collaborateurs dans les régions inhospitalières de la haute montagne alpine servaient en définitive la cause de l'«actualisme» de Lyell. En effet, les traces géologiques, sur le terrain, de l'action de ces immenses glaciers du passé, montraient bien la lenteur des phénomènes. Pour transporter les blocs erratiques jusque sur les flancs du Jura, pour raboter et polir de vastes parois rocheuses et charrier peu à peu ces amples moraines, les glaciers avaient exigé du temps, beaucoup de temps.

Ainsi, en dépit des résistances, en France surtout, d'une partie de l'*establishment* savant, les recherches appliquées d'Agassiz et de ses disciples donnaient à la théorie de Lyell l'appui des observations de terrain et des faits «positifs». L'ère glaciaire, qui n'était pourtant que le phénomène le plus récent de l'histoire de la terre, avait dû débiter dans un passé fort lointain. Sous le pas des naturalistes, c'était un abîme chronologique qui s'ouvrait. Mais l'humanité, l'histoire humaine, demeurait encore sur le seuil de ce terrible précipice.

## Les savants vaudois face à l'homme primitif

Vers 1850, un dénommé Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, personnage haut en couleur, affirmait avoir retrouvé, sur les terrasses de la Somme, dans le nord de la France, les traces d'un « homme primitif », antérieur, disait-il, au Déluge. Cet érudit provincial, opiniâtre et exalté, bombardait sans relâche les autorités scientifiques de mémoires et de brochures de son cru, les exhortant à venir constater sur place l'authenticité de ses trouvailles et le bien-fondé de ses affirmations.

La communauté savante montrera bien peu d'empressement à l'égard des travaux de Boucher de Perthes. C'est que la question était délicate: dans un monde encore bien conservateur, il était assez mal-séant, ou du moins malvenu, de prétendre même passer sous expertise la création récente de l'humanité, posée très clairement par les Ecritures.

### Des découvertes rejetées

De telles affirmations n'étaient d'ailleurs pas nouvelles: en Grande-Bretagne, en Belgique et dans le sud de la France, des chercheurs isolés avaient déjà revendiqué la découverte de traces d'un homme très ancien. Il s'agissait de silex taillés (voire même d'ossements humains) mêlés aux restes de faunes disparues depuis des millénaires. Mais ces découvertes – toutes faites en grotte – avaient été écartées par les autorités scientifiques. Les géologues de l'époque

estimaient en effet que le monde souterrain ne pouvait abriter des gisements fiables. Pour eux, les cavernes avaient été l'objet de remaniements massifs, qui avaient régulièrement mélangé les couches de sédiments. De leur point de vue, si des vestiges humains y côtoyaient les ossements d'espèces disparues, c'était simplement parce que les niveaux avaient été perturbés.

De l'avis des experts d'alors, la question des origines de l'homme avait suscité quantité de travaux mal fondés. Mais cette problématique brûlante avait aussi attiré, depuis longtemps, des fantaisistes de tout poil: on ne comptait plus, en ce domaine, le nombre des supercheres, généralement grossières et vite évanées. De ce point de vue, Boucher de Perthes était d'ailleurs loin d'offrir toutes les garanties de sérieux: ne prétendait-il pas avoir retrouvé les traces d'un langage symbolique employé par son homme primitif, qui se serait exprimé au moyen de ce qu'il appelait des « pierres-figures »? Ces « pierres-figures », qu'il avait récoltées sur ses chantiers, n'étaient en fait que des cailloux parfaitement naturels, dont l'aspect évoquait parfois vaguement des figures humaines ou des silhouettes animales. On s'accordait donc à le considérer comme un personnage bien peu digne de confiance.

## Les coupes stratigraphiques de Boucher de Perthes

Quelques savants prirent cependant la peine d'examiner les fouilles de Boucher de Perthes. Ils en repartirent convaincus. Les silex taillés (fig. 56) et les ossements d'espèces disparues mis au jour étaient, ici, véritablement contemporains. Ils provenaient de la même couche, bien visible au fond des gigantesques tranchées patiemment explorées par ce savant excentrique.

C'est que Boucher de Perthes avait bien compris le point faible des découvertes en grotte. Contrairement à ses prédécesseurs, il avait saisi l'importance d'une approche géologique, et avait concentré ses efforts sur l'établissement d'une stratigraphie sûre, que ses gisements de plein air rendaient plus aisée. Sur ses fouilles, pas de doute: les différentes couches étaient bien distinctes (fig. 57). Et les vestiges archéologiques apparaissaient à de très grandes profondeurs, dans une couche bien individualisée, dont les géologues ne pouvaient contester l'origine glaciaire et l'âge considérable.



Fig. 56. Bifaces en silex du Paléolithique inférieur vieux d'environ un demi-million d'années, mis au jour vers 1860 dans la vallée de la Somme (nord de la France) sur les fouilles de Jacques Crèvecoeur de Boucher de Perthes. Qualifiés à l'époque de «haches» ou de «coups de poing», ces silex attestent l'extraordinaire ancienneté de l'humanité, de par leur position stratigraphique dans des niveaux géologiques extrêmement profonds.

Celui de gauche, remis à Frédéric Troyon par Boucher de Perthes lui-même, porte l'inscription «*Abbeville 1862, trouvé à Menchecourt diluvium 10 mètres de profondeur sur la craie. B. de P.*».

Celui de droite, don du collectionneur anglais Henri Christy, avait été dégagé des mêmes niveaux du Paléolithique inférieur, sur le site de Saint-Acheul. Son authenticité s'avère toutefois relative; car, comme l'avait remarqué Frédéric Troyon, il a été retaillé postérieurement par les ouvriers qui l'avaient mis au jour, probablement dans l'intention de lui donner une apparence paradoxalement plus convaincante. Les parties recouvertes de patine blanchâtre portent encore des traces de la taille primitive.

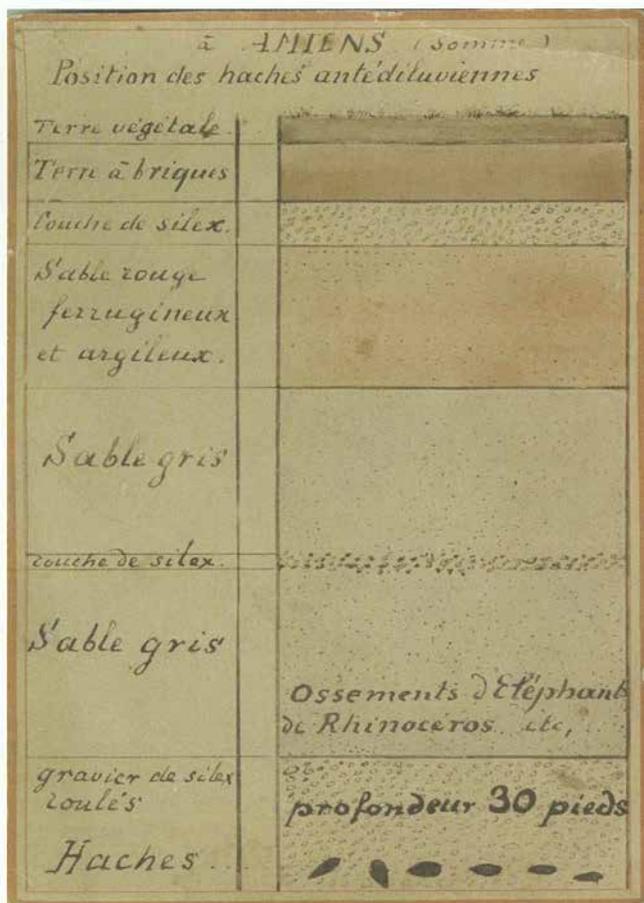


Fig. 57. «A Amiens (Somme) - Position des haches antédiluviennes». Ancien carton d'exposition du Musée archéologique de Lausanne.

Les silex de la couche supérieure étaient probablement néolithiques. Les «haches» signalées au fond de la stratigraphie désignent les bifaces de silex du Paléolithique inférieur. Les «ossements d'Eléphant, de Rhinocéros», etc., appartenaient à des espèces disparues (*Elephas primigenius* et *Rhinoceros tichorhinus*), démontrant ainsi l'énorme ancienneté de cette industrie humaine.

Cette couche était surmontée par d'épais niveaux stériles, qui la séparaient d'autres trouvailles archéologiques, bien plus récentes (silex, haches polies, etc.), que Boucher de Perthes qualifiait de «celtiques».

Malgré tout, les autorités scientifiques, mal disposées à l'égard de ce présomptueux autodidacte, n'en démordaient pas: Boucher de Perthes avait dû se tromper. Il est vrai que, si l'on ne se fiait pas à ses desins, il fallait, pour y croire, avoir vu ses stratigraphies. Et les élites parisiennes ne daignaient pas se déplacer jusque dans la Somme, à Amiens ou à Abbeville.

### La reconnaissance officielle de l'«homme primitif»

En fait, la reconnaissance lui viendra de l'étranger, au cours de l'année 1859. Plusieurs savants anglais renommés, intrigués par les informations qu'ils avaient recueillies à son propos, se rendirent sur les lieux. Placés devant ses coupes stratigraphiques, ils voyaient bien que les ossements d'espèces disparues ne pouvaient avoir été mélangés à des silex récents par des remaniements postérieurs. En effet, les niveaux étaient parfaitement horizontaux: ils s'étaient donc déposés lentement, régulièrement. De plus, on trouvait même, dans les couches les plus profondes, de petits coquillages intacts. Si les niveaux avaient été perturbés, ces fragiles coquilles se seraient assurément brisées. Le doute n'était plus permis: les conclusions de Boucher de Perthes étaient fondées sur la réalité stratigraphique.

De retour en Angleterre, ces nouveaux convertis, relayés bientôt par l'illustre Lyell (voir p. 79), s'y engagèrent dans des plaidoyers solennels en faveur des trouvailles et des travaux de Boucher de Perthes: ses fouilles révélaient bien l'existence d'un homme extrêmement ancien, qui avait vécu dans un monde très différent du nôtre!

Après des années d'indifférence hautaine, la communauté scientifique française se voyait désormais contrainte à réagir, et à engager le débat. Celui-ci sera long et ardu. Certes, quantité de savants réputés se prononcèrent enfin favorablement. Mais ils durent encore affronter, durant de nombreuses années, une opposition résolue, peu encline à transiger sur l'orthodoxie et la création récente de l'humanité.

**TABLEAU DES TERRAINS SÉDIMENTAIRES**  
Formés pendant les ÉPOQUES de la PHASE ORGANIQUE du Globe terrestre  
 d'après les représentations de Boucher et dans les régions classées, leurs caractères, et les principaux fossiles de chaque étage.

ÉPOQUE	ÉTAGE	SÉDIMENTAIRES		SÉDIMENTAIRES		SÉDIMENTAIRES		
		ÉTAGE	ÉTAGE	ÉTAGE	ÉTAGE	ÉTAGE	ÉTAGE	
CÉNOZOÏQUE	TERTIAIRE	QUATERNAIRE	PLÉISTOCÈNE	PLÉISTOCÈNE	PLÉISTOCÈNE	PLÉISTOCÈNE	PLÉISTOCÈNE	
		MIOCÈNE	MIOCÈNE	MIOCÈNE	MIOCÈNE	MIOCÈNE	MIOCÈNE	
		ÉOCÈNE	ÉOCÈNE	ÉOCÈNE	ÉOCÈNE	ÉOCÈNE	ÉOCÈNE	
	MÉSOZOÏQUE	CRÉTACE	CRÉTACÉEN	CRÉTACÉEN	CRÉTACÉEN	CRÉTACÉEN	CRÉTACÉEN	CRÉTACÉEN
			JURASSIEN	JURASSIEN	JURASSIEN	JURASSIEN	JURASSIEN	JURASSIEN
			TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN
		LÉASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN	TRIASSIEN
			PERMIEN	PERMIEN	PERMIEN	PERMIEN	PERMIEN	PERMIEN
			DEVONIEN	DEVONIEN	DEVONIEN	DEVONIEN	DEVONIEN	DEVONIEN
			SILURIEN	SILURIEN	SILURIEN	SILURIEN	SILURIEN	SILURIEN
PALÉOZOÏQUE	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	
		PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	PRÉCAMBRIEN	

Fig. 58. «Tableau des terrains sédimentaires formés pendant les époques de la phase organique du Globe terrestre», par Eugène Renevier (1873-1874). Edité par la Société vaudoise des sciences naturelles, ce tableau de dimensions imposantes (232 x 96 cm) synthétisait toutes les connaissances acquises alors sur l'histoire de la terre. Dans chaque colonne figurent les noms des différentes époques géologiques avec leurs subdivisions, les sites, les fossiles et les publications de référence.

Ce tableau constitue également une illustration éloquent de l'intégration étroite de la préhistoire naissante à la science géologique du XIX<sup>e</sup> siècle. L'«époque anthropique» (humaine) y succède en effet sans solution de continuité au «nummulitique» et au «molassique». Les trois âges du Fer, du Bronze et de la «Pierre polie» sont traités au même plan que les étages géologiques inférieurs («Astien», «Plaisancien», «Oeningien», etc.), les différents types d'outils préhistoriques prenant alors la place des ossements fossiles comme critère de distinction chronologique.

### L'unanimité des savants suisses

Cette question cruciale ne pouvait laisser les savants suisses indifférents. On la trouve évoquée dès l'automne 1859 aux réunions de la Société vaudoise des sciences naturelles. Ici, pourtant, la thèse de la haute antiquité de l'homme – qui n'était pas encore liée à la question de son origine simienne – ne suscita aucune polémique. Après quelques séances, les intervenants étaient déjà unanimement favorables. Décrivant dix ans plus tard le résultat des fouilles qu'il avait entreprises avec Louis Taillefer à la Grotte du Scé, près de Villeneuve, Henri de Saussure en attribuera les vestiges à l'«âge du renne», sans ressentir le besoin de justifier au préalable la réalité de cet âge préhistorique reculé. Tous les savants vaudois ne s'étaient peut-être pas encore accommodés de ces nouvelles idées sur l'antiquité de l'homme; mais aucun n'osait plus contredire leurs partisans.

*A priori*, la rapidité de cette acceptation officielle, en Suisse, peut surprendre. Elle s'explique pourtant par le développement et l'influence considérable de la géologie dans notre pays. Car, pour ces géologues, la démonstration stratigraphique de Boucher de Perthes était sans appel, et ils surent le faire comprendre à

# TABLEAU DES TERRAINS SÉDIMENTAIRES

formés pendant les ÉPOQUES de la PHASE ORGANIQUE du Globe terrestre

avec leurs représentants en Suisse et dans les régions classiques, leurs synonymies, et les principaux fossiles de chaque Etage,

par E. RENEVIER, professeur de géologie à l'Académie de LAUSANNE, Suisse

PÉRIODES	ÉPOQUES	SYSTÈMES	ÂGES - ÉTAGES	PALÉONTOLOGIE	PRINCIPAUX GISEMENTS CLASSIQUES				GISEMENTS SUISSES					
					FRANCE	ALLEMAGNE	ANGLETERRE	SCANDINAVIE	ALPES	JURA	SAVOIE	VAUD		
CÉNOZOÏQUE	ANTHROPIQUE	CONTEMPORAIN	ÂGE DE FER											
			ÂGE DE BRONZE											
			NÉOLITHIQUE											
			POST-GLACIAIRE											
CÉNOZOÏQUE	MOLASSIQUE	DILUVIEN	GLACIAIRE											
			PRÉ-GLACIAIRE											
			ASTÉNIEN											
			SUBAPENNIN											
			HELVÉTIC											
			FALUNIEN											
CÉNOZOÏQUE	MOLASSIQUE	AQUITANIEN	LAUGHÉEN											
			COGITANIEN											

leurs collègues naturalistes. D'autre part, à la suite des études glaciaires d'Agassiz, la plupart des savants suisses étaient passés dans le camp de l'« actualisme » de Lyell. De ce point de vue, ils se distinguaient de leurs homologues français (Boucher de Perthes lui-même avait d'ailleurs défendu tout d'abord des positions empreintes d'un « catastrophisme » déjà désuet à l'est du Jura). Or on a vu que, dans sa peinture de l'histoire de la terre, l'actualisme revendiquait invariablement le concours de durées extraordinaires; d'une certaine manière, il avait donc probablement préparé les esprits à accepter un âge très ancien, aussi, pour l'humanité.

## La bienveillance des scientifiques pour les études préhistoriques

Grâce aux fouilles lacustres, enfin, tous les scientifiques suisses étaient bien informés sur l'état de la recherche en préhistoire. Plusieurs parmi les membres

les plus estimés de la communauté savante y participaient même très activement. Ils suivaient de près l'évolution des travaux effectués à l'étranger, qu'ils répercutaient avec assiduité auprès de leurs collègues. D'une manière générale, depuis les premières découvertes palafittiques, les sociétés savantes suisses étaient donc très bien disposées à l'égard de l'archéologie préhistorique. Cette bienveillance des scientifiques pour la préhistoire constitue d'ailleurs probablement l'un des principaux acquis de la passion suscitée par les Lacustres. Elle contraste en effet très nettement avec l'indifférence teintée de mépris manifestée, dans les pays voisins, pour ceux qu'on préférait encore qualifier d'« antiques ».

La rapidité du développement des études préhistoriques en Suisse, leur position avantageuse en Europe, reposaient manifestement sur cette étroite intégration des préhistoriens dans les structures scientifiques les plus dynamiques.

Cette situation privilégiée n'allait pourtant pas durer.

# Les peuples « sauvages », fossiles vivants de l'humanité

Etudier les mœurs des « primitifs » modernes pour comprendre les coutumes de nos ancêtres: dès ses débuts, l'archéologie s'est servie de l'ethnologie pour interpréter les vestiges matériels, muets, de notre lointain passé.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, certains antiquaires avaient compris la fonction des pointes de flèche et des haches en pierre polie en les comparant aux outils des « sauvages » d'Amérique rapportés par les explorateurs. Fécondes en apparence, ces comparaisons étaient toutefois longtemps demeurées occasionnelles et empiriques. A la faveur des développements de la philosophie occidentale, elles seront bientôt érigées en véritable système.

## Des peuples figés dans la préhistoire

L'instauration de la démocratie dans les Etats-Unis d'Amérique et la Révolution française avaient démontré que l'homme pouvait transformer le monde et la société. Maître de son destin, il pouvait façonner l'avenir et n'était pas entièrement soumis aux caprices de la Providence. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les élites libérales en étaient convaincues: l'Histoire avait un sens. Et sous l'influence notamment de l'archéologie préhistorique, elles se persuadèrent que les progrès technologiques, économiques et sociaux de leur époque n'étaient pas passagers: depuis le commencement des temps, le progrès était la loi intangible de l'histoire (voir p. 49). Dès ses origines, l'humanité

s'était donc progressivement développée. Conduite par une évolution culturelle jugée régulière et homogène, elle avait successivement franchi les étapes qui l'avaient menée de la sauvagerie initiale jusqu'à l'épanouissement de la civilisation industrielle.

Dans cette enivrante ascension, certains peuples, en des contrées lointaines, étaient cependant restés en arrière. On jugeait qu'ils avaient été frappés, pour des motifs divers, par des « arrêts de développement ». Certains s'étaient immobilisés au Paléolithique, d'autres à l'« époque lacustre », et d'autres enfin en plein féodalisme médiéval. Pour l'ethnologue, un séjour chez ces peuples « primitifs » équivalait donc à un voyage dans le passé.

## L'évolutionnisme, une caution pour le colonialisme

La théorie d'une évolution culturelle régulière sera bientôt érigée en système par de nombreux savants, au premier rang desquels l'ethnologue Lewis Morgan (1818-1881), le sociologue Herbert Spencer (1820-1903) et le préhistorien John Lubbock (1834-1913). Désormais, des rapprochements tels que celui qu'on avait pu faire entre les habitants de la Terre de Feu ou les Esquimaux et les hommes du Paléolithique n'étaient plus de simples formules métaphoriques; ils étaient véritablement pris au pied de la lettre (fig. 60 et 61).



Fig. 59. Objet(s) ethnologique(s) de la collection Troyon.

Dès ses origines, le Musée des antiquités incluait dans ses collections des objets ethnologiques. Leurs artisans étant considérés comme de véritables « fossiles vivants » de l'humanité, l'étude de ces instruments devait permettre de mieux comprendre des instruments analogues, œuvre des habitants préhistoriques de l'Europe.

Rapidement accepté comme une évidence, ce système légitimait évidemment les entreprises coloniales des grandes puissances. Celles-ci pouvaient en effet se flatter d'apporter le bien-être et la prospérité de la civilisation la plus avancée aux peuples « sauvages ». Du point de vue occidental, ces « orphelins de l'histoire » se voyaient offrir, par la conquête, un fantasme bond en avant dans le temps.

### Des analogies hardies

En vertu de cet « évolutionnisme culturel », les archéologues se crurent autorisés à pousser très loin – bien au-delà du seul domaine technologique – les analogies entre peuples préhistoriques et « primitifs »

modernes. A leurs yeux, il suffisait de trouver, pour chaque « stade » de la préhistoire, un peuple « sauvage » approprié. Car l'observation de ce peuple pouvait suppléer aux zones d'ombres de l'archéologie: les structures sociales, les mœurs et les croyances étaient ainsi spontanément transposées des Tropiques à la préhistoire de l'Europe.

Cette candeur dans la transposition procédait d'une vision assez réductrice de l'évolution culturelle. Celle-ci était perçue de manière strictement linéaire et uniforme. Les étapes dans le développement des cultures n'étaient pas simplement jugées analogues: on les considérait véritablement comme rigoureusement identiques. Tous les peuples devaient être passés par les mêmes stades, et pouvaient être classés sur une échelle stricte, du moins au plus civilisé.

## Archéologie et ethnologie

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolutionnisme sera battu en brèche, en particulier par l'école «culturaliste» de l'ethnologue Franz Boas (1858-1942). En mettant en évidence les différences parfois incommensurables entre les cultures, celui-ci défendait vigoureusement l'individualité irréductible des systèmes sociaux. Au fil du XX<sup>e</sup> siècle, la vogue du relativisme culturel en anthropologie étouffera peu à peu les ardeurs comparatistes des archéologues.

### Du relativisme culturel à la *New Archaeology*

Les rapprochements entre ethnologie et archéologie allaient renaître sous une autre forme, à la suite du développement, dans les années 1970, de la *New Archaeology* anglo-saxonne. Pour ce courant théorique, l'évolution des sociétés humaines obéissait à des lois, en fonction de déterminismes écologiques, technologiques, et surtout de déterminismes propres à la nature humaine. À ce titre, la dimension historique était sans conséquence; l'archéologie n'était que le volet rétrospectif d'une nouvelle anthropologie universelle, dont la tâche consistait à réduire l'apparente diversité culturelle à quelques lois générales mises en œuvre au moyen de modèles formels.

### L'«ethnoarchéologie»: une archéologie du vivant

La *New Archaeology*, qui avait soulevé de fortes réticences, en particulier en France, est aujourd'hui largement déconsidérée. Le principe d'une association possible entre ethnologie et archéologie lui a toutefois survécu, sous la forme de ce qu'on appelle l'«ethnoarchéologie».

Pour les «ethnoarchéologues», l'ampleur des déterminismes doit certes être relativisée; mais leur réalité ne peut être niée. L'ethnologie n'impose pas des règles immuables, mais l'archéologue y trouve néanmoins des modèles plausibles, susceptibles d'enrichir ses interprétations de manière raisonnée.

L'archéologue n'attendra donc pas de l'ethnologie des réponses toutes faites à ses propres questions. Se faisant ethnologue, il introduira dans cette discipline une attention longtemps négligée à la culture matérielle des populations traditionnelles.

La pratique du «terrain anthropologique», entendue comme une «archéologie du vivant», permet ainsi d'objectiver et de revivifier le raisonnement archéologique.

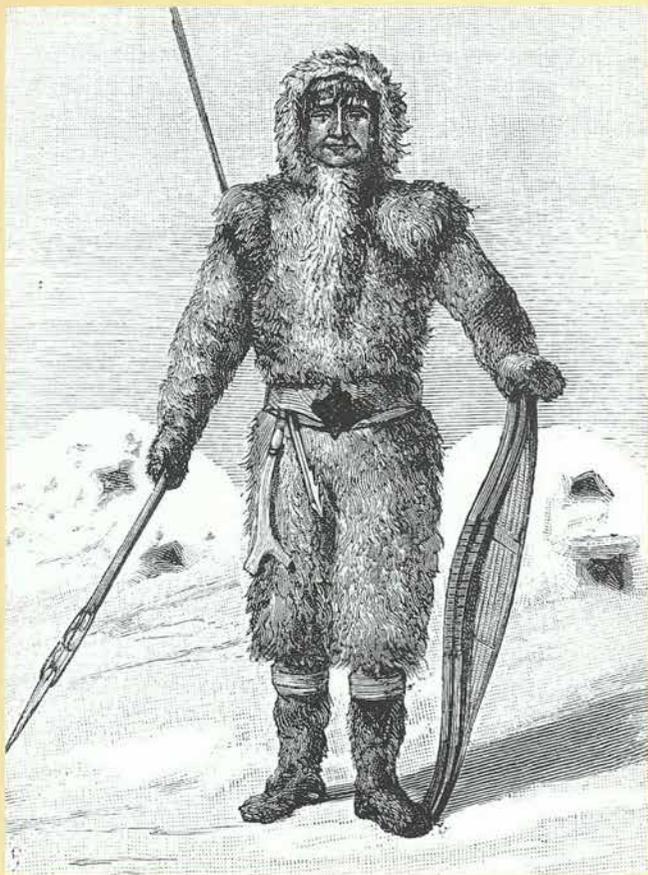


Fig. 60. «Costume d'esquimau moderne».

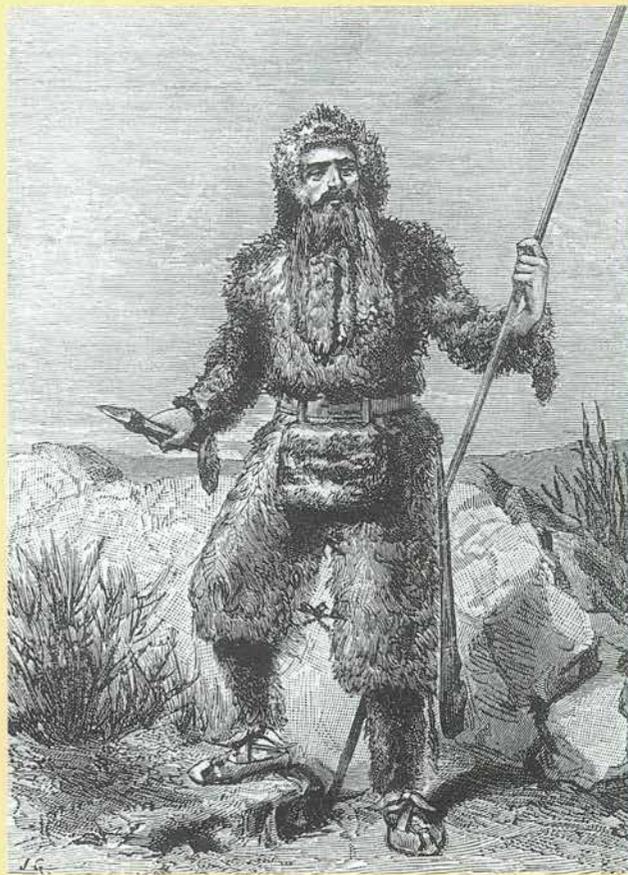


Fig. 61. «Reconstitution de l'homme du Moustier».

Reproduites côte à côte dans un ouvrage de vulgarisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux figures très semblables illustraient l'analogie entre le «sauvage» moderne et l'homme préhistorique.

## La fin du XIX<sup>e</sup> siècle: un épuisement transitoire

Depuis les années 1850, l'archéologie suisse avait connu un développement formidable. Sous l'impulsion de personnalités dynamiques, comme Troyon ou Keller, qui avaient su profiter de l'attraction formidable exercée par le passé lacustre, notre pays était devenu l'un des hauts lieux de la recherche préhistorique mondiale. Dans ce qui se constituait peu à peu comme une nouvelle branche du savoir humain, la quantité de travaux menés, ici, par des scientifiques chevronnés contrastait avec le caractère encore très dilettante, ailleurs, de l'archéologie préhistorique.

En dépit des efforts consentis à l'étranger, dans les centres universitaires, par quelques savants isolés, l'archéologie demeurait en effet principalement une marotte d'érudits provinciaux. En Suisse, en revanche, la recherche préhistorique, qui bénéficiait de la sympathie des naturalistes les plus réputés, pouvait s'appuyer sur des institutions solides et éprouvées. Des sociétés savantes de réputation internationale, comme la Société helvétique des sciences naturelles, ou la Société vaudoise des sciences naturelles, accordaient une place honorable aux problématiques archéologiques dans leurs débats et leurs publications.

Assises sur des bases aussi stables, on pourrait penser que ces études devaient nécessairement se développer harmonieusement dans notre pays, et y jouer d'un progrès régulier. Ce ne fut pourtant pas le cas. Dès les années 1870, on observe en effet un net fléchissement de la recherche préhistorique en Suisse.

### La disparition d'une génération de pionniers

Nos prédécesseurs accusaient la fin d'une génération: Troyon meurt en 1866, Morlot l'année suivante, et Frédéric Schwab, l'infatigable collectionneur biennois, en 1869. Keller, tout comme Desor, diminués depuis de longues années, les rejoindront bientôt (en 1881 et 1882). Ces pionniers de la préhistoire, qui n'avaient pas su faire naître des vocations, auront donc disparu sans continueurs. Mais cet épuisement avait cependant d'autres causes. Pour les comprendre, il faut envisager avant tout les études lacustres, qui avaient joué un rôle moteur dans la recherche archéologique suisse.

Des collectionneurs acharnés continuaient certes encore à acquérir de nouvelles trouvailles lacustres, qui venaient garnir des rayonnages déjà surchargés. Mais, chez les savants, la passion lacustre, si vive dans les années 1850 et 1860, s'était peu à peu éteinte, pour faire place à une certaine lassitude. En fait, par sa théorie, par son interprétation globale, si séduisante, des villages palafittiques, Keller avait su poser un cadre ambitieux, prometteur, donnant ainsi une formidable impulsion à l'étude de la préhistoire. A la faveur de l'extraordinaire popularité de cette interprétation des Lacustres, le cadre de Keller était cependant peu à peu devenu un véritable carcan, étouffant la recherche dans les limites des perspectives qu'il avait tracées dès sa première publication. A bon droit, ses collègues avaient donc l'impression que, ce cadre une fois rempli, tous leurs efforts ne

pourraient apporter que d'infimes retouches à un tableau déjà connu et popularisé jusqu'à la nausée par tant d'artistes et de publicistes. Si l'on ne menait plus tant de recherches, ce n'était donc pas simplement en raison de la disparition de certains chercheurs, mais parce que les autres, ceux qui subsistaient, ne savaient désormais plus quoi chercher.

## Les effets pernicioux du pragmatisme

L'archéologie suisse subissait d'ailleurs en la matière le contrecoup de ce qui avait précisément fait sa force dans les décennies précédentes: le pragmatisme exemplaire des recherches. Les préhistoriens n'avaient en effet pas dû lutter, ici, contre une opinion

Fig. 62. Couverture de l'*Album d'antiquités lacustres* (1896). Produit significatif de la recherche ronronnante et autosatisfaite de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cet ouvrage offrait au lecteur un florilège des plus beaux objets lacustres. On se gardait toutefois de toute considération sur leurs artisans préhistoriques. Comme l'illustre l'empilement de vestiges archéologiques au premier plan, ces matériaux sont désormais perçus comme des trophées du passé, plus que comme des objets de réflexion.

Les médaillons du haut célèbrent la mémoire des premiers promoteurs de l'archéologie préhistorique vaudoise; à vrai dire, les mérites respectifs de ces quatre personnages sont assez inégaux. Dans le second médaillon depuis la gauche, on reconnaît François Forel, le père de François-Alphonse Forel (fig. 63).

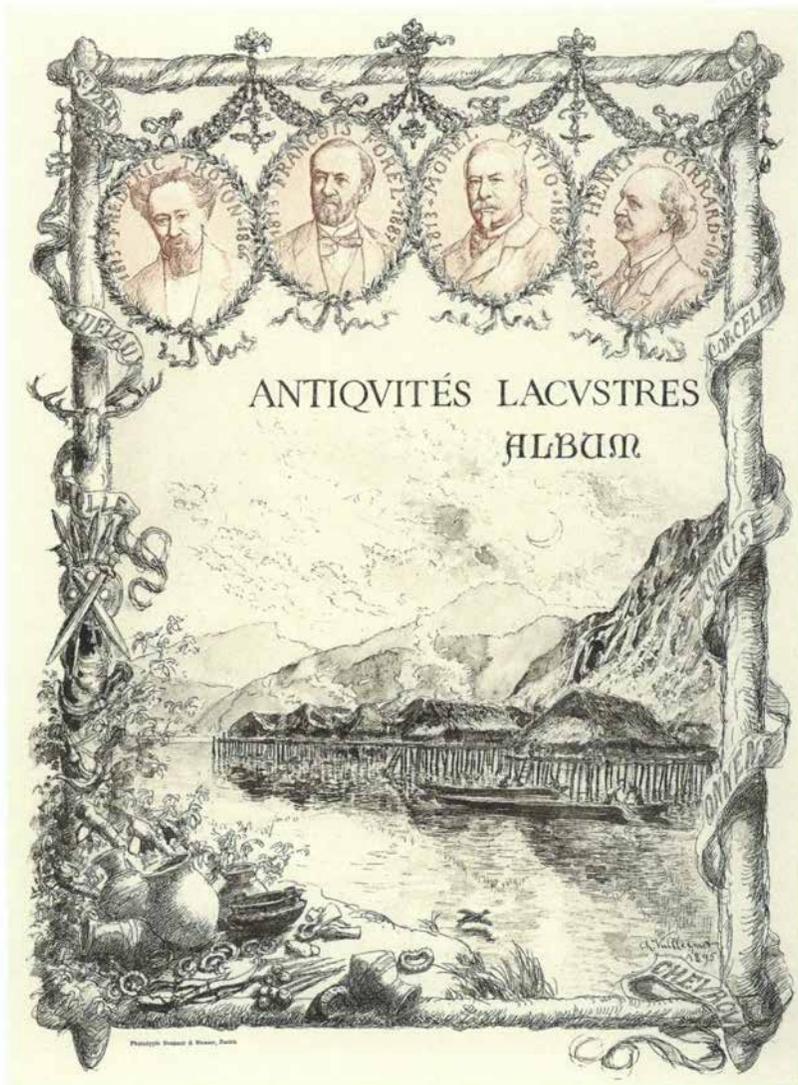




Fig. 63. François-Alphonse Forel (1841-1912), portrait extrait d'un ancien calendrier populaire.

Intéressé comme son père par les sociétés « lacustres », celui-ci se signalera dans la recherche préhistorique par la finesse toute nouvelle de ses périodisations chronologiques du phénomène palafitique. Mais il demeure avant tout le fondateur de la « limnologie », ou science des lacs. Auteur d'une monumentale monographie sur le Léman, il réunit sur le lac cher aux Vaudois les approches conjuguées de toutes les disciplines imaginables, de la géologie à l'économie politique, en passant par la préhistoire, la chimie ou la climatologie.

publique récalcitrante, ou contre le scepticisme hautain des élites intellectuelles. Ils avaient pu s'engager d'emblée dans des études sectorielles positives et rigoureuses – négligeant au passage l'évaluation et la définition de principes théoriques. De fait, la préhistoire s'était vraiment développée, dans notre pays, à l'abri de la spéculation et du raisonnement philosophique. Les premiers programmes de recherche une fois accomplis, les chercheurs ne pouvaient donc pas se replier sur un solide fonds de doctrine pour définir de nouveaux objectifs.

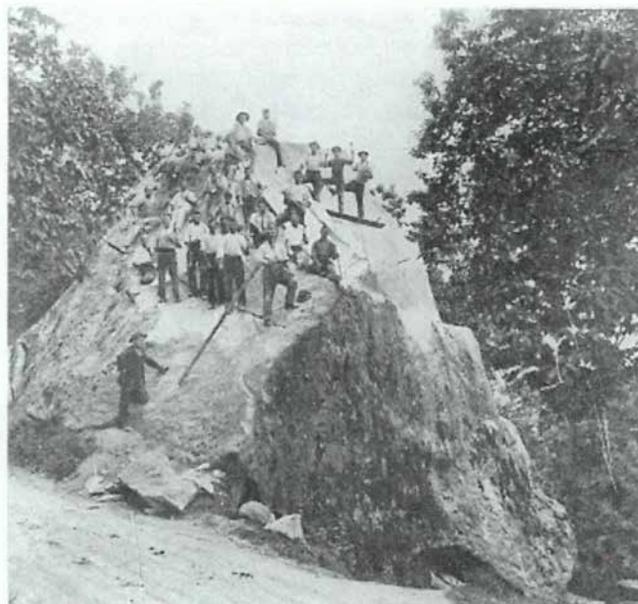


Fig. 64. Démolition de la « Pierre à Martin » (env. 400 m<sup>3</sup>), à Monthey, vers 1900. Véritables mines de granit, matière première de grande valeur, ces blocs erratiques faisaient l'objet d'une exploitation intensive au XIX<sup>e</sup> siècle, pour être débités en seuils de porte et en marches d'escalier.

Alertés par la disparition progressive de tous ces augustes témoins de l'ère glaciaire, les naturalistes suisses se mobilisèrent dès 1867. Par centaines, ces blocs sont alors inventoriés, cartographiés, et parfois rachetés pour leur sauvegarde. Sous l'égide de la Société helvétique des sciences naturelles, le mouvement pour la protection des blocs erratiques provoquera bientôt une prise de conscience généralisée, qui aboutira à la fondation en 1909 de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Dans ces circonstances, les savants les plus actifs préféraient délaissier la préhistoire, pour se consacrer à nouveau à leur spécialité d'origine (botanique, géologie, paléontologie, etc.). Et à l'exception de travaux isolés de grande valeur, comme ceux d'un François-Alphonse Forel (fig. 63), la recherche archéologique sombrera toujours plus profondément dans la redite, les catalogues stériles et le culte du souvenir des pionniers (fig. 62, 65 et 66). Sous l'effet de cette nostalgie pour les temps glorieux de la recherche archéologique, les journaux scientifiques multiplieront les

nécrologies et les articles commémoratifs, qui occuperont bientôt presque autant d'espace rédactionnel que les études scientifiques. Cette période bien sombre pour la préhistoire constituera en revanche un véritable âge d'or pour les graveurs et les fabricants de bustes...

### La sauvegarde des monuments du passé

*A posteriori*, il est toutefois un aspect de cette vague mémorialiste et nostalgique dont nous pouvons nous

féliciter: son zèle pour la sauvegarde de certains monuments du passé, comme les blocs erratiques et les mégalithes. Sur des initiatives privées, et grâce à l'action de quelques sociétés savantes, comme le Club alpin ou surtout les sociétés vaudoise et helvétique des sciences naturelles, de nombreux blocs seront rachetés. Pièces à conviction et témoins des bouleversements géologiques passés, ces blocs sont déclarés inviolables, et se voient ornés d'inscriptions rappelant les mérites d'Agassiz et de ses collègues, consacrés héros fondateurs de la glaciologie (fig. 65 et 66).



Fig. 65. Le « Palet roulant » (Haut-Vully FR), rebaptisé « Bloc Agassiz » en 1907 par la Société vaudoise des sciences naturelles, pour fêter le centième anniversaire de la naissance du naturaliste vaudois. (Voir le détail de l'inscription à la page suivante). Louis Agassiz était né dans le village voisin de Môtier (FR).

En 1878 par ailleurs, les autorités vaudoises réglementent enfin l'«exploitation» des stations lacustres, et interdisent la destruction des pilotis. Peut-être étaient-elles sensibles à ce nouvel esprit de protection?

En vérité, ces mesures étaient principalement dictées par le désir de réserver à l'Etat – donc au Musée archéologique – la propriété des sites archéologiques littoraux envisagés avant tout comme des «gisements d'antiquités».

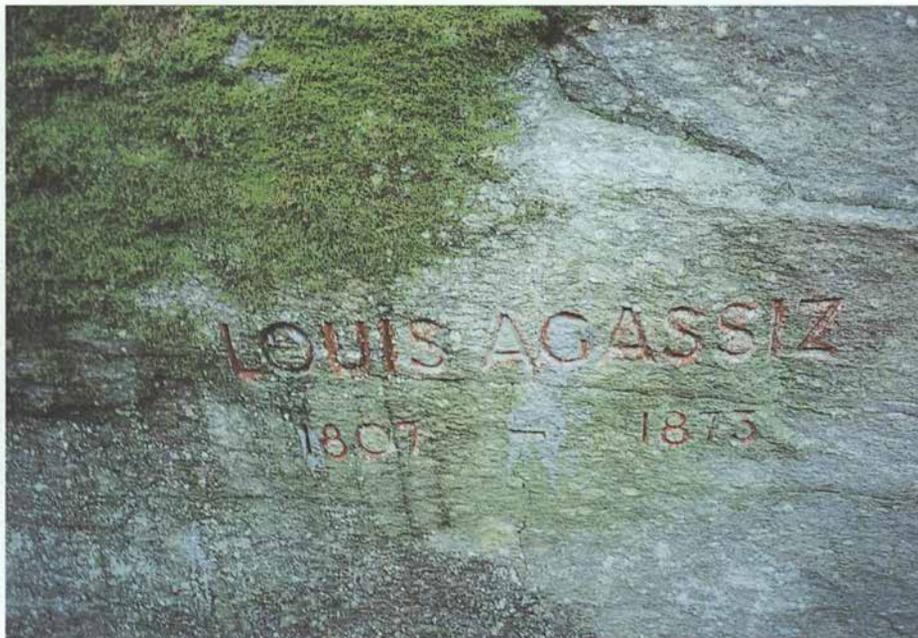


Fig. 66. Dédicace à Louis Agassiz du «Palet roulant» (cf. page précédente).

# LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE DU HEIMATSCHUTZ AUX AUTOROUTES





# 1898: le canton de Vaud en pionnier de la protection du patrimoine

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'indépendance vaudoise, l'Etat avait pris conscience de la nécessité de sauvegarder le patrimoine historique et archéologique. Au fil du siècle, des mesures, certes timides, se succéderont. Mais toutes utiles qu'elles aient été, ces dispositions ne pouvaient constituer, comme l'avait cru l'historien Louis Levade, des barrières efficaces contre ce qu'il qualifiait déjà de «vandalisme» (voir pp.42 et 119).

A cet égard, le destin inégal réservé aux mosaïques découvertes à Orbe illustre parfaitement les lacunes du système de protection vaudois du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Une mosaïque protégée

En 1841, la commune d'Orbe avait fait dégager une mosaïque, dite du «Cortège rustique». Désireuse de conserver ce monument, la commune obtiendra de l'Etat, après plusieurs projets de déplacement, le crédit nécessaire à la construction, sur place, d'un abri de protection – impliquant la déviation de la route (!). On rendait ainsi possible le maintien *in situ* de la mosaïque. Certes, si celle-ci n'avait pas été envoyée à Lausanne, c'était avant tout en raison d'un chauvinisme local bien compris; et si elle n'avait pas pris le chemin du Château d'Orbe, c'était principalement parce que l'entreprise paraissait trop coûteuse. Il n'en reste pas moins que cette intervention – qui atteste déjà un attachement réel pour le patrimoine, dans une localité éloignée des principaux centres intellectuels –

répondait bien à un principe fondamental de la conservation archéologique.

## Une deuxième mosaïque oubliée, une troisième saccagée...

En 1845, à peine quatre ans plus tard, deux archéologues bernois, Albert Jahn et Gustave de Bonstetten, mettaient au jour deux nouvelles mosaïques. Situées à quelques pas de la mosaïque du «Cortège rustique» et de son ouvrage de protection exemplaire, celles-ci, quoique tout autant remarquables, connaîtront pourtant un sort moins enviable. L'une, dite du «Labyrinthe», ne paraît pas avoir particulièrement éveillé l'attention, puisqu'elle sera rapidement recouverte à nouveau – pour être redécouverte en 1930. Quant à la deuxième, dite du «Triton» (fig. 68), elle sera saccagée peu après sa découverte, à coups de pioche, dans des circonstances obscures. Une enquête bâclée (indice du peu d'importance accordée à l'événement) échouera à désigner un coupable, et se conclura sur un non-lieu. On laissait toutefois planer une ombre sur la responsabilité possible d'un paysan voisin, qu'on soupçonnait d'avoir agi sous la colère, excédé peut-être par les dégâts causés à ses cultures par les visites répétées de touristes de passage. Plus récemment, certains ont pourtant évoqué l'éventualité d'une sombre machination, ourdie par le baron de Bonstetten lui-même. Car, grâce à cette destruction opportune, l'inventeur pouvait réaliser, sans risque

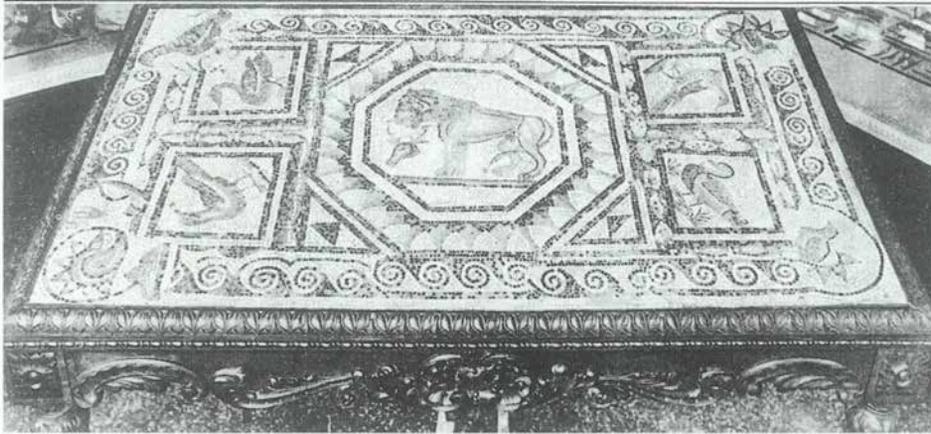


Fig. 67. L'une des tables d'antichambre montées par Gustave de Bonstetten à partir de fragments de la mosaïque du « Triton » d'Orbe-Boscéaz.

d'opposition des autorités, un désir exprimé dès la découverte de la mosaïque du « Triton »: en prélever quelques médaillons, pour les monter en panneaux muraux et en tables d'antichambre (fig. 67).

Quoi qu'il en soit, cette affaire met en évidence les déficiences des mesures de sauvegarde en vigueur au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans le canton de Vaud. Celles-ci permettaient, dans une perspective libérale, d'éveiller les consciences et de stimuler l'intérêt des particuliers; elles s'avéraient donc utiles contre la négligence. Mais elles se révélaient en revanche absolument inopérantes contre la cupidité, la désobéissance et les destructions délibérées, souvent intéressées.

### Les répercussions fâcheuses de l'industrialisation

Avec l'industrialisation massive du pays dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces atteintes se feront toujours plus fréquentes. Car l'essor économique s'accompagne alors d'une véritable explosion démographique. Pour répondre aux défis de la modernité, les chantiers de construction se multiplient à un rythme soutenu. Agissant dans l'urgence, les bâtisseurs se soucient peu d'éventuels vestiges archéologiques enfouis, auxquels ils ne prêtent guère d'attention.

Le sort du patrimoine bâti est plus préoccupant encore: en vertu de principes hygiénistes, quantité d'édifices anciens, ne répondant plus aux nouvelles exigences de confort, tombent sous le coup des démolisseurs. On abat par ailleurs des pans entiers des anciens tissus urbains, pour percer de nouvelles artères de circulation.

Plus insidieusement, enfin, un désir de séduction touristique incite de nombreux architectes à réaliser sur certains monuments, sans respect pour leur caractère propre, des restaurations complaisantes et souvent fantaisistes. Celles-ci s'avéraient d'autant moins admissibles que l'archéologie, discipline en voie d'institutionnalisation, posait alors des critères de rigueur toujours plus exigeants.

### Albert Naef et la loi de 1898

Albert Naef (1862-1936) (fig. 69) s'efforcera d'imposer ces nouveaux critères dans le canton de Vaud. En 1894, cet archéologue vaudois, professeur d'histoire de l'art à l'Ecole des Beaux-Arts du Havre, s'était vu confier le recensement des richesses archéologiques, architecturales et artistiques du canton de Vaud. Infatigable et entreprenant, il prend sa tâche à cœur, s'impose bientôt comme une sorte d'inspecteur des

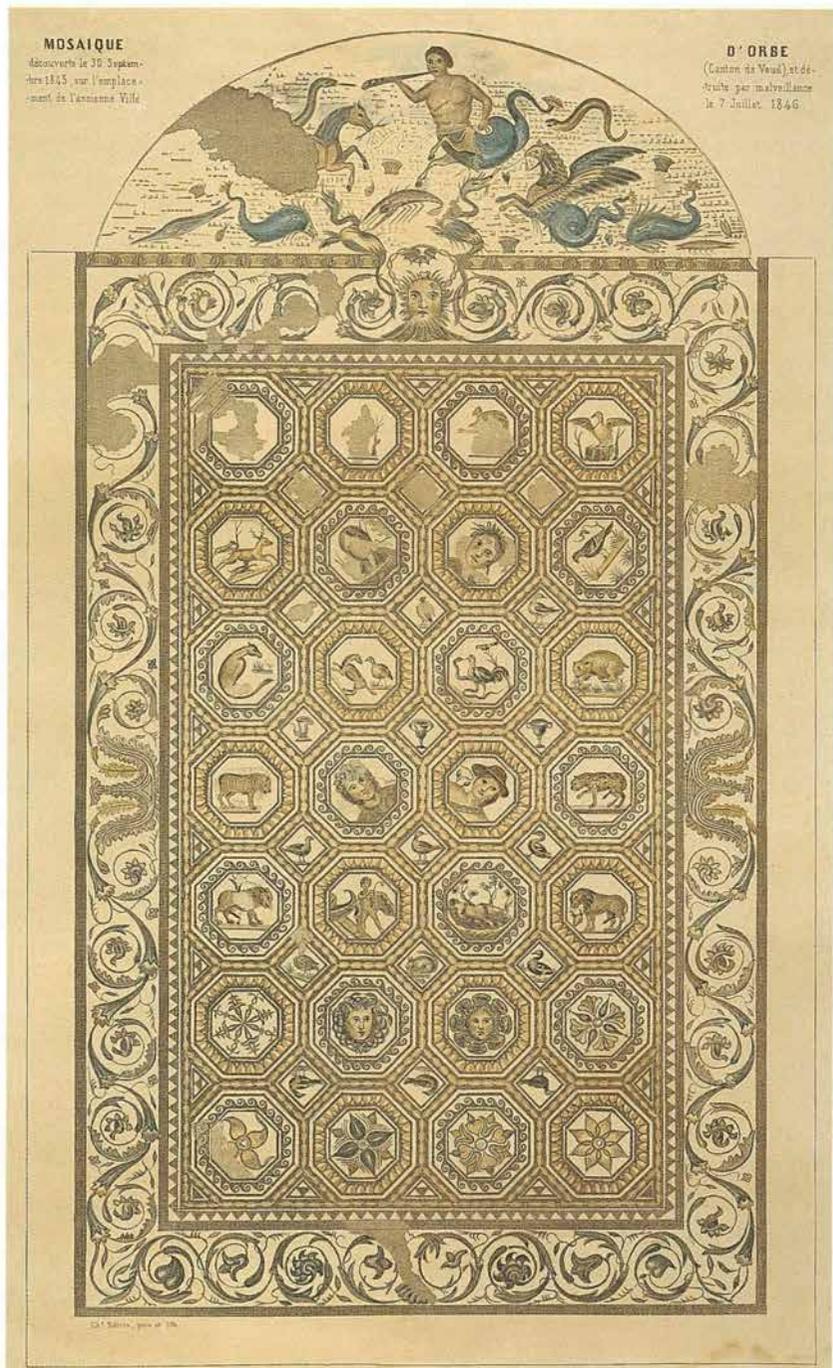


Fig. 68. La mosaïque dite du «Triton» (villa d'Orbe-Boscéaz). Détruite peu après sa découverte, en 1845, la composition de cette mosaïque ne nous est connue que par cette lithographie coloriée de Ch. Bérix.

monuments et prend surtout conscience de l'importance des menaces qui pèsent sur le patrimoine vaudois. Nommé architecte du château de Chillon en 1897, il a l'oreille du Conseil d'Etat, auquel il fera comprendre la nécessité d'avoir recours à l'appareil législatif pour enrayer la dévastation progressive du patrimoine.

Devant l'ampleur du phénomène, on réalisait donc enfin qu'il n'était plus possible de s'en remettre au discernement et à la compréhension des particuliers. L'Etat devait s'engager, réglementer strictement l'usage du patrimoine, envisager même la possibilité – exceptionnelle – d'exproprier, et surtout disposer d'un service, d'un budget et d'un personnel qualifié, pour fouiller, étudier, inventorier, classer et conseiller, surveiller enfin les architectes.

A cet égard, la *Loi sur la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique*, élaborée en grande partie par Naef et défendue par le Conseil d'Etat, se révélait exemplaire. En partie inspirée du modèle français, elle instaurait la création d'un poste d'archéologue cantonal, épaulé par une commission de spécialistes. On y établissait les principes qui devaient guider le classement des monuments historiques du pays, ainsi que les pouvoirs de surveillance conférés à l'archéologue cantonal sur les chantiers publics.

## Un tournant dans les mentalités

Votée le 10 septembre 1898 par le Grand Conseil vaudois, cette loi bénéficiait à vrai dire d'un climat politique nouveau, particulièrement favorable. Dès la fin des années 1880, des voix isolées mais influentes s'étaient en effet élevées contre le manque de respect à l'égard des vestiges du passé. Des associations de sauvegarde, opposées à la disparition de monuments ou de sites pittoresques, s'étaient formées dans plusieurs localités du canton. Motivé d'abord par des considérations esthétiques, ce mouvement qui donnera bientôt naissance au *Heimatschutz* (ou «Ligue pour la beauté») était également inspiré par des principes

idéologiques: ses partisans, qui déploraient l'oubli de l'héritage spirituel du passé, entendaient réagir contre l'esprit de leur temps, dont ils dénonçaient le matérialisme.

Si, par sa nouvelle législation, le canton de Vaud faisait réellement œuvre de pionnier, cette loi n'en reflétait ainsi pas moins un changement d'opinion plus général au sujet des monuments du passé. Il était donc assez naturel qu'en quelques années plusieurs cantons, parmi lesquels Berne, Neuchâtel et le Valais, suivent bientôt l'exemple vaudois en se dotant de législations analogues. Dans ces conditions, la Confédération elle-même ne pouvait enfin ignorer, lors de la rédaction du Code civil suisse (1907, entré en vigueur en 1912), la cause des antiquités.

# La sauvegarde des monuments historiques: la croisade d'Albert Naef

Le romantisme avait enfanté, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers défenseurs du patrimoine bâti et des monuments historiques. Les « vieilles pierres », tombeaux de passés glorieux et oubliés, enchantaient les âmes sensibles et les esprits poétiques, qui y retrouvaient le souffle âpre des âges héroïques.

Le château de Chillon avait enflammé l'imagination de Lord Byron, qui se proposait d'y retrouver le sépulcre de Pierre II de Savoie. Mais les autorités vaudoises avaient refusé au chantre de Bonivard, à l'auteur du *Prisonnier de Chillon*, l'autorisation d'entreprendre des fouilles dans la forteresse reconverte en arsenal militaire.

Peu à peu, on portera un regard plus archéologique sur les monuments. Tout d'abord témoins évocateurs d'un passé révolu, ceux-ci changent de statut et sont bientôt perçus comme de véritables documents d'architecture, sources irremplaçables pour la connaissance historique. En 1835, Frédéric de Gingins-La Sarraz, l'un des futurs fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande, fait restaurer le monument funéraire de François I<sup>er</sup> de La Sarraz, dont il publie également une description soignée.

## L'archéologie médiévale prend son essor

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étude et la restauration des monuments historiques devient progressivement l'affaire de spécialistes. C'est alors la véritable naissance de l'archéologie médiévale. De nouveaux

critères scientifiques s'imposent, qui requièrent de la part des intervenants une solide formation théorique. Car avant toute restauration, les observations de terrain doivent maintenant s'accompagner d'études comparatives, et surtout s'appuyer sur des recherches archivistiques aussi exhaustives que possible. C'est l'époque des érudits, comme Jean-Daniel Blavignac, puis Johann Rudolf Rahn ou Henri de Geymüller. Leur activité ne se borne pas à la restauration de quelques monuments privilégiés, à l'expertise et à la publication de rapports d'étude: ils tentent également les premiers recensements, les premières synthèses sur les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud.

Il manquait cependant à ces doctes savants une législation adéquate, des ressources humaines et financières, et un véritable pouvoir de contrôle et d'ingérence.

## La vigilance de l'archéologue cantonal

Avec la loi de 1898, de tels moyens seront mis à la disposition d'Albert Naef (fig. 69), le nouvel archéologue cantonal, qui ne se privera pas d'user largement des pouvoirs assez étendus qui lui avaient été conférés. Doté d'une (très) forte personnalité, il déploiera pour la cause des monuments vaudois une activité inlassable. Sous ce qu'on n'hésite guère à appeler son « règne », les chantiers de restauration se multiplient; mais la quantité des opérations n'atténue en rien la sévérité des critères scientifiques définis au préalable par Naef.

Sans innover de manière radicale par rapport aux approches de certains de ses collègues, Naef s'attache à généraliser, à enraciner les procédures les plus exigeantes de ses contemporains. Il instaure la pratique systématique d'explorations archéologiques avant toute intervention architecturale, aussi minime soit-elle. En matière de restauration, les restitutions idéales ou conjecturales sont prohibées: chaque restitution doit se fonder sur des éléments archéologiques avérés et être signalée comme telle à l'attention du visiteur. En fait, on veut désormais appréhender le bâtiment historique comme un tout, à respecter dans son ensemble, sans privilégier tel ou tel élément jugé particulièrement « pittoresque ». On ne doit donc pas chercher à recréer artificiellement, par exemple, un état primitif du monument. Bref, la tâche du restaurateur d'un monument consiste, après l'analyse archéologique, à faire revivre l'intégralité du développement historique de l'édifice.

### **L'obsession du Moyen Age**

Le programme défini par Naef était peut-être trop ambitieux. Toujours est-il qu'il ne saura pas respecter les lignes de conduite qu'il avait fixées lui-même. Victime en certaines occasions de la popularité retrouvée du passé médiéval, il s'était parfois vu contraint à tempérer ses principes, pour satisfaire les désirs d'un public impatient. Mais il aura surtout été victime de ses propres démons, qui étaient ceux de toute sa génération: un mépris certain, quoique difficilement avouable, pour toutes les expressions architecturales postérieures à la Réforme. Cette inclination pour le Moyen Age le menait à écarter, généralement insensiblement, mais parfois de manière flagrante, les extensions et les remaniements plus récents, qu'il se prenait à considérer comme des altérations sans intérêt. Les mêmes penchants se manifestent du reste dans sa pratique du classement des monuments historiques, qui accueillait une majorité écrasante de constructions médiévales.

### **Des ambitions excessives**

Le principal reproche qu'on pourrait cependant adresser à Naef, en dépit de ses réalisations exemplaires pour la protection du patrimoine, tient une fois encore à ses desseins manifestement trop élevés. Nombre de restaurations, comme celle du château de Chillon, manqueront d'homogénéité, pour cause d'indispensables réévaluations des exigences à la baisse, en cours de chantier. Par ailleurs, si Naef nous a laissé une documentation extrêmement précieuse, toujours réutilisable grâce à la méticulosité avec laquelle il tenait ses carnets, on peut tout de même déplorer la quantité d'interventions archéologiques restées non publiées. Enfin, plusieurs projets judicieux, comme celui d'une nouvelle carte archéologique du canton (voir p. 133), firent long feu, en raison d'ambitions initiales exagérées.

En fait, l'activité dévorante de Naef, son aspiration inépuisable à ne rien laisser échapper qui puisse nuire à la cause du patrimoine vaudois, avaient rapidement mis en lumière la principale faiblesse de la loi de 1898: le manque de moyens matériels mis à la disposition de l'archéologue cantonal.

A cet égard cependant, sa personnalité est également en cause: d'un caractère raide, tyrannique même selon la plupart de ses collègues qui préféraient prendre leurs distances pour ne pas être soumis à son autorité, il s'était privé, au cours de sa carrière, du concours de nombreux collaborateurs hautement qualifiés.

Ainsi, quoique doté d'une force de travail peu commune et d'une volonté d'apôtre, Naef, qui voulait tout embrasser, ne pouvait évidemment étreindre à lui seul toute l'archéologie vaudoise.

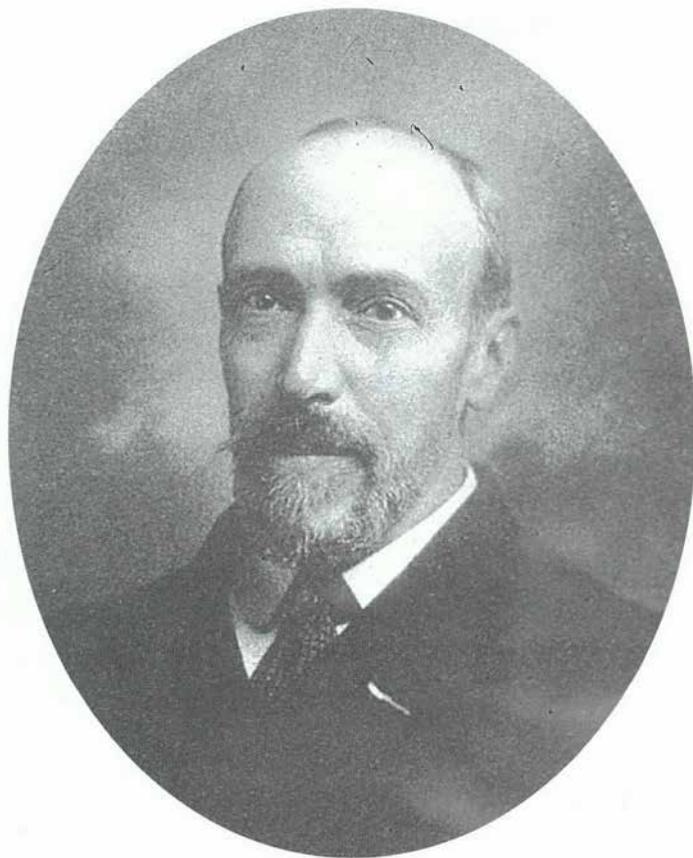


Fig. 69. Albert Naef (1862-1936). Archéologue cantonal vaudois dès 1899, il a également enseigné l'archéologie à l'Université de Lausanne et dirigé le Musée archéologique dès 1914.

Doté d'une forte personnalité, Naef a marqué de son empreinte l'archéologie vaudoise du début du siècle. Son rayonnement ne s'est pas arrêté aux frontières cantonales: souvent appelé comme expert sur des chantiers étrangers, il jouissait d'une considération certaine auprès de ses pairs, qui ne lui ont pas épargné les honneurs. Enfin, à travers ses nombreuses responsabilités dans les instances fédérales (comme la Commission fédérale des monuments historiques), il a joué un rôle important dans le développement de l'archéologie suisse.

## Albert Naef et la dignité du « terrain » archéologique

Depuis son « invention » vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie préhistorique s'était considérablement développée. Désormais largement acceptée, elle se voyait reconnue comme une discipline scientifique à part entière et faisait son entrée dans le monde académique. Certaines universités, en France et en Allemagne, accueillèrent enfin des enseignements de préhistoire.

La Société suisse de préhistoire est fondée en 1907. Cette création s'inscrivait dans un mouvement général, européen: au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, chez la plupart de nos voisins, la discipline préhistorique se dote de structures organisationnelles à l'échelle nationale. Confortablement installés à leur table de travail, les préhistoriens avaient donc lieu d'être satisfaits: leur discipline avait acquis ses lettres de noblesse.

### Le « culte de l'objet »

Au quotidien, l'activité archéologique était pourtant moins riante: sur le terrain, au fond de tranchées hâtivement dégagées à la pioche, des ouvriers généralement mal encadrés se bornaient à défoncer le sous-sol, à la recherche de matériaux (fig. 70). Au grand dam des générations à venir, la plupart des archéologues du début du XX<sup>e</sup> siècle pratiquaient avec ferveur ce qui sera bientôt dénoncé comme un véritable « culte de l'objet ». Sans égard pour la position des matériaux et leurs conditions d'enfouissement, on se contentait le plus souvent de recueillir des objets hors

contexte, avec une avidité qui s'apparente aux usages aujourd'hui décriés des fouilleurs clandestins et autres pilleurs de tombes.



FOUILLEURS CHERCHANT DES OBJETS

Fig. 70. Illustration extraite de l'ouvrage de A. Crépeux-Delmaire (1890). Reproduite dans l'un des premiers manuels de fouilles archéologiques, cette gravure donne une idée de la naïveté avec laquelle les fouilleurs du tournant du siècle croyaient pouvoir se satisfaire d'entasser les trouvailles.



Fig. 71. Albert Naef sur la fouille du cimetière néolithique de Pully « Chamblandes » (1910).

### L'établissement des typologies

Cette quête exclusive de l'objet n'était toutefois pas qu'un aveuglement des chercheurs: elle résultait également d'un état de la recherche. Depuis les années 1870, sous l'impulsion vigoureuse du Français Gabriel de Mortillet, les préhistoriens avaient en effet concentré leurs efforts sur l'établissement de typologies, qui leur permettraient de disposer de chronologies sûres et fiables. Ces efforts avaient été couronnés de succès: on maîtrisait désormais la succession des formes données aux outils préhistoriques au cours des différentes époques du développement humain. Chaque site archéologique pouvait être daté avec assurance, en fonction du type de matériaux mis au jour. Mais par un perversissement somme toute assez fréquent dans la recherche scientifique, la plupart des chercheurs en étaient venus à prendre pour une fin en soi ce qui n'était qu'un moyen. Car l'archéologie préhistorique

visait bien à étudier la vie, les mœurs et les pratiques des hommes et des sociétés du passé. Et ces typologies ne devaient servir qu'à fonder le raisonnement et l'argumentation sur une assise solide, positive et reconnue. Victimes de la routine, pourtant, les archéologues « de terrain » croyaient généralement qu'il suffisait de dater les sites découverts en alignant les trouvailles. Et ils aimaient mieux laisser à d'autres – de préférence à leurs prestigieux collègues académiciens – le soin d'en tirer toutes les conclusions possibles.

### Sur les chantiers et au bureau

Par bonheur, certains savants ne souscrivaient pas à cette répartition des tâches; pour eux, la fouille et l'étude scientifique allaient de pair. On l'aura compris, Albert Naef était de ceux-là. L'archéologue cantonal vaudois, bientôt nommé professeur d'archéologie et



Fig. 72. Pully « Chamblandes », tombe XIII. Les petits bâtonnets blancs constituaient des points de repère, dont l'emplacement exact était consigné dans les carnets de Naef, et à partir desquels celui-ci pouvait réaliser le relevé au net, dessiné et colorié, de chaque tombe (fig. 73).

d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, était en effet loin de partager le mépris affiché par nombre de ses collègues à l'égard du terrain.

Naef défendait une conception élargie de ses responsabilités officielles. D'autres se seraient probablement contentés de réceptionner les trouvailles fortuites, en engageant ici ou là une fouille de contrôle. Une telle attitude n'entraînait pas dans le tempérament de Naef, qui s'était fixé pour objectif l'accroissement optimal des connaissances sur la préhistoire et l'antiquité vaudoises – cela afin de mieux pouvoir protéger ce patrimoine, et le classer si nécessaire. Avant même son entrée en fonction, en 1899, et jusqu'à sa retraite, en 1934, Naef entreprendra un très grand nombre de fouilles archéologiques, dont la qualité restera longtemps inégalée. Accablé de besognes administratives

diverses, il ne pouvait bien entendu être constamment présent sur tous ces chantiers. Mais il suivait cependant toujours de près l'avancement des travaux, comme en témoigne l'énorme documentation qu'il a accumulée, et qui constitue encore pour ses successeurs une source capitale, heureusement conservée aux Archives cantonales vaudoises.

### Une fouille exemplaire: le cimetière de Pully « Chamblandes »

Afin de mettre en évidence la valeur du travail archéologique de Naef, on se concentrera ici sur une fouille exemplaire à plus d'un titre: celle de la nécropole néolithique de Pully « Chamblandes ». Dès 1880, on y avait relevé plusieurs inhumations en ciste (des caissons de dalles posées de chant, surmontées d'une dalle de couverture). En 1901, Naef, qui s'était associé au professeur Alexandre Schenk, conservateur au Musée archéologique de Lausanne (1874-1910), commence la fouille méthodique du cimetière (fig. 71); celle-ci se prolongera encore sur deux autres campagnes, en 1905 et 1910, mais sans la collaboration de Schenk, avec lequel Naef s'était alors brouillé.

Dans la mise au jour des squelettes, et surtout dans le travail de relevé, Naef instaure sur la fouille de Chamblandes une précision et une minutie que pourraient parfois lui jalouser les archéologues d'aujourd'hui, pourtant bien mieux équipés. Il avait d'ailleurs pleinement conscience de la qualité de son travail, puisque, définissant sa méthode, il la qualifiait de « presque méticuleusement pédante »<sup>17</sup>. Les ouvriers creusaient jusqu'à l'apparition des dalles, qui étaient ensuite soigneusement dégagées. Après le prélèvement de la dalle de couverture, c'est Naef ou l'un de ses assistants qui ôtaient progressivement, par décapages horizontaux, les sédiments accumulés dans la tombe au fil des siècles. Toutes ces étapes étaient scrupuleusement consignées, au moyen de notes, de dessins et de croquis. Sans conteste, ce travail de documentation est capital en archéologie, puisqu'on sait que la fouille détruit, à mesure de son avancement,

le contexte, les « archives du sol » qu'elle met au jour. Pratiquement, le recours à la documentation offre à l'archéologue la possibilité de revenir en arrière, de ressusciter en quelque sorte ces « archives » détruites, pour mieux comprendre de nouveaux éléments.

### Une précision de détective

Peu à peu, les ossements apparaissaient; mais ils n'étaient déplacés qu'après un relevé précis. Et dans cette opération, Naef innovait par l'utilisation méthodique de la technique photographique (fig. 72).

Le soin extrême apporté à toute cette entreprise se révélait très précieux par la suite, lors de l'analyse. Un grand nombre de tombes recelaient en effet des sépultures multiples. Or la documentation accumulée par Naef lui permettait d'attribuer à chaque squelette les ossements correspondants. Sur cette base, il pouvait recomposer, avec une précision de détective, la succession des événements: il pouvait ainsi établir, par exemple, que dans une même tombe les deux premiers défunts avaient été inhumés conjointement, avant d'être écartés plusieurs décennies plus tard, après décomposition des chairs, pour faire place à une nouvelle inhumation.

Bref, la méthode et les techniques employées par Naef à Pully « Chamblandes » apportaient des éléments tout à fait inédits, tant pour la compréhension du Néolithique suisse que pour celle de l'archéologie funéraire. Le profit que l'archéologie en tirait à son époque se prolonge jusqu'à aujourd'hui. Car, grâce à la qualité et de la précision de sa documentation, cette fouille peut toujours être réutilisée, réévaluée selon de

nouvelles perspectives, en fonction des connaissances acquises depuis lors. Et dans quelques décennies, nos successeurs pourront encore assurément y puiser des réponses aux nouvelles questions qui se poseront alors aux archéologues.

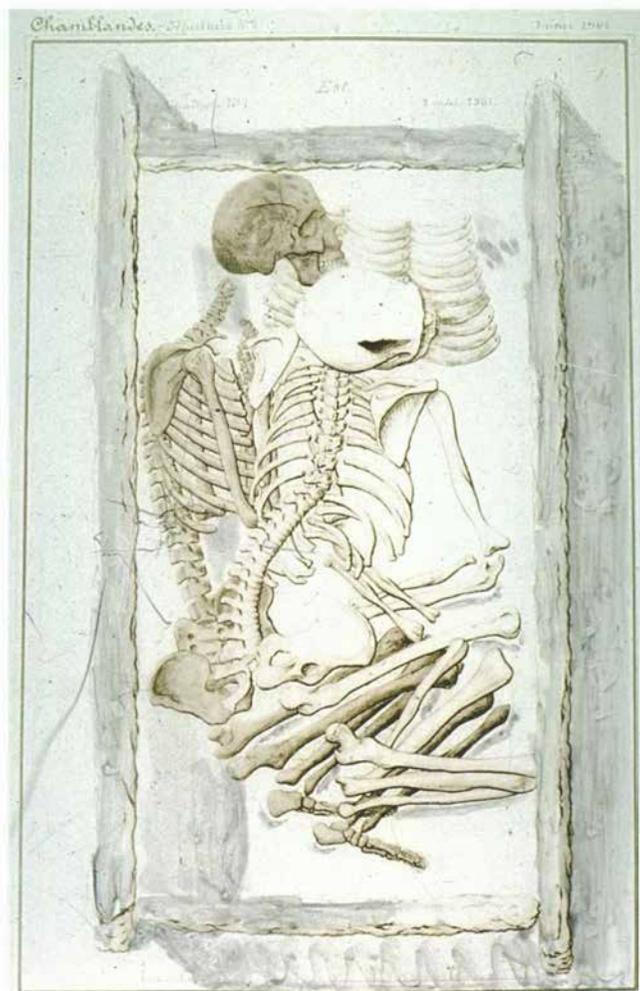


Fig. 73. Pully « Chamblandes », tombe I: inhumation double avec, en guise d'offrande funéraire, un « pectoral » en défenses de sanglier. Dessin d'A. Naef (1901).

## L'Entre-deux-guerres: une archéologie timide en des temps moroses

Chez la plupart de nos voisins européens, l'Entre-deux-guerres est une période de renouvellement de l'archéologie. Une nouvelle génération de professionnels, désormais formés dans les universités, se lance sur le terrain avec des techniques toujours plus fines et des méthodes mieux formalisées. Ces archéologues, qui n'hésiteront parfois pas à fouiller des villages préhistoriques entiers pour en révéler l'organisation interne, se sont d'ailleurs enrichis à la source d'une science géographique en pleine croissance: ils cherchent à articuler temps et espace dans la compréhension du passé. Intellectuellement mieux outillés que leurs prédécesseurs, ils s'interrogeront en particulier sur la signification réelle de concepts éprouvés, tels que celui de « culture archéologique », pour comprendre les modalités pratiques de l'évolution technologique et culturelle.

### Un renouvellement défaillant

Par contraste avec ce tableau flatteur de l'archéologie européenne, la situation vaudoise à la même époque se révèle bien morose. Ici, aucun renouvellement à signaler, bien au contraire. L'autoritarisme de l'archéologue cantonal Albert Naef laissait peu d'espace au développement sur place de nouveaux talents. Les jeunes chercheurs prometteurs avaient préféré exercer leurs compétences ailleurs, comme David Viollier (1876-1965), qui avait pris le chemin du Musée national, à Zurich. Et la place considérable occupée dans

l'archéologie cantonale par le seul Naef aura bientôt des conséquences dommageables: de santé fragile, il restreindra ses activités, transmettant simplement les dossiers en cours à des adjoints peu dynamiques, auxquels il n'accordait pas de réelle marge d'initiative. Si, ailleurs en Suisse, l'archéologie gagnait peu à peu un statut à l'université, rien de tel à Lausanne. Dès 1926, Naef ne dispensera son enseignement que de manière épisodique, entre conférences, « excursions archéologiques » et congés de maladie incessants. Désabusé, il se plaignait à juste titre de ce que ses cours d'archéologie nationale n'avaient, en vertu du plan d'études en vigueur, « *pas vraiment grande importance* », et n'attiraient « *pas un chat* »<sup>18</sup>. Cette situation peu favorable à l'archéologie s'étendait également à l'étude des antiquités classiques. Malgré le concours de professeurs parfois brillants, comme Paul Schatzmann (1871-1946), l'enseignement de la discipline souffrait d'une position instable, mal définie entre histoire, histoire de l'art et philologie classique.

### L'engourdissement des initiatives

A dire vrai, l'état de l'archéologie reflète peut-être les dispositions plus générales du pays à cette époque. Dans une Europe où les valeurs de la démocratie libérale s'essouffent, remplacées par les exhalaisons de nationalismes toujours plus hargneux, la Suisse tarde à trouver des réponses adéquates, qui puissent justifier son destin particulier. Au demeurant, la crise

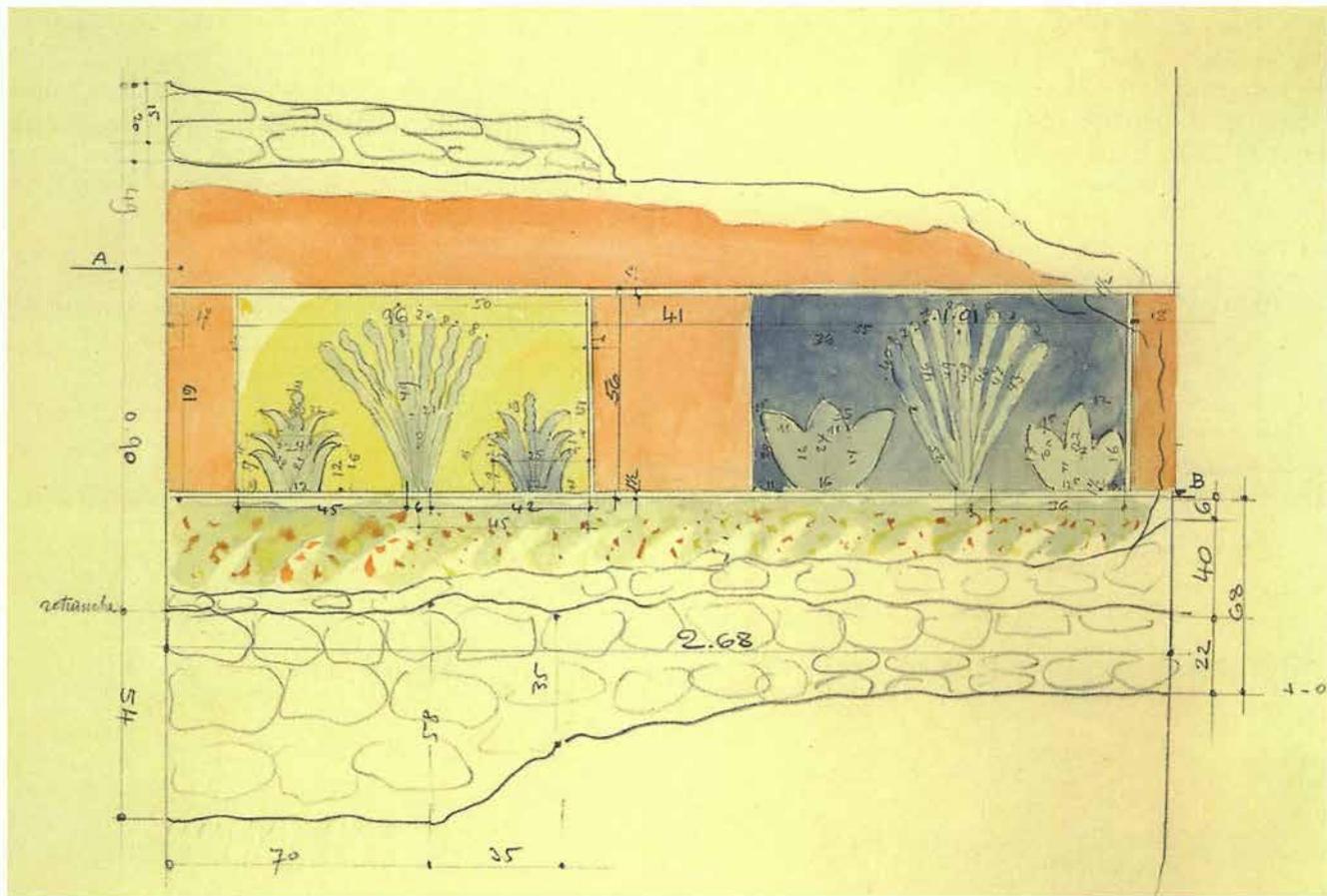


Fig. 74. Peinture murale romaine mise au jour lors des fouilles de Maxime Reymond à Vidy, en 1934 (dessin de la paroi est par Frédéric Gilliard, avril 1934).

La conservation exceptionnelle de ces peintures a déterminé leur conservation et leur mise en valeur, et la construction du Musée romain de Vidy sur les vestiges de cette riche demeure antique de *Lousonna*.

économique des années 1930, durable et lancinante, fait sentir ses effets, avec son cortège de privations et de souffrances. Certes, cette crise aura en Suisse des conséquences sociales moins dramatiques que dans certains pays voisins. Mais son impact délétère se manifeste avant tout dans les esprits: instaurant un climat d'insécurité et de précarité, elle mine par avance le goût d'initiative.

Bien entendu, on peut tout de même signaler un certain nombre de fouilles, durant ces années 1920 et 1930. Mais à l'exception, peut-être, des investigations menées par Julien Gruaz et Maxime Reymond à Vidy «Lousonna» (fig. 74), ces travaux sont toujours demeurés assez ponctuels, et n'ont eu des répercussions que très limitées sur la connaissance du passé archéologique vaudois.

De manière significative, c'est la carte archéologique de David Viollier (voir p. 135) qui constitue la seule contribution vraiment marquante que la postérité retiendra de cette période. Véritable «état des lieux» de l'archéologie vaudoise, ce monument d'érudition procédait d'une vogue certaine manifestée alors pour les grandes synthèses, nationales ou régionales. Il illustre parfaitement les travers d'une époque qui préférait faire le bilan du chemin parcouru, plutôt que d'échafauder de nouveaux itinéraires.

## **Les soucis du présent**

La situation financière difficile n'incitait évidemment pas l'Etat à des largesses inconsidérées pour la cause du patrimoine et de la recherche archéologique.

Mais, au-delà des considérations matérielles, il semble que le motif réel de la faiblesse et de la timidité de cette archéologie de l'Entre-deux-guerres soit plutôt à inscrire au registre des mentalités. En de telles périodes de doute, lorsque l'avenir semble se dérober à la vue des contemporains, ceux-ci ne sont peut-être pas en mesure de poser de nouvelles questions: ils laissent le présent accaparer toutes leurs pensées. Et ce passé ne redevient un enjeu que lorsque le doute fait place à la vraie détresse. La faveur toute particulière dont jouit toujours l'archéologie durant les crises les plus graves, alors que les disponibilités financières sont pourtant encore singulièrement réduites, parle en faveur de cette hypothèse.

C'est d'ailleurs bien ce qui se passera bientôt en Suisse, puisqu'il faudra précisément attendre la veille immédiate de la Seconde Guerre mondiale pour y voir l'archéologie prendre un nouvel essor.

## L'esprit de la « défense nationale spirituelle »: chômeurs et soldats au service de l'archéologie nationale

Au fil des années 1930, les menaces qui pèsent sur l'indépendance et la cohésion nationales se font toujours plus prégnantes. Des voix isolées s'élèvent alors, réclamant l'affirmation des principes idéologiques qui doivent guider les Confédérés. Ces appels seront entendus et aboutiront en 1938 à un message du Conseil fédéral, véritable manifeste fondateur de la nouvelle « défense nationale spirituelle ». Ce texte proclame fermement l'identité politique et culturelle de la

communauté fédérale: en dépit de la réunion, sur le territoire de la Confédération, des « trois grandes civilisations de l'Occident », la Suisse n'en forme pas moins, selon le Conseil fédéral, une synthèse spécifique. Et cette spécificité, qui s'exprime par les formes particulières de notre démocratie, avec son respect du fédéralisme et des libertés individuelles, constituerait même « le sens et la mission de la Suisse »<sup>19</sup>.

### La conscience culturelle comme arme de guerre

En fait, les autorités comprenaient que la défense de l'indépendance ne dépendait pas que du nombre des canons à disposition. Son efficacité devait aussi se baser sur la conscience claire, chez les citoyens, des valeurs à défendre – d'où le terme de « défense nationale spirituelle », pour laquelle la culture se trouvait aux avant-postes. Celle-ci se voyait chargée de trouver des modes d'expression typiquement « suisses ». Quant aux sciences historiques et à l'archéologie, elles devaient démontrer le caractère ancestral et inaltérable de l'unité fédérale.

Dans cette entreprise, la Confédération pouvait compter sur le zèle d'un jeune archéologue bâlois, Rudolf Laur-Belart, bientôt nommé président de la Société suisse de préhistoire, qui se posera peu à peu en porte-parole d'une archéologie nationale pourtant problématique. Multipliant conférences et entretiens radiophoniques, il fera également diffuser dans les



Fig. 75. « Espérons en travaillant »: la devise des chômeurs lausannois recrutés par le Service de travail archéologique au camp de travail volontaire d'Avenches (1938-1939).

De 1935 à 1941, des chômeurs furent également employés à Vidy, lors de la fouille extensive d'une vaste portion du centre de l'agglomération romaine, sous la direction de l'architecte Frédéric Gilliard.



Fig. 76. Sous la surveillance d'un soldat suisse, une équipe d'internés militaires français entame des sondages au théâtre d'Avenches (1940). A l'arrière-plan: la colonne du «Cigognier».

écoles du pays du matériel didactique magnifiant le peuple helvétique, dont les racines seraient, à l'entendre, solidement ancrées depuis la préhistoire dans la terre de nos aïeux.

### Le Service de travail archéologique

Laur-Belart saura toutefois surtout profiter du «Service de travail archéologique» (*Archäologischer Arbeitsdienst*), une institution à la croissance et au rayonnement de laquelle il œuvrera sans relâche. Mis sur pied en 1934, alors que le chômage frappait près de 100000 personnes très peu protégées par des assurances sociales balbutiantes, ce service accueillait, dans des «camps de travail volontaire», les hommes valides, aptes à manier la pelle et la pioche. On verra ainsi se développer en Suisse, grâce à cette main-d'œuvre abondante, les premiers grands chantiers archéologiques. Contrairement à la pratique actuelle, ces fouilles d'envergure ne devaient pas anticiper et

prévenir des destructions programmées: il ne s'agissait pas de fouilles dites «de sauvetage». Le Service de travail archéologique était libre de concentrer ses efforts sur quelques sites prometteurs et surtout prestigieux, puisque, au-delà du progrès des connaissances, sa tâche consistait bien à stimuler opportunément l'orgueil national.

### Des chômeurs lausannois à Avenches

Dans cet esprit, c'est donc évidemment à Avenches, l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine, que l'Office communal du travail de la ville de Lausanne allait placer, en 1938, une trentaine de chômeurs (fig. 75), pour des



Fig. 77. Loin des horreurs de la guerre, les internés militaires français semblent prendre plaisir à leur reconversion temporaire à l'archéologie...

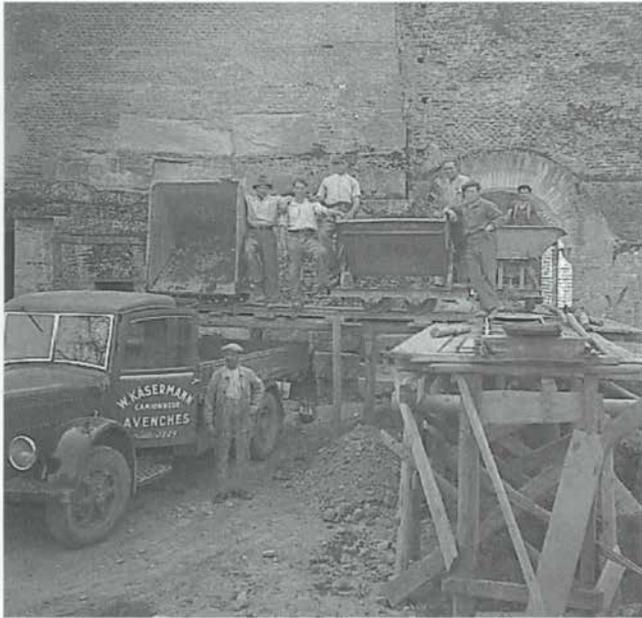


Fig. 78. Avenches, 1942: les déblais sont évacués hors de l'amphithéâtre au moyen d'une ligne de wagonnets «Decauville».



Fig. 79. Durant ces années de crise et de guerre, chômeurs et internés étrangers n'étaient pas les seules forces de travail réquisitionnées sur les chantiers de fouilles. Et l'archéologie vaudoise n'était pas confinée à Avenches: fouille de la station palafittique du Bronze final de Cudrefin-Broillet, par le S. Bat. 3 – Détachement archéologique de l'armée suisse (1941).

fouilles dont la direction scientifique était assurée par l'association *Pro Aventico*. La commission réunie pour l'occasion se distinguait par sa valeur et la haute qualification de ses membres, parmi lesquels l'architecte Louis Bosset (1880-1950). Formé à l'archéologie par Naef, il maîtrisait particulièrement bien l'état de la question, puisque c'est lui qui, depuis près de vingt ans, avait été chargé de l'essentiel des interventions archéologiques à Avenches. Ces premières grandes fouilles reposaient donc sur des bases solides: le programme des recherches, qui portaient principalement sur le sanctuaire dit du «Cigognier», avait été minutieusement planifié.

Sur le terrain, la réalisation de ce programme n'ira cependant pas sans mal. Car à l'inexpérience de la main-d'œuvre s'ajoutait le manque de personnel inter-

médiaire, encadrant – conséquence des défaillances de l'enseignement de l'archéologie à l'Université de Lausanne, signalées ci-dessus. On observe ainsi une certaine désinvolture à l'égard du mobilier mineur, de même que des lacunes étonnantes dans les cahiers de fouilles. Ces carences étaient source de lamentations pour Bosset, bien conscient des erreurs de ses collaborateurs, mais écrasé lui-même sous la masse des données récoltées. Nommé (à temps partiel!) archéologue cantonal en 1934, simultanément chargé de la conservation des monuments historiques, Louis Bosset (fig. 85) était réellement accablé par l'ampleur de la tâche.

## Les premières grandes fouilles de l'archéologie vaudoise

Dans l'ensemble, pourtant, grâce à tous ces bras bienvenus, la recherche aventicienne, très ralentie depuis quelques décennies, effectuera en quelques années des progrès importants.

En raison de la mobilisation, le programme d'occupation des chômeurs avait été interrompu au début de la Seconde Guerre mondiale. Mais, dès l'été 1940, les

fouilles reprendront, les chômeurs se voyant remplacés par un contingent d'une cinquantaine d'internés militaires français (fig. 76 et 77). Et, à leur départ, c'est la générosité d'un donateur privé qui permettra la poursuite des travaux jusqu'après la guerre.

Au total, cette entreprise gigantesque peut être considérée comme un succès. L'essentiel des structures du temple du « Cigognier » avait été mis au jour. Le théâtre (zone d'ombre de l'archéologie à Avenches) avait pu faire l'objet de quelques sondages. Et modification peut-être plus perceptible pour le visiteur, on avait dégagé les talus de l'amphithéâtre, dont les gradins avaient été reconstitués sur un secteur. Très riches d'enseignements divers, tous ces travaux – première expérience de fouille de grande envergure dans l'archéologie vaudoise – constituent une performance digne d'éloges. Enfin, si les résultats de ces recherches n'ont alors été publiés que de manière très sommaire, le soin apporté en général par Bosset et ses collaborateurs à l'établissement de la documentation (héritiers en cela de la méthode de Naef) fait toujours de celle-ci, pour ses successeurs modernes, un véritable trésor d'informations.

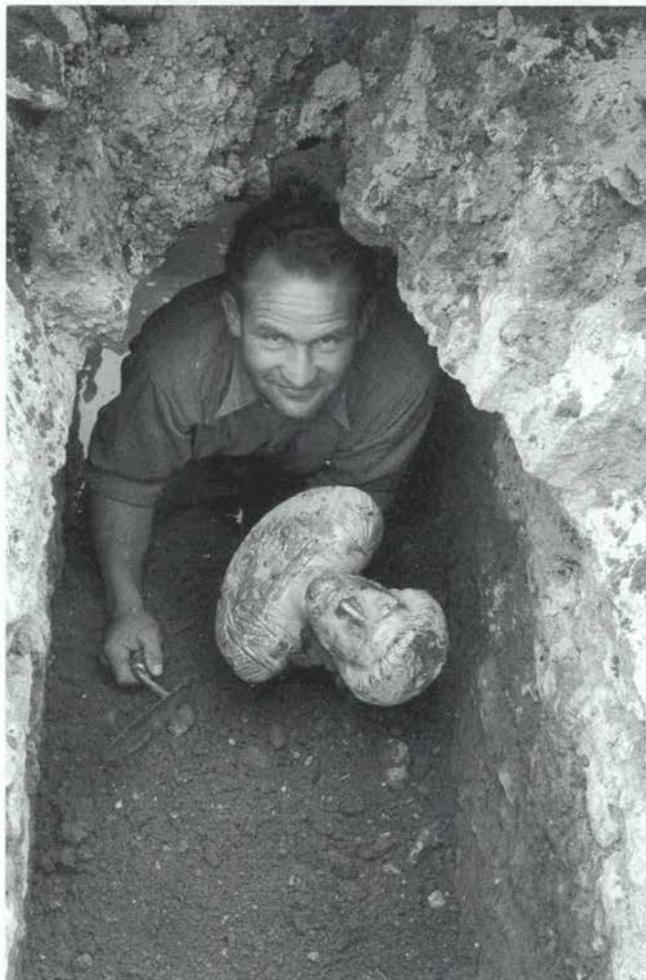


Fig. 80. 19 avril 1939: la découverte sensationnelle et remarquable du buste en or de Marc Aurèle, dans un égout antique d'Avenches, où on l'avait probablement mis à l'abri en des circonstances critiques. Assurément réalisée durant le règne de l'empereur-philosophe (161-180 après J.-C.), cette pièce de fabrication locale constitue l'un des chefs-d'œuvre de l'artisanat provincial romain.

## Le buste en or de Marc Aurèle, symbole des racines latines de la Suisse

Le trésor le plus voyant, l'événement marquant de ces grandes fouilles d'Avenches demeure la découverte, dans un égout antique, du célèbre buste en or de l'empereur Marc Aurèle (fig. 80 et 81). Exécutée au repoussé dans un style assez particulier qui indique une fabrication régionale, cette pièce d'orfèvrerie d'une grande rareté constitue assurément l'un des chefs-d'œuvre de l'art provincial romain.

En ces temps troublés, une trouvaille aussi excep-

tionnelle arrivait évidemment à point nommé pour raviver la flamme patriotique des Confédérés. Ce buste, aussitôt intégré à l'Exposition nationale de 1939, la *Landi* de Zurich, semblait en effet témoigner de l'importance de la capitale de l'Helvétie romaine. Et alors que les Suisses se prévalaient de leur passé romain pour relativiser l'importance de l'héritage germanique dans l'histoire nationale, le buste de Marc Aurèle, brandi contre les ambitions pangermanistes du III<sup>e</sup> Reich, se verra élever au rang de symbole des racines latines de la Confédération helvétique (voir également p. 120).



Fig. 81. Les modestes débuts muséographiques du buste de Marc Aurèle: un appel à la générosité en faveur des fouilleurs d'Avenches, chômeurs dans le besoin.

# Archéologie et nationalisme

Plus encore que d'autres disciplines scientifiques, l'archéologie est affaire d'interprétation. Objet de nombreuses convoitises partisanses, elle n'est donc jamais à l'abri des détournements idéologiques les plus divers. Mais c'est surtout le nationalisme, avec lequel l'archéologie entretient des rapports étroits et ambigus, qui menace le discernement des archéologues.

En étudiant les vestiges matériels du passé, les archéologues s'attachent en priorité à les affecter à ce qu'ils qualifient pudiquement du terme de «cultures archéologiques». Différenciées selon leurs rites funéraires, leur type d'habitat, et surtout la forme et les décors de leurs outils, de leurs armes et de leurs objets usuels, ces «cultures archéologiques» composent cependant une réalité bien abstraite. Quoi de plus tentant, dès lors, que de les rattacher à des entités ethniques, à des peuples qu'on imagine unis et soudés par leurs pratiques matérielles? Une fois engagé sur cette pente glissante, on peut aisément assigner au «peuple» étudié une langue et des mœurs communes, qu'on croit pouvoir confirmer par l'anthropologie. Celle-ci définira volontiers le type physique «moyen» du peuple en question. On lui attribuera alors la possession d'un territoire: l'espace géographique sur lequel s'étend la culture archéologique qui donnait lieu à ce raisonnement fallacieux, succession hasardeuse d'hypothèses et de conjectures emboîtées.

## Le nationalisme au cœur de l'archéologie

On pourrait penser que de tels débordements ne sont que l'œuvre de quelques archéologues égarés par leurs passions. En vérité, le danger est plus profond et moins saisissable. L'observation fidèle de règles de méthode ne peut en protéger: seuls peuvent servir la prudence et le discernement – qui ne s'enseignent et ne se commandent pas. Car le nationalisme est au cœur même de la discipline archéologique, dont les archives s'exhument du sol lui-même, et qui lie donc intimement la culture au terroir.

Au demeurant, c'est bien au développement des nationalismes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que l'archéologie préhistorique doit son propre essor. A ses origines mêmes, en Scandinavie, on trouve le besoin de compenser la pauvreté des archives écrites en recherchant les germes des particularismes nationaux dans un passé plus ancien, antérieur à l'histoire.

Dès ses débuts, l'archéologie s'est en effet attachée à mettre au jour, dans le sol national, les racines d'identités culturelles en pleine redéfinition. Chérie par les nouvelles élites de la bourgeoisie libérale, elle a servi partout à substituer aux légitimités dynastiques, aux anciens processus historiques, contingents, un passé national tellement ancien qu'il paraissait émerger de la nature elle-même.



Fig. 82. Charles Gleyre: *Les Romains passant sous le joug* (1858). Réalisé peu après la fondation de l'Etat fédéral, ce tableau exalte à point nommé le passé militaire glorieux des ancêtres Helvètes – alors même que se précisent les menaces étrangères sur l'indépendance nationale. Commande de l'Etat de Vaud, il connut un succès considérable lors de sa présentation publique au Musée Arelaud de Lausanne. La scène reproduite s'inspire du récit par l'historien romain Tite-Live de la victoire remportée en 107 av. J.-C. par les Helvètes de Divico sur les légions romaines. Conformément à l'opinion des spécialistes d'alors, l'artiste a situé cet événement sur les rives du Léman, entre Montreux et Villeneuve; on sait aujourd'hui que la bataille s'est en fait déroulée près d'Agen, dans le sud-ouest de la France.

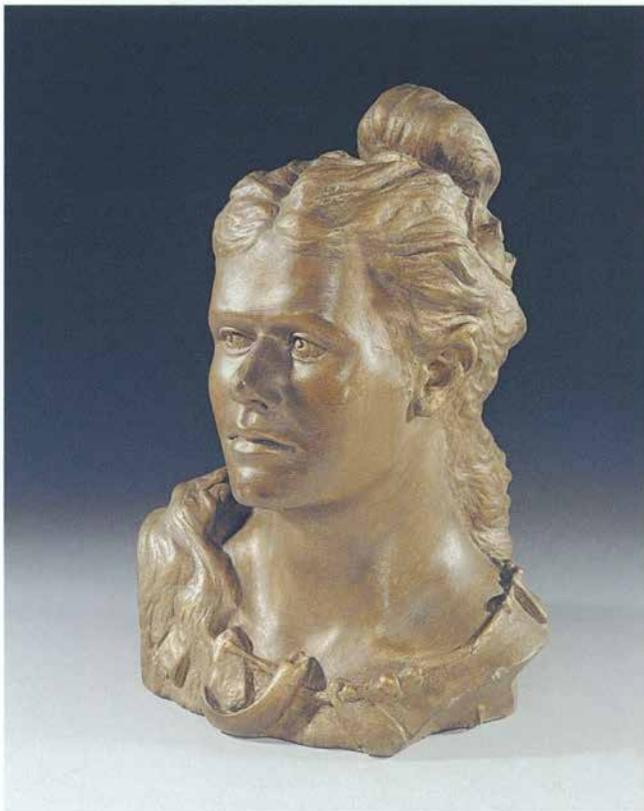


Fig. 83. La « femme lacustre d'Auvernier ».

Effectuée à partir d'un crâne de la station palafittique d'Auvernier, cette reconstitution audacieuse fut réalisée en 1897 par Julius Kollmann, professeur d'anatomie à l'Université de Bâle, avec l'aide du sculpteur W. Büchly.

Le charme de ce visage ranimé du fond des âges ne laissera personne indifférent. Puisqu'on estimait qu'elle « révèle une race de bonne apparence et intelligente »<sup>23</sup>, elle se verra présentée dans les manuels et les ouvrages de vulgarisation comme une sorte de première Suissesse.

### Honorer les vestiges des ancêtres de la Patrie

En Suisse aussi, l'archéologie n'aurait jamais connu le développement qui fut le sien, sans ces Lacustres « inventés » par Keller (voir p. 61), qui touchaient si opportunément la corde sensible du patriotisme. Entrevus à l'étranger comme une étape dans l'évolution

de l'humanité, la civilisation lacustre était considérée dans notre pays comme l'émanation naturelle du génie national, aux origines mêmes des temps. Et chez ces Lacustres promus au rang d'ancêtres fondateurs, on se plaisait à relever des traits (indépendance, neutralité, hygiène, travail, économie et sobriété) qu'on cherchait en même temps à imposer comme des vertus nationales.

C'est d'ailleurs en faveur des Lacustres que la Confédération interviendra pour la première fois de son histoire dans le domaine culturel, en principe strictement réservé aux Etats cantonaux. En 1884, les autorités fédérales se résolurent en effet à acquérir au prix fort la superbe collection du Dr Gross, pour éviter que celle-ci ne soit vendue à l'étranger. Car, pour le Conseil fédéral, « le gaspillage de notre propriété nationale » portait atteinte à « l'honneur national »<sup>20</sup>. Considérant que les Lacustres étaient « la chair de notre chair et le sang de notre sang », celui-ci voyait dans cette acquisition, « non seulement une exigence de la science, mais également un devoir de piété »<sup>21</sup>. D'abord déposée au Palais fédéral, cette première collection « nationale » constituera même le point de départ du futur Musée national suisse, inauguré à Zurich en 1898. Et la présentation de cette collection par l'archéologue Robert Forrer atteste qu'elle tenait lieu, pour le patriotisme helvétique, de relique nationale. Car, à l'en croire, elle interpellait le visiteur pour lui intimer cette injonction: « – Souviens-toi de tes ancêtres, et honore ses vestiges! »<sup>22</sup>

### Des savants nazis à l'assaut du mythe lacustre

Dans les années 1930, lorsque se multiplieront les objections de certains chercheurs allemands contre la représentation traditionnelle des stations palafittiques, la charge émotionnelle véhiculée par le mythe lacustre était encore trop forte. Dans ces attaques, les Suisses – savants et profanes confondus – ne voulaient voir que l'ombre menaçante des ambitions annexionnistes du pangermanisme. A raison, peut-être, puisque Hans Reinerth, le principal adversaire du mythe lacustre,

dirigeait depuis 1932 le Service préhistorique (*Amt Vorgeschichte*) du Parti national-socialiste, et semble avoir ambitionné la direction d'un futur service archéologique de l'arrondissement helvétique.

Il faudra attendre l'après-guerre et l'évanouissement de la menace idéologique et militaire nazie pour trouver enfin les conditions d'un débat serein, affranchi de préjugés chauvinistes, qui permettra la reconnaissance de la complexité générale du phénomène palafittique.

### Un terrain sensible

Le nationalisme paraît aujourd'hui endigué en Europe occidentale. Mais l'archéologie n'est jamais à l'abri de certaines de ses expressions les plus insidieuses. On le retrouve ainsi à l'œuvre dans les préférences accordées, selon les régions, à la recherche sur certains thèmes, dont la richesse ou les caractéristiques sont plus flatteuses pour les susceptibilités locales. Sous cette forme anodine, il se manifeste derrière la complaisance des archéologues à l'égard des impératifs de la promotion touristique.

L'exemple des perversions idéologiques auxquelles l'archéologie s'est soumise dans le passé démontre souvent que tous ces égarements ont connu des débuts modestes: la simple désinvolture de professionnels pour lesquels le jeu sur les mots ne saurait prêter à conséquence.

Pour ne pas être pris en défaut, l'archéologue doit avoir conscience des responsabilités qui incombent à celui qui opère sur un terrain sensible. Au-delà même de l'identification grossière d'une nation moderne avec ses lointains prédécesseurs sur le même territoire, l'archéologue ne devrait pas accréditer ces correspondances trompeuses entre cultures matérielles et peuples préhistoriques. Car l'archéologie, du fait de la nature strictement matérielle de ses sources, demeure absolument muette sur les questions ethniques.

### Le patrimoine contre les tyrans étrangers?

Il n'y a pas si longtemps, lors d'un discours du 1<sup>er</sup> Août 1952, le Professeur Meuli, animé d'intentions louables, avait plaidé la cause du patrimoine en des termes qui illustrent précisément le type d'arguments que l'archéologue devrait éviter – même si le profit immédiat à en tirer peut s'avérer considérable:

«Le patrimoine, c'est le cœur, c'est l'âme d'un peuple. Un peuple sans conscience historique, ce n'est plus une nation, mais une masse insensible et inanimée, sans esprit national, sans dignité nationale, un instrument aveugle, docile dans la main de ses tyrans. Ceux-ci savent bien que même vaincu et asservi, un peuple n'est jamais entièrement perdu et malheureux, aussi longtemps qu'il conserve vivante dans son cœur la mémoire de ses ancêtres. Ces tyrans savent bien que les forces d'un peuple peuvent toujours renaître, au souvenir d'un passé libre et fier<sup>24</sup>.»

#### Le «vandalisme»

Le terme de vandalisme est formé d'après le nom du peuple germanique des Vandales, qui envahirent et dévastèrent la Gaule, le sud de l'Espagne et l'Afrique du Nord au début du V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Créé en 1793 par le révolutionnaire abbé Grégoire pour dénoncer les excès destructeurs de certains de ses compagnons de lutte, ce terme illustre l'enracinement patriotique de la protection du patrimoine: il faut être un barbare étranger à la Nation pour manquer de respect à l'égard des monuments du passé...

## Un buste d'empereur romain pour le Duce

En mars 1940, l'Europe entière pressent l'explosion générale d'un conflit mondial. La dictature est instaurée en Espagne. L'Italie occupe l'Albanie. Après l'annexion de l'Autriche, l'Allemagne a soumis la Tchécoslovaquie et s'est partagé la Pologne avec l'Union soviétique, qui fait campagne en Finlande. Depuis six mois, la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre à l'Allemagne. Retranchées dans leurs fortins où elles sont réduites à une attente exaspérante, les troupes alliées comptent bien endiguer la déferlante fasciste.



Fig. 84. Avec l'énergie des démolisseurs, Benito Mussolini inaugure le percement de la *Via dell'Impero*, auquel étaient associées de vastes fouilles archéologiques (1930).

Au même moment, on prépare à Lausanne l'envoi d'un superbe cadeau à l'intention du dictateur italien Benito Mussolini: un moulage du buste en or de Marc Aurèle, découvert récemment à Avenches.

Sans conteste, le cadeau était bien choisi: rien ne pouvait combler davantage le chef de l'Etat italien. Animé d'une véritable mystique de l'Antiquité, Mussolini se posait en nouveau César, et comptait rendre à son pays la grandeur passée de la Rome impériale. Afin d'illustrer la majesté de ses desseins, il avait déjà eu largement recours aux services des archéologues pour faire renaître dans la Ville éternelle les ruines de l'*Urbs magna* des Anciens. Démolissant par quartiers entiers le tissu urbain de la capitale moderne pour réaliser des fouilles et des projets urbanistiques d'une ampleur colossale (fig. 84), le *Duce* avait recréé une Rome antique plus imaginaire que scientifique. Cette Rome néo-impériale, juxtaposition fallacieuse de monuments abusivement restaurés et délibérément isolés de leur contexte, ne pouvait servir à rendre intelligible la civilisation romaine. En fait, elle ne prétendait qu'à convaincre le peuple italien de la puissance de ses aptitudes et du génie entreprenant de la «race latine».

Le buste de Marc Aurèle, chef-d'œuvre de la statuaire antique, allait donc garnir les vitrines du «Musée de l'Empire romain» (*Museo dell'Impero Romano*) choyé par Mussolini. Il pourrait ainsi témoigner, lui aussi, de l'énergie civilisatrice des anciens Latins.

## Les manœuvres cauteleuses d'un arriviste

Mais pourquoi ce don? Les archéologues vaudois tenaient-ils particulièrement à s'attirer les bonnes grâces du *Duce*? Certes, on connaît les sympathies réelles d'une partie des élites bourgeoises suisses et vaudoises pour la politique du dictateur fasciste, qu'on jugeait à même de contrecarrer la menace bolchevique. Trois ans auparavant, Mussolini avait d'ailleurs été gratifié du titre quelque peu déconcertant de *Docteur honoris causa* de l'Université de Lausanne, « pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique »<sup>25</sup>.

Dans le cas présent cependant, force est de constater que Louis Bosset (fig. 85), l'archéologue cantonal vaudois, s'est trouvé piégé par les manœuvres cauteleuses d'un collègue tessinois peu délicat. Sans consulter personne, ce M. Rossi, simple membre de la Commission suisse du Service de travail archéologique, avait en effet pris l'initiative de promettre un moulage du buste au directeur du Musée de l'Empire romain.

Se tournant ensuite vers l'archéologue cantonal vaudois, ce partisan des collaborations archéologiques internationales devait pourtant essuyer un premier refus. C'est que Bosset, qui voulait conserver aux seuls musées d'Avenches et de Lausanne l'exclusivité de cette pièce prestigieuse, ne comptait pas en multiplier les copies. Mais notre zélé Tessinois, qui pensait peut-être s'assurer bientôt la direction du patrimoine d'une future Suisse italienne annexée, n'allait pas se laisser démonter. Revenant à la charge, Rossi affirmait comprendre parfaitement les arguments de Bosset, mais l'invitait pourtant à considérer la question « sous un autre point de vue ». Portant l'affaire à un niveau politique, il impliquait alors explicitement les autorités vaudoises, pour juger qu'« un refus pourrait être mal interprété »<sup>26</sup>.

## Un cadeau sous la contrainte

Une fois sollicité par un si puissant ami, le cadeau devenait une obligation, un tribut payé pour la clémence du plus fort. Le gouvernement vaudois n'avait dès lors plus qu'à obtempérer, ce qu'il s'empressera de faire, en vertu des « excellents rapports qui existent entre S. E. le Duce et le Conseil d'Etat vaudois »<sup>27</sup>...

Il est difficile de savoir si les cadeaux extorqués dans de telles conditions font réellement plaisir à leurs destinataires. Toujours est-il que l'effigie de Marc Aurèle pouvait enfin prendre le chemin de la Ville impériale, où certains la trouveraient assurément mieux à sa place.

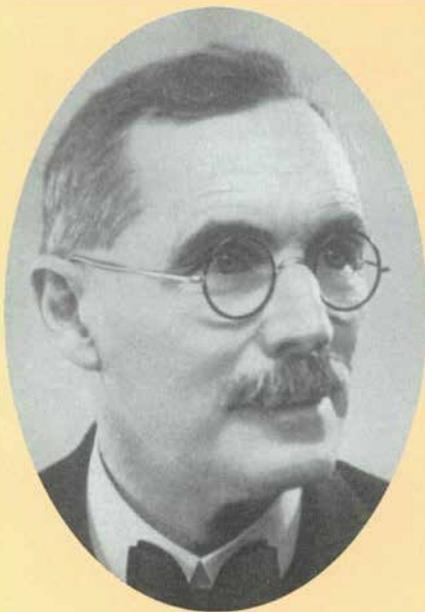
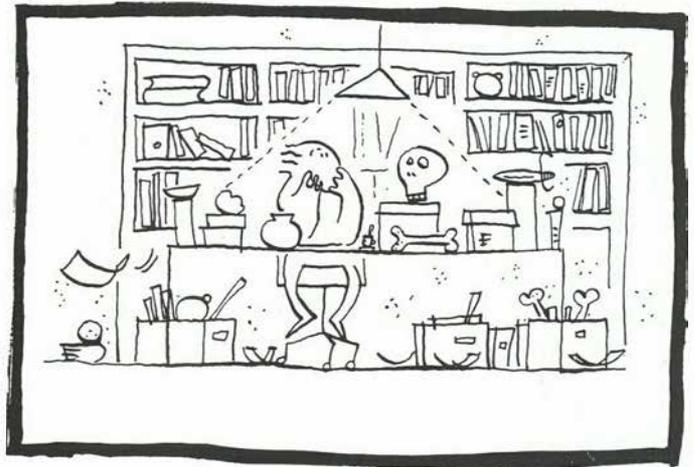


Fig. 85. Louis Bosset (1880-1950), archéologue cantonal vaudois en fonction lors de la découverte du buste de Marc Aurèle.



# D'HIER À AUJOURD'HUI





## 1969: un tournant de l'archéologie vaudoise

Au fil des années 1960, les rapports annuels de l'archéologue cantonal sont teintés d'une amertume croissante, qui éveille, à leur lecture, une certaine compassion pour Edgar Pelichet (voir fig. 121), le titulaire de cette difficile fonction. Privé de moyens, ce dernier doit reconnaître qu'il n'est pas en mesure de faire face aux atteintes au patrimoine vaudois, toujours plus graves et fréquentes. Alors que du temps de Naef, au début du siècle, l'archéologie vaudoise était citée en exemple, elle ne pouvait désormais susciter que l'apitoiement, ou plutôt l'indignation.

### **L'archéologue cantonal, un homme-orchestre à mi-temps**

La situation s'était dégradée dès la retraite de Naef. Le Département de l'instruction publique et des cultes, peu soucieux d'archéologie, s'était avant tout attaché à veiller en ce domaine à une stricte économie. Les postes à responsabilités (archéologue cantonal, directeur du Musée, etc.) n'avaient dès lors été confiés qu'à des autodidactes, certes passionnés et méritants, mais non professionnels (et dont les qualifications importaient moins aux yeux de leurs supérieurs que leur affiliation au Parti radical et à la société d'étudiants Helvetia). Architectes, enseignants, avocats ou médecins, ils œuvreront tous à temps partiel dans ces fonctions rabaissées à un rang presque honorifique, à côté de leurs activités professionnelles.

Pour prendre la mesure de la misère de l'archéologie

vaudoise d'alors, il faut savoir qu'Edgar Pelichet, avocat nommé archéologue cantonal en 1950, était responsable, à lui seul et à mi-temps, de l'archéologie et de la conservation des Monuments historiques. Conservateur de divers musées (Nyon, Ariana à Genève), il devait en outre superviser l'activité de tous les musées vaudois (cantonaux, communaux ou privés) consacrés à l'archéologie et à l'histoire. Chargé de diriger le travail des divers architectes engagés sur des chantiers de restauration, il devait encore mener lui-même, en principe, les fouilles archéologiques! Pour ce faire, Pelichet ne disposait que d'un budget symbolique, complété à l'occasion par des crédits exceptionnels aux montants bien modestes.

### **Des structures dépassées**

L'archéologie vaudoise fonctionnait encore avec des structures héritées du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour suppléer aux forces défaillantes de l'administration, on comptait ainsi sur un réseau étroit d'informateurs privés, membres correspondants de la Commission cantonale des monuments historiques. Depuis l'époque de Naef pourtant, le monde avait bien changé: on trouvait maintenant moins aisément ces amateurs bénévoles qui pouvaient se satisfaire du seul prestige de leur fonction.

Mais le problème central tenait plutôt à une question de compétences: dans ce qu'elle produisait désormais de meilleur, l'archéologie avait elle aussi beaucoup



Fig. 86. Les fouilles de Mies « La Crottaz » (1949). A quelques exceptions près, l'archéologie vaudoise de l'après-guerre, avec ses moyens dérisoires, devait généralement se contenter de telles interventions approximatives, entreprises avec une main-d'œuvre d'occasion, « empruntée » sur un chantier de construction voisin.

changé. Les canons scientifiques étaient devenus bien plus exigeants, et requéraient de la part des intervenants une spécialisation toujours plus poussée.

### **Des bénévoles à la rescousse de l'administration cantonale**

Jusqu'en 1950, les qualités professionnelles de Bosset, le prédécesseur de Pelichet, avaient permis de masquer les carences structurelles de l'archéologie vaudoise. Avec le développement économique de l'après-guerre, ces dernières éclataient au grand jour. Les chantiers de construction se multipliaient et entraînaient des destructions que l'archéologie cantonale s'avérait incapable de prévenir (fig. 86).

En 1963, l'Etat confiait le site d'Avenches à la Fondation *Pro Aventico*, chargeant Hans Bögli de la direction conjointe du musée et des fouilles.

Peu après son entrée en fonctions, Pelichet s'était d'autre part résolu, grâce à une modification de la loi, à accorder des autorisations de fouille à des volontaires préoccupés par des menaces particulièrement criantes sur certains sites. Durant deux décennies, les « fouilles d'urgence » seront donc assurées par des archéologues indépendants et bénévoles, par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (Edmond Hennard, préparateur), par Marc-Rodolphe Sauter et ses étudiants du Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Genève (aujourd'hui Département d'anthropologie et d'écologie), ou encore par des animateurs de camps de jeunes.

### **Le Cercle vaudois d'archéologie: un cénacle de réformateurs**

L'Etat de Vaud avait pu compter sur des bénévoles pour atténuer les effets néfastes de sa négligence. Mais ces passionnés n'entendaient pas en rester là. Le 14 novembre 1962, un petit groupe de personnalités (André Rapin, Raoul Wiesendanger, Olivier-Jean Bocksberger (fig. 87), Paul-Louis Pelet, André Laufer, André Kasser, Rémy Malherbe, Claude Bérard et Michel Egloff) fonde le Cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique. En présentant à un large public les recherches en cours, ceux-ci comptent éveiller pour l'archéologie un intérêt populaire susceptible de faire pression sur les autorités cantonales.

Grâce à l'appui de l'architecte cantonal Jean-Pierre Vouga, les fondateurs du Cercle, épaulés par Colin Martin, Pierre Ducrey, puis Denis Weidmann et Gilbert Kaenel dès le début des années 70, préparent en coulisses la réorganisation de l'archéologie et de la conservation des monuments historiques. Le 10 décembre 1969, leurs efforts sont couronnés par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale « *sur la protection de la nature, des monuments et des sites* ».

Fig. 87. Olivier-Jean Bocksberger (1925-1970) sur les fouilles qu'il dirigeait au Lessus (Ollon «Saint-Triphon») en 1959.

Disparu tragiquement et prématurément, il fut, en 1965, le premier préhistorien à recevoir le titre de docteur ès lettres de l'Université de Lausanne, avec une thèse publiée à Lausanne en 1964, intitulée «Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois», dirigée par le professeur Sauter de Genève, et qu'il avait préparée parallèlement à son enseignement au Collège d'Aigle.

Au premier plan, de dos, Hanni Schwab dont la carrière se poursuivra dans le cadre de la 2<sup>e</sup> Correction des eaux du Jura, puis comme archéologue cantonale fribourgeoise.



## La réorganisation de l'archéologie cantonale

Dorénavant associée à la sauvegarde de l'environnement, la protection des monuments et des sites était transférée au Département des travaux publics (aujourd'hui des Infrastructures). Cette mesure judicieuse permettait d'assurer à l'archéologie une place plus logique et donc plus stable au sein de l'appareil de l'Etat, puisqu'elle se voyait désormais rattachée à l'aménagement du territoire.

Mais cette réforme prévoyait avant tout la création d'un service cantonal. En 1971, le Département des travaux publics engagera Denis Weidmann pour «*traiter les cas d'archéologie*» (comme les fouilles de la villa de Pully, d'Yverdon «Avenue des Sports», de la barque romaine d'Yverdon, ou les travaux des routes nationales), ainsi que pour mettre en place les premiers éléments d'un tel service. Celui-ci, qualifié de «Section des Monuments historiques et archéologie»,

sera institutionnalisé en 1973 par le nouvel architecte cantonal, Jean-Pierre Dresco.

Une meilleure répartition des tâches, conjuguée à un renforcement sensible des moyens financiers, autorisait désormais une approche systématique et une gestion globale du patrimoine. Ces mesures facilitaient le recours aux services de professionnels. Bref, l'archéologie vaudoise pouvait dès lors entrevoir l'avenir avec optimisme.

# Autoroutes et grands travaux: une archéologie à large échelle

Partout en Suisse, la croissance économique des années 1960 avait éprouvé l'armature trop fragile des institutions régionales en charge de l'archéologie. Cet essor formidable de la construction, qui a tant modifié nos paysages, avait mis en lumière les déficiences de l'ancien système. Mais c'est la mise en place du programme de construction des routes nationales qui a véritablement provoqué la prise de conscience générale de l'urgence des réformes.

## Le financement des fouilles autoroutières

Les autoroutes entraînaient des atteintes au patrimoine d'une ampleur largement inégalée, qu'il était absolument impossible de prévenir avec les moyens employés jusqu'alors. Alertée par la Société suisse de préhistoire, la Confédération reconnaîtra très vite l'inadéquation des structures cantonales. Pour remédier à cet état de fait sans empiéter sur les compétences cantonales, elle instituera un «Service archéologique des routes nationales», mis à la disposition des cantons. Mais elle s'engageait surtout, par un arrêté fédéral du 13 mars 1961, à financer les fouilles archéologiques rendues nécessaires par la construction du réseau autoroutier.

Cet arrêté qui, en trois décennies, allait assurer aux fouilles autoroutières dans le canton de Vaud un financement fédéral de près de 30 millions de francs (valeur indexée), constituait et constitue

encore du pain bénit pour l'archéologie suisse. Mais cet afflux financier aura aussi – et peut-être surtout – forcé la plupart des cantons à adapter leurs structures. Les libéralités fédérales plaçaient en quelque sorte les cantons devant leurs responsabilités. La Confédération leur laissait la supervision générale des opérations. Il leur incombait par conséquent de définir les priorités, puis d'assumer la conservation des trouvailles et la publication des résultats. A la faveur de l'extension géographique des chantiers autoroutiers, la majorité des cantons suisses ont ainsi été amenés à la création ou à la modernisation des services archéologiques.

Dans le canton de Vaud, à vrai dire, la situation était déjà tellement alarmante (voir ci-dessus) que les autoroutes n'y ont pas vraiment joué ce rôle catalyseur. L'archéologie vaudoise a toutefois pu profiter de la dynamique positive qui se manifestait désormais dans toute la Suisse en faveur de la sauvegarde des «archives du sol».

## Un fédéralisme scientifique?

Certains déplorent aujourd'hui l'instauration d'un système qui, en renforçant les structures cantonales, a privé la Société suisse de préhistoire d'une bonne partie de son influence, et qui a probablement empêché l'émergence de pôles de recherche nationaux – rôle auquel aspiraient alors les instituts universitaires de Bâle et de Zurich. En archéologie comme en



Fig. 88. Télescopage des millénaires à Avenches «En Chaplix»: mise au jour de monuments funéraires du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. sur le tracé de l'autoroute en construction.

d'autres domaines, il est vrai que le fédéralisme comporte des inconvénients. Les forces des archéologues se sont ainsi parfois dispersées, ce qu'une planification commune aurait permis d'éviter. Le problème principal tient à l'hétérogénéité des politiques scientifiques menées par les différents services cantonaux, dans des conditions pourtant souvent analogues. Par-delà les frontières cantonales, la comparaison des résultats peut s'avérer fort malaisée, même pour un tronçon d'autoroute identique! Cet état de fait nuit évidemment à la perception globale du passé de notre pays. A l'inverse, il garantit néanmoins la diversité des approches, qui constitue l'une

des richesses de l'archéologie suisse. Du reste, après quelques excès initiaux, les services cantonaux ont aujourd'hui saisi tout l'intérêt de mises en commun des expériences, qui donneront peut-être lieu à des collaborations futures dans certains domaines d'études spécifiques.

### Une spécialisation croissante

La souveraineté cantonale dans la pratique de l'archéologie suscite évidemment une autre question: des Etats aussi exigus peuvent-ils atteindre une



Fig. 89. *Villa* romaine d'Orbe «Boscéaz»: les fouilles de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne.

«masse critique» suffisante, en matière de recherche scientifique? Car, en se professionnalisant, la discipline exige des spécialisations toujours plus poussées, qui fractionnent les domaines de compétence des intervenants. Le danger, réel, d'un dilettantisme relatif, d'une certaine provincialisation de la recherche archéologique, a cependant pu être écarté. Ici encore, ce sont principalement les fouilles autoroutières qui ont permis aux services cantonaux de changer d'échelle.

En un mot, on peut dire que la quantité de travail à effectuer a poussé à répartir les tâches. Avec l'aide occasionnelle du Fonds national de la recherche scientifique, les grands chantiers ont ainsi donné matière à spécialisation pour de nombreux jeunes chercheurs. Et en garantissant des conditions de travail attractives, il a été possible de s'assurer les services, généralement ponctuels, de quantité de spécialistes étrangers.

### Le recours à des mandataires

L'archéologie vaudoise a innové en développant, parallèlement à ses propres interventions, la remise de mandats à des prestataires externes. Selon un principe de continuité de responsabilité scientifique, ces mandataires sont responsables à la fois de la phase de terrain, de l'étude puis de la publication. Ce choix politique a suscité la création et la croissance dans le canton de Vaud de plusieurs bureaux et laboratoires privés qui, dans leur domaine de compétence, ont désormais étendu leurs activités bien au-delà des frontières cantonales. Ce dispositif a également autorisé dès 1983 une collaboration régulière avec l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Ce dernier assume, depuis 1986, la fouille de la *villa* gallo-romaine d'Orbe «Boscéaz» (fig. 89), assurant par la même occasion, sur ce chantier-école, la formation pratique des nouvelles générations d'archéologues.

Fig. 90. Corcelles-près-Concise «Sous-le-château».

Plus de 7000 m<sup>2</sup> d'un établissement rural du Premier âge du Fer (vers 700 av. J.-C.) ont été fouillés sur le tracé de Rail 2000, avant le passage destructeur de la voie ferrée. Les travaux sur le terrain ont duré 17 mois (novembre 1995 à avril 1997), avec en moyenne 20 à 25 fouilleurs. L'étude a déjà mobilisé 4 chercheurs pendant 1 an; l'achèvement des recherches nécessite l'engagement de 2 personnes pour une période d'au moins 1 an.

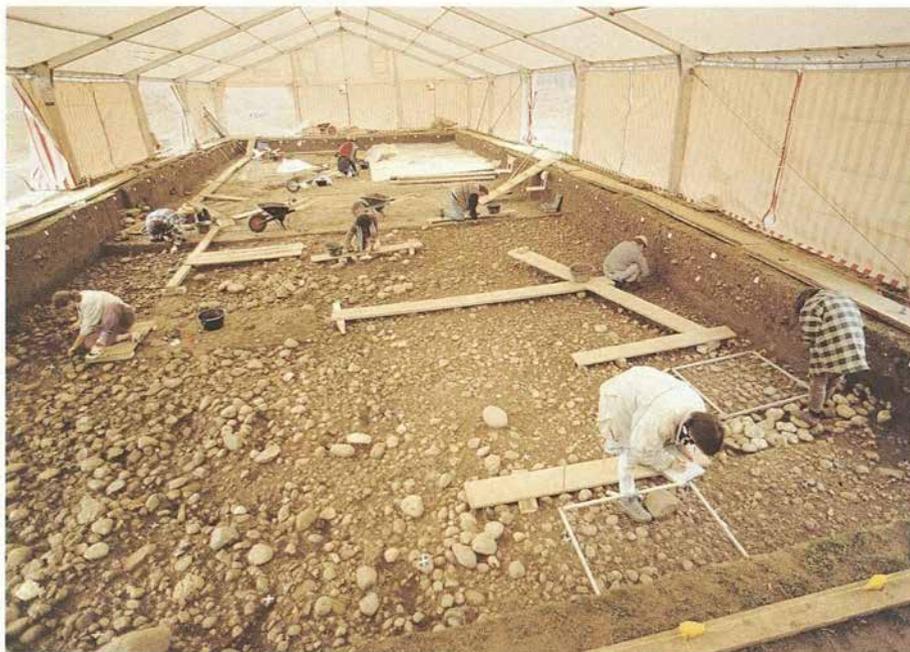


Fig. 91. La Tour-de-Peilz «Clos d'Aubonne».

Plus de 1000 squelettes dans une parcelle de 3400 m<sup>2</sup> dévolue à la construction d'un immeuble administratif de l'entreprise Nestlé. Les quelque 600 tombes de cette vaste nécropole, active du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, ont été fouillées durant 12 mois (septembre 1989 à septembre 1990), avec en moyenne 25 personnes. La conservation-restauration des objets au Musée (déchloration du fer, travail au scalpel sous binoculaire...) représente 31 mois de travail. L'étude anthropologique a duré environ 2 ans, l'élaboration de la documentation (mise au net, rédaction) près de 3 ans à ce jour, auxquels on peut ajouter plus de 2 années supplémentaires pour l'achèvement du manuscrit.





Fig. 92. Le site palafittique de Concise « Sous Colachoz » et ses milliers de pieux (voir fig. 102) en cours de fouille durant l'été 1997: cinq ans de recherches sur le terrain dans le cadre de la construction de la voie de chemin de fer « Rail 2000 ».

## Du monument d'érudition à l'outil de gestion: la « carte archéologique »

Inventaire du patrimoine archéologique reconnu sur un territoire donné, la carte archéologique requiert un effort considérable de documentation. En ce domaine, le canton de Vaud peut se targuer d'une longue tradition, qui remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La fonction dévolue à la carte archéologique s'est toutefois modifiée, depuis les travaux des premiers pionniers. En ordonnant la totalité du savoir sur le passé local, ceux-ci s'appliquaient à illustrer la synthèse des connaissances acquises. Aujourd'hui, la carte archéologique constitue avant tout un outil de gestion pour la protection préventive du patrimoine.

En 1841, le jeune Frédéric Troyon s'engage dans une entreprise insolite. Il adresse à toutes les autorités locales, civiles et religieuses, un questionnaire imprimé sollicitant des informations sur les antiquités qui pourraient avoir été observées dans leur juridiction (fig. 93). La somme des informations glanées par ce biais compléteront largement les indications éparses livrées par Louis Levade, dans son *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, paru en 1824. En les étayant par des reconnaissances sur le terrain, Troyon pourra établir quatre cartes du canton de Vaud répertoriant les sites archéologiques de différentes périodes (fig. 94).

### L'enquête novatrice du jeune Frédéric Troyon

Sans conteste, le procédé était extrêmement novateur, et semble avoir constitué une première dans

l'histoire de l'archéologie. Entreprise sous le patronage de la Société d'histoire de la Suisse romande et avec le soutien du gouvernement vaudois, cette enquête dépassait en tous cas largement les ambitions du Conseil d'Etat. En 1822, celui-ci se bornait encore, dans ses instructions aux conservateurs des antiquités (voir p. 42), à réclamer « *une note indicative des monuments en pierre ou marbre déjà connus* »<sup>28</sup>. En vérité, le questionnaire de Troyon attestait d'une volonté précoce de s'affranchir de l'éparpillement propre aux recherches des antiquaires d'alors, au profit d'une approche plus ambitieuse, visant à la maîtrise globale et à l'« objectivation » d'un territoire.

Dans ses *Habitations lacustres des temps anciens et modernes* (1860), de même que dans ses *Monuments de l'Antiquité dans l'Europe barbare* (1868), Troyon répercutera une foule d'informations qu'il avait recueillies grâce à cette enquête. Mais ses cartes manuscrites demeuraient d'un usage limité.

Il faudra attendre 1874 pour que le public ait accès à ce type d'information, avec la parution de la *Carte archéologique du canton de Vaud* de Gustave de Bonstetten. Cet ouvrage se présentait sous une forme déjà moderne, combinant une partie textuelle (liste de sites brièvement commentés, catalogués par commune) et une présentation graphique du territoire (carte synthétique employant des symboles pour les différents types de sites archéologiques).

6. Avril 1841.

- 1 -

DEMANDES.

RÉPONSES. Du Voyer du district d'Aubonne.

1. Connaissez-vous, dans les forêts ou en rase campagne, des tertres arrondis ou coniques, de 6 à 20 pieds de hauteur, qui paraissent l'ouvrage des hommes?
- On suppose que les deux mamelons au centre de la plaine du Camp des Pierres, sont de mains d'hommes, un tertre unique derrière Aubonne des Fagny, et enfin un tertre arrondi dans les forêts des Sermons vers Apples.
2. A-t-on trouvé, dans votre contrée, des squelettes couchés dans la terre, à quelque distance des cimetières?
- Entre Crivelin et S'euzy, au dessus des Gimel, lui dit-on Poulon, au dessus des Pierres & sur l'auvallée près de Fagny.
3. Ces squelettes étaient-ils en terre libre ou dans des tombeaux murés de tuf, ou de grandes pierres plates et brutes, schisteuses ou granitiques?
- Les premiers étaient en terre libre, les autres dans des tombeaux de grandes pierres plates et brutes.
4. Y avait-il auprès d'eux des armes en pierre, cuivre ou fer, des lames, des anneaux de bronze, des ustensiles d'argile, des monnaies, du charbon, etc.?
- J'ai entendu dire que dans ceux ~~tertres~~ au dessus des Pierres et en l'auvallée on avait trouvé des anneaux de fragments d'armes et des ustensiles d'argile.
5. Rencontre-t-on dans vos environs, à fleur de terre ou plus bas, des traces d'anciennes murailles construites de briques ou de pierres?
- On trouve dans nos environs à fleur de terre ou plus bas beaucoup de traces d'anciennes murailles en pierres, surtout dans les alentours de Poulon.
6. En fouillant la terre, a-t-on trouvé des tuiles avec de larges rebords, ou portant quelque inscription?
- J'en ai vu sans inscription il est vrai des fragments non loin de S'euzy et sous des vieux chênes de certaines & renversés dans la font de Sermons.
7. A-t-on trouvé des traces de conduits d'eau, comme tuyaux de plomb ou de terre cuite, ou des aqueducs en maçonnerie antique?
- J'en n'ai pas entendu parler qu'on en ait découverts.
8. A-t-on découvert des ustensiles en argile ou des fragments de ces ustensiles?
- On en a trouvés dans les environs de Fagny.
9. Étaient-ils vernis ou non; la matière en était-elle rouge et fine, ou bien noire et grenue?
- La matière en était rouge et fine, c'est vernie noire.

Fig. 93. Détail du questionnaire archéologique adressé par Frédéric Troyon en 1841 aux préfets, syndics et pasteurs vaudois. Comme on s'en doute, les résultats de cette enquête seront assez inégaux. Certains destinataires n'y répondront que par quelques annotations laconiques et désinvoltes. D'autres, heureusement, se montreront particulièrement prolixes, comme ici le voyer du district d'Aubonne. En se focalisant parfois sur certains indices, la formulation pédagogique des questions permettait d'attirer l'attention des destinataires sur le caractère archéologique de trouvailles dont l'intérêt n'aurait peut-être pas été reconnu autrement. Plus qu'une simple collecte d'informations, ce questionnaire pouvait donc servir à exciter la curiosité des notables et à stimuler la prospection locale.

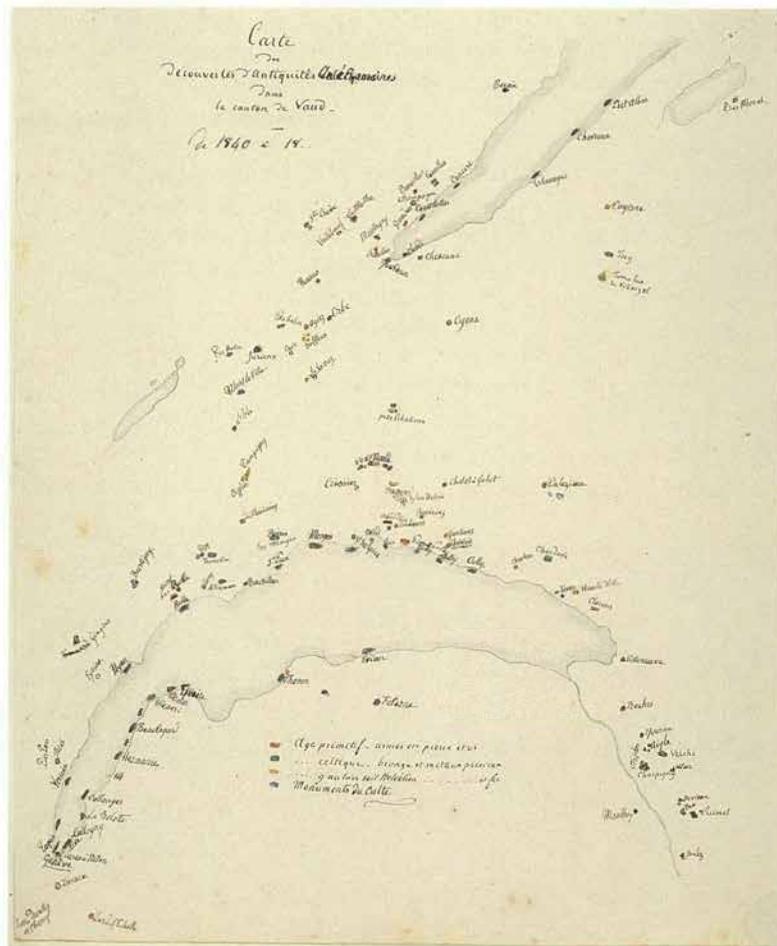


Fig. 94. « Carte des découvertes d'antiquités antéromaines dans le canton de Vaud, de 1840 à 18.. », dressée par Frédéric Troyon sur la base de son questionnaire (fig. 93), et régulièrement complétée par son auteur à l'occasion de nouvelles trouvailles.

En 1927, David Viollier reprendra et actualisera les données de Bonstetten, dans sa *Carte archéologique du canton de Vaud, des origines à Charlemagne*. Pendant un demi-siècle, celle-ci constituera le point de départ de toute investigation pour les archéologues vaudois, qui devaient toutefois déplorer la concision des notices de Viollier. Sur sa carte au 1:100'000, il leur fallait de plus se contenter de localisations très peu précises, difficilement transposables sur les plans cadastraux.

## Une obligation légale pour la protection des sites

Une nouvelle carte archéologique, mieux adaptée aux exigences de la protection du patrimoine, s'imposait. Mais cette tâche, qui impliquait un travail colossal, ne pouvait plus être celle d'un seul individu. Les conditions de sa réalisation allaient se présenter à la faveur de la création de la Section des monuments historiques et archéologie, grâce à la loi de 1969 (voir p. 127). En vertu des articles 49 et 67 (obligation de

dresser un inventaire et de définir des «régions archéologiques»), cette nouvelle carte, nécessité scientifique, devenait une exigence légale pour la protection des sites.

Mise sur pied dès 1975, la carte archéologique vaudoise actuelle résulte d'un vaste travail collectif réalisé par des étudiants de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. La synthèse par site (élaborée par Anne-Pascale Krauer) est une œuvre monumentale, recoupant et commentant des dizaines de milliers d'informations relatives à l'archéologie vaudoise.

### **Un fichier informatisé pour la gestion de l'archéologie vaudoise**

Gérée par le Service des monuments historiques, la carte archéologique ne constitue désormais plus une fin en soi. Ouverte et perpétuellement remise à jour, elle se présente sous la forme d'un fichier informatisé, détaillant des données de types très divers. Au besoin, elle peut être convertie en représentation cartographique (fig. 95). Les sources utilisées pour son élaboration sont multiples: archives, toponymie, publications anciennes, indications de provenance dans les catalogues de musées, photographies aériennes, prospection au sol, etc. – ainsi que, bien entendu, les informations obtenues à la suite d'investigations archéologiques récentes. En tant que telle, cette carte est avant tout un instrument de travail, qui aide les archéologues à déterminer les périmètres les plus sensibles, nécessitant des mesures de protection particulières.

### **La carte archéologique au service d'une planification rationnelle**

Cet outil, pour lequel le canton de Vaud fait figure de pionnier en Suisse, permet de réduire sensiblement les atteintes au patrimoine. Mais son utilité réside principalement dans la rationalisation qu'elle introduit dans la gestion de l'archéologie locale, menée en collaboration étroite avec le Service de l'aménagement du territoire. Car, en cas de construction dans des zones moins délicates, elle contribuera à la définition de priorités, puis, le cas échéant, à une planification raisonnable des interventions (sondages préliminaires, fouilles de contrôle, etc.).

Aussi complète soit-elle, la carte archéologique n'empêchera jamais les découvertes inattendues, toujours fréquentes lors d'investigations systématiques comme dans le cas des travaux autoroutiers. Mais c'est pourtant grâce à elle qu'on peut éviter, dans la mesure du possible, les interventions d'urgence non planifiées et les blocages de chantier, extrémités aussi préjudiciables à la qualité des investigations qu'à l'image de l'archéologie auprès de la population.

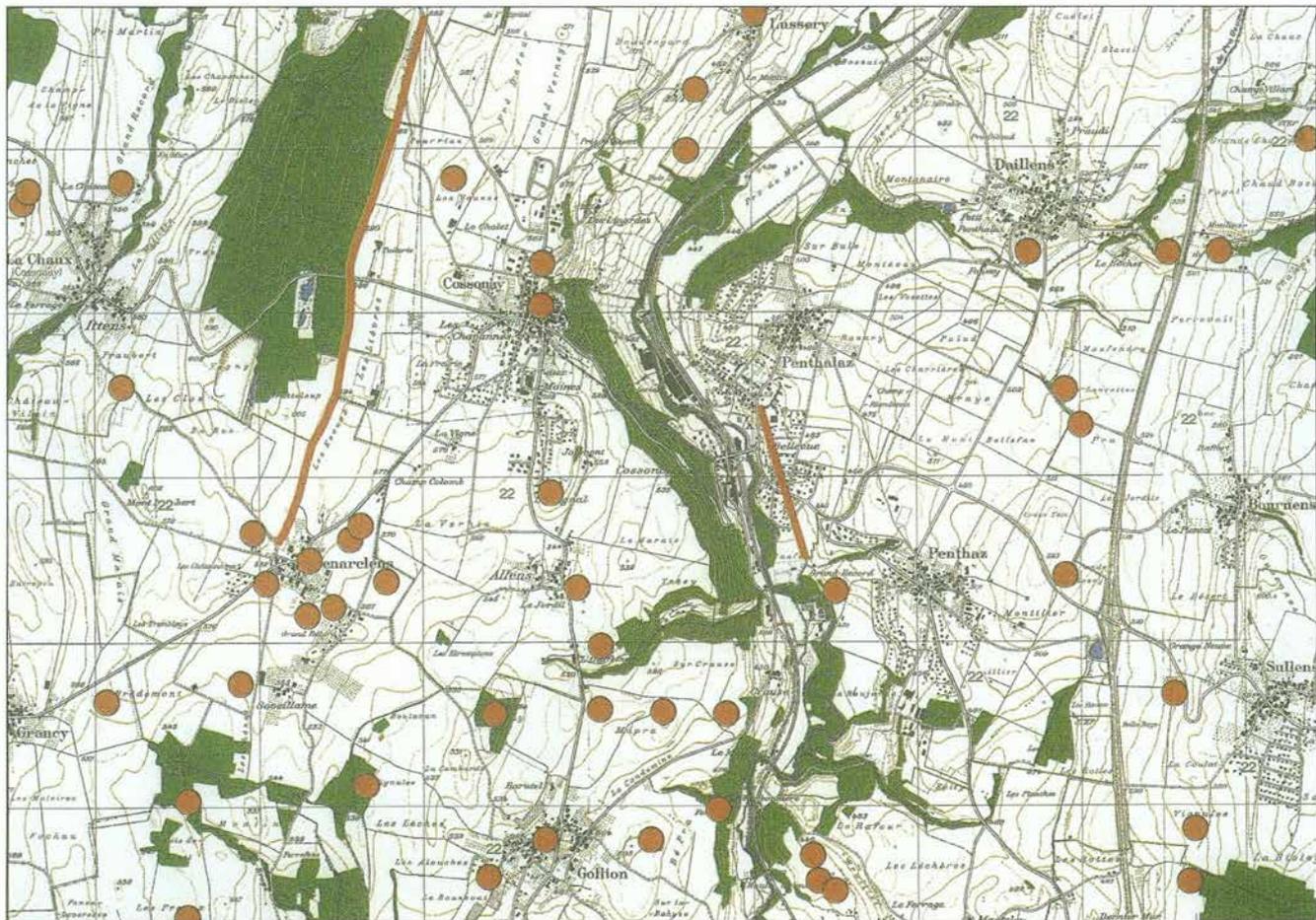


Fig. 95. Extrait de la carte archéologique actuelle (toutes périodes confondues), pour la région de Cossonay. La comparaison avec la carte de Troyon (fig. 94) illustre la progression considérable du nombre de sites reconnus en un siècle et demi de recherches. Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie (BA002671).

# Spécialisation et pluridisciplinarité: l'archéologie est une recherche collective

Il est bien loin, le temps où Albert Naef pouvait se charger à la fois, et de main de maître, de l'étude des remparts antiques d'Avenches, de la restauration du château de Chillon et de la fouille de la nécropole néolithique de Pully «Chamblandes»! Aujourd'hui, la moindre entreprise archéologique requiert la collaboration de multiples spécialistes interdépendants. Ceux-ci sont amenés à se concentrer sur une période donnée, sur une problématique particulière (les structures d'habitat, par exemple), ou sur un type de matériaux à analyser (silex, céramique, mobilier métallique, etc.).

De même, Albert Naef pouvait encore, au début du XX<sup>e</sup> siècle, assurer conjointement l'enseignement universitaire, le travail de terrain et la direction du Musée archéologique. A tous les niveaux de responsabilités, ces diverses tâches sont maintenant dévolues, en principe, à des personnes différentes.

## Une professionnalisation accélérée

Comme tant d'autres disciplines scientifiques, l'archéologie a été marquée dans son développement récent par une professionnalisation accélérée, qui va de pair avec une tendance inéluctable à la spécialisation. Cette évolution a été particulièrement rapide durant le dernier quart de siècle. Nul ne peut prétendre maîtriser, pour l'ensemble de la discipline, le flot actuel de données publiées – profusion d'ailleurs autorisée et encouragée par l'application massive de

l'informatique. La spécialisation s'impose cependant surtout du fait de la complexité croissante de l'exercice du métier. Les techniques de fouilles s'affinent constamment et prennent en considération des paramètres toujours plus nombreux. Parallèlement, on assiste à la prolifération de méthodes spécifiques, élaborées pour l'étude de problématiques particulières. Cette spécialisation ne touche cependant que la pratique de la recherche. *A priori*, tout archéologue reste en mesure de comprendre et d'apprécier l'intérêt des résultats obtenus par d'autres, dans des domaines d'étude même très éloignés de son propre terrain d'expertise. La préservation de cette «culture générale» archéologique garantit la vitalité de la discipline, en évitant le développement de cloisonnements trop étanches. Ainsi, par exemple, l'intervention d'un routinier des chantiers palafittiques sur la fouille d'une ferme d'époque romaine donne parfois lieu à des égarements regrettables. Mais elle peut également susciter des innovations fructueuses dans les méthodes habituelles de l'archéologie provinciale romaine.

## L'appel aux disciplines externes

Il est un phénomène plus remarquable encore, dans l'évolution contemporaine de l'archéologie: le recours désormais incontournable à des disciplines externes. Faussement paradoxale, une telle ouverture est précisément rendue nécessaire par la spécialisation, qu'elle vient contrebalancer. Ces contacts entretenus

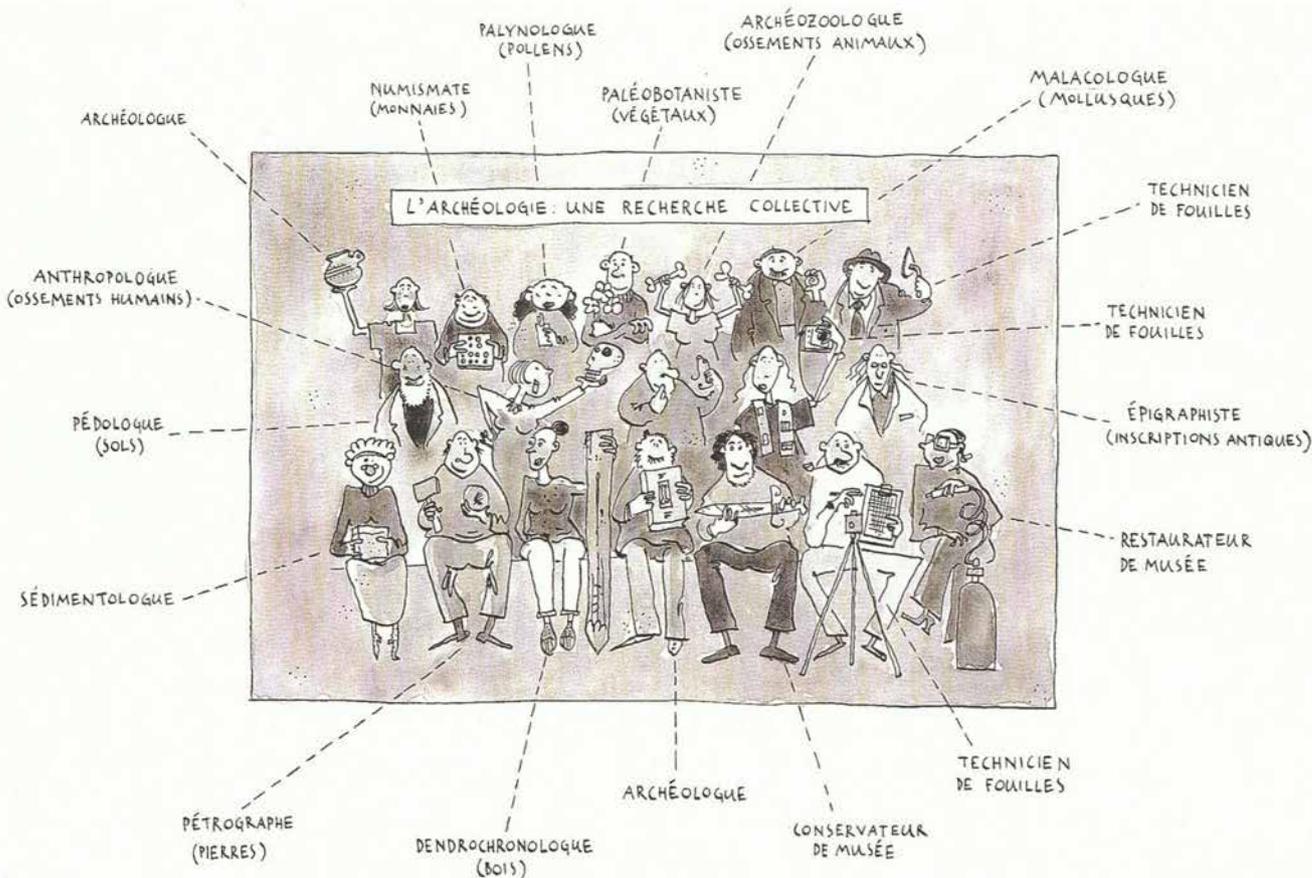


Fig. 96. De la fouille au musée, en passant par l'inventaire, la restauration, les analyses, les études et la publication, l'archéologie fait appel aux services de multiples professionnels spécialisés.

Parmi ceux-ci, de nombreux intervenants n'ont d'ailleurs malheureusement pas pu se libérer pour la « photo d'équipe »...

par les archéologues avec des collègues issus des sciences naturelles (voir p. 141), de l'anthropologie, des sciences historiques, de la sociologie, de l'architecture ou encore de la statistique, s'instituent progressivement en collaborations actives et permanentes.

Cette pluridisciplinarité constitue pour l'archéologie un enrichissement incontestable. Elle autorise en effet l'application de savoir-faire inédits et apporte de nombreux éclairages novateurs. Mais elle pose un problème de taille: celui des modalités de la projection, d'une discipline à l'autre, de données et d'enseignements recueillis dans des perspectives très différentes. Car l'archéologie ne peut traiter ces disciplines comme des sciences «auxiliaires», auxquelles elle dicterait une marche à suivre. En effet, la connaissance du passé – sous d'autres formes – figure bien l'objet central des investigations de spécialistes de la pétrographie des silex, de l'archéozoologie ou de l'économie d'échange préurbaine.

### **Des objectifs et des programmes de recherche communs**

Dans un environnement savant où la plupart des disciplines scientifiques s'investissent dorénavant dans la compréhension du passé, il s'agit d'éviter la dispersion des énergies et les malentendus réciproques entre spécialistes. A cet effet, il paraît capital de définir en commun des objectifs et des programmes de recherche, par-delà les frontières disciplinaires. De même, il s'agit de déterminer ensemble des principes et des règles de méthode partagés par tous – tout en conservant cependant aux divers intervenants une autonomie d'exécution qui garantisse l'originalité de leur contribution spécifique.

## Sciences naturelles et archéologie

L'archéologie, qui s'attache à l'étude de l'homme et des sociétés du passé, doit être comptée au nombre des sciences humaines. Mais, comme ses sources sont prioritairement matérielles, elle entretient des rapports très étroits avec les différentes branches des sciences naturelles.

Dès les plus lointaines origines de la discipline, les travaux des premiers collectionneurs de curiosités manifiestaient déjà l'enracinement naturaliste de l'archéologie. Avec les études palafittiques, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la discipline préhistorique en formation avait pu compter sur la participation enthousiaste des représentants les plus prestigieux des sciences naturelles (voir p. 69). Par la suite, ces liens fructueux se sont temporairement distendus. Après la Seconde Guerre mondiale, à la faveur des prises de conscience écologistes, cette collaboration connaîtra un nouvel essor. Aujourd'hui, l'intégration est accomplie : le passé de l'humanité ne peut être dissocié de celui de l'environnement, car c'est la nature, changeante, qui a donné à l'homme les moyens de s'exprimer.

Les éclairages des sciences naturelles, les analyses paléo-environnementales sont indispensables à l'archéologue. Pour l'étude d'un petit village préhistorique, par exemple, ce sont ces approches qui nous informent de la nature du climat de l'époque. Elles redonnent vie au ruisseau qui passait alors à proximité des maisons et définissent la qualité relative des sols agricoles à la disposition de leurs habitants. Elles dépeignent la faune et la flore du terroir élu par ces

ancêtres, et le bénéfique que ceux-ci ont su en tirer. Certains biens étaient-ils importés? Elles s'attacheront à en déterminer la provenance. Elles peuvent enfin nous renseigner sur le régime alimentaire des habitants de ce village, leur habillement, et même leur pharmacopée.

### **Des sciences naturelles omniprésentes**

Grâce à la mise au point progressive de méthodes appropriées, soutenues par un appareil technique souvent très sophistiqué, les sciences naturelles sont désormais omniprésentes dans le travail archéologique, des premières prospections jusqu'aux analyses finales. Une telle évolution a été rendue possible par l'amélioration sensible des moyens financiers mis à la disposition de l'archéologie. Mais, si elle a pu se traduire dans les faits, c'est avant tout parce que les archéologues ont perçu que – de la même manière qu'un objet ne saurait être isolé de son contexte archéologique – la compréhension d'un site archéologique repose d'abord sur la connaissance de son environnement immédiat. L'analyse de l'économie et des techniques des sociétés passées doit tenir compte de l'écosystème particulier dont celles-ci ont su tirer profit.



Fig. 97. Le village de Bavois « En Raillon », vers 1500 av. J.-C. (Bronze moyen). Maquette: Bruno Moulin.

Dans tous ses détails, cette maquette s'appuie sur des observations archéologiques. Aux côtés de l'archéologie, les analyses et les études paléo-environnementales tiennent une place importante pour proposer une image plausible de la réalité passée. Elles ont ainsi permis, entre autres, de repérer l'emplacement du ruisseau (comblé peu après), les clôtures, d'estimer l'étendue du couvert forestier, les essences représentées, la part relative de l'agriculture et de l'élevage de moutons, et d'évaluer le mode de construction des maisons, avec leurs couvertures de roseaux.

## L'interdépendance de l'homme et de son environnement

L'étude des techniques de construction des maisons préhistoriques en bois, par exemple, ne peut se limiter aux outils et aux gestes du charpentier. Car le travail de ce dernier commençait bien en amont du chantier, dans ces forêts préhistoriques ressuscitées aujourd'hui par les naturalistes. Les choix pratiques de ce charpentier étaient conditionnés par les caractéristiques particulières du patrimoine naturel qu'il exploitait et mettait en valeur. Et lorsque cet environnement

venait à évoluer, notre charpentier se voyait amené à adapter ses choix, ses gestes, ses outils et ses techniques.

Cet exemple illustre bien que les pratiques culturelles ne peuvent être dissociées des facteurs environnementaux: tous deux ont constamment évolué, dans une interaction fertile qui doit précisément faire l'objet de l'attention conjugée des naturalistes et des archéologues. Bref, l'étude de la nature et celle de la culture de nos prédécesseurs vont de pair; elles s'épaulent et s'enrichissent mutuellement.



Fig. 98. Reconstitution des gestes et des techniques préhistoriques: le village néolithique d'Yverdon-les-Bains «Clendy», vers 2900 av. J.-C. Maquette Hugo Lienhard (détail).

# Des Saintes Ecritures à la dendrochronologie: la longue quête de datations absolues

Durant longtemps, l'archéologie n'était pas en mesure de donner aux événements du passé préhistorique une position claire sur l'échelle du temps. Le privilège des dates repères, tourment des écoliers, restait l'apanage de l'histoire et des sources écrites.

Aujourd'hui, de nombreuses méthodes scientifiques viennent à l'aide de l'archéologue en lui fournissant des datations assurées, parfois extrêmement précises.

Quatre à cinq mille ans avant l'avènement du Christ: telle est la date qui fut longtemps attribuée à la création du monde. Certains exégètes se voudront plus précis: additionnant les générations de prophètes bibliques, l'archevêque James Ussher proposera au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle la date du 23 octobre 4004 av. J.-C.!

Ces tentatives font peut-être sourire. Elles paraissent pourtant mieux établies que les spéculations de quelques géologues qui voulaient accorder à la terre des âges de centaines de milliers d'années. Progressivement, ces géologues arriveront à faire admettre l'ancienneté prodigieuse de notre globe (voir p. 79). En ce qui concerne l'apparition de l'homme, l'affaire était plus malaisée: les préhistoriens en étaient réduits à des conjectures. Pour eux, les âges de la Pierre, du Bronze et du Fer, qui attestaient un développement lent et progressif de l'humanité, ne pouvaient être comprimés dans une durée de 4000 ans. Leur fallait-il cependant invoquer huit, dix ou cent mille ans pour la naissance de l'homme? Rien ne pouvait

encore aider ces archéologues, dont on mesure l'embarras, quand on considère qu'ils étaient incapables de savoir si les pyramides mayas étaient antérieures ou postérieures à la cathédrale de Chartres.

Dans ce contexte, l'archéologie vaudoise s'illustrera par ce qui semble bien constituer les premières tentatives de datation absolue.

## **Frédéric Troyon et l'âge du village néolithique des Uttins, près d'Yverdon**

En 1855, Frédéric Troyon s'attache à l'étude du village néolithique des Uttins, près d'Yverdon (fig. 99). Selon Troyon et sur la foi d'indices probants, ce site éloigné de près de 2 km des rives du lac de Neuchâtel devait à l'origine avoir été baigné par les eaux du lac, alors plus étendu. Pour notre archéologue, il en va de même des ruines romaines d'Yverdon, qui marquent à proximité de la ville actuelle la position qu'occupait le lac, il y a 1500 ans. Selon Troyon, le retrait des eaux, depuis l'époque préhistorique, aurait été un phénomène progressif et régulier. Dans ces circonstances, dater le site néolithique des Uttins n'est qu'un jeu d'enfant: si depuis la fin de l'époque romaine, le lac a reculé de 2500 pieds, on peut compter un retrait d'environ 150 pieds tous les 100 ans. Le village néolithique étant éloigné de 5500 pieds du rivage moderne, devait donc avoir un âge de 3300 ans, c'est-à-dire d'environ 1500 ans av. J.-C.

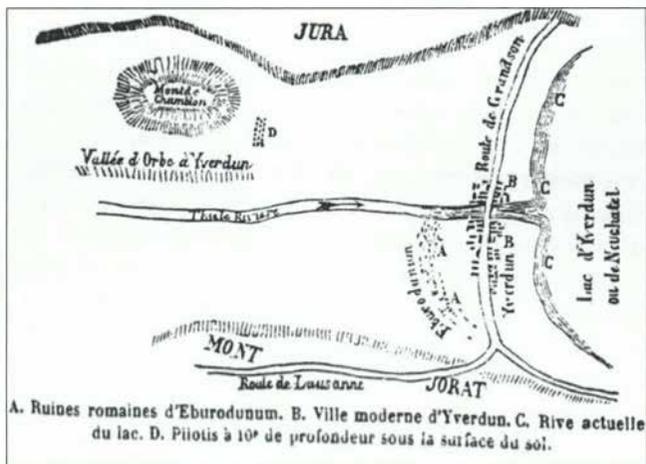


Fig. 99. Croquis de Frédéric Troyon représentant la position des différents sites archéologiques des environs d'Yverdon (1855). Selon Troyon, l'âge de ces sites était proportionnel à la distance les séparant de la rive moderne du lac de Neuchâtel. Ces calculs lui permettent donc de proposer une datation absolue du site néolithique d'Yverdon « Les Uttins » (env. 1500 av. J.-C., selon lui).

### Adolphe Morlot et le cône de la Tinière, près de Villeneuve

Dès l'année suivante, en 1856, Adolphe Morlot expérimentera le même type de calculs sur le cône torrentiel de la Tinière, près de Villeneuve. L'intérêt de ce site était encore augmenté, puisque Morlot croyait être à même de dater à la fois le Néolithique et l'âge du Bronze. Une tranchée creusée à cet endroit pour la construction du chemin de fer avait en effet révélé trois couches archéologiques bien distinctes, attribuées par Morlot à l'époque romaine (à 92 cm sous la surface), à l'âge du Bronze (2,72 m) et au Néolithique (5,25 m). Sur la base de calculs mathématiques assez complexes (fig. 100), tenant compte de la croissance différentielle du cône en fonction de son volume et de son pendage, Morlot aboutissait à des résultats sensiblement différents de ceux de Troyon. Chez lui, le Néolithique était porté entre 3000 et 5000 ans av. J.-C., et l'âge du Bronze entre 1000 et 2000 av. J.-C.

Cône de la Tinière.

calcul qui a fourni les chiffres du texte.

Rayon extrême admis = 270 mètres = 900'.

Mel' maison, type de plus forte pente. moyenne de 80 mètres = 4°

couche romaine 1,14 m moins 0,15 m moins 0,07 m = 0,92 m

parce que le torse est formé en partie aux dépens du bras et.

couche du bronze 2,97 m - 0,18 m - 0,07 m = 2,72 m

couche de la pierre 78,3 + 2' - 2'8 (torse) = 5,25 m

0,92	tg. 86° = 13,15 m	}	x tg 4°	}	18,88
2,72	— = 38,90				17,96
5,25	— = 78,08				16,16
					13,63

---

$270^2 \cdot \frac{\pi}{3} \cdot 18,88 = 1,441,300 = a$

$266,8^2 \cdot \frac{\pi}{3} \cdot 17,96 = 1,240,300 = b$

$231,7^2 \cdot \frac{\pi}{3} \cdot 16,16 = 903,800 = c$

$194,9^2 \cdot \frac{\pi}{3} \cdot 13,63 = 542,200 = d$

$(a-b) : (a-c) = 10 : 26,2$

$26,2 + 3 = 29,2$  siècles

$\frac{13,1}{29,2 + 3} = 42,3$  siècles

$(a-b) : (a-d) = 10 : 44,7$

$44,7 + 3 = 47,7$  siècles

$\frac{22,3}{47,7 + 3} = 70,0$  siècles

$(a-b) : a = 10 : 71,7$

$71,7 + 3 = 74,7$  siècles

$\frac{35,8}{74,7 + 3} = 110,5$  siècles.

et 100 siècles environ pour le cône total.

Mes dimensions, en chiffres ronds pour le cône de la Tinière de bronze 7 à 4 mille ans de haut et pour celle de la pierre 5 à 7 mille.

Si la couche de la pierre apparaît effectivement au moment de celle du bronze, elle doit avoir pour la Tinière de bronze une durée de 2 à 3 mille ans.

en déduisant 2 siècles pour les dépens et en accordant à la couche romaine une antiquité de 16 siècles on trouve pour la couche de la Tinière de bronze une date de 38 siècles et pour celle de la pierre 64 siècles.

Les ch. man. sont écrits avec un style Sabotais dans un rechner.

Fig. 100. Note manuscrite d'Adolphe Morlot (env. 1860), résumant ses calculs chronologiques pour le cône torrentiel de la Tinière. Comme on le voit, Morlot tenait compte du pendage et du rayon croissant du cône torrentiel.

Fondés sur des bases erronées postulant la régularité des dépôts torrentiels, ses calculs aboutissaient néanmoins à des datations absolues proches de celles reconnues aujourd'hui.

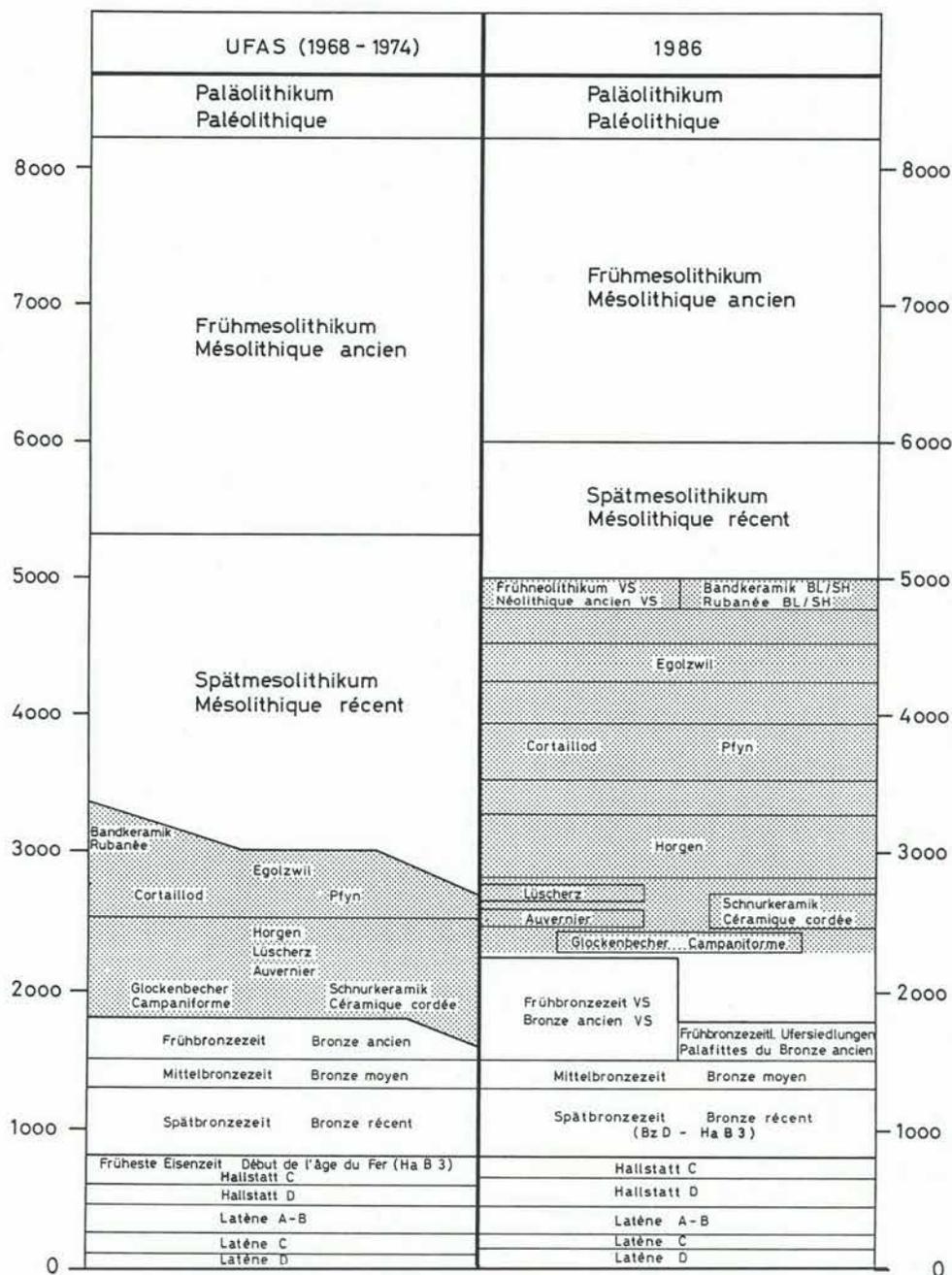


Fig. 101. En un peu plus d'une décennie, la datation par les bois a « vieilli » le Néolithique suisse de plus de mille ans, tout en doublant sa durée. Tableau extrait de *Chronologie. Datation archéologique en Suisse* (Bâle, 1986), comparant l'état de la question en 1986 (qui fait déjà partie de l'histoire des recherches, à droite) à celui des grandes synthèses précédentes (1968-1974).

## La science archéologique contre les chronologies bibliques

Bientôt traduits en anglais et en allemand, les calculs de Morlot se verront accorder une très large publicité, et feront l'objet de débats passionnés. Si ses résultats paraissaient plausibles à la plupart des archéologues (ils correspondent d'ailleurs plus ou moins aux valeurs reconnues aujourd'hui), ceux-ci n'en critiquaient pas moins les principes retenus par Morlot. Ses nombreux contradicteurs contestaient à juste titre la régularité postulée par Morlot pour le dépôt des sédiments sur le cône de la Tinière, au fil du temps.

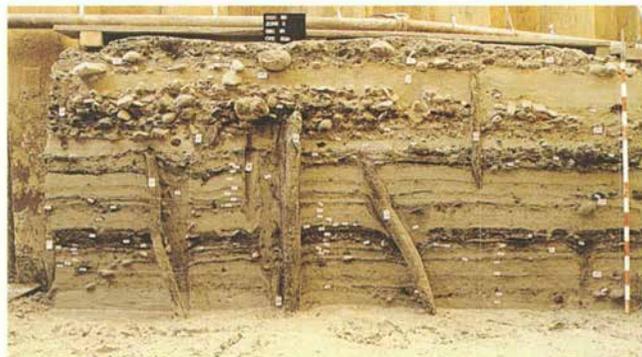
En définitive, les calculs de Morlot seront rejetés par la communauté savante. Ils ont cependant eu le mérite de porter le débat archéologique sur le terrain de la datation absolue. Il était désormais possible de discuter les anciennes chronologies bibliques sur des bases qui, quoique erronées, n'en étaient pas moins scientifiques.

## Les corrélations d'Oscar Montelius

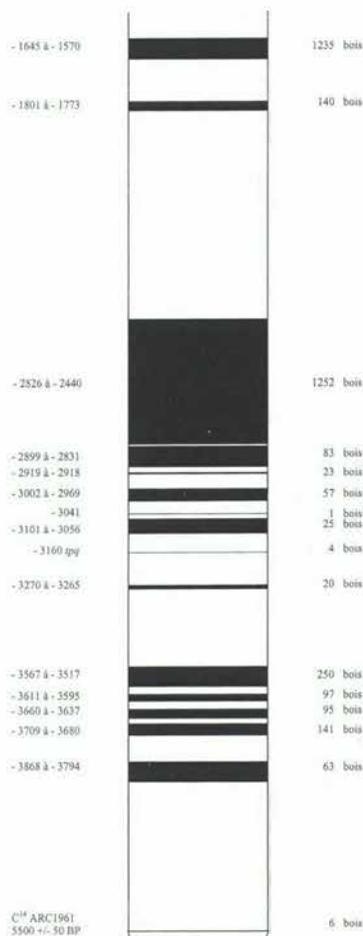
Il faudra attendre jusqu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour disposer vraiment, en archéologie protohistorique européenne, des premières datations fiables – relatives, cette fois. Grâce à des sites égyptiens datés historiquement, et par de multiples corrélations, le Suédois Oscar Montelius pourra faire remonter la chronologie européenne jusqu'aux cultures de l'âge du Bronze. Mais ce n'est qu'après la Seconde Guerre

Fig. 102. La dendrochronologie révèle des lacunes considérables dans nos connaissances. A titre d'exemple, le site de Concise « Sous Colachoz » a livré plus de 5000 datations dendrochronologiques. Or on voit que les périodes de constructions attestées (en noir) sont séparées par de très importantes lacunes, en particulier durant la transition entre le Néolithique final et le Bronze ancien (état mars 2000).

La stratigraphie (en haut) illustre la succession des occupations.



PÉRIODES D'ABATTAGE



mondiale, avec le développement des méthodes radiométriques de datation (principalement le carbone 14), qu'on pourra enfin compter sur un tableau chronologique complet, posant des jalons clairs sur l'ensemble de l'évolution préhistorique, des origines de l'homme jusqu'aux premiers textes écrits.

### **La première révolution du carbone 14**

Pour beaucoup, la méthode du  $^{14}\text{C}$  a représenté une véritable révolution dans le développement de l'archéologie. Il est vrai que cette méthode corrigeait largement à la hausse les estimations de Montelius, vieillissant soudainement le Néolithique européen d'un bon millier d'années. De nombreux phénomènes culturels, qu'on avait cru importés tardivement des civilisations méditerranéennes, s'avéraient dès lors avoir été le produit d'évolutions locales – satisfaction de taille pour l'amour-propre national.

Dans des régions qui, comme la Suisse, disposaient d'une longue tradition de recherches et d'une chronologie relative assez bien détaillée, le  $^{14}\text{C}$  n'eut cependant pas un impact démesuré. La complexité et le coût de la méthode en limitaient d'ailleurs les applications.

### **La dendrochronologie, une deuxième révolution dans la datation archéologique**

S'il fallait véritablement parler d'une révolution dans l'archéologie suisse, c'est plutôt pour désigner l'épanouissement de la dendrochronologie qu'on devrait réserver ce terme. Cette méthode de datation des bois permet, on le sait, de dater des événements archéologiques à l'année près, avec une certitude absolue. Encore faut-il, pour qu'elle puisse influencer réellement sur l'état de la recherche, disposer d'un nombre de sites et de bois datables en suffisance. Or en raison des très nombreuses fouilles d'habitats en zone humide qu'a connues et que connaît encore notre pays, les laboratoires spécialisés dans l'étude

des bois ont été copieusement fournis en matériaux d'analyse. Ces laboratoires, qui sont devenus parmi les plus performants du monde, ont ainsi élaboré des courbes de référence particulièrement riches et fiables, auxquelles les archéologues ne se sont pas privés de recourir. La protohistoire suisse se trouve donc aujourd'hui très largement couverte et étayée par des dates précises et assurées.

### **Des lacunes immenses**

Comme le  $^{14}\text{C}$  auparavant, la dendrochronologie modifiait une fois encore sensiblement la chronologie en vigueur (fig. 101). Ces modifications ont surtout affecté notre vision du Néolithique suisse, qui s'est vu « reculer » de plus d'un millénaire, alors que sa durée doublait. Mais l'effet principal de la dendrochronologie aura été de révéler l'importance insoupçonnée des lacunes de notre connaissance (fig. 102). Nos données chronologiques concentrent en effet sur certaines périodes des masses considérables d'informations, alors que pour certains intervalles, atteignant parfois plus d'un siècle, les sources nous font entièrement défaut.

Ces lacunes, ces « blancs » dans notre connaissance, ont conduit les archéologues à remettre en question les anciens schémas convenus, qui faisaient se succéder brutalement les différentes cultures néolithiques. Alors qu'on y voyait volontiers la marque de différentes peuplades ayant occupé chacune à leur tour les rives de nos lacs, les archéologues sont aujourd'hui en mesure de mieux apprécier les filiations possibles, d'une culture à l'autre. Au total, nous percevons désormais le Néolithique comme un phénomène homogène, qui s'est développé localement de manière relativement harmonieuse.

Les **dates relatives** sont les plus courantes en archéologie. Elles placent simplement les faits du passé dans des *relations* d'antériorité ou de postériorité. Sur le terrain, par exemple, les objets issus d'une couche archéologique sont plus récents que ceux de la couche sous-jacente. De même, l'âge du Bronze se place après le Néolithique, et avant l'âge du Fer.

Les **dates absolues** donnent aux événements du passé une position claire et assurée sur l'échelle du temps. On sait ainsi que c'est en 58 av. J.-C. que Jules César stoppa, aux alentours de Bibracte, la tentative d'émigration des Helvètes. Quoique assurées, ces dates absolues peuvent toutefois être approximatives. La fondation de la colonie romaine de Nyon eut ainsi lieu entre 50 et 44 av. J.-C. De même, les plus anciennes traces d'occupation humaine dans le canton de Vaud ont été datées par la méthode du carbone 14 aux alentours de 12 000 av. J.-C.

Ce n'est que par **recoupements** avec des datations absolues que les datations relatives peuvent être chiffrées et placées sur une échelle chronologique.

Une nécropole attribuée culturellement à la fin de l'âge du Bronze se verra par exemple rapprochée d'un village palafittique qui a livré les mêmes types de matériaux. Ce village ayant été daté de manière absolue entre 1028 et 991 av. J.-C. grâce à la méthode dendrochronologique, on peut raisonnablement extrapoler une datation aux alentours de l'an 1000 av. J.-C. pour notre nécropole.

La méthode dite du **carbone 14** s'applique aux matières organiques. Elle se fonde sur la désintégration continue de l'isotope 14 du carbone – dont le taux dans un objet est d'autant plus faible que celui-ci est ancien. Le taux de départ et la vitesse de désintégration étant connus, on arrive à des datations moyennement précises, pour une période qui n'excède pas 40 000 ans.

La **dendrochronologie** s'appuie sur l'analyse de la croissance des bois (principalement le chêne). Les cernes annuels, dont le nombre indique l'âge des arbres, ont chaque année une largeur différente, qui dépend avant tout du climat. Pour une même région, les cernes de tous les arbres contemporains présentent par conséquent des écarts sensiblement identiques.

Par la juxtaposition de pièces toujours plus anciennes, il a été possible de constituer des archives de référence, enregistrant ces écarts variables sur une séquence continue qui atteint aujourd'hui le Mésolithique.

Dans la mesure où il n'est statistiquement pas possible que l'évolution du climat, sur une longue période, ait été identique à plusieurs reprises au cours de l'histoire, un pieu présentant une cinquantaine de cernes peut être positionné avec certitude à sa place sur cette séquence continue.

Lorsque le dernier cerne est conservé, la dendrochronologie permet de dater l'année exacte, voire même la saison d'abattage de l'arbre.

La **calibration du carbone 14** désigne les corrections qui ont été apportées aux datations  $^{14}\text{C}$  grâce à la méthode dendrochronologique.

Pour certaines périodes de la préhistoire, la dendrochronologie a en effet révélé des erreurs systématiques dans les datations obtenues par la méthode du radiocarbone. Ces erreurs s'expliquent par le fait que le taux de  $^{14}\text{C}$  dans l'atmosphère, qu'on avait cru constant, a sensiblement varié au cours de l'histoire.

A l'aide de multiples datations dendrochronologiques, il a été possible de mesurer la variation de ce taux, ce qui permet de « calibrer » des dates  $^{14}\text{C}$ . Cette calibration demeure cependant encore largement déficiente pour le Paléolithique. Pour certaines périodes, comme le premier âge du Fer, elle présente d'autre part l'inconvénient d'accentuer sévèrement la marge d'incertitude du  $^{14}\text{C}$ .

## Creuser le sol, des domestiques aux universitaires: l'émergence tardive d'une profession

Creuser le sol à coups de pioche n'a jamais réclamé d'aptitudes particulières; les premiers archéologues pensaient donc pouvoir se satisfaire des bras que le hasard mettait à leur disposition.

L'archéologie aspirant au statut de discipline scientifique, ses partisans réaliseront l'importance des observations de terrain. Sans qu'il soit encore question de formation des fouilleurs, on deviendra plus

attentif dans le choix de la main-d'œuvre appelée à dégager des vestiges.

Aujourd'hui, la complexité des opérations de fouille exige de recourir à des professionnels formés en archéologie. Car, sur les chantiers actuels, il n'est pour ainsi dire pas de tâches strictement manuelles: l'analyse débute sous la truelle du fouilleur.



Fig. 103. «Le directeur des fouilles et son personnel», le 24 juillet 1907, sur un tumulus hallstattien du Bois de la Ville, près de Cudrefin. Aux côtés de l'archéologue F. Tauxe, on reconnaît le gendarme Cardinaux, autoproclamé intendant et surveillant du chantier. Le personnage en gilet doit être le municipal Richard. Quant aux ouvriers, il s'agit probablement d'un certain Vulliëmoz, de Léon Matthey et d'Emile Millet de Montet, ainsi que d'Eugène Christinat et de son fils Ernest, de Cudrefin. Payés 50 centimes de l'heure pour des journées de 10 h, ceux-ci étaient en outre approvisionnés en vin blanc par les soins du gendarme Cardinaux.

Vers 1700, le collectionneur de curiosités qui entaillait une formation fossilifère en pleine nature (fig. 10) pouvait compter sur les services d'un domestique ou d'un écuyer. A l'occasion, lui-même daignait probablement mettre la main à l'ouvrage; car, pour physique qu'elle soit, une telle occupation n'avait encore, en raison de sa gratuité et à l'instar du jardinage, aucun caractère dégradant.

### Des paysans payés pour fouiller leurs propres champs

Dès les débuts de l'archéologie proprement dite, le travail fastidieux du dégagement des vestiges était confié à des paysans locaux. Ce choix pratique, puisque les paysans disposaient eux-mêmes des outils nécessaires, était avant tout guidé par des considérations diplomatiques. En les payant à la journée à des tarifs généreux pour fouiller eux-mêmes leurs propres terres, on s'épargnait en effet la négociation d'autorisations de fouilles. Et si le salaire leur avait donné satisfaction, nul doute que ces paysans n'hésiteraient pas à signaler d'éventuelles trouvailles ultérieures sur une autre de leurs parcelles.

Cette pratique s'est prolongée jusque tard dans le XX<sup>e</sup> siècle, source parfois de conflits bien dommageables pour le patrimoine (fig. 104 et 105). Certes, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles exigences en matière de documentation placeront ces fouilleurs occasionnels sous la surveillance ou la direction d'un homme de confiance, passant d'un chantier à l'autre au gré des recherches et des découvertes. En règle générale, cette évolution n'a toutefois pas réellement amélioré la conduite pratique de la fouille. On peut se demander si elle ne résultait pas simplement du changement de statut des archéologues. Majoritairement rentiers jusque vers 1850, ceux-ci appartiennent ensuite plutôt à la bourgeoisie: ne disposant pas des loisirs nécessaires à une présence régulière sur les chantiers, ils se faisaient représenter par une personne dont le temps était moins précieux.

### De la besogne pour les désœuvrés

En vertu du paternalisme ambiant et de la nature longtemps organique des rapports sociaux dans nos contrées, de nombreuses fouilles archéologiques ont été entreprises dans une perspective prioritairement

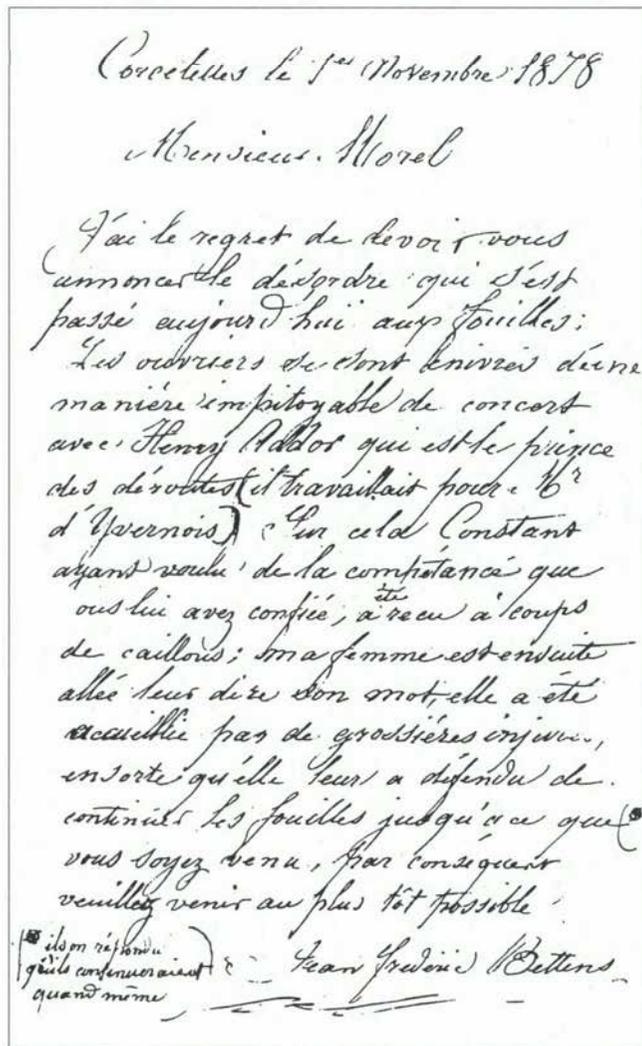


Fig. 104. « Mutinerie » sur la fouille palafittique de Corcelettes (1878). De tels incidents ont certainement été fréquents, mais ils n'ont que rarement laissé des traces dans nos archives.



14 octobre 1915.

Villy, près Ollon

Sépultures de la carrière Anax.

Après en avoir référé à M<sup>r</sup> Naef, conservateur, le sousigné a le regret de devoir porter à votre connaissance les faits suivants:

Les propriétaires de la dite gravière ont intentionnellement détruit deux intéressantes sépultures dallées et refusent de nous remettre les objets qu'ils y ont trouvés.

Pour excuser cet acte, ils donnent les raisons suivantes: L'Etat leur a retiré une fourniture de gravier, nous n'avons pas voulu leur prêter sept cents francs; ils n'ont pas encore touché d'argent.

Malgré tous nos raisonnements, nous nous sommes heurtés à un parti pris et douceur ou menaces n'ont eu aucun effet. Nous leur avons rappelé qu'à plusieurs reprises nous avons réclamé leur note. On nous a répondu: «On s'en f...», et on ne fera point de note, ni de journées, ni d'objets, parce que, quand on aura fait et tiré une note de l'Etat, on sera lié. (1) Aucune réplique n'a pu leur faire changer d'idée et ils déclarent vouloir continuer à détruire les sépultures quand cela leur fera plaisir.

Fig. 105. Destruction délibérée de sépultures, contrecoup fâcheux d'une collaboration malaisée avec les exploitants d'une gravière à Villy, près d'Ollon.

F. Tauxe, note de service du Musée archéologique (1915).

philanthropique. Des notables touchés par la détresse de certains ménages de leur village en période de crise se refusaient pourtant à prodiguer l'aumône, en raison de principes calvinistes. En organisant une fouille archéologique, ils offraient en revanche des salaires contre du travail honnête, et se donnaient la satisfaction de soulager la misère des nécessiteux sans heurter leur dignité.

Occuper les gens à quelque chose d'utile – c'est ce qui a déterminé la conduite de nombreuses fouilles,

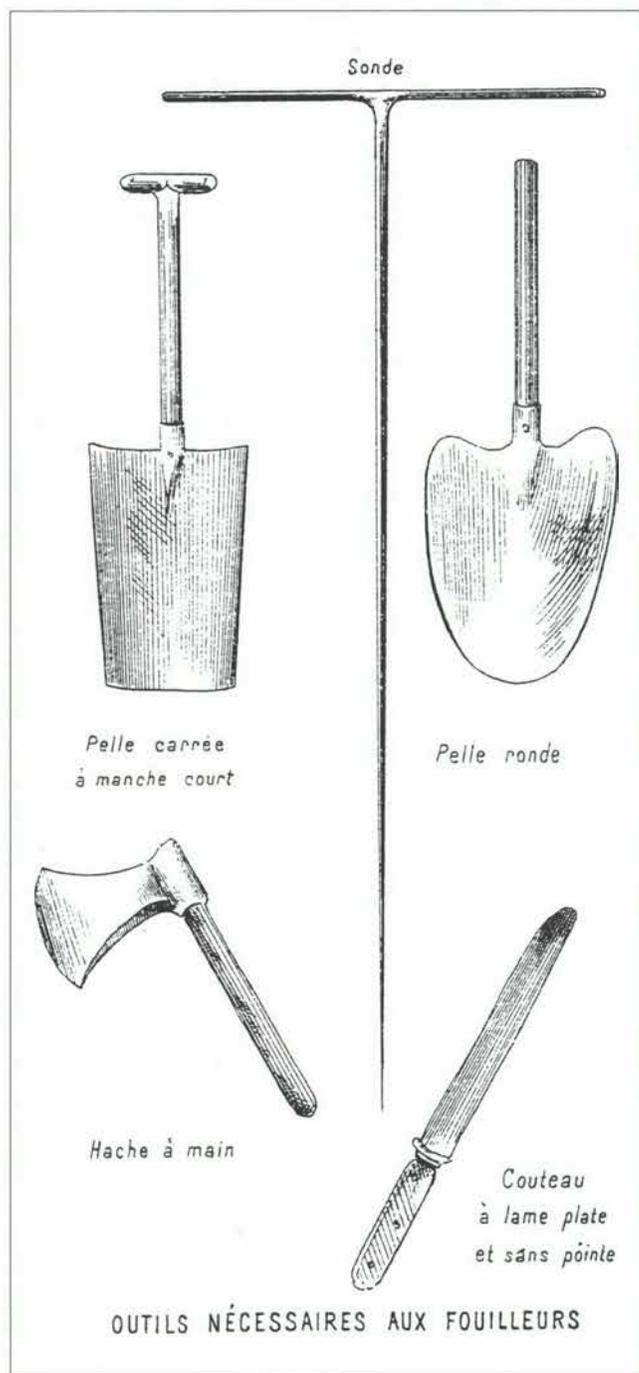
au-delà de leur intérêt scientifique potentiel. Dans les années 1930, on passera de la philanthropie privée à l'aide sociale publique, avec les camps de chômeurs du « Service de travail archéologique » (voir p. 112). Du reste, c'est en vertu de mobiles assez proches qu'un certain nombre de fouilles archéologiques ont été menées par des militaires: plutôt que de creuser des trous de tirailleurs pour exercer les soldats au maniement de la pelle et de la pioche, on préférerait les faire œuvrer à la mise en valeur du passé national (fig. 79).

## Des budgets dérisoires

Après-guerre et à certaines exceptions près, l'archéologie vaudoise fonctionnera encore pendant plus de deux décennies sur ces rapports de travail désuets. Il faut dire que les montants dérisoires alloués à l'archéologie rendaient absolument illusoire la constitution d'équipes de fouilleurs régulièrement rétribués et consciencieusement formés aux techniques et aux méthodes archéologiques. Les comptes du Musée cantonal nous apprennent ainsi que les fouilles de Mies, en 1949, ont coûté 675,10 fr. au contribuable vaudois; cette somme comprenait 60 fr. de frais de train, et 2 fr. pour le prêt d'une échelle... A Saint-Prex, le dégagement d'une soixantaine de tombes en un mois de fouille n'aura grevé le budget cantonal que de 112.05 fr., parmi lesquels 7 fr. de bonne main à l'ouvrier, 2 fr. 10 pour sa consommation de bière, et 5 fr. 40 pour un dîner offert au propriétaire du terrain!

La réorganisation de l'archéologie vaudoise consécutive à la loi de 1969 (voir p. 127) autorisera enfin la professionnalisation de la fouille archéologique. Le nombre croissant de chantiers ouvrira des débouchés pour la première génération de spécialistes, dotés déjà d'une solide expérience, généralement acquise sur des fouilles bénévoles, en Suisse ou à l'étranger. Pour ces premiers spécialistes, le bénévolat constituait en effet encore la règle.

Fig. 106. «Outils nécessaires aux fouilleurs», selon le manuel de A. Crépaux-Delmaire (1890) (voir aussi fig. 70). L'auteur recommande «de s'en servir avec le plus de précaution possible, afin d'éviter de briser les objets que l'on recherche, ce qui est toujours extrêmement regrettable»<sup>29</sup>.



## L'ère des fouilleurs professionnels

Aujourd'hui, sur les chantiers vaudois, il n'y a plus que des fouilleurs professionnels, qui sont souvent également archéologues. Si certains se sont formés «sur le tas», nombre d'entre eux sont au bénéfice d'une formation universitaire. Il faut dire que les travaux de terrassement, pour lesquels on avait si souvent recours aux services occasionnels de manœuvres, sont désormais effectués à l'aide d'engins mécaniques.

La professionnalisation a surtout été dictée par la technicité croissante des opérations et par le rehaussement généralisé des critères de précision. La fouille ne permet plus de partager le travail entre des besognes de routine qui seraient confiées à des tâcherons, et des entreprises plus délicates que quelques spécialistes prendraient seuls en charge. La minutie qu'on avait longtemps réservée à quelques étapes seules du processus s'est maintenant étendue à l'ensemble des opérations. D'un bout à l'autre du chantier, et en raison du caractère intrinsèquement imprévisible du terrain, chaque fouilleur est appelé à prendre sa part de responsabilités, selon une organisation du travail peu hiérarchisée. Dans ces circonstances, chacun doit évidemment être en mesure de maîtriser, ou du moins de comprendre l'ensemble des gestes requis.

## L'interprétation commence sur le terrain

Une caractéristique capitale du terrain archéologique réside dans l'impossibilité d'y dissocier le travail pratique de l'examen théorique. Qu'il s'agisse de fouille à proprement parler, de prises de mesures, de dessin ou d'enregistrement de données, chaque étape comporte une part non négligeable d'interprétation. Ce n'est donc pas au bureau ou au laboratoire que commence l'analyse d'un site, mais bien sur le terrain, et grâce aux efforts conjoints d'une équipe de fouilleurs. Cet état de fait constitue certainement l'attrait majeur du métier, et mérite d'être rappelé.

Alors que l'outillage technique de l'archéologie se complexifie toujours davantage, on en oublie presque que la qualité et la pertinence d'une étude dépendent d'abord et avant tout de la fouille. Après ses capacités d'observation et de réflexion, les outils fondamentaux de l'archéologue ne sont pas l'ordinateur, le microscope ou le magnétomètre, mais demeurent bien, comme il y a cent ans, ceux du simple fouilleur: la truelle et la planche à dessin.

## Les femmes et l'archéologie

Dans le tableau de l'histoire de l'archéologie vaudoise, les figures féminines semblent faire entièrement défaut. En fait, leur présence n'est perceptible dans le canton, qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale: c'est alors qu'apparaissent les premières dessinatrices, puis la première directrice de musée (fig. 107).

Dans l'histoire générale de l'archéologie, on recense quelques personnalités féminines majeures, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci étaient bien entendu isolées; mais leur existence, inimaginable dans d'autres disciplines, illustre le caractère un peu particulier de l'archéologie. En cette matière, proche de l'histoire de l'art et longtemps caractérisée par le bénévolat, les carrières féminines n'étaient pas jugées aussi malséantes qu'ailleurs. L'archéologie a donc pu constituer pour quelques femmes une voie privilégiée de reconnaissance intellectuelle et sociale.

### Plus de femmes

Aujourd'hui, dans tous les domaines de la recherche archéologique, la part des femmes est importante. On peut cependant la tenir encore pour insuffisante, en comparaison avec la proportion majoritaire d'étudiantes et de diplômées universitaires. D'autre part, si les femmes sont particulièrement nombreuses dans les musées et dans les secteurs de contact avec le public, leur présence au sommet de la hiérarchie et dans le monde de l'enseignement académique demeure pour le moins modeste.

Au-delà de considérations strictement sociologiques, cette

question de représentation féminine nous intéresse dans la mesure où elle détermine partiellement l'apparition possible d'une archéologie différente, animée d'autres sensibilités, voire d'objectifs distincts. Parfaitement intégrées dans un univers presque exclusivement masculin, les « pionnières » n'avaient en effet pas pu développer un point de vue spécifique, « féminin », sur le passé. Pour ce faire, les femmes devaient tout d'abord être plus nombreuses. En fait, il faudra attendre les années 1980 pour assister – à la faveur, aussi, du relativisme naissant dans les sciences humaines – à l'éclosion, dans les pays anglo-saxons et scandinaves, d'une archéologie « féministe ». Modérée mais bien réelle en Suisse alémanique, son influence ne se manifeste que de manière diffuse dans le monde francophone.

### Un aveuglement sexiste

L'apport majeur de l'archéologie « féministe » aura été d'illustrer le caractère extrêmement partiel de notre connaissance du passé. En raison de préjugés sexistes, l'archéologie concevait les sociétés du passé comme des entités implicitement masculines, dans lesquelles les femmes n'apparaissaient que sous la forme d'ombres, condamnées à une passivité absolue. En tant que telles, celles-ci ne pouvaient évidemment avoir laissé de témoignages dignes d'intérêt!

Grâce à ce nouveau regard, on prend conscience que l'archéologie avait inconsciemment négligé une moitié de cette humanité qu'elle avait pour tâche de faire revivre.



**Die Direktorin eines archäologischen Museums.** Mlle Reinbold, arbeitet in Lausanne.  
 in erster Linie Wert darauf legte, unbedingt eine Frau zum Direktor des archäologischen Museums zu ernennen. Als es aber dann soweit war, zeigten sich die Behörden mir gegenüber sehr konzipiant. Ich erhielt Kredite, um die sich schon meine Vorgänger bemühten, und ich finde für meine Anliegen viel Verständnis. Da besonders ältere Arbeiter von einer Frau nur ungern etwas Neues annehmen, überlasse ich den Verkehr mit ihnen dem Fräulein. Gelegentlich bin ich keine Frauenrechtlerin, aber ich bin dafür, daß man den Frauen Gelegenheit gibt, ihre Fähigkeiten zu beweisen. »

Fig. 107. Anne-Lise Reinbold, directrice du Musée archéologique de 1942 à 1958 (voir fig. 109), présentée dans un magazine alémanique de l'époque comme une pionnière de l'égalité des sexes:

« Aux avant-postes dans le domaine de pouvoir des hommes, toujours plus de femmes sont appelées à des postes de direction jusqu'alors réservés aux hommes. »

Prudemment, celle-ci s'efforce de relativiser l'originalité de son statut:

« Je ne crois pas que le gouvernement ait attaché une importance particulière au fait de nommer une femme à la direction du Musée archéologique. La chose une fois faite, les autorités se sont toutefois montrées très conciliantes avec moi. J'ai reçu des crédits pour lesquels mes prédécesseurs s'étaient déjà battus, et je trouve beaucoup de compréhension pour mes requêtes. Du reste, je ne suis pas une féministe, mais je suis favorable à ce qu'on donne aux femmes la possibilité de démontrer leurs capacités ».

## Une régénération thématique et théorique

Cette archéologie « féministe » – traduction impropre de la *gender archaeology* anglo-saxonne – a eu des répercussions notables sur le plan de la recherche appliquée. Sous son influence, certains domaines de recherche comme l'alimentation, l'habillement ou le monde de l'enfance et de l'éducation, à l'importance desquels on était longtemps resté peu sensible, connaissent désormais un essor considérable. Mais sous cette impulsion, la discipline s'est surtout vue amenée à réévaluer la place occupée par les femmes dans les sociétés du passé. Il s'agissait en effet de battre en brèche des affirmations inlassablement répétées

jusqu'alors, fondées sur de simples vraisemblances. A l'examen, ces prétendues évidences se sont avérées largement tributaires d'une vision historiquement datée de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: une conception bourgeoise de rapports inégaux entre les sexes, considérés alors comme « naturels » et donc immémoriaux.

On notera par ailleurs que grâce à l'archéologie féministe et à l'occasion de ces réévaluations, la discipline s'est enfin engagée (avec un retard considérable sur l'ethnologie) dans une réflexion théorique de fond sur les structures sociales et l'organisation familiale des communautés préhistoriques.

# REGARDS SUR LE PATRIMOINE





# Qu'est-ce que l'archéologie cantonale vaudoise?

*Par Denis Weidmann*

La Constitution fédérale a institué une stricte cantonalisation des compétences en matière de protection et de gestion du patrimoine en Suisse. Les divers cantons ont donc créé des « archéologies cantonales » en charge du patrimoine archéologique dans leur territoire.

Mais est-il bien raisonnable de « faire » de l'archéologie dans une délimitation géographique qui n'a plus rien de commun avec l'objet de sa préoccupation? Les cultures, soient-elles néolithiques ou gallo-romaines, n'étaient guère embarrassées par les méandres de la frontière cantonale actuelle dans la région broyarde!

Il convient donc de rappeler quelques définitions pour bien saisir les fonctionnements et les rôles dans ce domaine.

L'archéologie cantonale est en fait un service public et administratif, chargé de tâches et de responsabilités bien précises dans le domaine de l'archéologie. Cela ne veut pas dire qu'elle aura à faire toute l'archéologie, ni être l'acteur qui doit occuper toute la scène du théâtre des opérations, notamment la partie la plus visible du public, où se font les fouilles et les découvertes.

Selon la législation actuelle et avec l'organisation des départements de l'administration vaudoise, la Section des monuments historiques et archéologie, au Département des infrastructures, doit:

- savoir où sont les différents gisements archéologiques, tenir à jour leur cadastre ainsi que la documentation connue à ce propos;

- protéger les sites, identifier les événements ou les projets qui pourraient leur porter atteinte;
- organiser, contrôler les interventions qui sont justifiées et nécessaires, autoriser les investigations qui exploitent des sites;
- régler les suites des recherches, assurer la remise des objets découverts aux musées cantonaux, le traitement scientifique de la documentation produite, la préparation des rapports, des publications, la diffusion de l'information;
- conserver divers monuments archéologiques cantonaux, veiller à leur mise en valeur.

On voit donc que, contrairement à une opinion encore répandue, l'archéologue cantonal n'attend pas, à côté d'un téléphone, l'annonce de découvertes fortuites obligamment communiquées par des entrepreneurs ou des architectes respectueux des obligations légales, pour aller ensuite constater et enregistrer d'intéressantes trouvailles.

C'est au contraire par une action préventive et permanente que l'archéologie cantonale peut espérer concilier les pressions de la société actuelle avec la protection du patrimoine archéologique.

Dans ce domaine, il faut s'accommoder de nombreux facteurs, aux effets souvent contradictoires. Citons quelques-uns de ces enjeux.

L'archéologie est devenue un domaine très populaire

et médiatisé. Le public, conditionné pour un comportement de consommation, en attend des découvertes spectaculaires et se réjouit de voir se développer de vastes chantiers de fouilles. Or, la meilleure protection du patrimoine consiste idéalement à éviter non seulement les impacts sur les sites archéologiques, mais aussi les fouilles archéologiques elles-mêmes, qui représentent un démantèlement méthodique et irréversible de gisements toujours uniques. Les objectifs de la protection sont ainsi en opposition avec ceux du progrès des connaissances scientifiques.

L'amélioration du savoir en archéologie ne peut se faire rationnellement qu'en fouillant des gisements nouveaux si possible intacts, sur des surfaces significatives, avec des méthodes qui deviennent toujours plus complexes. De telles recherches, extrêmement méticuleuses, sont évidemment très longues et toujours plus onéreuses.

Au quotidien de la gestion du territoire, les projets et constructions qui occasionnent de telles investigations touchent des surfaces considérables, et parfois plusieurs sites simultanément. Les promoteurs et les propriétaires, pour des raisons bien compréhensibles, sont préoccupés avant tout par le souci de construire rapidement, et sont peu enclins à investir du temps et des moyens dans les recherches archéologiques. La part qu'ils auraient à assumer, directement ou indirectement, dans le processus de la sauvegarde archéologique, est l'objet de débats juridiques et politiques. L'archéologie est un domaine où l'Etat, qui devient propriétaire des objets mis au jour, a une part importante, mais qui n'est pas exclusive. Les ressources qu'il alloue aux recherches archéologiques ont été très notablement augmentées au cours des deux dernières décennies, avant de subir le passage des trains de mesures destinés à réduire les dépenses cantonales. Ainsi, à côté des moyens souvent considérables qui sont mis en œuvre pour l'archéologie des travaux fédéraux, les prestations de l'archéologie cantonale et les contributions qu'elle peut donner à l'archéologie sont périodiquement remises en question.

C'est évidemment une menace directe qui pèse sur la continuité des longues et délicates démarches qui conduisent de la fouille dans le terrain à son résultat publié et présenté dans les musées.

Si le public s'inquiète parfois des menaces qui pèsent sur tel site archéologique ou objet du patrimoine, il n'est guère conscient du fait qu'à l'intérieur même de l'organisation des archéologies interviennent de nombreux impondérables, qui peuvent remettre en question des efforts, des investissements considérables effectués des années auparavant.

Pour conduire la barque au travers des courants et écueils, la (très) petite équipe qui anime l'archéologie cantonale vaudoise s'appuie sur diverses législations qui lui confient cette tâche, ainsi que sur l'expérience et les collaborations acquises au fil des années.

La richesse et la diversité du patrimoine archéologique cantonal requièrent en effet des compétences très variées, qui ne peuvent être maintenues disponibles en permanence dans un service cantonal chargé avant tout d'animer et de coordonner.

L'archéologie vaudoise fonctionne donc depuis plus de 25 ans grâce à un réseau de collaborations tissé entre des mandataires privés, des archéologues indépendants, des laboratoires, ateliers et institutions spécialisés, qu'ils soient établis dans le canton, ailleurs en Suisse ou même à l'étranger.

Les Universités participent largement à ce mouvement, et l'on a vu ainsi dès 1968 l'Université de Fribourg-en-Brisgau se lancer dans un programme d'investigations dans les sites littoraux néolithiques de l'avenue des Sports à Yverdon, l'Université de Genève ouvrir des chantiers-écoles dans les gravières de Rances, puis explorer les sites préhistoriques immergés des rives lémaniques vaudoises. L'Université de Lausanne, depuis 1983, associe chaque été la formation pratique des étudiants et les recherches méthodiques dans les sites gallo-romains de Vidy, puis d'Orbe-Boscéaz (fig. 89).

Le principe commun de ces investigations et projets de recherches, au nombre de plusieurs centaines depuis 1973, est constitué par un mandat confié à un

responsable, à qui est déléguée la charge scientifique de l'intervention. Il ne s'agit pas seulement de faire réaliser le travail de terrain sous la direction la plus compétente possible, mais surtout de confier à la même personnalité, dans un cadre bien défini, la continuité des opérations d'étude et d'élaboration des résultats, jusqu'au rapport final et à la publication.

Certes, toutes les fouilles traitées de cette manière au cours des trois dernières décennies n'ont-elles pas systématiquement abouti à une parfaite publication. Cependant, considérant l'état de la mise à disposition des connaissances, nous estimons que ce choix d'organisation de la recherche archéologique constitue la solution la plus rationnelle dans un grand territoire.



Fig. 108. Lausanne à cœur ouvert: fouilles archéologiques en milieu urbain, dans le quartier du Rôtillon, en 1996.

## L'archéologie dans les musées d'antan

Monuments marquants dans la topographie urbaine, les musées d'antan témoignent déjà par leur prétention architecturale de l'importance qui leur était accordée par les autorités. Véritables temples de la connaissance, ces musées attestent de la foi de leurs promoteurs dans les vertus de l'instruction, à une époque où l'on estimait que celle-ci garantissait le progrès social et matériel.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur d'anciennes photographies des salles du Musée archéologique (voir fig. 118), on est toutefois frappé par la surcharge des vitrines et l'alignement ingrat d'objets d'apparence uniforme. Ces arrangements rébarbatifs font frémir les muséographes actuels, et paraissent mettre en doute les objectifs pédagogiques des premiers conservateurs. En fait, ils révèlent surtout l'évolution, à travers les décennies, du rôle et des missions conférés au musée.

### **L'entrée au musée: une consécration de l'objet**

Déposer un objet au musée, c'est le préserver durablement de la destruction et de l'oubli, et en garantir l'accès libre à tous. Incidemment, l'entrée au musée «sacralise» d'une certaine manière cet objet: son authenticité se voit reconnue formellement. Or en 1852, lorsque s'ouvre à Lausanne le Musée des antiquités, son authenticité conférée à un objet archéologique avait encore une portée supplémentaire. Dans une discipline toute jeune, en pleine construction, cet objet prenait aussitôt une valeur exemplaire: il devenait un type et, à ce titre, se voyait attribuer une place dans les vitrines, à côté d'autres types semblables.

La juxtaposition serrée de tous ces spécimens, aujourd'hui prohibée par les muséographes, avait donc une signification capitale, aux débuts de l'archéologie. Elle constituait l'instrument de travail incontournable de la discipline: la typologie.

### **Le musée d'hier: un centre de documentation**

Le musée archéologique était avant tout un centre de documentation, où chacun pouvait venir consulter les matériaux agencés selon un ordonnancement raisonné, consacré par les autorités savantes. Les collectionneurs privés, alors très nombreux, venaient y confronter leurs trouvailles personnelles. De retour à leur domicile, ils pouvaient ensuite reproduire ce même ordonnancement à leur propre collection.

Aujourd'hui, de telles typologies muséographiques ne sont plus nécessaires. Les successions de types sont bien établies et figurent dans d'innombrables publications. Tel n'était pas encore le cas à l'époque. Les ouvrages spécialisés étaient encore rares et difficilement accessibles; ils comportaient d'ailleurs peu d'illustrations, car le coût des gravures demeurait dissuasif. Du reste, rien ne pouvait remplacer la contemplation des pièces originales, puisque la discipline n'avait pas encore mis au point des canons reconnus de transposition graphique: la lecture d'un dessin restait une affaire très subjective.

Quant au plus large public, celui-ci ne paraît pas avoir été refroidi par ces agencements destinés en priorité aux érudits et aux amateurs éclairés: l'étrangeté de ces matériaux encore largement inconnus suffisait amplement à satisfaire la curiosité populaire.

# Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire aujourd'hui et demain

Par Gilbert Kaenel

C'est en 1955 que le musée dévolu à l'archéologie et à l'histoire dans le canton de Vaud a changé de nom pour la dernière (?) fois: il est devenu le *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire* (souvent abrégé MCAH) (fig. 109).

Si l'histoire des 150 dernières années montre, au-delà des changements de personnes, de noms, de sections éphémères, des orientations guidées par la formation et les intérêts des conservateurs successifs, et par l'« esprit du temps » qu'on aurait tort de sous-estimer, il faut bien reconnaître que le *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire* n'a pas brillé par une activité débordante à l'égard du patrimoine vaudois durant la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle. L'absence de moyens et de personnes qualifiées est sans doute à l'origine de cette situation.

L'archéologie cantonale a pris son essor dès le début des années 1970, avec son transfert de l'Instruction publique aux Travaux publics suite à la nouvelle *Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969*, et à la création d'une section avec, entre autres, un archéologue cantonal à plein temps. Elle a depuis lors comblé son retard, confrontée à l'urgence des grands travaux autoroutiers notamment. Par contre le Musée n'a pas suivi ce mouvement pour les raisons évoquées (par exemple notre prédécesseur jusqu'en 1984 était médecin dentiste et ne venait qu'un jour et demi par semaine au Musée...) et ce n'est qu'à la fin des années 1980 que la situation s'est progressivement « normalisée »: le Musée a repris son rôle dans la chaîne de l'archéologie vaudoise en

assumant sa responsabilité de conservation et de gestion des milliers d'objets exhumés chaque année. L'augmentation de ses moyens, de son personnel aussi, scientifique d'une part (un conservateur, Pierre Crotti, archéologue et préhistorien, secondant le directeur depuis 1990) et technique (avec le développement du laboratoire de conservation-restauration), en est heureusement à l'origine. Le passage du « témoin » entre archéologie cantonale et musée fonctionne dès lors de manière satisfaisante.

La *Loi du 19 septembre 1978 sur les Activités culturelles* précise, à l'article 22, comme pour les autres institutions, les missions du *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*, soit:

1. d'acquérir, d'accepter en dépôt, de préparer, de conserver et de faire connaître des collections d'objets et de documents destinés à la population, aux étudiants, aux chercheurs, ainsi qu'aux élèves des établissements scolaires;
2. d'étudier ces collections et de publier le résultat de ces études;
3. de gérer une bibliothèque consacrée aux publications concernant leur discipline;
4. d'organiser des expositions temporaires ou itinérantes.»

Rappelons que cette loi sur les activités culturelles mentionne toujours le *Musée ethnographique* et le *Musée de la Cathédrale*, deux institutions qui sommeillent depuis plusieurs décennies et dont la gestion est assurée par le *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*.



## Conservation et mise en valeur du patrimoine archéologique et historique

Un musée comme le nôtre est loin de n'être, ce qu'il est encore souvent dans l'esprit du public, qu'une exposition de beaux objets...

- Le Musée **accueille, inventorie et gère** des quantités colossales de matériaux les plus variés, de toutes les époques et sans discrimination, le critère principal étant la signification de ces archives matérielles pour l'histoire vaudoise au sens large. Le Musée n'a plus la vocation de collecter des antiquités gréco-romaines, comme c'était le cas à l'époque de Morel-Fatio, par exemple, mais se doit de combattre le trafic illégal.

Le volume de ses dépôts est sans commune mesure avec ce qu'il expose... Les collections du MCAH sont évaluées à quelque 700 m<sup>3</sup> et s'accroissent chaque année de plusieurs mètres cubes, soit l'équivalent d'un ou deux « bureaux », en fonction des fouilles conduites dans le canton. Pour la préhistoire, par exemple, parmi les centaines de milliers de numéros d'inventaire, quelques pour mille à peine ont trouvé place dans les vitrines de l'exposition.

Que ferait-on sans le DABC (Dépôt et abri de biens culturels) dans l'ancienne centrale nucléaire de Lucens recyclée (fig. 110)!

- Le Musée **conserve et restaure** pour étude ou pour exposition les collections qui lui sont confiées dans le but de transmettre cette tranche de mémoire aux générations futures. Le laboratoire du musée s'est fortement développé au cours de la

décennie écoulée (fig. 111-112). Les « conservateurs-restaurateurs » (selon l'appellation de l'ICOM, le Conseil international des musées) sont devenus des spécialistes, non seulement de l'intervention minutieuse sur les objets qui leur sont confiés, mais des traitements à leur faire subir pour assurer leur conservation à long terme (déchloration du fer, lyophilisation ou immersion des bois gorgés d'eau dans des bains de polyéthylène-glycol – à l'instar des célèbres barques romaines d'Yverdon-les-Bains, exposées depuis 1997 au château – recours à des résines synthétiques, etc.). Il s'agit aussi de contrôler l'environnement dans lequel les objets prolongent leur existence, puisque la pire chose qui puisse arriver à un objet



◀ Fig. 109. Les différentes appellations du Musée à partir de 1852, de l'Académie au Palais de Rumine (1907), son rattachement administratif et les responsables (conservateurs puis directeurs) qui se sont succédé. A droite, l'archéologie cantonale avec la « séquence » des archéologues cantonaux qui, de 1899 à 1969, « coexistaient » avec les musées au sein du même département. Les dates d'entrée en fonction ont été retenues (et non celles de la nomination des responsables). Seules les vacances les plus importantes sont indiquées en blanc sans la mention des institutions ou personnes en charge de l'intérim.

Fig. 110. Le DABC (Dépôt et abri de biens culturels) inauguré le 9 octobre 1997, à Lucens: un aspect des collections du Musée.



Fig. 111. Le laboratoire de conservation-restauration du Musée.



Fig. 112. Restauration et consolidation d'une palissade du village palafittique de Concise (Bronze ancien), au Musée.

Fig. 113. De jeunes peintres découvrent l'art paléolithique... Inauguré en septembre 1997, l'Atelier des enfants du Palais de Rumine, qui offre à des écoliers la possibilité d'un contact plus concret avec les musées, connaît un succès grandissant. En 1999, plus de mille élèves ont participé aux ateliers de préhistoire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

La même année, le Ciné du Musée, qui vise le même public, a attiré 102 classes, soit 2098 élèves, pour des projections consacrées à l'archéologie.



archéologique, c'est d'être mis au jour et soumis au choc de la modification des conditions dans lesquelles, bon ou mal an, sa conservation s'était stabilisée dans le terrain.

- Le Musée **étudie** et **publie**, ou du moins, faute de temps (et de compétences universelles...), il offre aux chercheurs la possibilité de «faire parler» le patrimoine dont il a la charge. Outre les articles publiés dans des revues scientifiques par le directeur et le conservateur (chacun dans sa spécialité), une mention spéciale revient aux *Cahiers d'archéologie romande (CAR)*, série créée en 1974 par Colin Martin pour pallier un manque de diffusion des résultats scientifiques. L'explosion des fouilles archéologiques au cours des 30 dernières années a entraîné la parution de séries cantonales, si bien que les Cahiers sont aujourd'hui en majorité consacrés à des sujets d'archéologie et d'histoire vaudoises. A ce jour, 81 volumes ont déjà paru, ce qui représente près de 18 000 pages publiées... L'édition des Cahiers d'archéologie romande a été reprise en 1993 par les animateurs du *Cercle vaudois d'archéologie (CVA)*; ce dernier organise, depuis 1962, de nombreuses conférences et visites de sites s'adressant à un public élargi. Le siège du CVA et des CAR est au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

- Le Musée **expose** et **met en scène** le passé. Ses vitrines ne sont plus constituées d'un enchevêtrement d'objets, classés de manière typologique ou chronologique, dont le discours naturaliste hérité du XIX<sup>e</sup> siècle s'adressait en fait à une élite de «connaisseurs» (voir p. 162).

Le Musée a pour mission de rendre accessible le passé au plus grand nombre (ce passé qui lui appartient, dont il a contribué par ses impôts à la conservation) pour son éducation et pour son plaisir (fig. 113)!

Les vitrines d'exposition deviennent plus aérées (fig. 114-115), des maquettes et des reconstitutions présentent un état des connaissances (qui va souvent au-delà de ce que l'archéologue ose affirmer, en restituant des couleurs, des actions...). Le discours est assorti d'images (projetées dans le cas de l'exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire).

Les chercheurs aujourd'hui ne vont plus, comme hier, travailler dans les salles d'exposition où ils trouvaient tous les objets qu'ils cherchaient... Le centre de documentation s'est déplacé dans les dépôts des musées, souvent qualifiés de «réserves», et les informations liées aux objets sont aussi importantes que ces derniers...

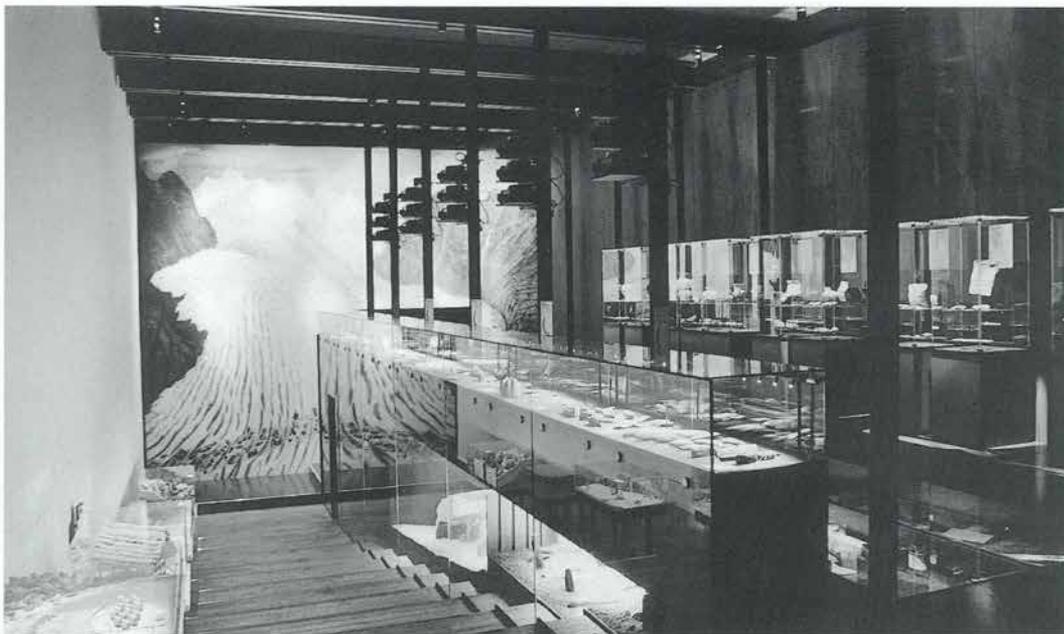


Fig. 114. L'exposition de la préhistoire vaudoise, de la fin du Paléolithique au Néolithique, inaugurée au Palais de Rumine à Lausanne le 5 septembre 1997, dans un ancien auditoire: la nouvelle «Salle Frédéric Troyon».

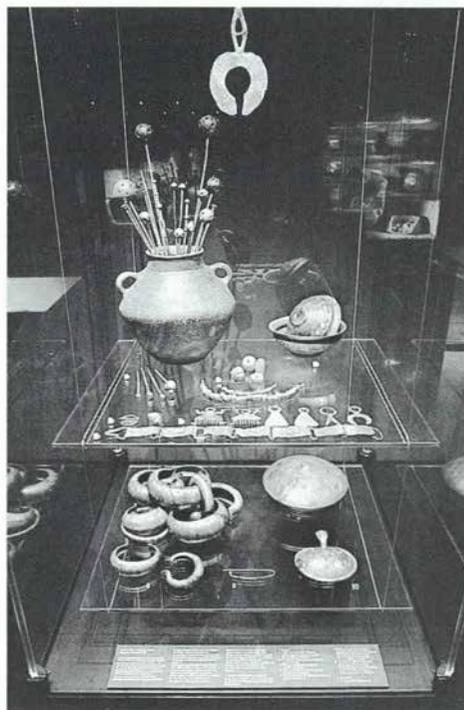
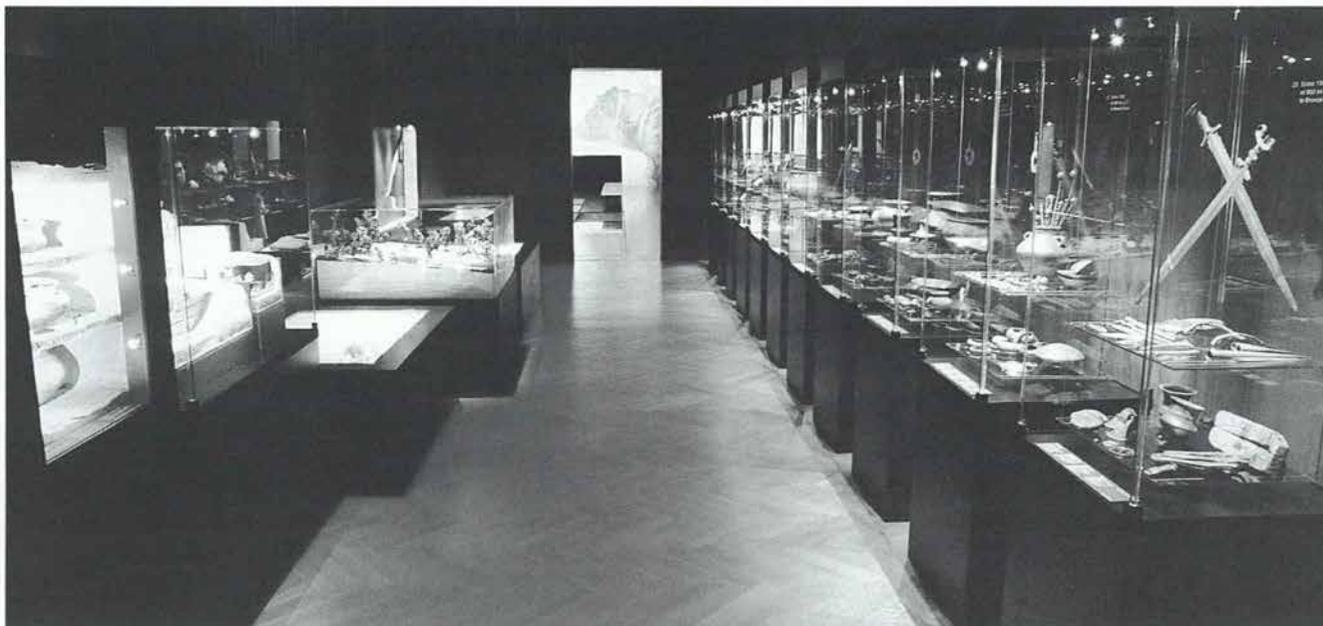


Fig. 115. La deuxième étape de l'aménagement de la «Salle Frédéric Troyon» (voir fig. 114), inaugurée le 7 mai 1999 (avec «A la recherche du passé vaudois», voir fig. 1-6) et consacrée à l'âge du Bronze.

## Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

L'histoire des appellations successives de cette institution est le miroir des personnes qui en ont eu la charge, mais aussi le reflet de leurs intérêts (voir fig. 109).

- Le premier **Musée des Antiquités**, dès 1852, individualisé et séparé du Musée cantonal inauguré en 1818, est celui de Frédéric Troyon.

Auparavant, les « Conservateurs des Antiquités du Canton de Vaud » se sont succédé à Lausanne: Louis Reynier (1822-1824), Frédéric-César de La Harpe (1825-1826), William Fraisse (1829-1845) et le prédécesseur direct de Troyon, l'archiviste Pierre-Antoine Baron (1845-1852). Cette fonction était gratuite (fig. 116).

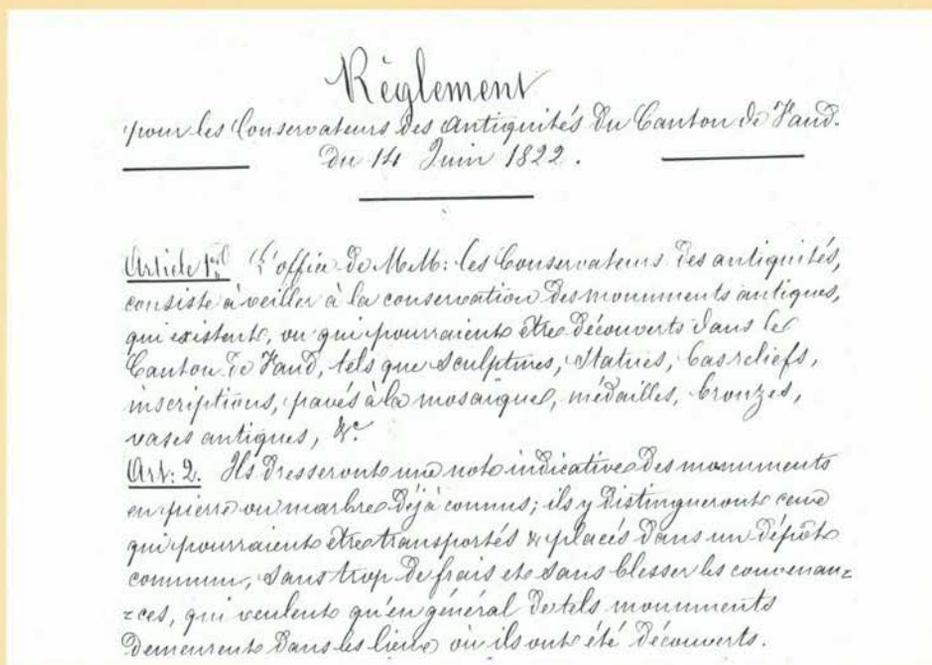


Fig. 116. Extrait du *Règlement de 1822*. On s'aperçoit que les préoccupations sont toujours d'actualité, et que la conservation des « monuments historiques » n'est pas encore dissociée de celle du mobilier archéologique.

D'autres conservateurs avaient en charge le Musée d'Avenches et le gouvernement avait nommé, en 1839, deux substituts-conservateurs à Yverdon et à Aigle, postes qui ne furent pas repourvus après le début des années 1840.

L'histoire du Musée des Antiquités est intimement liée à celle du Médaillier, avec Rodolphe Blanchet à sa tête; en effet, Arnold Morel-Fatio, banquier et éminent numismate, succède à Blanchet en 1864 et on va lui confier également, à la mort de Troyon en 1866, le Musée des Antiquités (les comptes-rendus annuels du Conseil d'Etat distinguent, par exemple en 1863, la «Collection d'antiquités» de la «Collection de monnaies et de médailles», alors qu'en 1866 on parle d'«Antiquités et médailles».

- En 1877 on voit apparaître le **Musée archéologique** (à la place du Musée des Antiquités).

En 1887 Henri Carrard, professeur de droit, succède à Arnold Morel-Fatio.

L'année 1889 est marquée par un «intérim» à l'archéologie qui va durer jusqu'en 1893, et un poste «vacant» au Médaillier...

Le Musée archéologique va ensuite, durant une vingtaine d'années, vivre une période sans doute d'activité intense, mais aussi de quête d'identité.

En 1892, Adrien Colomb, préfet du district de Morges, est nommé conservateur «pour les collections lacustres»; il crée une Section des Lacustres appelée parfois Musée d'antiquités lacustres...

En 1893, Aloys de Molin, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, est nommé à la tête du Médaillier et du Musée archéologique; la Section des Lacustres est transformée en Section d'anthropologie et d'archéologie préhistorique lorsque le jeune anthropologue Alexandre Schenk remplace Adrien Colomb après sa mort, survenue en 1901.

En 1905, le compte-rendu du Conseil d'Etat parle d'un Musée d'anthropologie...

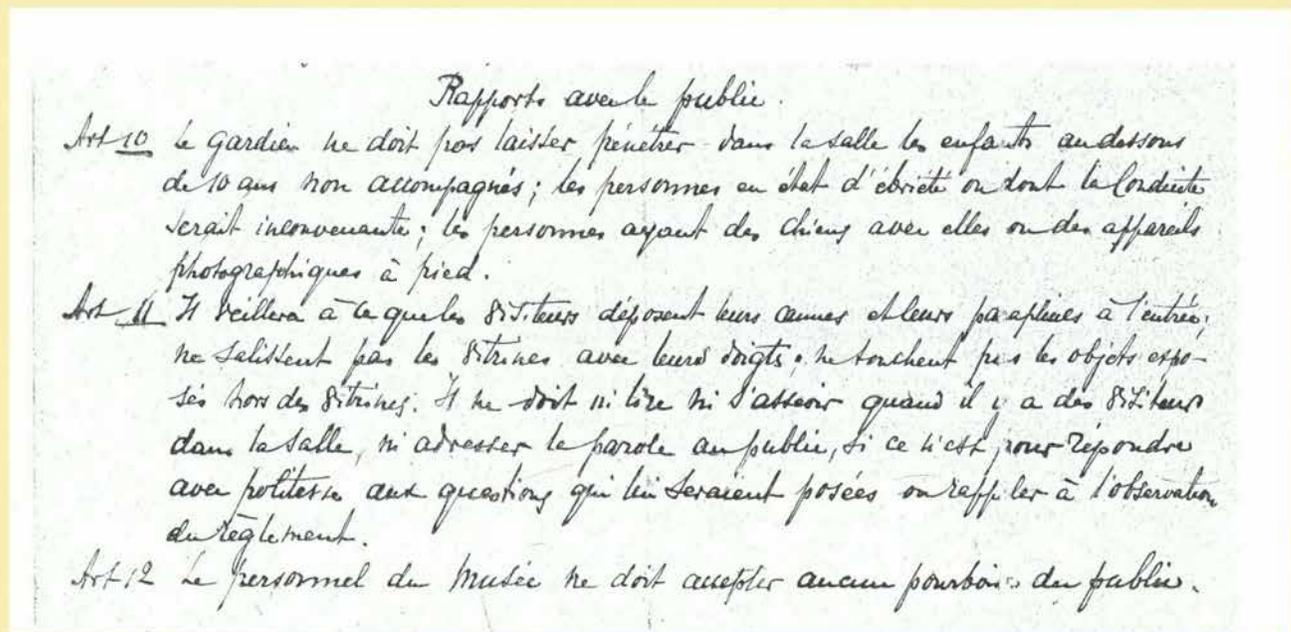


Fig. 117. Extrait du règlement d'ordre intérieur pour le gardien du Musée archéologique en 1907. On se plaît à remarquer que, déjà, le confort du visiteur est l'objet d'une attention particulière...

- En 1908, suite à l'emménagement au Palais de Rumine (inauguré en 1906), le *Musée archéologique* devient **Musée historique**, sans aucun doute sous l'impulsion d'Aloys de Molin (fig. 117, 118).

En 1910, dans la filière des sections initiées en 1892, est mentionné un *Musée préhistorique*, toujours avec Alexandre Schenk à sa tête. Ce dernier meurt la même année.

En 1912 apparaissent des *Collections ethnographiques* dissociées des *Collections anthropologiques*.

En 1913 on parle d'un véritable **Musée ethnographique...**



En 1914, Albert Naef succède à de Molin à la tête du *Musée historique*, et l'on voit disparaître le *Musée préhistorique* (Julien Gruaz, assistant d'Aloys de Molin depuis 1894, est nommé au *Médailleur*).

En 1934, François Tauxe, préparateur, succède à Albert Naef, puis est remplacé par Jacques Chevalley, assistant à la Bibliothèque cantonale et universitaire, en 1938. (Au *Médailleur*, Colin Martin succède à Julien Gruaz la même année, et l'institution change de nom en 1940 pour s'appeler dès lors *Cabinet des médailles*).

En 1942, Anne-Lise Reinbold, qui est préhistorienne et a notamment suivi des études à l'Ecole du Louvre à Paris et des cours de préhistoire à Zurich, est nommée conservatrice du *Musée historique* (voir p. 156).

Depuis 1945/46 on ne parle plus du *Musée ethnographique*, qui continue d'exister... en veilleuse.

En 1952, une réflexion conduite par les instances archéologiques cantonales (à l'instigation d'Edgar Pelichet, archéologue cantonal, par ailleurs conservateur du Musée de Nyon) fait adopter un arrêté par le Conseil d'Etat (27 juin), qui attribue une reconnaissance à quatre musées, avec des terrains d'action et des compétences en matière de conservation définies selon les périodes et en extension géographique:

« *Avenches, pour l'époque romaine dans le district d'Avenches.*

*Lausanne (Vidy), pour l'époque romaine dans la commune de Lausanne.*

*Nyon, pour toutes époques dans le district de Nyon.*

*Yverdon, pour l'époque romaine dans le district et pour toutes époques dans le cercle d'Yverdon.*

*(Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire recueille les objets des autres régions et époques). »*

Le manque de place pour accueillir les collections souvent volumineuses des sites gallo-romains est à l'origine de cette décision.

Relevons au passage une curiosité pour le Musée romain d'Avenches, qui est en même temps cantonal et reconnu....

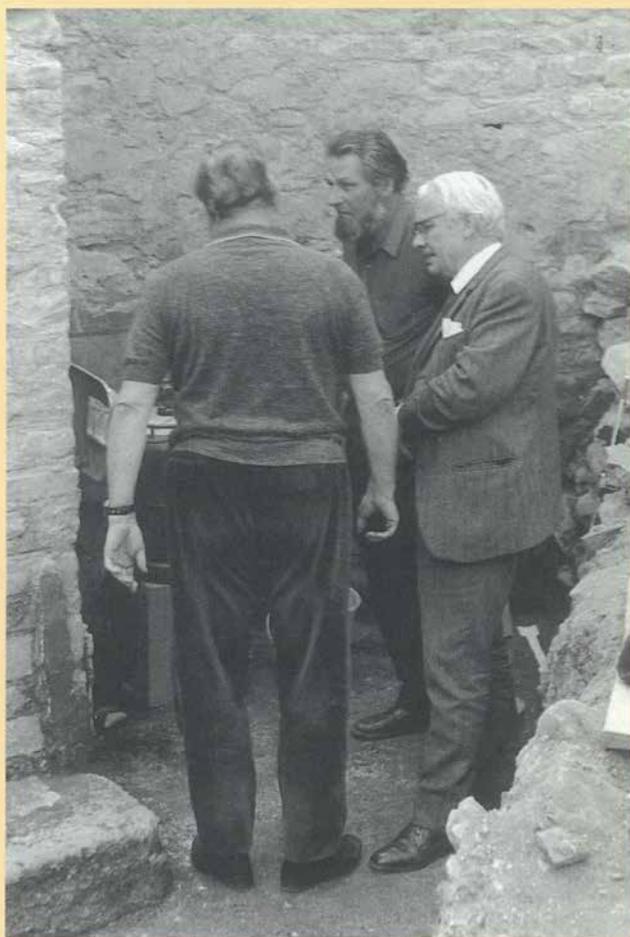
Fig. 118. Les vitrines du *Musée archéologique* vers 1910: un entassement de matériaux contraire aux principes de la muséographie moderne, mais conforme aux attentes et aux besoins des visiteurs d'alors! (voir p. 162)



Fig. 119. L'exposition permanente du Musée au Palais de Rumine, avant son démontage durant l'été 1987. (La nouvelle salle de lecture de la Bibliothèque cantonale et universitaire a été inaugurée dans ce même espace au début de l'année 1990).

- En 1955, l'appellation **Musée cantonal d'archéologie et d'histoire** est officialisée sous l'impulsion de sa conservatrice, Anne-Lise Reinbold, archéologue de formation, rappelons-le.

En 1959, pour lui succéder (après son décès en 1958 à l'âge de 52 ans seulement) le Conseil d'Etat nomme Raoul Wiesendanger (fig. 120), médecin dentiste à Pully (Edgar Pelichet était avocat à Nyon), sans tenir compte de l'avis des professionnels, notamment du professeur genevois d'anthropologie et de préhistoire Marc-Rodolphe Sauter, le seul titulaire d'une chaire dans ce domaine en Suisse



romande, qui auraient préféré le choix d'un futur docteur en archéologie préhistorique, Olivier-Jean Bocksberger, enseignant au collège d'Aigle (fouilleur de St-Triphon – voir pp. 126-127, fig. 87 – puis du Petit-Chasseur à Sion).

- En 1977, dans la foulée des commémorations solennelles du 700<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration en 1975, un **Musée de la Cathédrale** voit le jour dans des locaux de la Ville, au sous-sol du *Musée de l'Ancien-Evêché* (aujourd'hui *Musée historique de Lausanne*).

En 1985, Gilbert Kaenel est nommé à plein temps à la tête du *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire* (son prédécesseur occupait un poste à temps partiel), après un bref intérim assuré dès 1984 par Anne Geiser, qui succède à Colin Martin à la tête du *Cabinet des médailles*. En 1987, l'ancienne exposition du Musée (fig. 119) est démontée dans le cadre des premières étapes de restructuration du palais de Rumine.

L'exposition du *Musée de la Cathédrale* est également démontée en 1987 après 10 ans d'existence; différents projets de redéploiement sont toujours au point mort.

A partir de 1991, plusieurs expositions temporaires d'envergure limitée se sont succédé au *Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*, au Palais de Rumine, accompagnées toutefois de catalogues richement illustrés (voir p.192).

Le 5 septembre 1997 est inauguré un premier espace de la «Salle Frédéric Troyon», dédiée à la préhistoire ancienne du canton, complété le 7 mai 1999 par deux sections consacrées à l'âge du Bronze (fig. 114-115), et à l'histoire des recherches qui fait l'objet du présent ouvrage.

Le 24 novembre 2000 est programmée l'ouverture de la deuxième aile de l'exposition permanente du musée, la «Salle Albert Naef» où sera présentée l'histoire du canton, de l'âge du Fer à demain...

Fig. 120. Raoul Wiesendanger (conservateur à temps partiel du Musée de 1959 à 1984) à droite, dans les murs de la villa gallo-romaine du Prieuré à Pully durant les fouilles de 1971. Au centre Edmond Hennard, préparateur de 1940 à 1973 et (de dos) le photographe André Held.

## Balades archéologiques dans le canton de Vaud

Sur le plan administratif, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire dépend du Service des affaires culturelles, rattaché au Département des institutions et des relations extérieures (regroupé avec le *Cabinet des Médailles* et le *Musée romain d'Avenches* sous l'appellation «Musées d'antiquités et Cabinet des médailles»).

En plus des expositions de ces deux institutions cantonales (monnaies antiques au Palais de Rumine et site d'*Aventicum* à Avenches), l'archéologie est très présente à travers les expositions:

- du *Musée romain de Nyon*, dans les ruines de la basilique aménagées en 1979 (fig. 121), avec une présentation du site de la *Colonia iulia equestris* intégralement revue en 1993,
- du *Musée du Château* à Yverdon-les-Bains, avec en particulier les stations préhistoriques palafitiques, l'*oppidum* helvète, le *vicus* gallo-romain d'*Eburodunum*, les tombes du haut Moyen Age, sans oublier la présentation des célèbres barques en chêne gallo-romaines, inaugurée en 1997,
- du *Musée romain de Lausanne-Vidy* dans un bâtiment neuf inaugurée en 1993, avec l'exposition consacrée à *Lousonna*.

Comme on le constate, la décennie écoulée fut riche en renouvellement muséographique, marquée par l'entrée en fonction de nouveaux responsables aussi, spécialistes du monde romain (à Lausanne-Vidy, Nyon et Yverdon, une influence directe de l'enseignement à l'Université de Lausanne); et on verra très prochainement, nous l'espérons vivement, un réaménagement de l'exposition du Musée d'Avenches dans de nouveaux locaux.

Chacune de ces institutions, cantonale (Avenches), communales (Lausanne-Vidy, Nyon) ou gérée encore par une association (Yverdon), développant une politique dynamique d'expositions temporaires, contribue à la diffusion des connaissances archéologiques acquises sur le passé régional, de la préhistoire à nos jours.

### Découvrir l'archéologie en plein air

Donner à voir l'archéologie n'est pas l'affaire exclusive des musées. Sans parler des monuments, qui s'apprécient évidemment sur place, celle-ci commence sur la fouille. Les «Journées portes ouvertes» sur les chantiers et les visites guidées de sites archéologiques exercent ainsi une influence précieuse dans la sensibilisation du public (voir fig. 122). Au demeurant, la limite entre la recherche scientifique et sa diffusion publique est parfois difficile à tracer, comme en témoignent les démonstrations d'archéologie expérimentale, ou les restitutions archéologiques *in situ*, telles que celle du rempart gaulois de Sermuz (Grandson), ou les alignements de menhirs de Lutry et d'Yvonand.

En définitive, si les musées jouent un rôle central dans la mise en valeur du patrimoine archéologique, cette mission ne peut être menée à bien qu'avec le concours et la collaboration active de tous les acteurs de l'archéologie cantonale.

### Des «relais» vitaux pour l'archéologie

Entre le monde des archéologues ou historiens professionnels et le public le plus large, on trouve un grand nombre de «sociétés savantes» dont l'importance, même si elle s'est modifiée depuis plus de 150 ans, n'en est pas moins déterminante dans leur vocation d'«associations d'amis». On a déjà évoqué le cas du *Cercle vaudois d'archéologie*, depuis 1962 (p. 126, 167), émanation de la *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie*, qui publie depuis 1893 la *Revue historique vaudoise* où figure chaque année la «Chronique archéologique», c'est-à-dire le rapport des fouilles et trouvailles effectuées durant l'année, par commune. Mentionnons encore l'*Association Pro Aventico*, depuis 1885, l'*Association du Musée et Vieil Yverdon*, depuis 1904, l'*Association Pro Lousonna*, depuis 1963, l'*Association des musées de Nyon*, depuis 1960 (des créations de fondations sont à l'étude dans certains cas, à l'instar de *Pro Aventico*), sans oublier la *Société d'histoire de la Suisse romande*, depuis 1837, qui a notamment édité les ouvrages de Frédéric Troyon en 1860 et 1866.

On pourrait encore faire état d'un grand nombre de sociétés ou groupements de personnes passionnées par l'histoire de ce canton, d'une commune ou d'un site, qui encouragent et aident, parfois directement, à la réalisation d'objectifs liés à la mise en valeur du passé vaudois au sens le plus large. Nous pensons à l'Association Pro Urba, avec la gestion des pavillons des mosaïques romaines d'Orbe, aux « flashes » archéologiques intégrés dans les expositions de différents musées communaux et locaux: l'archéologie lausannoise au Musée historique de Lausanne, les découvertes de tombes celtiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au

Musée du Vieux-Vevey, les peintures murales de Baugy au Musée du Vieux-Montreux, les objets, parfois volumineux comme des bornes milliaires, mis en dépôt à Lavigny, Paudex (maison de commune) à Yvorne (temple) ou Saint-Saphorin (avec une petite présentation très réussie en sous-sol de l'église, inaugurée en 1995), les tombes en cistes néolithiques dans le cimetière éponyme de Chamblandes à Pully ou au collège de Corsier...

Cette liste, sans être exhaustive, montre bien à quel point l'archéologie est présente dans la vie quotidienne des Vaudois du début du III<sup>e</sup> millénaire!

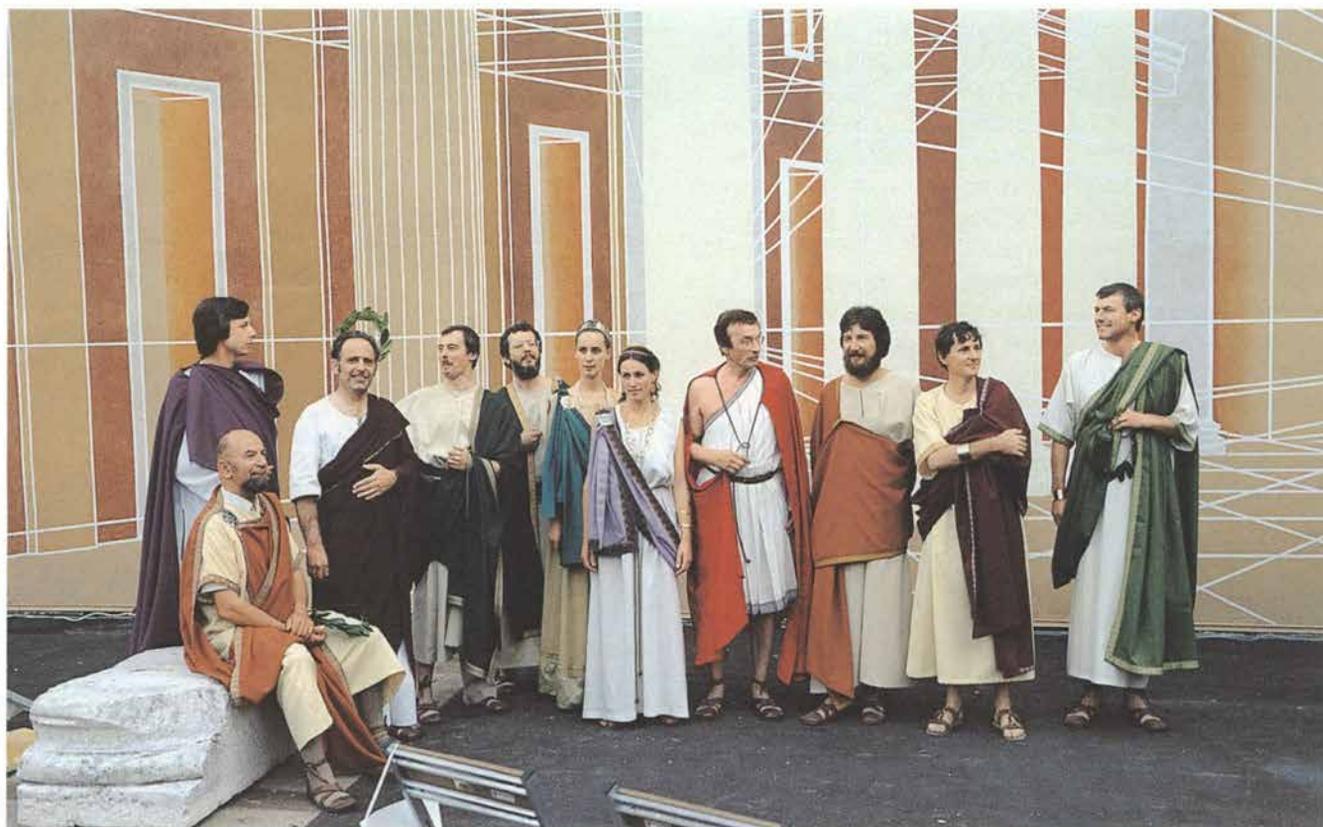


Fig. 121. 14 septembre 1979: inauguration de la « Basilique et musée romains » à Nyon, l'actuel Musée romain aménagé à l'intérieur des murs découverts en 1974. On reconnaît notamment au centre (épaule dénudée) l'ancien archéologue cantonal Edgar Pelichet, son successeur Denis Weidmann et Daniel Paunier, professeur d'archéologie des provinces romaines à l'Université de Lausanne (les deux « Romains » tout à droite).

# Epilogue

Cinq siècles d'archéologie vaudoise dessinent une riche histoire, en un tableau contrasté. On y voit que les préoccupations des archéologues ne sont pas nouvelles. De tous temps, les hommes et les sociétés se sont intéressés à leur passé – ce passé dont dépend leur identité.

Longtemps, la lecture du passé s'est reposée sur des légendes et des mythes. Puis un regard historique s'est développé, et l'on a pris conscience du rôle que les vestiges matériels peuvent jouer pour retracer ce passé. Au fil du temps, pour répondre à de nouvelles interrogations, de nouvelles démarches se sont imposées.

## **Des efforts individuels aux structures étatiques**

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie est établie sur les fondations solides de méthodes éprouvées. Depuis lors, de nouvelles procédures sont apparues, des techniques d'investigation toujours plus exigeantes se sont offertes à l'archéologue. Mais ces progrès indéniables ne résultent pas seulement d'une dynamique propre à la science. Ils sont aussi le fruit des efforts de personnalités engagées, qui ont su gagner la compréhension et le soutien de leurs concitoyens.

Et si, aujourd'hui, l'archéologie vaudoise dispose d'organes et de structures efficaces en matière de protection, d'étude et de mise en valeur du patrimoine, c'est

aussi parce que les atteintes toujours plus marquées de l'homme sur son environnement ont accéléré la prise de conscience des responsabilités de la société moderne à l'égard de cet héritage.

## **Les aléas de la conjoncture**

L'histoire de cette archéologie invite également à la prudence et à la modestie. Car si l'on voit que les méthodes et les structures ont été lentes à se mettre en place, on constate également que ce processus n'a pas été régulier et harmonieux. Les périodes fastes ont parfois été suivies par des intermèdes de décadence. En ce domaine, rien n'est jamais acquis: l'archéologie nécessite un soutien populaire constant.

De ce point de vue, la mise en valeur et la diffusion des connaissances (tâches pour lesquelles les musées jouent un rôle capital) révèlent toute leur importance. Il est en effet vital pour le dynamisme de l'archéologie cantonale d'informer le public, de l'impliquer et de le faire participer, d'une certaine manière, à cet effort de compréhension du passé.

## **L'archéologie est l'affaire de tous**

Pour être vivante, l'archéologie doit être sensible, se nourrir même des préoccupations changeantes de la société qui l'entoure. En fait, l'archéologue ne peut

travailler en vase clos au progrès d'une Science idéale et éthérée, déconnectée de son temps. Il doit savoir répondre aux questions que lui posent ses contemporains.

A cet égard, l'archéologie vaudoise peut profiter d'un tissu serré d'associations et de sociétés savantes nationales, cantonales et souvent locales, qui assurent une fonction de relais entre la recherche et son public (fig. 122), grâce aux contacts personnels

qu'elles autorisent. Ces institutions, certaines plus que centenaires, d'autres de formation très récente, réunissent en un même cercle des chercheurs, des étudiants, des représentants des organes publics, des sympathisants occasionnels et des bénévoles dévoués.

Elles rappellent, s'il le fallait, que le passé n'est la propriété de personne, et que l'archéologie est l'affaire de tous.



Fig. 122. Samedi 17 août 1984: Journées «Portes ouvertes» à *Lousonna-Vidy* sur le chantier de fouilles de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Des visiteurs par milliers...

## Quelques repères chronologiques

- 1494 Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne, visite les antiquités d'Avenches.
- 1608 Première attestation de fouilles archéologiques dans le Pays de Vaud: le chirurgien allemand Fabricius Hildanus rend compte de la mise au jour, à Ursins, de vestiges d'architecture romaine et d'une nécropole du haut Moyen Age.
- 1676 Dégagement de la première mosaïque romaine d'Avenches, dite « des Consuls », détruite moins de trois ans plus tard par des « chercheurs de trésors ».
- 1739 Découverte d'une inscription romaine à Vidy, attestant l'existence de la ville antique de *Lousonna*.
- 1764 Le naturaliste Elie Bertrand remet une importante collection de fossiles et de minéraux à la Société économique d'Yverdon. Cette collection constitue l'embryon du futur Musée d'Yverdon, premier de son genre dans le canton, qui accueillera bientôt de nombreuses trouvailles archéologiques locales.
- 1783 L'architecte Erasmus Ritter est envoyé à Avenches par Leurs Excellences de Berne, pour y explorer et documenter les ruines antiques.
- 1818 Inauguration du premier Musée cantonal vaudois.
- 1819 Création de la Société vaudoise des Sciences naturelles.
- 1822 Nomination de deux conservateurs des antiquités, archéologues cantonaux avant la lettre; leurs pouvoirs étaient toutefois très restreints.
- 1824 Fondation d'un premier musée romain à Avenches, le « Musée Vespasien », placé sous la surveillance du colonel François-Rodolphe de Dompierre.
- 1830 Premier cours d'archéologie grecque à l'Académie de Lausanne, donné par Louis Rodieux.
- 1837 Création de la Société d'histoire de la Suisse romande.  
Proclamation par Louis Agassiz de l'existence d'un antique « âge glaciaire ».
- 1841 Parution de la *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne*, par Frédéric Troyon. La même année, celui-ci lance une grande enquête archéologique: au nom de la Société d'histoire de la Suisse romande, il adresse un questionnaire détaillé à toutes les autorités locales du canton, les interrogeant sur les antiquités connues dans leur juridiction.
- 1852 Fondation à Lausanne du « Musée des Antiquités », confié à Frédéric Troyon.
- 1854 Invention de la « civilisation lacustre ». A Morges, François Forel, Frédéric Troyon et Adolphe Morlot tentent l'une des premières expériences de fouille archéologique subaquatique.
- 1859 Première production intensive de contrefaçons préhistoriques: les « faux de Concise ». De nombreuses pièces seront achetées et publiées par des savants éminents, parmi lesquels Frédéric Troyon, conservateur du Musée des Antiquités.
- 1860 Adolphe Morlot donne un premier cours d'archéologie préhistorique à l'Académie de Lausanne.

- 1862 Inauguration du «Musée industriel» de Lausanne. Ses collections, qui accueillait également des objets historiques et préhistoriques, juxtaposaient des matières premières, des stades intermédiaires de fabrication et des produits finis. Dans l'esprit de sa fondatrice Catherine de Rumine et de son premier conservateur, le paléontologue Charles-Théophile Gaudin, cet établissement devait illustrer la richesse du savoir-faire humain, et «*les progrès apportés par le temps à telle ou telle branche des arts et de l'industrie*»<sup>30</sup>.
- 1874 Parution de la *Carte archéologique du canton de Vaud*, par Gustave de Bonstetten. Celui-ci y recense déjà près de 450 sites archéologiques.
- 1878 Le Conseil d'Etat régleme l'«exploitation» des sites lacustres et interdit la destruction des pilotis.
- 1885 Création de l'Association *Pro Aventico*.
- 1887 Le 26 juillet, le Tribunal criminel et correctionnel de la Broye, à Estavayer, condamne une bande de faussaires à des peines de 2 jours à 6 mois d'emprisonnement. Ceux-ci s'étaient faits les auteurs d'une industrie prétendument préhistorique, dite de l'«âge de la Corne».
- 1898 Première loi cantonale sur «*la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique*».
- 1899 Création d'un poste d'archéologue cantonal, attribué à Albert Naef.
- 1902 Fondation de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.
- 1912 Entrée en vigueur du Code civil suisse. En vertu de l'art. 724, les trouvailles archéologiques sont désormais propriété de l'Etat.
- 1927 La nouvelle *Carte archéologique du canton de Vaud* rédigée par David Viollier répertorie plus de 1000 sites archéologiques.
- 1939 Découverte, le 17 août, d'un buste en or de l'empereur Marc Aurèle dans un égout antique d'Avenches.
- 1960 Première utilisation de la méthode du carbone 14 pour la datation d'un site archéologique vaudois: l'atelier sidérurgique de Juriens / Prins-Bois, près de Romainmôtier (1640 BP ±100 ans).
- 1961 Selon un arrêté du Conseil fédéral, les frais des travaux archéologiques rendus nécessaires par la construction des autoroutes seront pris en charge par la Confédération.
- 1962 Fondation du Cercle vaudois d'archéologie.
- 1968 Première datation archéologique, dans le canton de Vaud, établie par la méthode dendrochronologique: l'enceinte romaine d'Avenches (71 apr. J.-C.).
- 1969 Par la *Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites*, l'archéologie se voit associée à la conservation des monuments historiques et à la protection de l'environnement. Rattachée au Département des travaux publics, l'archéologie est désormais reliée à l'aménagement du territoire. Les musées demeurent toutefois dans le Département de l'instruction publique et des cultes.
- 1972 L'archéologie devient une branche à part entière à l'Université de Lausanne.
- 1973 Création et développement de la Section des monuments historiques et archéologie. Début de la prospection des sites et du nouvel inventaire.
- 1978 Constitution d'une chaire d'archéologie romaine provinciale à l'Université de Lausanne.
- 2000 Le 1<sup>er</sup> janvier, la carte archéologique informatisée tenue à jour par la Section des monuments historiques et archéologie dénombre 1793 sites archéologiques, 750 trouvailles isolées et 747 sites incertains sur le territoire du canton de Vaud. 1477 «périmètres» sont placés sous protection.

## Pour en savoir plus

Nous renonçons à établir une bibliographie des différents sujets abordés. Sur certains thèmes, la recherche locale est en effet lacunaire, alors que sur d'autres une telle bibliographie nous entraînerait trop loin. Nous nous bornons donc à livrer quelques indications bibliographiques relatives à certains thèmes traités, précédées de quelques généralités.

### Sur l'histoire générale de l'archéologie

COYE, N., 1997. *La préhistoire en parole et en acte. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*. Paris.

COYE, N., 1989. *Une conscience pour le fouilleur: méthode et techniques de terrain en archéologie préhistorique avant 1950*. Travaux du LAPMO, 7-28.

FURGER, A., 1998. *Archäologie und Kulturgeschichte der Schweiz*. In: Die ersten Jahrtausende. Die Schweiz von den Anfängen bis zur Eisenzeit. Archäologie und Kulturgeschichte der Schweiz 1. Zurich, 9-61.

GAUTIER, N. et al. (dir.), 1987. *Passion du passé. «Les fabricants» d'Histoire, leurs rêves et leurs batailles*. Autrement 88 (numéro spécial).

GOHAU, G., 1990. *Une histoire de la géologie*. Paris.

LAMING-EMPERAIRE, A., 1964. *Origines de l'archéologie préhistorique en France*. Paris.

MOHEN, J.-P. (dir.), 1989. *Le temps de la préhistoire* (tome 1). Dijon.

PAUTRAT, Y., 1989. *L'homme antédiluvien: anthropologie et géologie*. In: Histoire de l'anthropologie. Hommes, idées, moments. Actes du colloque organisé par la Société d'Anthropologie de Paris, 16-17 juin 1989. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris n.s. 1, 131-152.

RICHARD, N., 1992. *La préhistoire en France dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle (1859-1904)*. Thèse, Université de Paris-I.

RICHARD, N., 1992. *L'invention de la préhistoire. Anthologie*. Paris.

RICHARD, N. (dir.), 1993. *Histoire de la préhistoire*. Bulletin de la Société préhistorique française 90/1-2 (numéro spécial).

SCHAER, R., 1993. *L'invention des musées*. Paris.

SCHNAPP, A., 1993. *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*. Paris.

TRIGGER, B. G., 1989. *A history of archaeological thought*. Cambridge.

### Sur l'archéologie vaudoise

KAENEL, G. et CROTTI, P. (dir.), 1991. *10'000 ans de préhistoire. Dix ans de recherches archéologiques en Pays de Vaud* (Catalogue d'exposition). Lausanne, Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

KAENEL, G. et CROTTI, P. (dir.), 1992. *Celtes et Romains en Pays de Vaud* (Catalogue d'exposition). Lausanne, Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

KAENEL, G. et CROTTI, P. (dir.), 1993. *Archéologie du Moyen Age* (Catalogue d'exposition). Lausanne, Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

Un numéro spécial de la revue *Archéologie suisse* 18/2 (1995) a par ailleurs été consacré au canton de Vaud.

### Sur l'histoire des recherches dans le canton de Vaud

*De l'Académie à l'Université de Lausanne: 1537-1987, 450 ans d'histoire*, 1987. Catalogue d'exposition du Musée historique de l'Ancien-Evêché. Lausanne.

200 ans d'Indépendance vaudoise - Identités patrimoniales, 1997. Supplément de la Feuille des avis officiels du canton de Vaud n° 96 (2 décembre 1997).

AUBERT, D., 1989. *La protection des blocs erratiques dans le canton de Vaud*. Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles 79, 185-207.

BERTHOLET, D., FEIHL, O. et HUGUENIN, C. (dir.), 1998. *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*. Lausanne, Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

BIELMAN, A., 1987. *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne (1537-1987)*. Lausanne.

BIELMAN, A., 1989. *Le Cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique: un quart de siècle*. Revue historique vaudoise 97, 208-218.

BÖGLI, H., 1996. *Aventicum: La ville romaine et le musée*. Guides archéologiques de la Suisse 19 (3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée par A. Hochuli-Gysel). Avenches.

BRIDEL, Ph., 1982. *Aventicum III. Le sanctuaire du Cigognier*. Cahiers d'archéologie romande 22. Lausanne.

GRANDJEAN, M., 1979. *Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc*. Revue historique vaudoise 87, 71-97.

KAENEL, G., 1988. *L'archéologie vaudoise a 150 ans. Frédéric Troyon et le Musée des Antiquités*. Perspectives 1988/2, 24-26.

KAENEL, G., 1990. *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*. Cahiers d'archéologie romande 50. Lausanne.

MOINAT, P. et SIMON, Chr., 1986. *Nécropole de Chamblandes-Pully, nouvelles observations*. Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 69, 39-53.

## Quelques personnalités

BERTOLA, C., GOURMAND, C. et RUBIN, J.-F. (dir.), 1999. *Découvrir le Léman 100 ans après François-Alphonse Forel. Actes du colloque pluridisciplinaire, Nyon, 16-18 septembre 1998*. Genève.

BRAUN, L., 1990. *Conrad Gessner*. Genève.

COHEN, C. et HUBLIN, J.-J., 1989. *Boucher de Perthes (1788-1868). Les origines romantiques de la préhistoire*. Paris.

CORBOUD, P., 1998. *Découvrir le Léman. Préhistoire lémanique, 100 ans après François-Alphonse Forel*. Catalogue d'exposition du Musée romain de Nyon. Nyon.

DE BEER, G. R., 1951. *Anglais au Pays de Vaud. IV. Lord Northampton à Avenches*. Revue historique vaudoise 59, 71-78.

HUGUENIN, C., 1998. *La cheville ouvrière du projet: Albert Naef (1862-1936). Jalons biographiques*. In: BERTHOLET, D., FEIHL, O. et HUGUENIN, C. (dir.), 55-59.

KAENEL, G., 1991. *Desor, Troyon et les «Helvétiens» vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*. Archéologie suisse 14, 19-28.

OLIVIER, E., 1935. *Trois chirurgiens de Lausanne. Franco, Griffon, Fabri. III. Guillaume Fabri, Fabrice de Hilden (1560-1634)*. Revue historique vaudoise 43, 15-43 et 67-93.

RAPIN, A., 1966. *Un grand archéologue du siècle dernier: Frédéric-Louis Troyon (1815-1866)*. Revue historique vaudoise 74, 141-149.

## Les recherches «lacustres»

*125 ans de recherches lacustres*, 1979. Archéologie suisse 2/1 (numéro spécial).

*Die ersten Bauern. Pfahlbaufunde Europas. Forschungsberichte zur Ausstellung im Schweizerischen Landesmuseum und zum Erlebnispark – Ausstellung Pfahlbauland in Zürich. Band 1: Schweiz*, 1990. Zurich.

BANDI, H.-G. et ZIMMERMANN, K., 1980. *Romantisme des habitations lacustres au 19<sup>e</sup> siècle*. Zurich.

KAESER, M.-A., 2000. *Le fantasme lacustre. Un mythe et ses implications idéologiques dans la Suisse du XIX<sup>e</sup> siècle*. In: *L'homme préhistorique: images et imaginaire*. Paris, 81-107.

RIPOLL, D., 1994. *Nos ancêtres les Lacustres: images d'un mythe d'origine*. Genava 42, 203-218.

SPECK, J., 1981. *Pfahlbauten: Dichtung oder Wahrheit? Ein Querschnitt durch 125 Jahre Forschungsgeschichte*. Helvetia Archaeologica 12, 98-138.

## Les faux en archéologie

VAYSON DE PRADENNE, A., 1932. *Les fraudes en archéologie préhistorique. Avec quelques exemples de comparaison en archéologie générale et sciences naturelles*. Paris.

WAVRE, W., 1890. *Falsification d'antiquités lacustres, 1859-1890*. Musée neuchâtelois, 37-43, 67-71 et 89-94.

## Nationalisme et archéologie

GRAMSCH, A., 1999. *Scientific or political «reflexiveness»: archaeology, nationalism, and europeanism*. European Journal of Archaeology 2/1, 117-124.

HAUPTMAN, W., 1991. *Gleyre, Troyon et les Romains en 1858*. Archéologie suisse 14, 29-36.

KAENEL, G., 1990. *L'archéologie des peuples. Historique des recherches*. In: Peuples et archéologie. 6e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse. Genève, 11-25

KAESER, M.-A., 1998. *Helvètes ou Lacustres. La jeune Confédération suisse à la recherche d'ancêtres opérationnels*. In: Die Konstruktion einer Nation. Nation und Nationalisierung in der Schweiz, 18.-20. Jahrhundert. Zurich, 75-86.

DÍAZ-ANDREU, M. et CHAMPION, T. (dir.), 1996. *Nationalism and archaeology in Europe*. Londres.

ROYO, M., 1997. *Détruire, dit-il. Mussolini et Rome: les paravents de l'archéologie*. Nouvelles de l'archéologie 67, 35-44.

RÜCKERT, A. M., 1998. *Pfahlbauleute und Nationalismus, 1920-1945*. In: Die Konstruktion einer Nation. Nation und Nationalisierung in der Schweiz, 18.-20. Jahrhundert. Zurich, 87-100.

SCHNAPP, A., 1981. *Archéologie, archéologues et nazisme*. In: Pour Léon Poliakov. Le racisme, mythes et sciences. Bruxelles, 289-315.

## La carte archéologique du canton de Vaud

FRANCILLON, F., et WEIDMANN, D., 1981. *Pour une nouvelle carte archéologique du canton de Vaud*. Revue historique vaudoise 89, 189-192.

FRANCILLON, F., et WEIDMANN, D., 1983. *Photographie aérienne et archéologie vaudoise*. Archéologie suisse 6, 2-14.

VIOLLIER, D., 1927. *Carte archéologique du canton de Vaud, des origines à Charlemagne*. Lausanne.

WEIDMANN, D., 1994. *Archéologie et aménagement du territoire. Le cas vaudois*. In: La conservation des monuments historiques et l'aménagement du territoire. Commission fédérale des monuments historiques 3. Berne, 27-32.

## Sciences naturelles et archéologie

*Archéobiologie*, 1999. Archéologie suisse 22/1 (numéro spécial).

VAN DER LEEUW, S. E. et THIEBAULT, S. (dir.), 1999. *Dossier Environnement et Archéologie*. Nouvelles de l'archéologie 78, 5-36.

## La datation absolue

*Chronologie. Datation archéologique en Suisse*, 1986. Antiqua 15. Bâle.

HAFNER, A. et SUTER, P. J., 1997. *Entwurf eines neuen Chronologie-Schemas zum Endneolithikum des schweizerischen Mittellandes*. Archäologisches Korrespondenzblatt 27, 549-565.

SCHOENEICH, Ph. et CORBOUD, P., 1999. *The «dating» of the Tinière trench by A. Morlot in 1856-1866: one of the first attempts of absolute dating in archaeology and quaternary geology*. In: 3<sup>e</sup> Symposium international 14 C et archéologie. [Rennes] (Supplément de la Revue d'archéométrie), 105-111.

WOLF, C., 1993. *Die Seeufersiedlung Yverdon, Avenue des Sports (Kanton Waadt). Eine kulturgeschichtliche und chronologische Studie zum Endneolithikum der Westschweiz und angrenzender Gebiete*. Cahiers d'archéologie romande 59. Lausanne.

## Les femmes et l'archéologie

DÍAZ-ANDREU, M. et STIG SØRENSEN, M. L. (dir.), 1998. *Excavating women. A history of women in European archaeology*. Londres.

HAYS GILPIN, K. et WHITLEY, D. S. (dir.), 1998. *Reader in Gender Archaeology*. Londres.

La revue *Archaeological Dialogues* a consacré un numéro spécial 5/2 (1998) à la «Gender archaeology».

### L'archéologie suisse et vaudoise des dernières décennies:

CASTELLA, D. (dir.), 1998. *Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches*. Documents du Musée romain d'Avenches 4. Avenches.

KAENEL, G. (dir.), 1998. *30 ans de grands travaux. Quel bilan pour la préhistoire suisse?* Documents du Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse 1. Lausanne.

KAESER, M.-A., 1995. *Archéologie suisse, quo vadis? Quelques réflexions personnelles*. *Archéologie suisse* 18, 125-128.

WEIDMANN, D., 1998. *Les autoroutes de l'archéologie: des petits sondages aux grands travaux*. *Archéologie suisse* 21, 80-84.

WEIDMANN, D. et MAY CASTELLA, C., 1994. *Autoroutes vaudoises et prospection: développement historique et méthodologique*. *Archéologie suisse* 17, 18-24.

Un numéro spécial de la revue *Archéologie suisse* 21/2 (1998) présente les organisations et institutions fédérales engagées dans l'archéologie.

## Sources des citations

- 1 Frédéric Troyon, *Habitations lacustres de la Suisse*, Lausanne, 1857.
- 2 Johann Jacobus Scheuchzer, *Physique sacrée, ou histoire naturelle de la Bible*, Amsterdam, 1732-1737, t. I, p. 65; cité par Claudine Cohen, *L'Homme des origines. Savoirs et fictions en préhistoire*, Paris, 1999, p. 33.
- 3 Conrad Gessner, *De rerum fossilium*, Zurich, 1565, p. 65. Traduction M. Steinrück.
- 4 Traduction D. Paunier, dans «Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex», *Genava* 21 (1973), pp. 287-295.
- 5 Louis Levade, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Lausanne, 1824, pp. 407-408.
- 6 Henricus Loriti, cité par Regula Frei-Stolba et Anne Bielman, *Musée Romain d'Avenches: Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire*, Lausanne, 1996, p. 6.
- 7 *Fragment du journal d'une mission à Fribourg entreprise par l'évêque Aymon de Montfalcon*, Berne, Burgerbibliothek, Mss. Hist. Helv. VI/48 n° 30. Transcrit par Peter Rück, *Revue historique vaudoise* 78 (1970), pp. 60-61.
- 8 Traduction selon *Lousonna: la ville gallo-romaine et le musée*, Lausanne, 1993 (Guides archéologiques de la Suisse, 27), pp. 17-18.
- 9 Johann Wolfgang Goethe, *lettre à Charlotte de Stein*, 20 octobre 1779. Cité par Gilbert Kaenel, «1838... ou l'an 1 de l'archéologie vaudoise», *200 ans d'Indépendance vaudoise - Identités patrimoniales*, 1997. Supplément de la Feuille des avis officiels du canton de Vaud n° 96 (2 décembre 1997).
- 10 D. Ploucquet, *Vertrauliche Erzählung einer Schweizerreise*, Tübingen, 1787. Cité par Gavin R. De Beer, «Anglais au Pays de Vaud. IV. Lord Northampton à Avenches», *Revue historique vaudoise* 59 (1951), pp. 71-78.
- 11 *Règlement pour les Conservateurs des antiquités du Canton de Vaud du 14 Juin 1822, art. 1*. Archives cantonales vaudoises K XIII 135/6.
- 12 Louis Levade, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1824, p. III.
- 13 Frédéric Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air près Lausanne*, Lausanne, 1841, p. 1.
- 14 Adolphe Morlot, «Leçon d'ouverture d'un cours sur la haute antiquité fait à l'Académie de Lausanne en novembre et en décembre 1860», *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* (1860), p. 121.
- 15 Lettres de Frédéric Troyon, recopiées par sa sœur Caroline, 2 vol. Ces documents d'un grand intérêt ont été remis en 1992 au MCAH par André Bovey et sa mère Emilie. On peut lire à la première page: «Don de la dépositaire Mlle Duvoisin à M. Ernest Bovey Romanel».
- 16 Frédéric Troyon, *Antiquités de la forêt de Vernand-Dessous près Lausanne*, Lausanne, [1856], pp. 1-2.

- 17 Albert Naef, «La nécropole néolithique de Chamblandes (Canton de Vaud)», *L'Anthropologie* 12 (1901), p. 273. Cité par Claire Huguenin, «La nécropole néolithique de Pully-Chamblandes: l'avènement de l'archéologie funéraire», In: Bertholet, D., Feihl, O. et Huguenin, C. (dir.), *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*, Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998, p. 88.
- 18 Albert Naef, *lettre du 3 novembre 1926 à M. Burnier, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne* (Archives de la Faculté des Lettres), et *lettre du 24 avril 1927 à F. Tauxe* (Archives MCAH). Aimable communication d'Emmanuel Abetel. Voir aussi Anne Bielman, *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne, 1537-1987*, Lausanne, 1987, pp. 61-70.
- 19 «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération, du 9 décembre 1938», *Feuille fédérale* 1938 II, pp. 1011-1012.
- 20 «Message du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale concernant la participation de la Confédération à la conservation et à l'acquisition d'antiquités nationales (du 14 juin 1886)», *Feuille fédérale* 1886/2, p. 775.
- 21 «*Bericht des Bundesrathes an die Bundesversammlung über Erwerbung der Pfahlbauten-Sammlung von Dr. Gross und das Postulat vom 9. Juli 1883 betreffend Gründung eines schweiz. Nationalmuseums (Vom 25. November 1884)*», p. 3. Traduction M.-A. Kaeser.
- 22 Robert Forrer, «Die Pfahlbauten-Sammlung im Bundespalast zu Bern», *Vom Jura zum Schwarzwald. Geschichte, Sage, Land und Leute* 4/2 (1887), p. 158. Traduction M.-A. Kaeser.
- 23 Albert Gobat, *Histoire de la Suisse racontée au peuple*, Neuchâtel, 1900, p. 15.
- 24 Karl Meuli, «Zum 1. August 1952», *Ur-Schweiz - La Suisse primitive* 16/2 (1952), pp. 33-34. Traduction M.-A. Kaeser.
- 25 *Diplôme de docteur h. c. de l'Université de Lausanne de Benito Mussolini*. Reproduit dans Olivier Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat h. c. décerné à Benito Mussolini en 1937*, Lausanne, 1987, p. 185.
- 26 *Lettre de Charles Rossi à Louis de Bosset*, 14 février 1940. Archives cantonales vaudoises AMH - A 19/2 (A 14585).
- 27 *Lettre de Louis de Bosset à Charles Rossi*, 29 février 1940. Archives cantonales vaudoises AMH - A 19/2 (A 14588).
- 28 *Règlement pour les Conservateurs des antiquités du Canton de Vaud du 14 Juin 1822, art. 2*. Archives cantonales vaudoises K XIII 135/6.
- 29 A. Crépeux-Delmaire, *Archéologie, guide pratique, géographique, historique et chronologique à l'usage des fouilleurs-archéologues et de l'Enseignement public*, Orléans, 1890, p. 11.
- 30 Ch.-Th. Gaudin et G. de Rumine, *Gazette de Lausanne* 28.03.1861. Cités par Catherine Kulling, «Le Musée industriel de Lausanne: une idée originale et ses avatars», *Mémoire vive* 4 (1995), p. 20.

## Provenance des illustrations et crédits photographiques

Sauf mention, les matériaux archéologiques et les documents inédits proviennent du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Photo Fibbi-Aeppli: fig. 1-6, 7, 15, 56, 58, 59, 68, 83, 97, 98.

Photo C. Harvey, atelier photographique BCU Dorigny: fig. 10.

Photo L. Dubois, atelier photographique BCU Dorigny: fig. 12, 40, 46, 123.

Photo A. Gomes, MAH Genève: fig. 14.

Photo Y. André: fig. 48, 111, 112.

Photo F. Boissonas: fig. 69.

Photo R. Gindroz: fig. 18 et 108.

Photo B. Buzzi: fig. 114, 115.

Photo Studio Page: fig. 119.

Fig. 7, 32-34, 94. F. Troyon, *Album d'Antiquités*.

Fig. 8. Faksimile Verlag, Lucerne.

Fig. 9. Ferrante Imperato, Frontispice de l'*Histoire naturelle*. Naples, 1599.

Fig. 10, 12. Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Dorigny.

Fig. 11. Museum zu Allerheiligen, Schaffhouse.

Fig. 13. D. Paunier, Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex. *Genava* 21 (1973).

Fig. 14. Musée d'Art et d'Histoire, Genève, Inv. 21167.

Fig. 15. Cabinet des Médailles du canton de Vaud, Lausanne (CMCL 3399).

Fig. 16. M. Merian, *Topographia Helvetiae, Rhetiae et Vallesiae*. Francfort, 1642.

Fig. 17. E. Olivier, Guillaume Fabri, Fabrice de Hilden (1560-1634). *Revue historique vaudoise* 43, 1935.

Fig. 18, 26, 72. Archives cantonales vaudoises.

Fig. 19. Ch.-G. Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse, et sur les monuments d'antiquité qui la concernent*. Lausanne, 1747-1749.

Fig. 20, 22, 36. E. Ritter, *Antiquités de la Suisse* (Burgerbibliothek Bern).

Fig. 21. E. Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse*. Berne, 1788 (Burgerbibliothek Bern).

Fig. 23. Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Fribourg, L. 427.

Fig. 24, 25, 35, 63. Musée de l'Elysée, Lausanne.

Fig. 28, 29. F. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne*. Lausanne, 1841.

Fig. 30. The National Museum of Denmark.

Fig. 31. Bernisches Historisches Museum Bern.

Fig. 37, 41. A. Morlot, *Cours d'Archéologie à Moudon en Février 1859* (Bernisches Historisches Museum Bern).

Fig. 38. Christin Osterwalder-Maier, Hausen bei Brugg.

Fig. 39. F. Keller, Die Keltischen Pfahlbauten in den Schweizerseen. *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich* IX/3 [Erster Pfahlbaubericht], 1854.

Fig. 40. J. Dumont d'Urville, *Voyage de la Corvette l'Astrolabe (Atlas)*. Paris, 1833.

Fig. 42. J. Messikommer, Die Form und Grösse der Pfahlhütten. *Das Ausland. Ueberschau der neuesten Forschungen auf dem Gebiete der Natur-, Erd- und Völkerkunde*, 26.02.1867.

Fig. 43, 44, 49. Musée suisse, Zurich, NEG-43438, sans n°, LM-44602/NEG-128767.

Fig. 45. E. Desor, *Die Pfahlbauten des Neuenburger Sees*. Frankfurt, 1866 (d'après O. Heer, *Die Pflanzen der Pfahlbauten*. Zurich, 1865).

Fig. 46, 100, 123. BCU Dorigny, Fonds Morlot.

Fig. 47. [G. de Mortillet], *Matériaux pour l'histoire de l'homme 2* (1865-66).

Fig. 48. Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel.

Fig. 50. Bally Schuhmuseum, Schönenwerd.

Fig. 55. Musée d'histoire naturelle, Neuchâtel.

Fig. 60, 61. H. Du Cleuziou, *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité*. Paris, 1887.

Fig. 62. B. Van Muyden & A. Colomb, *Antiquités lacustres - Album*. Lausanne, 1896.

Fig. 64. Musée cantonal de géologie, Lausanne.

Fig. 65, 66. Musée d'histoire naturelle, Fribourg.

Fig. 70, 106. A. Crépeux-Delmaire, *Archéologie, guide pratique, géographique, historique et chronologique à l'usage des fouilleurs-archéologues et de l'Enseignement public*, Orléans, 1890.

Fig. 75-78, 80, 81. Musée romain d'Avenches. Les traits des inscriptions des fig. 75 et 81 ont été renforcés sur les reproductions.

Fig. 67. M. Barbey, L. Decollogny et S.-W. Poget, *Urba. Mosaïques et vestiges romains de Boscéaz, près d'Orbe*. Orbe, 1929.

Fig. 69, 89, 122. Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.

Fig. 74. Musée romain, Lausanne-Vidy.

Fig. 79. Jean-Charles Hübscher, Genève.

Fig. 82. Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.

Fig. 84. M. Royo, Détruire, dit-il. Mussolini et Rome: les paravents de l'archéologie. *Nouvelles de l'archéologie* 67, 1997.

Fig. 85. Mélanges d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art offerts à Monsieur Louis Bosset. Lausanne, 1950.

Fig. 96. Dessin R. Kaiser.

Fig. 88, 108. Archeodunum, Gollion.

Fig. 90-92, 95, 121. Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud.

Fig. 93. Service et Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel.

Fig. 99. F. Troyon, Les habitations lacustres en Suisse. *Revue archéologique* 12/1, 1855.

Fig. 101. *Chronologie. Datation archéologique en Suisse*. Bâle, 1986.

Fig. 102. C. Wolf, Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud.

Fig. 109. C. Meystre, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

### Légendes des illustrations des têtes de chapitres

P. 13. E. Ritter, *Antiquités de la Suisse* (Burgerbibliothek Bern).

P. 39. Stratigraphie lacustre, par F. Troyon, *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne, 1860.

P. 95. Musée romain, Avenches. Willy Eymann, alors préparateur au Musée (à gauche) et Hansrudolph Zbinden, technicien de fouilles, en 1967.

P. 123. Dessin R. Kaiser.

P. 157. Activités pédagogiques au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

## Remerciements et collaborations

Nous tenons en premier lieu à remercier tous les collaborateurs de la présentation de l'histoire de l'archéologie vaudoise au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire:

- Charles Pernoux, pour la planification et la réalisation technique;
- Claude Michel, David Cuendet et Chloé Michalakis, conservateurs-restaurateurs du laboratoire de restauration du Musée, de même que les stagiaires Laure-Anne Kùpfer et Noémie Walter;
- Catherine Meystre, secrétaire du Musée, pour la saisie des textes.
- Stéphane Jaquenoud et Ralph Kaiser (jkdesign), mandatés pour la muséographie;

La spécificité de notre entreprise nous a conduit à recourir largement à des institutions extérieures, qui ont mis leur documentation à notre disposition, prêté certains objets ou autorisé à reproduire des illustrations: Archeodunum SA; Archives cantonales vaudoises; Bally Schuhmuseum, Schönenwerd; Bernisches Historisches Museum, Bern; Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg; Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne; Bibliothèque Publique et Universitaire, Neuchâtel; Burgerbibliothek Bern; Cabinet des médailles cantonal, Lausanne; Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne; Institut de géophysique de l'Université de Lausanne; Monuments historiques et Archéologie du canton de Vaud; Musée de l'Elysée, Lausanne; Musée d'histoire naturelle, Fribourg; Musée de géologie, Lausanne; Musée suisse, Zurich; Musée

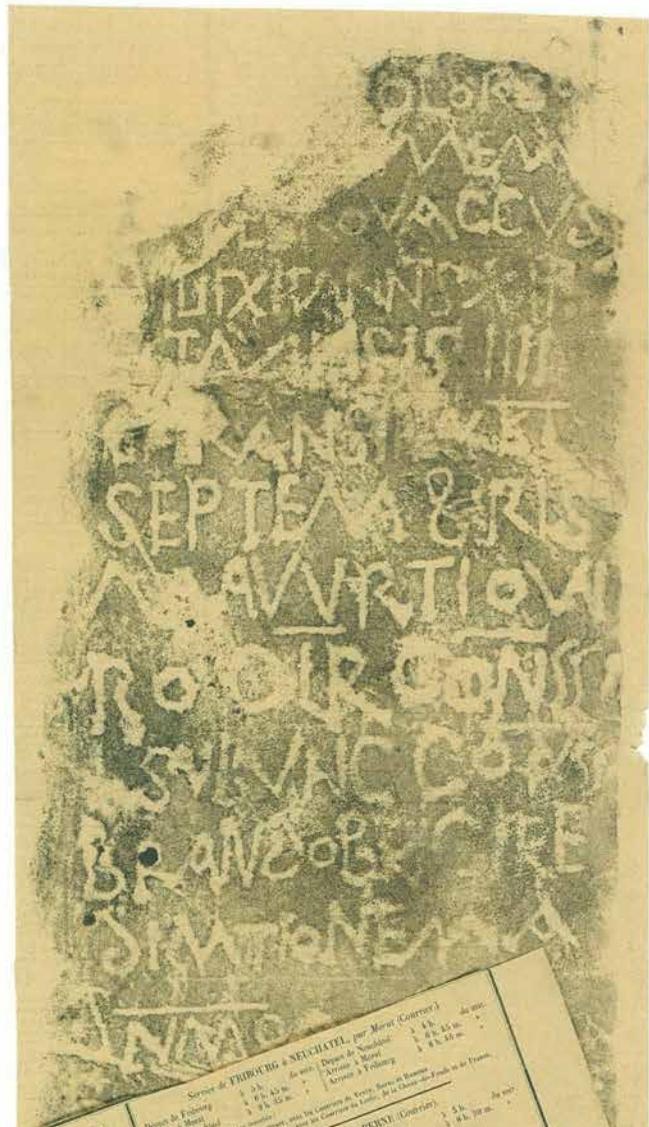
Romain d'Avenches; Musée Romain de Vidy-Lousonna; Museo Civico Archeologico, Bologna; Service et Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel; Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle; Société vaudoise des sciences naturelles. Qu'elles reçoivent ici le témoignage de notre reconnaissance.

Plus personnellement, nous aimerions exprimer toute notre gratitude aux nombreuses personnes qui nous ont accordé leur soutien et nous ont fait profiter de leurs lumières: Emmanuel Abetel, Madeleine Aubert, Laurent Auberson, Aymon Baud, Philippe Bridel, Daniel Castella, Pierre Corboud, Noël Coye, Lorraine Davis, Rudolf Degen, Christophe Dufour, André Fasel, Laurent Flutsch, François Francillon, Anne Geiser, Anne Hochuli-Gysel, Jean-Charles Hübscher, Jean-Pierre Hurni, Nicolas Isoz, Caroline Junier-Clerc, Anne Kapeller, Hanni Kiefer, Catherine Kulling, Milena Miele, Hervé Miéville, Jacques Monnier, Jean-Daniel Morerod, Cristiana Morigi Govi, Françoise Mundler, Christin Osterwalder Maier, Pascale Pahud, Pierre-Louis Péclat, Denis Ramseyer, Steve Reese, Valentin Rychner, Christopher Scarre, Philippe Schoeneich, Martin Steinrück, Jorn Street-Jensen, Maryse Schmidt-Surdez, France Terrier, Marc Weidmann et Karl Zimmermann.

Enfin, l'auteur de cet ouvrage tient à remercier tout particulièrement Gilbert Kaenel et Denis Weidmann, ainsi que Pierre Crotti et Claire Huguenin, pour l'aide précieuse et constante, les critiques utiles et les innombrables conseils qu'ils lui ont prodigués.

Fig. 123. Du travail minutieux réalisé avec les moyens du bord: estampage d'une inscription funéraire sur un horaire de chemin de fer, par Adolphe Morlot (vers 1855).

Datée du 23 août 527, cette inscription a été découverte à Lugrin (canton d'Évian, France). Remise peu après au Musée des antiquités Lausanne, elle est d'un grand intérêt pour l'histoire des conflits qui opposèrent les Burgondes aux Francs.



Service de FIBOURG à NEUCHÂTEL par Morat (Courtier)		de mor.	
Depart de Fribourg	1 25	Depart de Neuchâtel	1 45
Arrivee à Morat	1 45	Arrivee à Morat	1 45
Arrivee à Neuchâtel	2 05	Arrivee à Fribourg	1 45
Note: Ce service fonctionne tous les jours, sauf les Dimanches et Fêtes, de la Gare de Fribourg à la Gare de Neuchâtel.			
Service entre FIBOURG et BEHSE (Courtier)		de mor.	
Depart de Fribourg	1 15	Depart de Behse	1 55
Arrivee à Behse	1 35	Arrivee à Fribourg	1 45
Note: Ce service fonctionne tous les jours, sauf les Dimanches et Fêtes, de la Gare de Fribourg à la Gare de Behse.			
Service de MORAT à SOLURE par Aubery (Courtier)		de mor.	
Depart de Morat	1 15	Depart de Solure	1 55
Arrivee à Aubery	1 35	Arrivee à Morat	1 45
Arrivee à Solure	1 45	Arrivee à Aubery	1 55
Note: Ce service fonctionne tous les jours, sauf les Dimanches et Fêtes, de la Gare de Morat à la Gare de Solure.			

Service de Fribourg à Neuchâtel par Morat (Courtier)		de mor.	
Depart de Fribourg	1 25	Depart de Neuchâtel	1 45
Arrivee à Morat	1 45	Arrivee à Morat	1 45
Arrivee à Neuchâtel	2 05	Arrivee à Fribourg	1 45

Service entre Fribourg et Behse (Courtier)		de mor.	
Depart de Fribourg	1 15	Depart de Behse	1 55
Arrivee à Behse	1 35	Arrivee à Fribourg	1 45

Service de Morat à Solure par Aubery (Courtier)		de mor.	
Depart de Morat	1 15	Depart de Solure	1 55
Arrivee à Aubery	1 35	Arrivee à Morat	1 45
Arrivee à Solure	1 45	Arrivee à Aubery	1 55

# Les Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

édités par Gilbert Kaenel et Pierre Crotti

## Catalogues d'exposition

*10 000 ans de préhistoire : dix ans de recherches archéologiques en Pays de Vaud* (1991). 71 p.

Palais de Rumine, Lausanne, du 27 avril 1991 au 31 mars 1992

*Celtes et Romains en Pays de Vaud* (1992). 80 p.

Palais de Rumine, Lausanne, du 3 octobre 1992 au 20 septembre 1993

*Archéologie du Moyen Âge : le canton de Vaud du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (1993). 80 p.

Palais de Rumine, Lausanne, du 27 novembre 1993 au 18 septembre 1994

*Machines et métiers : aspects de l'industrie vaudoise du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle* (François CHRISTE, réd., 1994). 80 p.

Palais de Rumine, Lausanne, du 8 octobre 1994 au 4 juin 1995

*La mémoire des Combiens : artisans et métiers de la Vallée de Joux (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)* (Jean-François ROBERT, 1994). 72 p.

Palais de Rumine, Lausanne, du 8 octobre 1994 au 4 juin 1995

*Comptoir ethnographique* (Nicole FROIDEVAUX et Alain MONNIER, dir., 1997). 88 p.

Espace Arlaud, Lausanne, du 11 avril au 29 juin 1997

*Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle* (Denis BERTHOLET, Olivier FEIHL et Claire HUGUENIN, dir., 1998). 264 p.

Espace Arlaud, Lausanne, du 4 septembre au 27 décembre 1998

*Promenade antique. De l'Égypte à Rome* (Anne KAPELLER et Alessandra POMARI, dir., 2000). 136 p.

Espace Arlaud, Lausanne, du 15 janvier au 19 mars 2000

## Inventaires des collections

*Inventaire des collections anthropologiques du musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne 1850-1992.*

(Geneviève PERREARD LOPRENO, 1993). 209 p.

*Inventaire de la collection d'égyptologie du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne* (Anne KAPELLER et Annick SCHNEITER, 1996). 147 p.

*Conservation et restauration de deux embarcations gallo-romaines mises au jour à Yverdon-les-Bains (canton de Vaud, Suisse). Traitement au polyéthylène glycol (PEG) des bois gorgés d'eau.* (Claude MICHEL, 1999, avec une contribution de Max KLAUSENER). 100 p.

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire  
Palais de Rumine  
1014 Lausanne  
Tél. 021/316 34 30 – Fax 021/316 34 31  
E-mail:



**L**es produits de l'art et de l'industrie sont pour nous comme un miroir, dans lequel se reflète l'image de l'homme, de sa vie et de sa civilisation tout entière. Car à l'œuvre on reconnaît l'ouvrier.

On peut avec un simple fragment de pot cassé refaire le vase entier, et du vase conclure à celui qui l'a fabriqué.

L'habitant primitif de nos contrées a disparu depuis longtemps; mais le travail de ses mains subsiste encore et nous permet de ressusciter nos ancêtres, de voir comment ils vivaient et se comportaient, d'assister à leurs repas, d'examiner leurs industries domestiques, de reconnaître leurs voies commerciales, de les suivre à la chasse et à la guerre, de les surprendre dans quelques-unes de leurs cérémonies religieuses et de contempler leurs usages funéraires.

On le voit, ces recherches ne portent que sur des objets matériels, mais pour les vivifier et les faire parler, comme le géologue a su faire parler les pierres. La nature répond quand on sait l'interroger.

*Adolphe Morlot, 1860*